

Sciences Humaines
Sud-Ouest de l'océan Indien

Numéro 28

TSINGY



Archéologie australe 1/2
Développement de la discipline
et premières synthèses
2010-2024



Comité de rédaction :

M. Dominique BARJOT (Université Paris-Sorbonne - Paris IV)
M. Jean Michel DEWAILLY (professeur honoraire des Universités)
Mme Mylène EYQUEM (Université de La Réunion)
M. Pierre-Éric FAGEOL (Université de La Réunion)
Mme Catherine FOURNET-GUERIN (Institut de Géographie Université Paris-Sorbonne)
M. Thierry GAILLAT, (Université de La Réunion)
M. Frédéric GARAN, (Université de La Réunion)
M. Sylvain GENEVOIS (Université de La Réunion)
M. Pierre GUIDI (IRD Ethiopie)
M. Eric JENNINGS (University of Toronto - Canada)
M. Jean-François KLEIN (Université Bretagne Sud)
Mme Marie Annick LAMY-GINER (Université de La Réunion)
M. Éric MORIER-GENOUD (Queen's University Belfast - Royaume-Uni)
Mme Virginie MOTTE (Direction des affaires culturelles de La Réunion)
M. Didier NATIVEL (Université Paris-Cité)
M. Claude PRUDHOMME (Université Lyon 2 - Lumière)
Mme Lucile RABEARIMANANA (Université d'Antananarivo - Madagascar)
M. Tovonirina RAKOTONDRABE (Université de Toamasina - Madagascar)
M. Lalasoa Jeannot RASOLOARISON (Université d'Antananarivo - Madagascar)
M. Thierry SIMON (Université de La Réunion)

Comité de lecture :

Mme Marie BOULAIRE (Université de La Réunion)
M. Didier BENJAMIN (Professeur en CPGE - La Réunion)
M. Fabien BRIAL (Université de La Réunion)
Mme Virginie CHAILLOU-ATROUS (Université de Nantes)
Mme Clélia CORET (IFRA-Nairobi)
M. Fabrice FOLIO (Université de La Réunion)
M. Jean FREMIGACCI (Université Paris I - Panthéon-Sorbonne)
M. Jérôme FROGER (Université de La Réunion)
Mme Bénédicte GASTINEAU (Démographe IRD - Marseille)
M. Gilles GAUVIN (Université de La Réunion)
M. Christian GEMANAZ (Université de La Réunion)
M. Jean-Paul JACOB (Conservateur général honoraire du Patrimoine)
Mme Céline LABRUNE-BADIANE (Université Assane Seck – Ziguinchor-Sénégal)
Mme Soraya LARIBI (Sorbonne Université)
M. Boris LESUEUR (Université des Antilles)
Mme Faranirina RAJAONAH (Université Paris VII - Diderot)
M. Richard RANARIVONY (Université d'Antananarivo - Madagascar)
M. Célestin RAZAFIMBELO (École Normale Supérieure - Antananarivo - Madagascar)
M. Samuel SANCHEZ (Université Paris I - Panthéon-Sorbonne)
M. Éric SAUNIER (Université du Havre)
M. Vincent SCHWEITZER (Académie Nancy-Metz)

Direction de publication

Frédéric GARAN / Pierre-Éric FAGEOL

Secrétaire générale de rédaction

Myriam DORIATH (APHG-OI)

Contact : garan.frederic@yahoo.fr

Photos de couverture :

La Réunion, Saint-Pierre, fouille du centre administratif, vue d'ensemble (Photo réalisée par le service drone de la mairie de Saint-Pierre dirigé par Pietro Stéphane Grondin, 2023)

4^{ème} de couverture :

Mayotte, Chirongui, Tsinkoura, collègue Marcel Henry, tessons de céramique de style Hanyoundrou (Photo équipe Inrap)

Sciences Humaines
Sud-Ouest de l'océan Indien

Numéro 28

TSINGU

Archéologie australe : volume 1/2

Développement de la discipline et premières synthèses :
2010-2024



*La Réunion, Saint-Joseph - Le Tampon, Caverne des Lataniers,
bénévoles et professionnels à la station de tamisage, 2019
(Dessin 2023, Pascaline Gaussein, prestataire d'illustrations /D-ARCHEO)*

Le présent ouvrage est imprimé en 200 exemplaires.
Sa reproduction partielle ou totale est protégée par les droits d'auteurs
et ne peut être réalisée sans l'approbation de l'éditeur.
(2^{ème} semestre 2024 Éditions ProMedia)

SOMMAIRE des numéros 28 et 29

Tsingy n°28

- Éditorial 5

Dossier :

Archéologie australe, volume 1/2

Développement de la discipline et premières synthèses, 2010-2024

(coordonné par Virginie MOTTE)

- *Avant-propos* de Jean-Paul JACOB,
« Il faut rendre possible ce qui est nécessaire » : développement de
l'archéologie réunionnaise et de l'océan Indien 9
- Marine FERRANDIS,
*Les Marrons de La Fournaise : méthodes de recherche et premiers résultats
archéologiques* 29
- Frédéric GERBER,
*Archéologie ferroviaire mascarine : escale historico-sociologique autour des
chemins de fer réunionnais* 49
- Martial PAULY,
L'archipel des Comores et Madagascar, connexions avant 1500 79
- Michaël TOURNADRE,
Le rocher de Dzaoudzi, jusqu'en 1841 97
- Mélissa BAFFERT,
*Sur la route de la Chine : les porcelaines provinciales du Fujian et du
Guangdong au sein des assemblages archéologiques réunionnais (XVIII^e –
XIX^e siècles)* 127
- Fabienne RAVOIRE,
*Sur la route de la Chine : le luxe au quotidien dans les assemblages
céramiques du XVIII^e siècle à La Réunion* 137
- Laurence SERRA,
Un verre agro-industriel pour le rhum 155

Tsingy n°29

Dossier (suite) :

Archéologie australe, volume 2/2

Études de sites et bibliographie, 2010-2024

- Christine ETRICH,
Saint-Paul - Grand Fond, une sucrerie réunionnaise du XIX^e siècle 7

•Frédéric GERBER, <i>Nouvelle Entrée Ouest (NEO) 2 et 3, diagnostic archéologique à Saint-Denis sur la bande des 50 pas géométriques</i>	29
•Frédéric GERBER, <i>Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis (NPRSD) : découverte et étude d'éléments métalliques des anciennes « marines »</i>	83
•Marie-Christine GINESTE, <i>La Redoute de Saint-Denis, une première opération d'archéologie du bâti à La Réunion</i>	101
•Virginie MOTTE, <i>Liste de références pour l'archéologie des terres françaises dans l'océan Indien (2010-2024)</i>	121

Documents :

•Maud ALLERA, <i>Le fonds Huet de Froberville aux Archives Nationales d'Outre-Mer : un aperçu de l'organisation des archives coloniales françaises au XIX^e siècle</i>	147
---	-----

Varia :

•Paul VILLATOUX, <i>Le transfert du 2^e RPIMA de Madagascar à La Réunion, 1972-1976 : dans les coulisses d'un bouleversement</i>	157
•Marc TOMAS, <i>2025 : Année du bicentenaire de la disparition de Joseph Hubert</i>	171

ÉDITO

C'est par l'intermédiaire de Raoul Lucas, membre de l'Académie de l'île de La Réunion, que les premiers contacts ont été pris en septembre 2022 entre Virginie Motte, Conservatrice régionale de l'archéologie et Pierre-Eric Fageol, Rédacteur en chef d'*Outre-Mers, Revue d'histoire coloniale et impériale* et co-directeur de *Tsingy*.

La commission territoriale de l'archéologie Outre-mer avait formulé plusieurs vœux de publications pour des travaux archéologiques réalisés dans la zone océan Indien depuis 2010 et le Service régional de l'archéologie cherchait à publier localement. La rencontre entre Frédéric Garan, autre co-directeur *Tsingy*, et Virginie Motte a été déterminante pour que la publication se fasse dans cette revue, fondée et éditée dans le cadre d'un partenariat entre des chercheurs de l'université de La Réunion et de l'université de Toamasina. En effet, tous deux passionnés d'archéologie, le premier pour l'avoir pratiqué dans sa jeunesse et la seconde pour la vivre au quotidien, leurs premiers contacts ont été faciles et riches de promesses.

Il a été alors important de trouver un archéologue et une personnalité scientifique reconnue pour intégrer le comité de lecture de la revue. Sur proposition d'Annie Bolle (Inrap), Jean-Paul Jacob a été contacté pour cette mission.

Docteur d'État, Jean-Paul Jacob enseigne de 1973 à 1980 à la faculté d'Alger, période durant laquelle il fait des fouilles au Sahara, au Tassili N'Ajjer (région de Djanet). En 1980, il intègre, après concours, comme chercheur, le CNRS.

En détachement du CNRS, il est d'abord Conservateur régional de l'archéologie de Franche-Comté (1981-1988), puis Conservateur régional de l'archéologie de PACA (1988-1996), Directeur régional des affaires culturelles de Guyane (1996-2001), Directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire (2001-2006), Inspecteur général du patrimoine (2006-2008) et enfin Président de l'Inrap (2008-2014). Fidèle serviteur de la discipline dans ces différentes missions, il prend sa retraite à 66 ans.

Ce choix était une évidence car, en sa qualité de Président de l'Inrap, Jean-Paul Jacob a accompagné les premières opérations d'archéologie préventive à La Réunion, nourrissant de concert avec Marc Nouschi, Directeur régional des affaires culturelles (2011-2018) le vœu d'un développement harmonieux de la discipline sur la zone océan Indien et du tout nouveau service régional de l'archéologie à La Réunion créé en 2010.

Le sommaire de ces deux numéros de *Tsingy* a été construit avec les responsables d'opération dont les rapports étaient rendus et évalués, et avec les spécialistes « mobilier » pour que la publication soit « raccord » avec la nouvelle exposition du MADOI « Le Voyage de la porcelaine de Canton à l'Europe, le goût de *l'or Blanc* », inaugurée le 15 novembre 2024.

Grâce au Président actuel de l'Inrap, Dominique Garcia, ici vivement remercié, les moyens ont été donnés aux collègues de l'Inrap pour qu'ils puissent retravailler leurs données et les livrer sous forme d'articles.

Ces deux premiers volumes ne sont que le début d'une longue histoire entre les archéologues et la revue *Tsingy* qui se propose d'accueillir au fil de l'eau les articles prêts à publication que lui soumettra le service régional de l'archéologie. Un partenariat qui vient s'ajouter à celui mis en place avec les Archives nationales de l'outre-mer (ANOM). Les étudiants en histoire, particulièrement ceux de l'université de La Réunion, ont ainsi connaissance d'une multitude de sources très variées, afin de nourrir leurs travaux de recherche.

Pour réaliser ces deux volumes, il a donc fallu deux années de travail qui ponctuent le départ de Virginie Motte vers le service régional de l'archéologie de Bretagne à Rennes et l'arrivée de son successeur Fabien Delrieu qui prend les rênes de l'aventure archéologique pour les terres françaises de l'océan Indien. Un grand merci à tous les contributeurs, et une pensée particulière à Édouard Jacquot, premier Conservateur régional de l'archéologie, qui a tant donné pour mettre le service sur de bons rails !

Virginie MOTTE
Conservatrice en chef du patrimoine
Conservatrice régionale de l'archéologie

Frédéric GARAN
Directeur de publication

Dossier :

***Archéologie australe : première partie
Développement de la discipline
et premières synthèses (2010-2024)***

**sous la direction
de Virginie MOTTE**

Responsable scientifique du numéro :

Mme Virginie MOTTE (Direction des affaires culturelles de La Réunion)

Comité scientifique du numéro :

Mme Mélissa BAFFERT (Inrap, *archéologies*)

M. Thierry CORNEC (Inrap)

Mme Christine ETRICH (Inrap)

Mme Marine FERRANDIS (Inrap, *archéologies*)

M. Frédéric GERBER (Inrap)

Mme Marie-Christine GINESTE (Inrap)

M. Jean-Paul JACOB (Conservateur général honoraire du Patrimoine)

M. Martial PAULY (Institut National des Langues et Civilisations Orientales)

Mme Indrafo RABE (Direction des affaires culturelles de La Réunion)

Mme Fabienne RAVOIRE (Inrap)

Mme Laurence SERRA (La3m UMR 7298 / Aix-Marseille Université / Cnrs)

M. Michaël TOURNADRE (Direction des affaires culturelles de Mayotte)

Secrétariat d'édition :

M. Thierry CORNEC (Inrap)

Mme Virginie MOTTE (Direction des affaires culturelles de La Réunion)

Mme Indrafo RABE (Direction des affaires culturelles de La Réunion)

AVANT-PROPOS

« IL FAUT RENDRE POSSIBLE CE QUI EST NÉCESSAIRE » : DÉVELOPPEMENT DE L'ARCHÉOLOGIE RÉUNIONNAISE ET DE L'OCÉAN INDIEN

Jean-Paul JACOB

Conservateur général honoraire du Patrimoine

Ancien président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)

La formule de bon sens mais si pertinente du cardinal de Retz, « *Il faut rendre possible ce qui est nécessaire* », s'applique parfaitement à l'émergence et au développement de l'archéologie française dans l'océan Indien : une longue et lente prise de conscience de l'intérêt et de la nécessité de telles recherches, suivie d'une toute aussi lente mise en place des moyens humains et matériels nécessaires pour rendre possible une recherche archéologique moderne et de qualité, ici comme partout ailleurs. Une recherche qui n'a d'ailleurs guère tardé à porter ses fruits, comme nous pouvons le constater en particulier à la lecture de ces deux volumes intégralement dédiés à l'archéologie de ces régions.

En France métropolitaine, l'archéologie a été organisée et dotée pour la première fois d'une véritable structure administrative en 1941 par la loi du 27 septembre dite « *loi Carcopino* »¹ du nom du Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse de 1941 à 1942, un historien reconnu, spécialiste de la Rome antique. Dans un contexte particulièrement délicat, il s'agissait de donner un cadre à la discipline afin, entre autres raisons, de tenter d'éviter le pillage et l'exploitation de notre patrimoine le plus ancien par l'occupant². Mais, lors de sa promulgation, les

¹ Cette loi n° 41-4011, jugée utile et opportune, sera validée à La Libération (Ordonnance n° 45 – 2092 du 13 septembre 1945). Voir de façon générale : Jean-Pierre REBOUL, « Les lois Carcopino et l'archéologie sous Vichy », dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 106, février 2007, pp. 34-46 ; Jean-Pierre REBOUL, « Genèse et postérité des lois Carcopino » dans Christian LANDES, Jean-Paul DEMOULE (dir.), *La fabrique de l'archéologie en France*, La Découverte – Inrap, 2009, pp. 120-133 ; Voir également *infra*, note 7.

² Éve GRAN-AYMERICH, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, CNRS Éditions, Paris, 1998, 534 p., p. 464. Pour d'autres, c'est tout simplement une loi « vichyste » : Laurent OLIVIER, « L'archéologie française et le régime de Vichy », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 67, 1997, pp. 17-22. À la libération, après six mois de détention et une libération anticipée en février 1945, la Haute Cour de Justice rendra un arrêt de non-lieu pour « service rendu à la résistance » en faveur de Jérôme Carcopino.

territoires qui allaient devenir les départements d'Outre-mer étaient encore des colonies et cette législation ne leur était pas applicable.

La loi du 19 mars 1946 qui les érige en départements³, précisait que «... *les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués dans les colonies feront, avant le 1^{er} janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements* ». Mais, alors même que ce délai était prolongé jusqu'à la fin de l'année, force est de constater que ce ne sera pas le cas pour la loi « Carcopino ». Il faudra attendre encore bien longtemps et profiter de la loi n° 65-947 du 10 novembre 1965 qui étendait aux départements d'Outre-mer le champ d'application de plusieurs textes relatifs à la protection des sites et monuments historiques, pour introduire un « cavalier législatif » et que l'application de la loi soit enfin promulguée⁴. Ce qui ne veut pas dire que dès lors tout sera mis rapidement en place⁵ ! Sage lenteur de l'administration ? Pas seulement peut-être.

Si le premier article de la loi de 1941 ne fixait pas de limite chronologique à l'archéologie définie comme « *fouilles et sondages ... à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art ou l'archéologie...* », l'administration en posait pourtant clairement une : les Directions des Antiquités historiques⁶ mises en place dans le cadre de la loi devaient gérer les périodes « *celtiques, grecques et gallo-romaines* »⁷. En dehors de ces périodes : point de salut.

Pour l'anecdote, encore en juin 1985, alors que je poursuivais devant la Cour d'appel de Besançon un notaire, numismate et détectoriste condamné en première instance, son défenseur avait expliqué à la Cour, afin de dénigrer et discréditer mes poursuites, qu'elles s'appuyaient sur une loi « vichyste » ! (voir note 81).

³ Le 12 février 1946, les députés des quatre « vieilles colonies » (Pour La Réunion, Raymond Vergès) déposent devant l'Assemblée nationale constituante une proposition de loi portant modification du statut colonial. Le texte leur octroyant celui de département est adopté à l'unanimité le 14 mars 1946 (Loi 46-451) et promulgué le 19 du même mois.

⁴ Les autres collectivités territoriales d'outremer ne sont pas concernées car les compétences culturelles font partie de leurs attributions propres.

⁵ Je prends ici l'exemple de la Guyane que je connais un peu mieux pour y avoir rempli la fonction de Drac. En 1972, une « circonscription archéologique » y est créée qui sera dirigée par trois « directeurs indemnitaires »* successifs dont aucun n'était, de près ou de loin, archéologue. En 1987, un directeur des Antiquités, archéologue cette fois, la gère depuis Fort-de-France, à 1 500 km de là, en parallèle avec la Martinique sans, là encore, de grands résultats. Ce n'est qu'en 1992 que la Guyane est une circonscription avec pour la première fois à sa tête un archéologue professionnel à plein temps et résidant sur place. Par ailleurs, peu de temps après ma prise de fonction en 1996, profitant de l'achèvement de l'opération de sauvetage dite de « Petit saut », j'avais passé un accord avec l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan) pour fixer à Cayenne, en les hébergeant gracieusement dans une annexe de la DRAC, au moins deux de ses agents, afin que nous puissions intervenir plus facilement pour des opérations de sauvetage. Ce petit groupe « à géométrie variable », alors dirigé par Sylvie Jérémie, était également destiné à rayonner dans les deux autres DOM américains. Voir aussi infra notes 17 et 18. Pour une vision plus générale sur l'archéologie dans les quatre DOM : Jean-Pierre GIRAUD, « Les services régionaux de l'archéologie d'outremer », dans Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'archéologie. 1991-2021. Trente ans d'une histoire en mouvement*, Éditions du patrimoine, Paris, 2021, pp. 38-45. Jean-Pierre Giraud a été CRA de la Martinique durant les années 1990.

*C'est à dire qu'ils exercent cette mission en sus de leur activité principale.

⁶ À côté des directions des Antiquités préhistoriques chargées pour leur part de gérer tout ce qui est antérieur à la période celtique. La fusion des deux directions en un seul service au sein des Drac se fera progressivement à partir du milieu des années 1980, service qui prendra alors le nom de « direction des Antiquités ». Voir la synthèse de Gérard AUBIN, Jean-Claude PAPINOT, « Les directions des antiquités. 1942-1991 », dans *Les services régionaux de l'archéologie, op. cit.*, pp. 22-30.

⁷ Article 2 du décret du 13 septembre 1945, modifié le 23 avril 1964 et qui sera abrogé le 14 août 1991, après être tombé en désuétude, pour ne pas dire dans l'oubli. En fait, il y avait eu une seconde loi Carcopino, du 21 janvier 1942 qui, à travers l'organisation du contrôle par une commission du CNRS des fouilles en Métropole,

Dans ces conditions, il fallait que les archéologues s'affranchissent de ce carcan administratif mais aussi, et peut-être surtout, effectuent un véritable « changement de logiciel » pour s'intéresser au Moyen Âge et aux époques encore plus récentes. C'est que longtemps nous avons vécu avec le paradigme, avec la fiction, que les historiens nantis des archives écrites et d'une abondante iconographie savaient tout de ces périodes. Aussi, la recherche archéologique qui, témérairement, était pratiquée sur des sites du Moyen Âge et, pire encore, de périodes plus proches de nous, ne pouvait-elle être considérée que comme une « science auxiliaire de l'histoire » ou encore une « fille des Beaux-arts », servant de complément et surtout d'illustration aux travaux des historiens, sans contribuer notablement à l'avancement de la connaissance⁸.

Lorsqu'en 1961, Jean Hubert fait le point sur « *L'archéologie médiévale* » dans un ouvrage collectif intitulé *L'histoire et ses méthodes*, il livre juste une excellente synthèse sur « l'archéologie » monumentale⁹. Il faudra attendre encore pour voir émerger l'archéologie médiévale telle que nous l'entendons, et qu'André Debort écrive en 1991 « *Les vingt ans de la Société des médiévistes coïncident à un peu près avec l'âge de l'archéologie médiévale en France, du moins en tant qu'activité réellement scientifique. Il est donc très difficile, voire proche de la gageure, de prétendre faire le point de ses apports à l'histoire, de ses progrès comme de ses insuffisances ... quand on sait l'essor spectaculaire et parfois désordonné qu'elle connaît depuis quelques années* »¹⁰.

Pour sa part, le ministère de la Culture, créé au début de l'année 1959 sous le nom de *ministère d'État chargé des Affaires Culturelles*, continue de se structurer et de s'étoffer¹¹. Les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), après un long processus initié dès André Malraux, sont mises en place en 1977 en Métropole par un décret de Françoise Giroud, secrétaire d'État à la Culture¹². Elles sont implantées dans les départements ultramarins durant les années 1980 et encore plus tardivement en Guyane ; de façon plus spécifique, en 1982 à La Réunion où elle prend en 2011 le nom de DAC OI, puis en 2018 celui de DAC de La Réunion. Ces structures administratives,

mettait en place une série de circonscriptions archéologiques. Cette seconde loi sera abrogée à la Libération mais le décret du 13 septembre 1945 (n° 45-2098) qui s'y substitue en reprend de larges extraits. Les circonscriptions archéologiques seront définies par l'arrêté du 14 décembre 1945, modifié par celui du 19 novembre 1946. Elles sont alors au nombre de 12 pour la préhistoire et 17 pour l'histoire.

⁸ Il est symptomatique de constater que si la revue nationale *Gallia – Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine* est créée dès 1943 pour rendre compte des résultats des fouilles (elle sera dédoublée en 1958 avec la création de *Gallia préhistoire* et plus tard encore avec l'apparition de *Gallia informations*), il faudra attendre 1971 pour voir la création de la revue *Archéologie médiévale* qui avait pour ambition de jouer le même rôle que *Gallia* pour cette période de l'histoire.

⁹ Jean HUBERT, « L'archéologie médiévale », dans Charles SAMARAN (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1961, 1792 p., pp. 1226 à 1241.

¹⁰ André DEBORT, « L'archéologie médiévale », dans Michel BALARD (dir.), *L'histoire médiévale en France. Bilan et perspectives*, Paris, Seuil, 1991, pp. 219-245 (citation p. 219). À l'occasion d'un hommage à Michel de Boüard, professeur (et doyen) à l'université de Caen, un des pionniers de l'archéologie médiévale moderne en France, Joëlle Burnouf retrace l'évolution de la discipline dans laquelle il a joué un rôle important : Joëlle BURNOUF, « Michel de Boüard archéologue médiéviste, entre « la bonne doctrine » et « l'archéologie moderne » : « De l'histoire à la fouille, de la fouille à l'histoire » », dans *Annales de Normandie*, 2012 (62^e année), pp. 95-107.

¹¹ Nathalie GENET-ROUFFIAC (dir.), « Éléments d'histoire administrative. Ministère de la Culture 1959-1996, Comité d'histoire du ministère de la Culture », dans *Travaux et documents* n° 5, 1997, 150 p. (plus particulièrement : direction du Patrimoine, pp. 97-103) ; Maryvonne DE SAINT-PULGENT, *Culture et communication. Les missions d'un grand ministère*, Découverte Gallimard, Paris, 2009, 128 p.

¹² Après une expérimentation débutée en 1969 par la mise en place de trois premières directions régionales. Françoise MOSSER, « Drac » dans COLLECTIF, « 50 ans. Ministère de la culture et de la communication », Numéro hors-série de la brochure annuelle des célébrations nationales, Paris, 2009, pp. 30-31.

dépendant alors directement du ministère de la Culture, traitent dans chaque région de toutes ses compétences (patrimoine, musées, spectacle vivant, art plastique, livre et lecture, musique et danse ...). Ainsi, c'est au titre de leurs compétences patrimoniales, que les DRAC intègrent en leur sein les directions des Antiquités.

Ce n'est qu'en 1991 que la sous-direction de l'Archéologie du ministère de la Culture implante des embryons de services archéologiques au sein des DRAC dans les départements d'Amérique. Elle a profité de la préparation de la loi du 6 février 1992¹³, ainsi que de l'occasion offerte par une série de restructurations, dont la transformation des « *directions des Antiquités* » en « *services régionaux de l'Archéologie* »¹⁴, en particulier pour se couler dans le moule de la future vague de déconcentrations. Mais elle a oublié au passage La Réunion et l'océan Indien.

Un quasi « oubli » en fait, mais pas si involontaire¹⁵, car lié au vieux préjugé que je viens d'évoquer, de l'archéologie perçue comme une discipline destinée à n'étudier que les périodes peu, voire non renseignées par des documents écrits. Dans les trois DOM « américains », c'est une occupation avérée, antérieure à l'arrivée des navigateurs, explorateurs et colons qui a justifié ces créations. Civilisations que des chercheurs, essentiellement bénévoles¹⁶, avaient déjà commencé à étudier avec les techniques des préhistoriens, et parfois aussi celles des ethnologues. Cela apparaît clairement à travers le contenu des *Congrès internationaux de la Caraïbe* qui se déroulent tous les deux ans depuis 1961. À l'origine, il n'y était question que d'archéologie précolombienne et ce n'est que plus tardivement, et petit à petit, que l'archéologie de la période coloniale y est apparue. La Guyane malgré tout marquait encore le pas, car on avait longtemps été persuadé que l'absence quasi systématique de stratigraphie et la grande acidité des sols interdisaient toute approche archéologique fiable¹⁷. Il aura fallu l'importante opération

¹³ Cette loi organise les administrations territoriales de la République. Les Drac deviennent alors des services déconcentrés placés sous l'autorité des Préfets de Région. La sous-direction de l'Archéologie avait succédé en 1980 au bureau des fouilles et antiquités mis en place en 1964 au sein de ce qui allait devenir le ministère de la Culture.

¹⁴ Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'Archéologie (1991-2021)...*, op. cit., 180 p. Cet ouvrage, écrit par les acteurs, traite des aspects administratifs mais aussi scientifiques de cette évolution qui n'est pas seulement sémantique.

¹⁵ Oubli pas total, peut-être pour se donner bonne conscience (?), mais cependant révélateur. Henri Wacquier, conservateur du musée Léon-Dierx, est alors nommé responsable d'une « antenne archéologique ». Il obtient la mise à disposition d'un Volontaire à l'Aide Technique (VAT), Bertrand Kervazot, afin de tester l'hypothèse d'une occupation humaine antérieure à l'arrivée des européens, ce qui dénote bien, là encore, le manque d'intérêt pour les périodes récentes, mais aussi d'une recherche de légitimité pour pouvoir implanter à La Réunion un véritable service. De 1978 à 1980, Hubert Gerbeau, maître de conférence à l'université de La Réunion, historien spécialiste de l'histoire de l'esclavage, devient directeur indemnitaire ; puis, plus tard, en 1994, Xavier Fehrbach, un archéologue, est nommé conservateur régional du patrimoine mais il ne restera guère en poste plus d'un an et demi. Il sera remplacé par Sylvie Viau-Réole, conservatrice de l'Inventaire, jusqu'en 2010. Leurs missions étaient par ailleurs particulièrement larges, comme en témoigne l'organigramme de la DAC en 2002 : « archéologie, ethnologie, inventaire, patrimoine ». On attend alors toujours un ou des archéologues professionnels et à plein temps !

¹⁶ Faut-il rappeler ici qu'à cette époque, c'était la règle, même en Métropole, et que les archéologues professionnels étaient alors l'exception. Voir Gérard AUBIN, Jean-Claude PAPINOT, « Les directions des antiquités. 1942-1991 », op. cit., p. 24 : « Bénévoles et associations ». Bénévoles que nous appelions alors, et sans aucun sens péjoratif, « amateurs ».

¹⁷ À telle enseigne que beaucoup n'étaient pas loin de penser alors que seules l'ethnologie et la linguistique permettraient, peut-être, de trouver l'origine des amérindiens du plateau des Guyanes. Malgré, là aussi, quelques travaux précurseurs réalisés à partir des années 1970 par des bénévoles, par des chercheurs non archéologues, au hasard de leurs pérégrinations en forêt amazonienne, et aussi par des VAT recrutés par l'Association Guyanaise d'Archéologie et d'Ethnologie (AGAE). Sur les premiers résultats : Marlène et Guy MAZIERE (dir.), *L'archéologie en Guyane, Cayenne*, APPAAG, 1997, 202 p. Voir également supra note 5.

d'archéologie de « sauvetage » liée à l'implantation du barrage hydroélectrique de Petit Saut sur le fleuve Sinnamary, réalisée entre 1991 et 1996, pour que cette vision soit totalement corrigée¹⁸.

Au milieu des années 1980, alors membre du Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique¹⁹, au détour d'un entretien avec un responsable scientifique de l'archéologie au ministère de la Culture, je m'étais interrogé sur la situation de La Réunion qui me paraissait particulièrement paradoxale. La réponse avait été très claire : « *Qu'y a-t-il à trouver ?* »²⁰. Il est vrai que les Français n'y débarquent qu'en 1642 pour prendre possession, au nom du roi, de cette île déjà connue, mais inhabitée. Ils ne s'y implantent, d'ailleurs fort modestement au début, qu'en 1663 ou 1665 selon les auteurs. Que ne savions-nous pas alors de ces périodes ? Le « *Grand siècle* » avait-il des secrets pour nous ? Louis XIV, Versailles, la machine de Marly, les réformes structurantes de Colbert, le génie militaire de Vauban, le commerce et les explorations maritimes, que sais-je encore ? Et pourtant !

La prise de conscience de l'intérêt et de l'opportunité d'une archéologie des périodes modernes et contemporaines est donc relativement récente²¹, d'autant plus récente que les pays ont un passé ancien et riche dont la connaissance a longtemps mobilisé les archéologues et les moyens mis à leur disposition²². Dans ces conditions, on ne doit pas s'étonner de cet état de fait qui, pour évoluer, nécessitait aussi, en particulier pour l'Europe, que la « curiosité » et l'intérêt des chercheurs formés à l'ombre d'Athènes, de Rome et leurs avatars, se tournent vers ces périodes et que... les moyens suivent.

¹⁸ Signe des temps, cette importante opération avait été organisée et dirigée en grande partie directement depuis Paris. Olivier PUAUX et Michel PHILIPPE, *Archéologie et histoire du Sinnamary du XVII^e au XIX^e siècle (Guyane)*, MSH, Paris, 1997, *Documents d'archéologie française*, 60, 227 p. ; Stéphane VACHER et al., *Amérindiens du Sinnamary (Guyane) : archéologie en forêt équatoriale*, MSH, Paris, 1998, *Documents d'archéologie française*, 70, 297 p.

¹⁹ Le CSRA, créé en 1964, est devenu, par décret du 27 mai 1994, le Conseil National de la Recherche Archéologique (CNRA). Site CNRA : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Archeologie/Qu-est-ce-que-l-archeologie/Le-Conseil-national-de-la-recherche-archeologique>

²⁰ Jacques TARRETE, *Mission sur l'île de La Réunion. 24 mai - 3 juin 2002*, Tapuscrit, 8 juillet 2002, 26 p., pp. 3-6, passe brièvement en revue, quelques années après que cette réponse abrupte m'eût été faite, le potentiel archéologique de l'île, traduisant encore cette recherche d'une justification pour l'implantation d'un service régional de l'Archéologie à La Réunion.

²¹ Encore au milieu des années 1980, j'avais dû rédiger un mémoire à l'attention des magistrats pour justifier ma plainte pour destructions et fouilles clandestines dans des mines post médiévales. Après l'exposé de mes arguments et afin de bien affirmer la réalité et la nécessité d'une archéologie des périodes récentes, mon propos se terminait par : « l'archéologie s'arrête hier ». Un concept repris par les magistrats dans leur délibéré et qui actait dans la jurisprudence cette réalité scientifique. Jean-Paul JACOB, « Mines du XIX^e siècle : un patrimoine archéologique protégé », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, automne 1986, pp. 82-83 ; COLLECTIF, « Destruction et fouille sans autorisation. Cour d'appel de Besançon (13 novembre 1986) », dans Vincent NEGRI (dir.), *Protection pénale du patrimoine archéologique*, l'Hermès, 1992, pp. 85-95. Alors que la programmation scientifique du Cnra est maintenant globalement diachronique, ce n'est qu'à l'approche des commémorations conjointes du centenaire de la Grande Guerre et du soixante-dixième anniversaire du Débarquement en Normandie qu'une thématique spécifique sera inscrite dans la Programmation nationale de la recherche archéologique avec la « bénédiction » d'Aurélié Filipetti, Ministre de la Culture (CNRA, *Programmation nationale de la recherche archéologique*, pp. 188-189. Les vestiges des guerres du XX^e siècle « doivent bénéficier d'une prise en compte et d'une protection identiques à celles des autres éléments du patrimoine archéologique ». Journal officiel, 15 janvier 2013, p. 427).

²² Cependant certains pays avec une forte colonisation de peuplement ont eu besoin, plus tôt que nous, d'une archéologie des périodes récentes, pour contribuer à se forger un passé, une histoire, parfois au détriment de celui des premiers occupants dont l'étude, fort heureusement, sera malgré tout développée.

Un des facteurs de l'accélération de cet élargissement du champ d'investigation de l'archéologie est l'émergence à partir des années 1970 de l'archéologie de « sauvetage »²³ qui va en 2001, à l'occasion de sa prise en compte législative, devenir officiellement « préventive ». La loi 2001-44 du 17 janvier 2001 *relative à l'archéologie préventive* clarifie la situation et donne enfin une base juridique solide à notre action comme nous le souhaitions et demandions depuis des années²⁴. Malgré tout, certains politiques jugeaient toujours cette « contrainte » peu supportable et/ou inutile. Régulièrement, des tentatives, destinées à amoindrir la portée du texte ont été faites. Et, en particulier, l'ouverture à la concurrence privée²⁵ des fouilles d'archéologie préventive. L'arrivée de quelques entreprises sérieuses, mais aussi de nombreuses officines françaises et étrangères, imaginant avoir trouvé là un filon financier, ont un temps déstabilisé le système²⁶. Certains opérateurs n'hésitaient pas alors à « casser » les prix pour obtenir le marché et conduire ensuite des travaux peu conformes aux prescriptions de l'État et à la déontologie. Il a fallu que les SRA réagissent rapidement et développent, avec des moyens certes limités, leur contrôle scientifique et technique sur les opérations préventives²⁷. Inspecteur général du Patrimoine, j'avais, le 15 mai 2007, rédigé et présenté au CNRA le premier rapport destiné à retirer l'agrément à un opérateur privé défaillant et particulièrement mercantile. Je terminais ce rapport en exprimant ce qui est ma conviction profonde et celle de nombre de mes collègues : « *Cette affaire aura, je l'espère, un effet pédagogique pour tous les pétitionnaires à venir et prouver, s'il en était*

²³ Je voudrais ici rendre hommage à l'action de Jacques Lasfargues qui nous a quitté le 25 décembre 2022. Il a occupé divers postes importants : Responsable du service archéologique de la ville de Lyon, Conservateur du musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon, conservateur régional de l'Archéologie de la région Rhône-Alpes, Chargé de mission d'inspection à la sous-direction de l'Archéologie... Il a beaucoup œuvré dans tous ses postes pour que naisse l'archéologie « de sauvetage », tant d'un point de vue méthodologique que financier, en vertu de l'application du principe : « Pollueur-payeur », transformé pour la circonstance en « casseur-payeur » (Voir sur internet l'hommage rendu à Jacques Lasfargues par le ministère de la Culture le 6 janvier 2023) :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/archeologie/Hommage-du-ministere-de-la-Culture-a-Jacques-Lasfargues>. Jean-Pierre BRUN, Gaëtan CONGES, Jean-Paul JACOB, « L'archéologie de sauvetage : valeur heuristique et évolution de la doctrine, (Hommage à Paul-Albert Février) » dans *Rivista di studi Liguri*, (LIX-LX, 1993-1994), Bordighera, 1995, pp. 103-131 ; on peut aussi consulter avec intérêt les cinq articles qui constituent la troisième partie de l'ouvrage, *La fabrique de l'archéologie... op. cit.*, : « La reconnaissance de l'archéologie préventive », pp. 221-280, ainsi que Christophe VALLET, « Les années 1980 et la crise de croissance de l'archéologie de sauvetage » dans *Les services régionaux de l'archéologie ... op. cit.*, pp. 85-88. Christophe Vallet a été sous-directeur de l'archéologie de 1983 à 1990.

²⁴ La loi Carcopino n'avait pas envisagé le concept d'archéologie « de sauvetage ». Aussi, jusqu'à la loi de 2001, avons-nous dû étayer nos demandes, nos exigences diront beaucoup, sur des bases juridiques très « approximatives » et surtout inadaptées, nécessitant bien souvent d'après négociations avec les aménageurs et parfois quelques prises de risques. Bien souvent, étions nous alors qualifiés, de façon peu amène, nous, fonctionnaires dans l'exercice de leurs missions, de « racketteurs » ! Une situation inconfortable bien résumée par Wanda DIEBOLT (sous-directrice de l'archéologie de 1992 à 1996) dans un paragraphe intitulé : « L'archéologie préventive dans les SRA, ou comment travailler sans filet », dans Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'archéologie... op. cit.*, pp. 103-104.

²⁵ Loi 2003-707 du 1^{er} août 2003 modifiant la loi 2001-44, relative à l'archéologie préventive. Tout particulièrement article 6.

²⁶ J'ai subi assez durement cette déstabilisation dès mon arrivée à la présidence de l'Inrap en 2008, au moment où les effets de cette modification substantielle de la loi commençaient à se faire sentir. Nous avons dû y faire face dans des conditions assez difficiles. Il fallait alors introduire des pratiques commerciales dans ce qui n'était normalement que le financement de moyens compatibles avec la réalisation d'une recherche scientifique de qualité. Un savoir-faire et des paramètres qui n'entraient, *a priori*, ni dans nos pratiques ni dans notre conception de la recherche, même si nous avions toujours été respectueux et économes des deniers publics et privés.

²⁷ Sur le contrôle scientifique et technique : Jean-Olivier GUILHOT, « Le CST n'a pas trente ans ! Essai de mise en perspective du contrôle de l'État sur l'archéologie », dans Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'archéologie... op. cit.*, pp. 67-73.

besoin, que l'archéologie, avant d'être une affaire pécuniaire est une discipline scientifique particulièrement exigeante ».

L'archéologie de sauvetage, devenue préventive, est née d'un concept novateur : « la sauvegarde par l'étude ». Il y a là deux notions fondamentales, dont la réunion est supérieure à la somme des parties. La sauvegarde, c'est évidemment la préservation des vestiges pour les générations futures. L'étude, c'est le travail de recherche qui permet de les comprendre. Dans le cas de l'activité préventive, la sauvegarde n'est pas celle des vestiges matériels mais leur enregistrement scrupuleux, et l'étude est le moyen indispensable de leur préservation, tant il est vrai que les vestiges doivent être étudiés pour être compris et que soit ainsi transmise la connaissance qu'ils nous apportent²⁸.

L'archéologie préventive est donc une tentative pour résoudre l'éternel dilemme entre le légitime aménagement du Territoire et la nécessaire « préservation » des archives du sol, sources de connaissances et de culture, pour nous et les générations futures. Nous nous efforçons, bien évidemment, de conduire le plus pertinemment possible nos fouilles en mettant en œuvre toutes les techniques, tous les outils en notre possession pour réaliser des recherches de pointe. Mais, et c'est aussi une évidence, demain d'autres méthodes, d'autres techniques, apparaîtront que nous devons utiliser pour être encore plus performants. Si l'archéologie préventive permet de sauver les vestiges qui ne peuvent être conservés *in situ* par leurs relevés scrupuleux, elle n'enraye pas la consommation, parfois « sans modération », du sous-sol, ce qui n'est pas sans poser de problèmes. Les cobayes peuvent se reproduire, les sites archéologiques, non. Une consommation accrue des archives du sous-sol qui n'est pas neutre et peut priver, si nous n'y prenons garde, les générations futures de champs d'investigations encore vierges et disponibles pour aller plus loin que nous aujourd'hui dans la recherche et la connaissance. C'est toute la question de la possibilité de créer des réserves archéologiques. Pour illustrer cette réalité, prenons un seul exemple, celui de Marseille. La surface de la ville antique, grecque et romaine, *intramuros* est estimée à environ 50 ha. Or, depuis et en comprenant le dynamitage par les Allemands en février 1943 de la partie basse du quartier du Panier en bordure nord du Vieux Port, ce ne sont pas moins de 20 ha de vestiges archéologiques qui ont été entièrement détruits et dont seulement un peu plus de 5 ha ont pu être correctement fouillés, à compter de l'opération emblématique dite « de la Bourse » débutée en 1967. Le reste des vestiges de la cité phocéenne se trouve toujours sous les constructions actuelles dans des conditions de conservation aléatoires et parfois, sans doute, déjà largement détruits, sans que nous le sachions²⁹.

²⁸ Voir, pour mesurer le chemin parcouru depuis la clarification de 2001, et malgré les embûches : Jean-Paul JACOB, « L'archéologie préventive : Nouvelles pratiques, nouveaux publics, nouveaux enjeux » dans *Administration, Revue de l'administration territoriale de l'État*, n° 228, Décembre-janvier, 2010-2011, pp. 69-72 ; Bernard MANDY et Gérard AUBIN (dir.), *L'archéologie préventive : une démarche responsable, Actes des rencontres autour de l'archéologie préventive, (21-22 novembre 2012)*, Paris, ministère de la Culture, 2014, 237 p. ; Marc BOUIRON, « L'Inrap, Institut de recherche(s). Des objectifs et des moyens en réponse aux axes de la recherche française et européenne », dans *Archéopages*, 48/2021, pp. 96-101 ; Catherine CHAUVÉAU (dir.), *Archéologie nationale. Recherche, expertise, patrimoine, Archéopages hors-série*, n° 6, 2022, 460 p. (Publié à l'occasion des vingt ans de l'Inrap).

²⁹ La partie du quartier du Panier dynamitée représente à elle seule 14 ha et Fernand Benoît y avait réalisé, à partir de 1947, des recherches ponctuelles dans des conditions particulièrement difficiles. Il n'était autorisé à n'intervenir, avec sa main d'œuvre constituée de prisonniers, qu'entre le lever du soleil et l'arrivée des entreprises et, après le départ de celles-ci, jusqu'à la nuit ! Jean-Paul JACOB, « Séjour en archéologie marseillaise. Quelques réflexions d'un archéologue », dans *L'histoire de Marseille révélée par l'archéologie, Dossiers d'archéologie*, n° 389, septembre-octobre 2018, pp. 10-13 (plus particulièrement p. 12).

Malgré tout, et tant s'en faut, tous les sites ne sont pas fouillés : par choix scientifiques, et c'est le difficile rôle des CRA, épaulés par les CTRA³⁰, mais aussi, encore parfois, par ignorance de projets potentiellement destructeurs. En fait, il s'agit d'un subtil équilibre entre nos exigences scientifiques, parfaitement légitimes - cela va de soi ! - et la capacité pour la société d'en supporter les contraintes et le coût. Les statistiques établies en 2013 sur l'impact des opérations archéologiques montraient que seulement 6 % des dossiers arrivant dans les Drac donnait lieu à un diagnostic archéologique et que, *in fine*, 1,5 % d'entre eux générerait une fouille. Un coût de l'archéologie qui avait alors été évalué à 3 euros par français et par an, mais qui était en très grande partie supporté par les aménageurs. Des chiffres qui commencent certes à dater, mais qui ne paraissent pas avoir beaucoup varié. Chiffres qu'il faut rapporter à une adhésion assez étonnante et massive de la population à nos activités. Un sondage Ipsos de 2010 montrait que si 43 % des sondés étaient intéressés par l'histoire, ils étaient 86 % à estimer l'archéologie « *utile, voire très utile* ». Syndrome d'Indiana Jones, des pyramides ou encore des trésors ? Ce n'est pas certain, lorsque l'on voit l'affluence lors des opérations « portes ouvertes » sur les chantiers de fouilles et l'engouement pour les manifestations des Journées européennes de l'archéologie³¹. Par ailleurs, les aménageurs, de plus en plus sensibilisés, adhèrent à l'archéologie beaucoup plus volontiers aujourd'hui, en particulier au nom du respect du principe de la *responsabilité sociale des entreprises*³².

À l'origine, l'étude des périodes récentes a été souvent plus opportuniste que volontariste³³. Pouvait-on faire l'impasse sur des vestiges d'époque moderne qu'il fallait détruire pour atteindre les périodes plus anciennes ? Peut-être que non³⁴. L'intérêt, et

³⁰ Cf. infra note 78. Aidés aussi dans leurs choix par les informations de la carte archéologique, qui permet des mises en perspectives. Un outil qui a été long à se mettre en place et à perfectionner encore. Pascal MARROU, Anne ROPARS, « Les SRA ont trente ans : un petit passage par la carte archéologique », dans Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'archéologie, op. cit.*, pp. 76-83.

³¹ Que nous avions initiées à l'Inrap, justement pour répondre à cet intérêt réel et sincère de nos concitoyens pour notre discipline et malgré un désintérêt du Ministère, pour ne pas dire sa désapprobation initiale puis, *in fine*, un accord assez tiède. La première journée a eu lieu le 5 juin 2010 et a été une véritable réussite. Le Ministère l'adoptera pleinement dès l'année suivante en demandant même qu'elle dure deux journées pour répondre à la demande, tout en confirmant l'Inrap comme son bras armé pour l'organiser. Cette première journée de 2010 n'avait d'ailleurs pas plu aux opérateurs privés qui avaient refusé de s'y associer, en écrivant dans une lettre circulaire aux CRA, qu'ils considéraient que c'était uniquement une opération de promotion de l'Inrap. Cependant dès 2011, une grande majorité des acteurs de l'archéologie, publics et privés, s'y sont associés, association qui ne s'est jamais démentie depuis.

³² On le ressent bien au travers de l'affluence et de l'intérêt des participants lors des réunions du « club aménageurs » que nous avons créé avec Arnaud Roffignon (DG) à l'Inrap, justement pour montrer, à partir d'une fouille mise en exergue, combien la contribution de l'aménageur, loin d'être vaine, avait contribué à l'avancement de la connaissance dans tel ou tel domaine particulier.

³³ Joëlle BURNOUF, Florence JOURNOT, « L'archéologie moderne : une archéologie opportuniste et dérobée », dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, 96, 2004, pp. 5-42.

³⁴ Cela n'a pas toujours été une évidence au début. Comme je le rappelais dans la préface d'un ouvrage collectif sur Marseille (qui est à lui seul une éclatante démonstration de l'intérêt de l'archéologie des périodes récentes : Marc BOUIRON, Françoise PAONE, Bernard SILLANO, Colette CASTRUCCI, Nadine SCHERRER, *Fouilles à Marseille. La ville médiévale et moderne*, Éd. Errance/Centre Camille Jullian, Paris-Aix en Provence, 2011, *Études massaliètes*, n°10, 463 p. Au début des années 1990, il m'avait été reproché, certes amicalement et discrètement, de passer « un peu trop de temps » pour la fouille d'une fosse commune de la grande peste marseillaise de 1720-1722. C'était pourtant une première qui a conduit depuis à d'autres fouilles de ce type toujours suivies avec intérêt et bien souvent accompagnées, en particulier, par des chercheurs en médecine et en épidémiologie. Par ailleurs, la lecture de l'ouvrage de Vincent CARPENTIER, *Pour une archéologie de la Seconde Guerre mondiale*. La Découverte, Inrap, 2022, 367 p. montre bien comment une archéologie des deux grands conflits du XX^e siècle est née de découvertes fortuites lors de fouilles programmées pour étudier des

bien souvent l'importance des résultats obtenus par ces investigations sont apparus rapidement à l'ensemble de la communauté archéologique et ne sont plus à prouver aujourd'hui³⁵ même si, comme le constataient il y a dix ans encore les auteurs d'un article collectif : « *Il semble que le dynamisme indéniable de ses champs de recherche et de ses acteurs est lié au retard à rattraper et aux acquis encore fragiles à consolider* »³⁶. La piste était ouverte et aujourd'hui, on évoque et on s'intéresse même à une archéologie du « passé contemporain » et, afin de mieux pouvoir diffuser les résultats de ces recherches et les réflexions qui en découlent, en janvier 2016 a été créée l'Association Française de Recherche en Archéologie Contemporaine (AFRAC)³⁷.

C'est dans ce contexte d'une prise de conscience de l'intérêt d'une archéologie des périodes récentes qu'en 2010 un conservateur régional de l'Archéologie (CRA), Édouard Jacquot, sera nommé à la Drac de La Réunion et recevra le renfort d'un Ingénieur d'étude, Georges Lemaire, en 2013³⁸. Pour ma part, profitant de mon passage à La Réunion, j'avais travaillé avec Marc Nouschi, alors Drac, pour que l'Inrap³⁹ soit présent de façon pérenne dans l'île, contribuant ainsi à renforcer les capacités d'intervention du service régional de l'Archéologie. Une mise en place concrétisée en 2016 par mon successeur à la présidence, peu après mon départ, avec la création du poste de référent océan Indien et le recrutement de Thierry Cornec, qui laisse alors son poste de directeur adjoint scientifique et technique en Guyane pour rejoindre La Réunion.

À ce stade, certains pourraient être conduits à s'interroger : « *Pourquoi déployer tant d'efforts ?* ». On nous pose d'ailleurs souvent la question encore plus crûment : « à

vestiges souvent beaucoup plus anciens avant de devenir un axe de recherche propre. Voir aussi supra note 21 in fine. L'introduction « sur les traces matérielles de la Seconde Guerre mondiale » (pp. 7-23) est également un plaidoyer pour une archéologie des périodes récentes.

³⁵ Florence JOURNOT et Gilles BELLAN (dir.), *Archéologie de la France moderne et contemporaine*, Inrap/La Découverte, Paris, 2011, 180 p. Voir aussi Annie BOLLE, Virginie MOTTE, « Comment les données de l'archéologie préventive peuvent-elles documenter les conditions de vie des travailleurs engagés ? L'exemple du camp des travailleurs de l'usine du Baril à Saint-Philippe » dans Raoul LUCAS, *Travail, liberté et solidarité dans la société coloniale post-esclavagiste de La Réunion, Les cahiers du Mémorial Camille-Jurien n°2*, Saint-Denis, La Réunion, 2023, 194 p., pp. 139-150.

³⁶ Séverine HURARD, Yves ROUMÉGOUX, Dorothea CHAQUI-DERIEUX, « L'archéologie à l'épreuve de la modernité », dans *Les Nouvelles de l'archéologie*, 137, 2014, pp. 3-9 (citation p. 3).

³⁷ Alain SCHNAPP, *Une archéologie du passé récent ?*. Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997, 262 p. et Jean-Pierre LEGENDRE, « Un nouveau champ de recherche pour l'archéologie : le passé contemporain », dans *Les services régionaux de l'archéologie... op. cit.*, pp. 139-143. On peut également consulter la revue de l'AFRAC en ligne :

<https://www.cairn.info/revue-revue-d-archeologie-contemporaine.htm>

³⁸ Cette présence d'archéologues professionnels au sein de la DAC a été, dès l'origine, particulièrement appréciée et saluée par les élus, les responsables administratifs et les universitaires, comme il m'avait été donné de le constater lors des entretiens que j'avais eus à l'occasion de mon séjour à La Réunion en 2011 pour, en particulier, la mise en place du diagnostic archéologique sous-marin (une première pour l'Inrap), lié au projet de construction de la Nouvelle route du littoral.

³⁹ L'Institut national de recherches archéologiques préventives est un établissement public à caractère administratif (EPA), créé en 2001, sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il s'est substitué à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan). Créée en 1973, sa structure associative ne répondait absolument plus à l'orthodoxie administrative en raison, en particulier (mais pas seulement), de l'importance qu'elle avait prise avec l'augmentation exponentielle des fouilles « de sauvetage », générant l'embauche, souvent précaire, d'une abondante main d'œuvre spécialisée. Pour l'Inrap, comme j'ai eu l'occasion de le dire et de le demander à plusieurs reprises, j'aurais préféré que l'expression : recherches archéologiques préventives soit au singulier, ce qui me paraît mieux refléter la réalité de ses missions.

quoi sert l'archéologie ? »⁴⁰. Y répondre n'est pas un exercice facile, tant est diverse notre discipline et riches ses apports à la connaissance. L'archéologie nous révèle des faits que nous ignorions et, qu'en conséquence, nous ne cherchions pas ! Mais ne sommes-nous pas justement formés à déceler et à interpréter ? Bien sûr, l'archéologie peut aussi conforter une hypothèse, compléter un corpus ou corroborer un texte. Mais bien souvent, elle nous amène dans des territoires inconnus car, comme le disait si bien ce grand historien du monde antique qu'était Paul Veyne : « *Quand on ne sait pas ce qu'on ne sait pas, on ne sait pas qu'on ne le sait pas* ». Ce disant, je pense à l'archéologie préventive mais aussi à l'archéologie programmée car ces deux modalités (en partie administratives) d'exhumation des archives du sous-sol sont indissociables, à ceci près que l'archéologie préventive est un exercice impérieux de sauvegarde contraint par la destruction programmée de vestiges, tandis que l'archéologie programmée est une démarche de recherche qui a pour elle le choix du site et la durée.

À la question « *à quoi sert l'archéologie* », on pourrait fort bien répondre, sans aucun esprit de provocation : « *à rien !* ». À rien, car la connaissance est une fin en soi qui n'a d'autre légitimité qu'elle-même. De tout temps, l'Homme n'a-t-il pas éprouvé le besoin de comprendre le monde qui l'environne et de connaître son histoire sans que cette démarche n'exige d'autre justification ? Donc, pour répondre positivement à cette question de l'utilité de notre discipline, il suffit peut-être simplement de montrer comment nous répondons à la curiosité et à la soif de connaissance inhérente à l'Homme, par la diversité et la qualité des informations obtenues.

Mais à ce stade il faut savoir rester modeste et surtout, comme tout chercheur, être prudent car il est des sujets, des thèmes, plus délicats et plus sensibles que d'autres, sociétaux en particulier : migrations, peuplement, esclavage, massacres, conditions de vie, de travail, religion... C'est alors une évidence que nous devons redoubler de vigilance et être particulièrement attentifs à respecter scrupuleusement la plus grande neutralité et objectivité possible car nous savons combien, même si le temps a passé, certaines cicatrices sont encore à vif et combien il reste difficile d'être lucide et rigoureux, quand l'indignation, la colère, la peine pourraient conduire à bien des excès. Face à nos sources d'information, il convient donc de prendre de la distance et ne pas leur faire dire ce qu'elles ne permettent pas d'attester. Paraphrasant Pierre Bourdieu, il est certain « *que le dessein de l'archéologue (il parlait bien entendu ici du sociologue) n'est pas de juger, mais de comprendre* ».

Nous sommes bien entendu conscients que la compréhension et l'interprétation des faits observés peuvent quelquefois s'aventurer trop loin, parfois être orientées et même pire, plus rarement, dévoyées au nom d'idéologies contestables. Mais la prise de conscience de ce risque par l'ensemble de la communauté scientifique n'est-elle pas déjà, en grande partie, un gage d'objectivité, de prudence et d'honnêteté des chercheurs ?⁴¹

⁴⁰ Il y a encore peu, certains élus et responsables (de moins en moins nombreux, fort heureusement) posaient, sous des formes diverses, cette question avec l'arrière-pensée de pouvoir s'exonérer des « contraintes » liées à nos interventions jugées, pour la circonstance, de peu d'intérêt et inopportunes : Jean-Paul JACOB, « Poulet mérovingien », dans Fabienne OLMER et Éloïse VIAL (dir.), *Le petit Guillaumet illustré, Ouvrage collégial et convivial*, Bibracte, hors collection, 2013, 252 p., pp. 174-175.

⁴¹ Sur ces questions, quelques exemples et réflexions : Laurent OLIVIER, *Nos ancêtres les germains. Les archéologues au service du nazisme*, Paris, Tallandier, 2012, 314 p. ; Boris VALENTIN, *La monstruosité du III^e Reich fut nourrie d'archéologie. Celle-ci ne peut rester neutre*, *L'Humanité*, 11 janvier 2013 ; Chloé ROSNER, *Creuser la terre-patrie : Une histoire de l'archéologie en Palestine-Israël*, Paris, 2023, CNRS Édition, 336 p. ; Laurent OLIVIER, *Le sombre abîme du temps*. Seuil, Paris, 2008, 306 p. Au début des années 2010, nous avions

La démonstration est aujourd'hui faite que la présence d'archéologues était nécessaire et « *qu'il y avait à trouver* » dans de multiples domaines, à La Réunion comme partout dans l'océan Indien. Même dans des domaines qui paraissaient pourtant bien balisés, comme les pratiques « industrielles » ou encore l'étude de la complexe question de l'esclavage.

L'apparition de « l'archéologie industrielle⁴² » n'était ni simple, ni évidente. Ainsi, lors du colloque organisé au début des années 1990 avec l'ethnologue départemental des Alpes de Haute-Provence, intitulé *Faïence et archéologie*⁴³, j'avais dû justifier l'intervention des archéologues dans ce qui était souvent considéré comme une chasse gardée des historiens de l'art et surtout, pire encore, des collectionneurs qui n'hésitaient pas, pour les moins scrupuleux, à creuser dans les zones de rebuts d'ateliers abandonnés, à la recherche de belles pièces, sans aucune observation scientifique, pourtant indispensable pour comprendre gestes techniques, organisation de la fabrication, et même avoir une vision exhaustive des productions. Ces derniers ne voyaient pas notre « intrusion » d'un très bon œil, subodorant probablement un tarissement de leur approvisionnement, à bon compte, en pièces intéressantes. Il en allait de même pour les collectionneurs de minéraux qui n'acceptaient pas davantage que leurs investigations dans les mines et leurs prélèvements sauvages de minéraux (retrouvés bien souvent en vente dans les bourses du même nom), au mépris du respect des vestiges, souvent détruits accidentellement par ignorance, parfois par bêtise, et pour certains prélevés pour être vendus eux aussi, puissent être contrariés et freinés par l'archéologie, contestant toujours, selon une vision désormais dépassée, que les mines, beaucoup trop « récentes » à leurs yeux, puissent entrer dans notre champ de compétence⁴⁴.

En 1989, Denis Woronoff avait tenté une rapide synthèse sur l'archéologie industrielle encore à ses balbutiements⁴⁵. Cet article ne parle pratiquement pas de fouilles archéologiques proprement dites. Il faut certainement y voir l'état d'avancement de la

dû être particulièrement attentifs et vigilants pour que la découverte de fosses communes, essentiellement de civils (quelques soldats s'y trouvaient cependant aussi) massacrés lors de la bataille du Mans en décembre 1793, durant l'épisode des guerres de Vendée dit de « la Virée de Galerne », ne soit pas récupérée à des fins partisans et que l'on ne falsifie pas nos propos. Le sujet était encore localement, que ce soit en Vendée ou plus généralement dans l'ouest, particulièrement sensible. Et l'anthropologue de l'Inrap en charge de la fouille de déclarer au Figaro (1 juillet 2010) : « Si nous ne communiquons pas, on est critiqué parce qu'on nous accuse de prendre le parti des républicains. Si on communique, les photos des charniers se trouvent aussitôt sur internet avec des interprétations tendancieuses ». Parfois aussi l'intrusion des archéologues n'est pas souhaitée car elle pourrait conduire à une révision de « l'histoire officielle ». Quelques exemples sont évoqués par Vincent CARPENTIER, *Pour une archéologie... op. cit.*, en particulier dans le chapitre 14.

⁴² Si dans cette expression le premier mot ne pose aucun problème puisqu'il fait référence à l'exhumation et à l'étude des vestiges enfouis, notre pain quotidien, mais aussi à l'examen de monuments encore en élévation (Archéologie du bâti), le second est plus compliqué à cerner car ambigu. Il oscille entre l'analyse de techniques de productions « industrielles », sous-tendues par une réalité économique et sociale précise et l'analyse de moyens de production « modernisés », « industrialisés », destinés à produire plus et mieux, sans pour autant avoir pleinement recours aux réalités socio-économiques de l'industrie, voire de la grande industrie.

⁴³ Claude BADET, Jean-Paul JACOB (dir.), « Faïence et archéologie, actes du colloque, Moustiers-Sainte-Marie », 1-3 novembre 1991 (textes rassemblés par Claude Badet), *Bulletin de l'Académie de Moustier*, n° spécial, 1993, 112 p. (plus particulièrement pp. 5-6 et pp. 100-102).

⁴⁴ Voir supra note 21. Sur l'aspect juridique : Jean-Paul JACOB, *Un patrimoine fragile à protéger : les mines, dans Mélanges offerts à Claude Domergue*, Pallas, Toulouse, 1999, pp. 337-445. De façon plus générale, sur la genèse relativement récente de l'archéologie minière et métallurgique : Jean-Paul JACOB, « Archéologie minière et métallurgique », dans Xavier DELESTRE (dir.), *Les services régionaux de l'Archéologie, op. cit.*, pp. 120-124.

⁴⁵ Denis WORONOFF, « L'archéologie industrielle en France : un nouveau chantier », dans *Histoire, économie et société : l'industrialisation*, 1989, n° 3, pp. 447-458.

recherche et des méthodes déployées dans ce domaine durant les années 1980 mais aussi, là encore, une grande « frilosité » de la part des archéologues devant ces périodes (trop ?) proches de nous. L'archéologie industrielle est pourtant d'un intérêt certain puisqu'il s'agit de l'étude précise d'une activité d'extraction et/ou de fabrication dans un site donné. Une recherche de terrain attentive aux relations entre un espace et un travail. L'archéologie industrielle ne se définit d'ailleurs pas par un type de source ou de méthode mais par un croisement de celles-ci⁴⁶. En effet l'interprétation des textes, abondants pour ces périodes, peut bien souvent, si elle n'est pas confrontée à la mémoire du sol, à la réalité du terrain, être source d'erreurs ou pour le moins d'approximations. Denis Woronoff de citer⁴⁷ une expérience rapportée par Jean-Marie Pérouse de Montclos⁴⁸, qui fut tentée par la sous-direction des Monuments Historiques du ministère de la Culture : « *On a lu à un spécialiste la description détaillée d'un établissement pour qu'il en fournisse le plan connu par ailleurs. Le résultat n'était guère proche de la réalité. Il manquait trop de paramètres !* ». C'est en particulier en raison de cette réalité, de cette évidence, qui révèle une véritable nécessité scientifique, que les recherches en archéologie industrielle se développent aujourd'hui partout et dans de multiples domaines. L'article de Frédéric Gerber publié dans cet ouvrage, *Archéologie ferroviaire marseillaise : escale historico-sociologique autour des chemins de fer marseillais*, en est une excellente illustration qui montre bien le potentiel et tout l'intérêt d'une telle démarche. L'auteur, convaincu de cette nécessité, n'a d'ailleurs pas hésité à publier un plaidoyer pour ce type de recherches⁴⁹.

L'archéologie industrielle éclaire l'histoire du travail en situant les techniques mises en œuvre dans un cadre précis de fonctionnement. Elle peut témoigner de la coexistence parfois durable, mais aussi de l'enchevêtrement, de techniques d'époques différentes. Elle permet également, par les études d'aires géographiques larges, de définir

⁴⁶ On trouve le rappel de cette réalité méthodologique dans la conclusion de l'article de Frédéric Gerber : *Archéologie ferroviaire marseillaise* ... publié ici : « Il est essentiel ... d'encourager la collaboration entre les archéologues, les historiens du chemin de fer et les experts en préservation du patrimoine afin de partager les connaissances et d'adopter des approches multidisciplinaires ». C'est ce que souligne également, d'une autre façon, Christine Etrich dans la conclusion de son article consacré à Saint-Paul - Grand-Fond également dans cet ouvrage : « L'intérêt de cette première fouille d'une sucrerie réunionnaise, outre celle de restituer l'histoire économique d'un domaine, réside aussi dans la collecte de données techniques et architecturales permettant de créer une base exploitable et de fournir des éléments de comparaison en vue d'opérations ultérieures, tout en associant les énergies et les connaissances des chercheurs locaux. ». Il est par ailleurs très intéressant, d'un point de vue méthodologique, d'examiner les résultats de cette fouille à l'aune de ceux obtenus depuis par l'importante fouille préventive réalisée au domaine Panon-Desbassayn de Villèle à Saint-Paul, lieu de toutes les innovations techniques de l'industrie sucrière. Voir Virginie MOTTE, Jonhathan VIDAL, Mélissa BAFFERT (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2019-2020*, DAC de La Réunion, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2022, pp. 83-87 et Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indirafo RABE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021-2022*, DAC de La Réunion, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2024, 152 p., pp. 76-81.

⁴⁷ Denis WORONOFF, *op. cit.*, p. 450.

⁴⁸ Qui a présidé durant plusieurs années le conseil chargé de programmer et de contrôler les travaux de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, mis en place par André Malraux au sein du ministère des Affaires Culturelles. Mais, là encore, signe d'une lente maturation, ce n'est qu'en 1983 que sera installée, au niveau central de l'Inventaire général, une « cellule du patrimoine industriel ». Les services régionaux de l'Inventaire seront, au début des années 2000, décentralisés auprès des régions, avec plus ou moins de bonheur selon les cas. COLLECTIF, « Malraux et l'Inventaire Général », dans *Présence d'André Malraux, Cahiers de l'Association Amitiés Internationales André Malraux* (hors-série), journée d'études du 23 mai 2003, Paris, 2004, 112 p.

⁴⁹ Frédéric GERBER, Alexandre COULAUD, « Plaidoyer pour une archéologie ferroviaire », *Carnet Hypothèses de l'Association de Recherche en Archéologie Contemporaine*, <https://afrac.hypotheses.org/449> (mis en ligne le 17/03/2022).

ou de clarifier les notions d'aires techniques régionales qui, comme le constate à juste titre Denis Woronoff, semblent, tard dans le XIX^e siècle, avoir eu une certaine pertinence. Elle peut aussi éclairer bien des aspects des conditions de travail et parfois de vie des ouvriers ou, ici à La Réunion, des esclaves ou bien encore des « travailleurs engagés »⁵⁰. Enfin, elle dévoile des aménagements opportunistes, des bricolages, des solutions de fortune, des astuces... Loin des clichés académiques et des ouvrages théoriques, elle nous fait toucher du doigt la réalité quotidienne des activités mais, aussi et surtout, une part d'humanité, ce qui est la finalité même de l'archéologie.



Saint-Philippe, fouille du Puits des Anglais 2020, mur parcellaire en cours de fouille (Photo P. Ernaux, Inrap)

⁵⁰ Annie BOLLE, Virginie MOTTE, *op. cit.*

C'est aussi cette part d'humanité que nous recherchons à travers les témoignages archéologiques liés à l'esclavage : travail, conditions de vie et parfois de survie lors du marronnage... L'Inrap, en collaboration avec le ministère de la Culture et le comité pour l'histoire et la mémoire de l'esclavage, saisissant l'opportunité de l'Année des Outre-mer, avait fait, dans le cadre d'un colloque international tenu des 9 au 11 mai 2012 au musée du Quai Branly-Jacques Chirac, un premier point sur l'état des recherches archéologiques dans ce domaine⁵¹. « *Nous n'ignorons rien du traumatisme, encore vivant aujourd'hui, occasionné par ces terribles pratiques qu'ont été la traite négrière et l'esclavage, mais nous avons aussi conscience de l'aspect passionné et passionnel qui les entoure. Dans de telles conditions, comment éviter que ne fleurissent les clichés susceptibles d'entacher l'analyse historique ? Comment éviter récupération et instrumentalisation ? Comment la douloureuse et si proche question de la déportation et de la mise en servitude de centaines de milliers d'Africains pourrait-elle ne pas échauffer les esprits aujourd'hui alors que, déjà à son époque, elle mobilisait et parfois opposait de grandes consciences : Montesquieu, Tocqueville, Lamartine et Kant, pour n'en citer que quelques-unes ... Force est de constater que, malgré l'ampleur du phénomène marquant à tout jamais nombre de pays dans la composition de leurs populations et malgré l'énormité des questions éthiques soulevées, la prise en compte par les chercheurs, et tout particulièrement par les archéologues, a été très lente à émerger. Par peur de raviver un douloureux passé ? Par honte ? Par confort intellectuel ?* »⁵². Il convient dès lors que les archéologues contribuent, eux aussi, à rechercher les informations nécessaires pour obtenir une vision, la plus claire possible, de ce morceau de l'histoire de l'humanité. Alors que les textes de l'époque émanant essentiellement des maîtres, de leurs séides, de l'administration ou encore des commerçants ne traitent majoritairement que de chasse aux fugitifs, de questions juridiques ou encore économiques, ils ne disent rien sur le quotidien des esclaves. Il est vrai que « *L'histoire de l'esclavage est une histoire sans archives... Dans les îles où s'empanache la canne à sucre, les géôles sont muettes et muets les habitants. Le cri éperdu s'est perdu sous les cocotiers. On n'a retrouvé que les papiers du maître. L'écritoire de l'historien pend, inutile, devant un peuple d'orphelin...* »⁵³. Aussi, l'archéologue par son observation rationnelle et sans *a priori* des faits, introduit ou pour le moins tente aujourd'hui d'introduire une forme d'objectivité, en interrogeant les archives matérielles conservées dans les strates du sol ou celles encore visibles dans les bâtiments en élévation. Ainsi, ces archives redonnent la parole à ceux qui n'en avaient pas d'écrites, aux esclaves et aux marrons comme l'illustrent, chacune à leur façon, deux intervenantes au colloque de 2012 : Françoise Vergès en soulignant que « *l'archéologie exhume la vérité, particulièrement adaptée au sujet (...). En creusant le sol pour faire apparaître les traces matérielles de la vie*

⁵¹ André DELPUECH, Jean-Paul JACOB (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*, La Découverte / Inrap, Paris, 2014, 408 p.

⁵² André DELPUECH, Jean-Paul JACOB, « Introduction », dans *Archéologie de l'esclavage... op. cit.*, pp. 9-29 (citation pp. 10-11).

⁵³ Hubert GERBEAU, *Les esclaves noirs. Pour une histoire du silence, Rivage des Xantons, les Indes savantes*, Paris, 2013, 204 p. La première édition de cet ouvrage d'un historien spécialiste des problèmes de l'esclavage et des couleurs est parue en 1970. Dans cette seconde réédition, l'auteur nuance incidemment son texte initial. Il est symptomatique qu'en 1970, ce maître de conférences à l'université de La Réunion, qui sera de 1978 à 1980, directeur indemnitaire de l'archéologie (cf. supra note 15), ne songe pas à une aide possible de l'archéologue. Encore une fois, signe des temps...

des esclaves, l'archéologie rend visible leur invisibilité », ⁵⁴ et Alissandra Cummins en parlant aussi de « rendre visible l'invisible » ⁵⁵. La grande discrétion de ces vestiges particulièrement ténus, qui rend leur lecture si délicate, est bien mise en évidence dans l'article de Marine Ferrandis publié dans ce volume ou encore par les travaux d'Anne-Laure Dijoux sur la Vallée secrète ⁵⁶ découverte dans les falaises du cirque de Cilaos ⁵⁷. Des avancées notoires ont déjà été obtenues que d'autres, et c'est une certitude, ne manqueront pas de poursuivre : elles contribueront à mieux éclairer cette période et ces pratiques, comme à constituer une mémoire plus juste et peut-être plus apaisée.

C'est ainsi que l'application par les services de l'État de la législation en matière de prise en compte du patrimoine archéologique, et la présence d'archéologues professionnels formés aux techniques de l'archéologie préventive et à l'étude des périodes récentes, a rapidement et brillamment porté ses fruits à La Réunion, avec la création du service régional de l'Archéologie (SRA) en 2010, mais également à Mayotte et dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) ⁵⁸. Cependant, loin de moi l'idée de minimiser le rôle précurseur et important des bénévoles qui, avant la mise en place du service régional de l'Archéologie, tenteront des approches archéologiques, parfois aidés par des universitaires insulaires ou métropolitains. C'est à l'aube des années 2000 que la discipline se développe réellement à La Réunion grâce aux travaux d'associations telles la Confrérie des gens de la mer pour le domaine sous-marin, et le Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise (GRAHTER) pour le domaine terrestre. L'ouvrage de Manuel Gutierrez, Maître de conférences à l'université de Paris 1, *Recherches archéologiques à La Réunion* ⁵⁹, retrace bien toute une partie de cette aventure pionnière, également rappelée dans la préface par Marc Kichenapanaïdou, Président du GRAHTER, qui souligne tout le travail accompli depuis des années. On pourrait aussi parler des recherches conduites dans le cirque de Mafate par l'association Nature, Découverte et Partage. À l'occasion de l'étude des dernières colonies de pétrels de Barau, les membres de l'association ayant remarqué des aménagements anthropiques en blocs de lave, des traces d'occupations de cavités ainsi que des gravures avaient souhaité l'aide d'une enseignante, Nathalie Borgnino, formée en archéologie sud-américaine, afin d'en esquisser une étude cohérente ⁶⁰. Des

⁵⁴ Françoise VERGES, « Une archéologie du savoir : mise en perspective », dans *Archéologie de l'esclavage... op. cit.*, pp. 33-43.

⁵⁵ Alissandra CUMMINS, « Présence-absence : tendances récentes de l'archéologie et de la mémoire de l'esclavage », dans *Archéologie de l'esclavage... op. cit.*, pp. 45-57.

⁵⁶ « La Vallée perdue », renommée depuis son étude archéologique, « la Vallée secrète ».

⁵⁷ Anne-Laure DIJOUX, « L'archéologie du Marronnage à La Réunion : le site de la « vallée secrète dans le cirque de Cilaos », dans *Archéologie de l'esclavage... op. cit.*, pp. 245-260 ; Anne-Laure DIJOUX, « La Vallée secrète à La Réunion, un refuge extrême pour les esclaves marrons caractérisé pour la première fois par l'archéologie » dans *Archéopages*, n°38, 2014, pp. 20-30. À l'occasion du colloque du quai Branly, à propos de la Vallée secrète, un journaliste du Monde avait bien résumé ce caractère ténu, tout en soulignant la charge, parfois émotionnelle, des informations révélées : « La vallée secrète renferme un trésor inestimable : deux misérables murs en pierres sèches (...). C'est le trésor enfermé de ces quelques pierres : l'esprit de résistance » (*Le Monde*, 5 mai 2012).

⁵⁸ Depuis la création du poste de conservateur régional de l'Archéologie à La Réunion en 2010, 158 opérations archéologiques ont été autorisées et prescrites dont 103 (81 diagnostics et 22 fouilles) concernent des opérations préventives. Ces 103 opérations, et tout particulièrement les 22 fouilles, confirment combien il était urgent d'intervenir avant que trop « d'archives archéologiques » ne disparaissent à tout jamais sans laisser de traces, sans livrer la moindre information.

⁵⁹ Manuel GUTIERREZ, avec la collaboration d'Anne-Laure DIJOUX, *Recherches archéologiques à La Réunion*, Éditions Sépia, 2010, 115 p.

⁶⁰ Jacques TARRÊTE, *Mission sur l'île de La Réunion. 24 mai - 3 juin 2002*, *op. cit.*, pp. 3-4.

implications capitales qui ont contribué à mettre en exergue le potentiel archéologique de l'île⁶¹ et à convaincre de la nécessité d'une présence archéologique régionale structurée, d'ailleurs très largement souhaitée. Du 24 mai au 3 juin 2002, une mission d'inspection du patrimoine (archéologie) avait été réalisée par Jacques Tarrête, « *À la suite de demandes réitérées de la direction des Affaires Culturelles, relayées par le secrétariat d'État à l'Outremer* ». Son objectif était « *... au regard du travail engagé par le service patrimonial de la DRAC et des missions accomplies, d'évaluer la nécessité et l'urgence du renforcement de ce secteur, notamment par l'adjonction éventuelle d'un spécialiste en archéologie* »⁶². Une décision tardant à être prise, en 2009 la sénatrice réunionnaise PCR, Gélita Hoareau, posait en séance une question orale au ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, pour insister de nouveau sur la nécessité de l'implantation d'un SRA dans l'île⁶³.

Rançon du succès ? Volonté de ne plus accumuler les retards ? Prise de conscience de l'intérêt de telles recherches ? Peut-être tout à la fois. Très vite, il a été demandé au service régional de l'Archéologie, dans le cadre de conventions renouvelées en 2016, d'intervenir à Mayotte occupée bien plus anciennement que La Réunion - comme en témoignent ici les articles de Martial Pauly et de Michaël Tournadre - et devenue en 2011 le 101^e département français⁶⁴, mais aussi, et c'est bien là un signe de l'intérêt pour l'archéologie des périodes récentes, dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), plus connues des philatélistes par les rares courriers de la *Compagnie des Isles Kerguelen* des frères Bossières⁶⁵, que des archéologues. Les *îles Éparses*, rattachées aux TAAF en 2007⁶⁶ livrent, elles aussi, des informations

⁶¹ Sans oublier le cyclone Gamède de 2007 qui va agir comme un véritable électrochoc. Son passage met au jour sur le littoral de Saint-Paul des ossements humains provenant d'un cimetière d'esclaves qu'il faut impérativement étudier, ce qui actualise et ravive la nécessité d'archéologues sur place. Sur l'exploitation scientifique de cette découverte fortuite : Bruno BIZOT, Anne-Laure DIJOUX, Sudel FUMA, Édouard JACQUOT, Éric KICHENAPANAIDOU, « DPM-Saint-Paul, Cimetière marin », dans Édouard JACQUOT et Marine FERRANDIS (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion, 2011-2012-2013-2014-2015*. DAC de La Réunion, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 192 p., pp. 16-25. Édouard JACQUOT a rappelé cette genèse de l'archéologie à La Réunion dans un article intitulé « De la découverte d'un cimetière d'esclaves à la création d'un service d'archéologie à La Réunion », dans *Archéologie de l'esclavage colonial... op. cit.*, pp. 83-94.

⁶² Préambule dans Jacques TARRÊTE, *Mission sur l'île de La Réunion. 24 mai - 3 juin 2002, op. cit.*, 26 p.

⁶³ https://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ09_110_776S.html (Question orale publiée le 12 novembre 2009 et réponse du ministre le 27 janvier 2010).

⁶⁴ À l'issue d'un long processus, la loi 2010-1487 du 7 décembre 2010 rend effective la départementalisation de Mayotte à compter de mars 2011. Si Mayotte dispose bien d'une DAC, il n'a pas de SRA. C'est celui de La Réunion qui, par convention, est mis à disposition du préfet de Mayotte pour traiter des affaires relevant du patrimoine archéologique.

⁶⁵ Créée en 1894 pour la mise en valeur des îles (élevage, pêche, exploitation des richesses naturelles...), elle aura une vie particulièrement chaotique et ne sera pas une véritable réussite. Les plis dits « Résidence de France » seront expédiés entre 1909 et 1912. L'administrateur supérieur des TAAF, au début des années 2000, conscient du potentiel patrimonial et archéologique des territoires dont il était en charge, avait obtenu en 2002 qu'un chercheur du CNRS, Jean-François le Mouél, soit détaché pour une durée de trois ans auprès de son administration. Actuellement, toutes les composantes des TAAF sont appelées à recevoir la visite des archéologues – comme ce fut le cas, par exemple, à Amsterdam en 2020 et aux Kerguelen en 2021-2022 – dans le cadre de l'établissement, à la demande de l'administration des TAAF, de la carte archéologique de l'ensemble des territoires qu'elle gère. Voir les Bilans scientifiques du service régional de l'Archéologie : Virginie MOTTE, Jonhathan VIDAL, Manuelle PRIE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2016 - 2017 - 2018*. DAC de La Réunion, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2019, pp. 108-128 ; Virginie MOTTE, Jonhathan VIDAL, Mélissa BAFFERT (dir.), 2022, *op. cit.*, pp. 126-131 ; Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), 2024, *op. cit.*, pp. 142-147.

⁶⁶ Auparavant, elles dépendaient de La Réunion. La loi 2007-224 du 21 février 2007 les intègre pleinement aux TAAF dont elles constituent désormais le cinquième district.

archéologiques souvent sous-marines en raison de multiples naufrages. C'est en particulier sur *l'îlot de Tromelin* que seront identifiées puis fouillées les traces de la terrible aventure des esclaves abandonnés là, à la suite du naufrage en 1761 d'un navire négrier clandestin⁶⁷.

Sensible à cette présence d'archéologues confirmés dans l'océan Indien et, il faut l'admettre modestement au savoir-faire français en la matière, certains pays tel les Comores ont souhaité que le SRA puisse pratiquer des expertises et intervenir dans le cadre de collaborations internationales⁶⁸.

Ici, comme dans l'Hexagone, la question récurrente du stockage et de la conservation des artefacts découverts s'est trouvée rapidement posée. Elle est en passe d'être résolue à La Réunion avec la construction d'un centre de conservation et d'étude (CCE) à Saint-Denis⁶⁹. Financé par l'État, ce lieu permettra aux chercheurs et aux étudiants de travailler dans de bonnes conditions sur le mobilier archéologique découvert et conservé ici. Il s'agit d'un outil indispensable à une recherche évolutive et de qualité mais aussi à la formation des étudiants, voire à l'information des collégiens et des lycéens⁷⁰. En ce qui concerne Mayotte, les pièces archéologiques sont conservées dans un dépôt de l'État au MuMa, le musée de Mayotte. Quant aux objets récoltés lors des travaux dans les TAAF, actuellement conservés en divers lieux, dont le centre de stockage provisoire de la Providence à Saint-Denis, ils intégreront le futur CCE.

Si le savoir-faire archéologique est aujourd'hui bien là, il s'agit aussi de développer le faire-savoir auprès des Réunionnais et Mahorais, jeunes et adultes, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scientifique. Conscient de la nécessité de répondre à cette demande unanime et légitime, et d'appliquer ainsi ce qui pourrait être notre devise : « *Bien faire et la faire savoir* », le service régional de l'Archéologie s'est rapidement

⁶⁷ Max GUEROUT, Thomas ROMON, *Tromelin, L'île aux esclaves oubliés*, 2011, Paris, CNRS Éditions – Inrap, (Seconde édition, revue et augmentée, idem, 2015), 234 p. L'exposition *Tromelin, l'île des esclaves oubliés* a été coproduite par le château des ducs de Bretagne – Musée de Nantes et l'Inrap en deux versions pour une exposition simultanée en France métropolitaine et à La Réunion. Une version « océan Indien » allégée et itinérante, conçue en 2018, est disponible auprès du SRA et de l'administration des TAAF. Cette version est également disponible en anglais et en portugais.

⁶⁸ Depuis 2022, le service régional de l'Archéologie est associé à la définition de la suite du projet « HATARI - Les sources des aléas sismiques et volcaniques aux Comores », porté par l'Institut de Physique du Globe à Paris (IPGP) et l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF) à La Réunion, en partenariat avec le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) des Comores. Pour ce projet, sont aujourd'hui associés l'Observatoire Volcanologique du Karthala, l'Université de La Réunion et la Cité du Volcan. Le projet, terminé en 2023, avait bénéficié du soutien du programme Interreg. V.OI. Pour la suite de ce projet, une piste de réflexion qui pourrait impliquer un large spectre de partenaires placerait les structures muséales de la Cité du Volcan et du CNDRS au cœur de la coopération. Ce nouveau projet pourrait viser la reconstruction de l'activité sismo-volcanique ancienne des volcans comoriens par la valorisation des collections des archives, des iconothèques, des musées et par l'étude de sites archéologiques en contexte volcanique, en s'inspirant d'une démarche testée avec succès pour l'étude de l'activité historique du Piton de la Fournaise, dans le cadre de l'opération archéologique Cavernes Volcan conduite par le SRA.

Jacques Tarrête, dans son rapport de 2002, évoque quelques collaborations avec les Seychelles, Madagascar... mais... sans archéologue ! (Jacques TARRÊTE, *Mission sur l'île de La Réunion. 24 mai - 3 juin 2002*, op. cit., p. 9).

⁶⁹ Sur le projet de CCE, voir Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), 2024, op. cit., pp. 119-121.

⁷⁰ Ces réserves modernes bénéficieront d'une gestion partagée entre la DAC de La Réunion (SRA), le DRASSM (pour l'archéologie sous-marine) et l'Inrap.

attelé à cette tâche primordiale qui, comme nous l'avons vu, justifie en grande partie notre action et l'existence de notre discipline⁷¹.

C'est ainsi que quatre volumes du *Bilan scientifique du service régional de l'Archéologie* sont déjà parus, qui font état de l'ensemble des recherches en cours ou achevées ainsi que des premiers résultats acquis depuis la mise en place du service⁷² jusqu'à la fin de l'année 2022. Ce sont 124 opérations archéologiques qui y sont décrites, révélant un patrimoine riche, polymorphe, parfois inédit et rare, telle l'étude, grâce au croisement des informations obtenues par le LiDAR, le dépouillement des archives et la fouille archéologique, du bain d'enfants de *l'Ilet à Guillaume* dans les hauts de Saint-Denis, une étude pionnière⁷³. On ne peut que se féliciter de ces parutions régulières et consistantes, tant elles sont importantes pour les chercheurs, les étudiants, les érudits et, tout simplement, les curieux du passé des terres françaises de l'océan Indien.

Afin de toucher un plus large public, l'Académie de l'île de La Réunion publie également chaque année depuis 2018 dans son bulletin annuel un bilan archéologique synthétique de l'année précédente⁷⁴.

À l'heure des nouvelles technologies, il convenait aussi de donner la meilleure information possible sur ce patrimoine archéologique et la rendre facilement accessible à un large public, y compris international. C'est ainsi que, dans le cadre de la collection « *Grands sites archéologiques* » du ministère de la Culture, fut ouvert : « *Hémisphère sud. Archéologie dans l'océan Indien* » où sont déjà présentés plus de 70 sites de La Réunion, en français mais aussi en anglais⁷⁵.

⁷¹ Rapide synthèse sur la nécessité et surtout la politique de publication des résultats des fouilles : Élise BOUCHARLAT, « Les rapports de fouille et les publications », dans *Les services régionaux de l'archéologie... op. cit.*, pp. 155-160.

⁷² Édouard JACQUOT et Marine FERRANDIS (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion, 2011-2012-2013-2014-2015*, op. cit., 2017, 192 p. ; Virginie MOTTE, Jonhattan VIDAL, Manuelle PRIE (dir.) *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2016-2017-2018*, op. cit., 2019, 134 p. ; Virginie MOTTE, Jonhattan VIDAL, Mélissa BAFFERT (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2019-2020*, op. cit., 2022, 136 p. et Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), op. cit., 2024, 152 p. Par ailleurs, chaque volume fait état de tout ce qui a été publié, y compris les rapports d'opérations, durant les années concernées.

⁷³ Cette étude, initiée par le Département de La Réunion, réalisée par l'Inrap, a été autorisée et très largement suivie et aidée par le SRA (Virginie MOTTE, Jonhattan VIDAL, Mélissa BAFFERT (dir.), 2022, op. cit., pp. 29- 34 et pp. 44-49). Un travail inédit et novateur qui a retenu l'attention de la presse nationale et a été mis à l'honneur par la Bibliothèque Nationale de France dans le cadre d'un cycle de conférences dédiées à l'archéologie de la France. Véronique Blanchard et Vincent Miaïlle ont pu ainsi communiquer le 14 juin 2023 sur leurs travaux respectifs et conjoints sur les vestiges de la colonie pénitentiaire de La Réunion, qui éclairent l'histoire des maisons de correction de la deuxième moitié du XIX^e siècle en France. <https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/archeologie-de-la-france-doutre-mer-ilet-guillaume-un-penitencier-agricole-pour-enfants>

⁷⁴ L'Académie de l'île de La Réunion est une association « Loi 1901 » créée sous l'égide du gouverneur Hubert Garbit par arrêté du 14 mai 1913 paru au Journal et Bulletin officiel de l'île de La Réunion du 16 mai 1913. Elle a pour objet « l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences, la Littérature et les Arts intéressant La Réunion ». L'Académie est composée d'un maximum de 25 membres titulaires et de 25 membres associés résidant à La Réunion, ainsi que d'un nombre illimité de membres honoraires et correspondants. Virginie Motte, CRA de La Réunion, membre de l'Académie depuis 2018, en est devenue Secrétaire générale en 2022.

⁷⁵ Le site de l'archéologie dans l'océan Indien est accessible en suivant le lien : <https://archeologie.culture.fr/ocean-indien/fr>.

Les derniers contenus anglais ont été intégrés sur le site en 2023. La version anglaise est désormais achevée et accessible en suivant cet autre lien : <https://archeologie.culture.gouv.fr/ocean-indien/en>

Par ailleurs, une collaboration entre la Dac de La Réunion et l'Inrap a permis d'accueillir sur l'île, à ce jour, trois « *Archéocapsules* ». Il s'agit d'expositions thématiques, légères et itinérantes, conçues et produites par l'Inrap pour partager avec le public la modernité de l'archéologie. Ont été sélectionnés les thèmes « *archéologie de l'esclavage colonial* », « *archéologie des migrations* », particulièrement pertinents pour La Réunion, ainsi qu'« *archéologie des sexes* ». Ces expositions circulent dans l'île depuis 2021, notamment dans les médiathèques et les établissements scolaires⁷⁶.

Il y a aussi, bien entendu, les nombreux articles déjà publiés par les chercheurs dans diverses revues et actes de colloques, qui témoignent, eux aussi, du dynamisme de la recherche dans l'océan Indien et de l'intérêt des résultats acquis. Une bibliographie aussi exhaustive que possible figure d'ailleurs dans cet ouvrage qui constitue un excellent point de départ pour les chercheurs⁷⁷.

Enfin, la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique Outre-mer (CTRA OM)⁷⁸, au regard de l'intérêt certain de ces recherches, a souhaité qu'une partie de celles dont les résultats ont déjà été validés, soit rapidement rassemblée et publiée en commun dans une revue scientifique régionale reconnue et de qualité, accessible aussi bien dans l'Hexagone qu'à l'international. Il faut remercier ici les responsables de la revue *Tsingy : Sciences Humaines Sud-Ouest de l'océan Indien*, d'avoir confraternellement accepté de publier ces deux numéros entièrement consacrés à l'archéologie française dans l'océan Indien et essentiellement, dans ce cas, à La Réunion. Puisse cette publication contribuer encore davantage au renforcement de la collaboration internationale dans cette zone et permettre ainsi d'en affiner et d'en parfaire la connaissance historique en s'appuyant aussi (pour ne pas dire enfin !) sur les sources archéologiques. Souhaitons que cette première ne soit bien qu'une première et que, pour cela, les moyens humains et matériels nécessaires soient accordés à la DAC de La Réunion.

Voilà, en définitive, une histoire de l'archéologie de l'île et plus largement de l'océan Indien qui est, avec un décalage chronologique, le reflet de l'archéologie de l'Hexagone, avec ses *a priori*, ses hésitations, ses mutations et ses choix, peut-être exacerbés par la distance. Mais elle révèle aussi et peut-être surtout, une implication tout aussi totale et sincère des femmes et des hommes au service de la reconnaissance et de la connaissance d'un riche et passionnant passé, sur lequel il y a encore tant à apprendre.

Si l'archéologie peut être aujourd'hui un puissant outil qui éclaire le citoyen sur les choix politiques, comme, pour faire écho à l'actualité, ceux en matière

⁷⁶ Note de la DAC de La Réunion du 6 décembre 2022 ; Inrap, La lettre d'information, numéro 83, jeudi 7 mars 2024.

⁷⁷ Voir également note 72, *in fine*.

⁷⁸ La Commission Interrégionale de la Recherche archéologique spécifique pour l'outremer (CIRA OM) n'est mise en place qu'en 2007 (1994 en Métropole), témoignant d'une activité jusque-là considérée comme... assez modeste. Elle est remplacée en 2021, tout comme en Métropole, par la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA OM). Cette commission est composée de sept archéologues accompagnés par un Inspecteur général du patrimoine, lui aussi archéologue. Elle donne un avis collégial et des conseils sur les recherches archéologiques pratiquées dans la zone qui la concerne. La CTRA OM traite des territoires de Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, ainsi que des TAAF. Sur la mise en place des CIRA : Wanda DIEBOLT, « Une déconcentration très scientifique », dans *Les services régionaux... op. cit.*, p. 104. Sur les CTRA et plus généralement le contrôle de l'État sur les opérations archéologiques : Jean-Olivier GUILHOT, « Le CST n'a pas trente ans ! Essai de mise en perspective du contrôle de l'État sur l'archéologie », dans *Les services régionaux de l'archéologie... op. cit.*

environnementale⁷⁹, elle est aussi et surtout un formidable outil pour mieux comprendre l'Homme avec ses forces et ses faiblesses, ainsi que la fragilité, parfois même peut-être la vacuité, de nos civilisations. Puissent les chercheurs profiter utilement des résultats publiés ici pour étayer et développer leurs travaux et puisse aussi chacun tirer le meilleur parti de toutes ces expériences passées, et pourtant souvent si actuelles, pour éclairer ses choix, car n'est-il pas vrai qu'« *Il vaut mieux voir, il vaut mieux savoir, il vaut mieux apprendre que de se complaire dans l'expectative, dans la réserve...* »⁸⁰.

Ce fut un honneur et aussi un véritable plaisir pour moi⁸¹ que de contribuer, de manière d'ailleurs fort modeste, à la mise à disposition de tous ces acquis, souvent si nouveaux et originaux, en préfaçant cet ouvrage de qualité et en participant à son comité de lecture. Un grand merci et sincères félicitations à toutes et à tous les acteurs de cette nécessaire, utile et belle aventure. Félicitations toutes particulières à Virginie Motte, conservatrice régionale de l'Archéologie à la DAC de La Réunion de 2017 à 2024. Elle a été l'animatrice et l'âme de ce travail, sans oublier son prédécesseur, Édouard Jacquot, le premier CRA de La Réunion (2010-2017) qui s'est tant démené pour que nous en arrivions là. Il y a cru, lui aussi...

⁷⁹ Jean-François BERGER (dir.), *Des climats et des hommes*, Paris, 2012, La Découverte – Inrap, 496 p. Un sujet certes d'actualité mais qui a depuis longtemps intéressé et questionné comme en témoignent par exemple l'engouement qu'a suscité, dès sa parution, l'ouvrage alors particulièrement novateur d'Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, 1967, ou encore l'intérêt pour les grandes variations climatiques et leurs cortèges faunistiques qui ont scandé toute la préhistoire.

⁸⁰ Abdelmalek SAYAD, *La découverte de la sociologie en temps de guerre*, Nantes, 2013, 191 p.

⁸¹ Je me suis beaucoup trop cité tout au long de ces pages et je prie de m'en excuser. Mais ayant été observateur et, plus modestement, acteur de cette évolution de l'archéologie depuis le milieu des années 1960 comme bénévole puis chercheur au CNRS, ensuite conservateur du patrimoine au ministère de la Culture (1981 à 2008*) et enfin, durant six ans, président de l'Inrap, il était plus simple pour moi, et peut-être aussi plus judicieux, de faire au maximum appel à mon vécu, et également aux témoignages directs de mes collègues sur les actions que nous avons menées pour que l'archéologie évolue au mieux des intérêts du patrimoine, de la discipline et de ses acteurs.

*(avec les fonctions de CRA, de DRAC et d'inspecteur général du Patrimoine).

LES MARRONS DE LA FOURNAISE : MÉTHODES DE RECHERCHE ET PREMIERS RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

Marine FERRANDIS
Archéologue et anthropologue
Chargée d'études
Inrap, association *archéologies*

Résumé : Entre 2013 et 2019 des prospections pédestres et des sondages archéologiques ont été menés sur le massif du Piton de La Fournaise pour tenter d'identifier des vestiges de marronnage. Les méthodes de recherche mises en place ont été élaborées à partir de données archivistiques, historiques, mémorielles et cartographiques. La découverte de cavités anthropisées et l'observation d'espèces floristiques lors des prospections invitent à multiplier les opérations. Les résultats issus des sondages, incluant les études sur le mobilier archéologique, permettent de dissocier l'impact de deux populations bien distinctes : les chasseurs, qui incluent la population marronne, et les visiteurs.

Mots-clés : La Réunion, sondages, marronnage, cavernes, aménagements anthropiques, mobilier archéologique

Abstract: *Between 2013 and 2019, hiking and archaeological excavations were carried out on the Piton de La Fournaise massif to try to identify the remains of marooning. The research methods implemented were developed based on archival, historical, memory and cartographic data. The discovery of anthropized cavities and the observation of floral species during excavations invite an increase in research operations. The results from the excavations, including studies on archaeological furniture, make it possible to dissociate the impact of two very distinct populations: hunters, who include the Maroon population, and visitors*

Keywords: *Reunion Island, excavations, marooning, cavities, anthropogenic developments, archaeological furnitures*

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MASSIF DU PITON DE LA FOURNAISE

Nombreuses sont les disciplines qui se sont penchées sur l'histoire du marronnage¹ à La Réunion en vue notamment de rendre visible une population qui, pendant près de deux siècles, a dû demeurer discrète, laissant derrière elle que peu de traces. L'un des derniers ouvrages traitant du sujet a démontré qu'une approche pluridisciplinaire permettait de révéler l'existence d'un « royaume marron » bien plus ordonné et complexe qu'on ne l'imaginait². L'archéologie apporte sa contribution grâce à l'étude physique des sites et de leurs vestiges anthropiques. La problématique majeure pour cette discipline étant d'arriver à distinguer la signature anthropique des Marrons de celles d'autres individus, ayant pratiqué, en de mêmes lieux, les mêmes activités.

Amorcée à la fin des années 1990 par des prospections pédestres dans les cirques³, puis en 2011 par la fouille de la « Vallée secrète »⁴, la recherche archéologique sur le marronnage s'est depuis particulièrement intensifiée. Entre 2013 et 2019, c'est dans le massif du Piton de La Fournaise que se concentre l'ensemble des investigations, comptabilisant huit nouvelles opérations de terrain. La première a consisté en un sondage réalisé au sein de l'abri nommé Haut Bras de Caron (HBC13), implanté au cœur de la Plaine des Remparts⁵. Les résultats obtenus suggèrent que cet abri s'apparente à une occupation temporaire en lien avec les activités de la chasse au pétrel de Barau. Cependant, le mobilier, fort modeste, ne permet pas de dater l'occupation du site ni d'attribuer les vestiges à un type de population : Marrons, chasseurs de Marrons, Petits Blancs⁶...

Afin d'arriver à déterminer le profil archéologique des Marrons, il est nécessaire de multiplier les observations de terrain. Un programme de recherches a donc été lancé sur le massif ciblant les lieux potentiels de marronnage sur la base de données orales, archivistiques, historiques et cartographiques. Ainsi, en 2014 et 2016, trois prospections pédestres ont été réalisées, une au Piton Colignet situé dans la Rivière des Remparts et deux au Piton de Coco dans le Fond de la Rivière de l'Est. Entre 2015 et 2019, quatre sondages archéologiques ont été conduits au sein des cavernes Lépinay, de Cotte et des Lataniers [Fig. 1], toutes trois situées au cœur de la Plaine des Remparts entre le volcan, le Morne Langevin et le Bras de Caron.

Cet article présente la synthèse des opérations archéologiques réalisées par l'auteure sur le massif de La Fournaise. Elle comprend ainsi les données issues des prospections menées au Piton Colignet et au Piton de Coco et des sondages effectués

¹ Le marronnage (fait pour un esclave de fuir sa condition servile) correspond à une période de l'histoire réunionnaise qui a débuté à la fin du XVII^e siècle et a pris fin à l'abolition de l'esclavage.

² Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE (dir.), *Esclavage et marronnages, refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIII^e siècle*, Paris, Riveneuve, 2020, 208 p.

³ Prospections réalisées par Manuel Gutierrez sur la base des sites archéologiques répertoriés par l'association du GRATHER (Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise).

⁴ Anne-Laure DIJOUX, « La Vallée secrète à La Réunion, un refuge extrême pour les esclaves marrons caractérisé pour la première fois par l'archéologie », *Archéopages*, n°38, 2014, pp. 20-30.

⁵ Abri découvert en 2011 lors d'une prospection menée par Patrick Pégoud et Laurent Mallet donnant sur le Bras de Caron. Il fut sondé en juin 2013 par une équipe d'archéologues conduite par Anne-Laure Dijoux.

⁶ La dénomination de Petit-Blanc renvoie à une communauté relativement marginale du temps de la colonisation au XVIII^e siècle où ils colonisèrent, parallèlement aux Marrons, l'intérieur de l'île, notamment les cirques et les hauts plateaux à la recherche de terres cultivables : Alexandre BOURQUIN (dir.), *Histoire des Petits-Blancs à La Réunion*, Paris, Karthala, 2005, 327 p.

dans les cavernes de Lépinay et de Cotte. Elle s'achève par les conclusions d'une étude portée sur l'ensemble du mobilier collecté lors des missions, incluant les opérations à HBC13 et à la caverne des Lataniers.

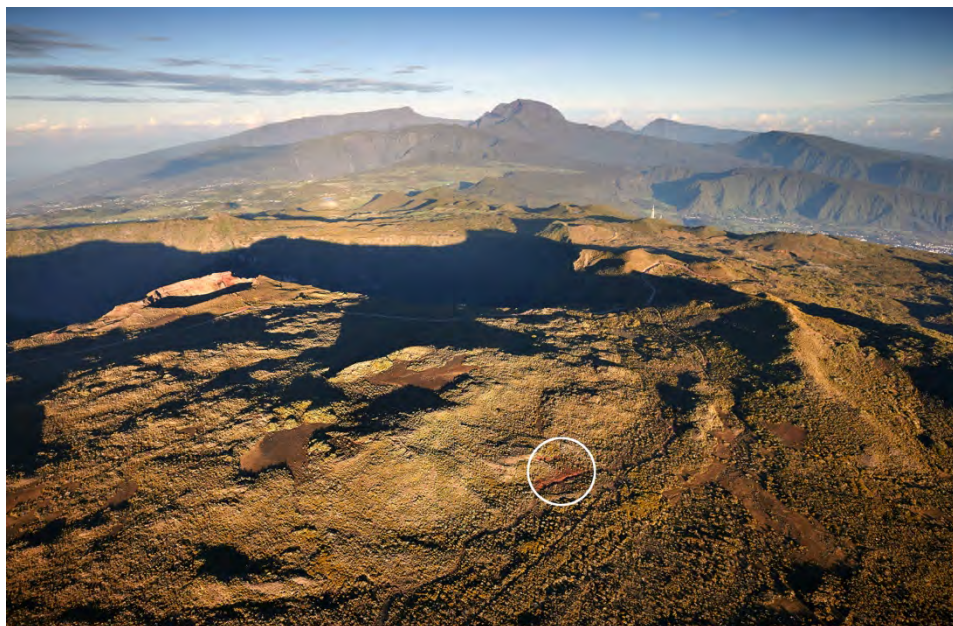


Fig. 1 : Localisation de la caverne des Lataniers sur une vue aérienne réalisée en 2017
(Photo H. Douris)

I) DES ARCHIVES À LA MONTAGNE : LA PISTE DU PITON COLIGNET

Les regroupements d'esclaves dans les montagnes ont fini par constituer une véritable menace pour la colonie qui subissait régulièrement des descentes organisées de Marrons venant tour à tour piller, saccager, brûler et assassiner. Pour se prémunir, l'administration coloniale mit en place un certain nombre de mesures : restreindre les déplacements, interdire les réunions, établir des punitions⁷ ... En 1697, la colonie avait déjà encouragé la création de milices pour partir à la chasse aux Marrons⁸ : une mesure rémunérée encore bien plus radicale qui fut développée tout au long du XVIII^e siècle. Ces interventions très organisées étaient constituées de volontaires que l'on nommait les chasseurs de Noirs ou les fusilleurs. La plupart étaient d'anciens soldats des guerres coloniales ayant une sérieuse expérience militaire en milieu tropical⁹. Parmi les membres des détachements figuraient également des esclaves affranchis, servant la cause coloniale

⁷ Jean-Marie DESPORT (dir.), *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848*, La Réunion, Océan Éditions, 1989, 118 p.

⁸ Prosper ÈVE, « Le marronnage en question », dans Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE, 2020, *Esclavage et marronnages, refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIII^e siècle*, Paris, Riveneuve, 2020, 184 p., pp. 2-13.

⁹ Laurent HOARAU, « Approche généalogique des détachements de chasseurs de marrons à Bourbon : le cas des détachements de François Mussard », dans Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE, 2020, *op. cit.*, pp. 42-53.

et connaissant parfaitement les recoins de la montagne, ainsi que des jeunes hommes engagés à l'apprentissage. Plusieurs détachements étaient parfois nécessaires pour attaquer un village et ramener les fuyards. Une prime était accordée à chaque capture et si la prise était bonne on festoyait en l'honneur des chasseurs notamment lorsque le butin était un chef ou un roi marron. Certains se sont rendus célèbres comme François Caron, Jean Dugain ou encore François Mussard. Au retour de la chasse, les chefs de détachement se devaient de rendre compte au greffe de gendarmerie le déroulé de chaque attaque et de présenter les preuves du nombre d'esclaves abattus.

Ces récits, conservés aux Archives départementales de La Réunion sont une mine d'informations pour les archéologues. Les détails géographiques, les temps de trajets ou encore les portées de tir des fusils participent à retrouver l'emplacement des villages et des campements marrons. Ces récits permettent également de mieux appréhender l'organisation des esclaves dans les montagnes. On peut ainsi évaluer le nombre d'individus qui y vivaient et définir quelques modes de vie à travers les observations rapportées : types d'habitats, denrées cultivées, bétail élevé, modes de défense ou d'attaque.

La mission archéologique de septembre 2014 est née d'une de ces déclarations qui relate l'attaque d'un village marron en mars 1739. Les détachements de François Caron découvrent dans le Fond de la Rivière des Remparts un camp constitué de « *trente-six cazes de feuilles* » gardé par une quarantaine de chiens et des « *palissades de bois pointu par un bout* »¹⁰. Cette attaque est décrite à trois reprises par les chefs de détachements. Leur lecture permet une localisation partielle du village. Le camp était perché sur un îlet à deux replats, adossé à un rempart derrière lequel s'élevait La Fournaise. On ne pouvait y accéder par les bas que grâce à un unique passage étroit et depuis les hauts par un coteau particulièrement raide.

Répondant à de nombreux points de détails du récit, le Piton Colignet situé au cœur de la Rivière des Remparts a rapidement été désigné comme lieu potentiel de l'attaque. À cela s'ajoute le fait qu'il soit bordé par le bras Caron qui n'est pas sans rappeler le protagoniste principal de l'histoire.

Cette mission archéologique a été effectuée sur trois jours. La rivière a été remontée en 4x4 jusqu'au village de Roche Plate, puis à pieds jusqu'au Piton Colignet. Les objectifs portaient d'une part sur la prospection des abords du piton, du rein et de ses deux plateaux [Fig. 2], d'autre part sur l'évaluation des zones d'accès potentielles pouvant constituer des échappatoires possibles. Il s'agissait également de vérifier que les observations *in situ* concordent avec le récit historique.

¹⁰ ADR C°981-982, déclarations de F. Caron le 17 mars 1739, de J. Caron le 20 mars 1739 et de L. Payet et G. Fontaine le 22 mars 1739.



Fig. 2 : En bas à gauche, le plateau bas du Piton Colignet encadré au sud-est et au nord-ouest par les montagnes abruptes de la Rivière des Remparts (Photo M. Ferrandis, archéologies)

Bien que cela était à prévoir aucune trace du village n'a été repérée d'autant plus que les fusilleurs ont relaté l'avoir brûlé après l'attaque. Construit en matériaux périssables ce dernier aurait difficilement pu se conserver. Les trous de poteaux des habitations et des palissades, les soubassements en pierres ou le mobilier domestique demeurent sans doute les seuls vestiges que l'on puisse espérer retrouver un jour.

Quelques artefacts ont cependant été aperçus : des boîtes de conserve aplanies, implantées sur la partie abrupte du sentier pour servir de marches, des noyaux de *prunus persica*¹¹ et des morceaux de charbons prélevés au sein d'une petite construction en pierres sèches aménagée au pied de la montagne [Fig. 3]. Les seules traces réellement perceptibles pouvant plaider en faveur d'une implantation villageoise résident davantage parmi les espèces floristiques. La sédentarisation induisant généralement la culture de plantes, les espèces comestibles présentes sur les lieux peuvent se révéler pertinentes et ont donc été relevées.

¹¹ Le pêcher aurait été introduit sur l'île peu de temps après qu'il ait été importé à Maurice en 1743 : Fabrice LE BELLEC et al., *Le grand livre des fruits tropicaux*. CEE, Orphie, 2010, 190 p.

Parmi elles figurent un vieux pamplemoussier¹², des lianes chouchou¹³ et des goyaviers-fraises¹⁴. Ces deux dernières espèces, particulièrement invasives, peuvent en revanche s'être répandues plus tardivement. Le plateau bas est recouvert de paille sabre, un végétal couramment employé dans la confection des « boucans ». Enfin, il a été observé que les Bois maigres et Bois d'olive, présents sur les plateaux du piton, comportent de nombreux rejets et départs de branches à la souche, suggérant une coupe ancienne de leurs troncs.



Fig. 3 : a, aménagement rocheux situé au pied du Piton Colignet ; b, noyaux de pêches (*prunus persica*)
(Photo M. Ferrandis, archéologies)

Dans le cadre de cette prospection, la sédimentation et la végétation ont constitué un véritable frein à l'étude, apportant peu de visibilité. Le mobilier découvert et les observations floristiques demeurent trop fragiles pour suggérer une occupation anthropique du piton. La configuration de l'endroit répond cependant parfaitement aux descriptions données dans les récits des fusilleurs. De nouvelles prospections ou la réalisation d'un sondage pourraient ou non conforter l'hypothèse d'une installation villageoise marronne.

¹² Le *Citrus grandis*, originaire de l'Asie, est une plante fruitière introduite à La Réunion après son introduction à Maurice en 1606 : Fabrice LE BELLEC et al., 2010, *op. cit.*

¹³ La chayotte, prénommée « chouchou », est une plante vivace de la famille des cucurbitacées cultivées comme plante potagère pour son fruit comestible, sa tige, appelée « brède chouchou » et sa racine riche en amidon.

¹⁴ Le *Psidium cattleianum* est originaire des terres basses du Brésil. Sa date d'introduction sur l'île est inconnue mais il est signalé dès 1818. Plante particulièrement envahissante, elle se retrouve jusqu'aux laves du Grand-Brûlé : Fabrice LE BELLEC et al., *op. cit.*

II) LA MÉMOIRE RÉUNIONNAISE AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE : DES PROSPECTIONS DANS LE FOND DE LA RIVIÈRE DE L'EST

En 1791, lors d'une expédition au volcan, Alexis Bert, officier d'artillerie, constate la présence de pommes de terre dans le Fond de la Rivière de l'Est. Il écrit à ce sujet : « très beau champ de pommes de terre qui paraît avoir été planté par les noirs marrons, dont ces lieux sont le refuge habituel »¹⁵. Des vestiges de ce tubercule sous la forme d'une pomme de terre devenue sauvage, dite « patate marronne », auraient plus récemment été aperçus dans les cirques et les remparts par quelques randonneurs, chercheurs ou éleveurs, témoignant de l'occupation ancienne des lieux. Jacques Picard, ancien gardien du gîte du Pas de Bellecombe, raconte ainsi être tombé sur cette plante lors de ses excursions dans le Fond de la Rivière de l'Est¹⁶. Étant l'un des premiers à s'être implanté sur le massif de La Fournaise pour y pratiquer l'élevage de bovins il se souvient avoir découvert quelques vestiges en lien avec le marronnage. Il relate ainsi une histoire qui s'est déroulée dans les années 1950-1960 dans le Fond de la Rivière de l'Est et dont il a été l'un des protagonistes. Cherchant à s'abriter pour préparer le repas, lui et son petit groupe d'amis, découvrent une caverne dans laquelle ils décident de s'installer quelques heures. Le sol étant instable, la marmite ne cessait de se renverser. C'est alors qu'en nivelant quelque peu le terrain, ils découvrent des ossements et notamment un crâne dont il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait de celui d'un être humain. Ce dernier fut surnommé « coco le mort », nom qui a d'ailleurs été repris pour nommer le piton voisin comme l'attestent les cartes IGN actuelles. Vingt ans plus tard, Jacques Picard et ses amis retournent au piton chercher la caverne de Coco. D'après les souvenirs, elle est localisée au sud-ouest de la Savane Cimetière au pied du Piton de Coco. Mais son emplacement n'a jamais été retrouvé. M. Picard suppose que la voûte de la caverne n'a pas su résister aux affres du temps.

C'est ainsi, sur la base des données mémorielles, que deux opérations de prospections pédestres ont été mises en place. La première a été conduite sur deux jours en novembre 2014 par une équipe de cinq prospecteurs. Elle avait pour objectifs la prospection de la zone de l'Îlet, située au nord du Piton de Coco, là où avait été aperçue la patate marronne, et celle des abords ouest du Piton de Coco pour tenter de retrouver la caverne. La seconde a été organisée sur une journée en décembre 2016 par un seul prospecteur. Elle avait pour objectif la prospection des abords nord, sud et est du Piton de Coco afin de compléter les connaissances de terrain acquises antérieurement.

Au regard de la localisation du site, ces missions ont nécessité une organisation légère. Le Piton de Coco se trouve à seulement deux heures de marche du gîte du Pas de Bellecombe et demeure accessible par un sentier pédestre très emprunté.

Les environs du Piton de Coco sont particulièrement rocailleux. L'essentiel de la végétation se compose de Branles verts. Le sol se caractérise par des plaques de lave en cordées plates recouvertes de cailloux et entrecoupées par les ravines sèches de Piton de Coco et Piton Haüy. À certains endroits, des zones de plus hautes altitudes ponctuent le

¹⁵ Alexis BERT, *Description du volcan de l'île de la Réunion et des environs* [précédée de quelques idées sur la structure générale de cette île]. 1791, Manuscrit de 29 pages. Alfred Lacroix a réussi à retrouver un facsimilé de l'original [réalisé entre 1793 et 1806] et l'a publié *in extenso* dans son ouvrage de 1936, pp. 1- 44.

¹⁶ Les échanges entre Jacques Picard et Patrick Pégoud ont été enregistrés et filmés par Lauren Ransan-Vaccaro dans le cadre d'un documentaire intitulé *Terres Marronnes*, réalisé en 2015.

terrain de vallons successifs. Des plaques volcaniques, ébranlées par les mouvements sismiques, se sont fissurées et élevées allant parfois jusqu'à créer de petits pitons. Les ouvertures donnant sur les tunnels de lave ont apporté de l'ombre et de l'humidité propices au développement de la végétation. Sur ces monticules, des petites prairies dominées par d'imposants tamarins se sont constituées servant de zone de pâturage aux bovins. On trouve en ces lieux des failles et des abris suffisamment accueillants pour permettre quelques installations temporaires.

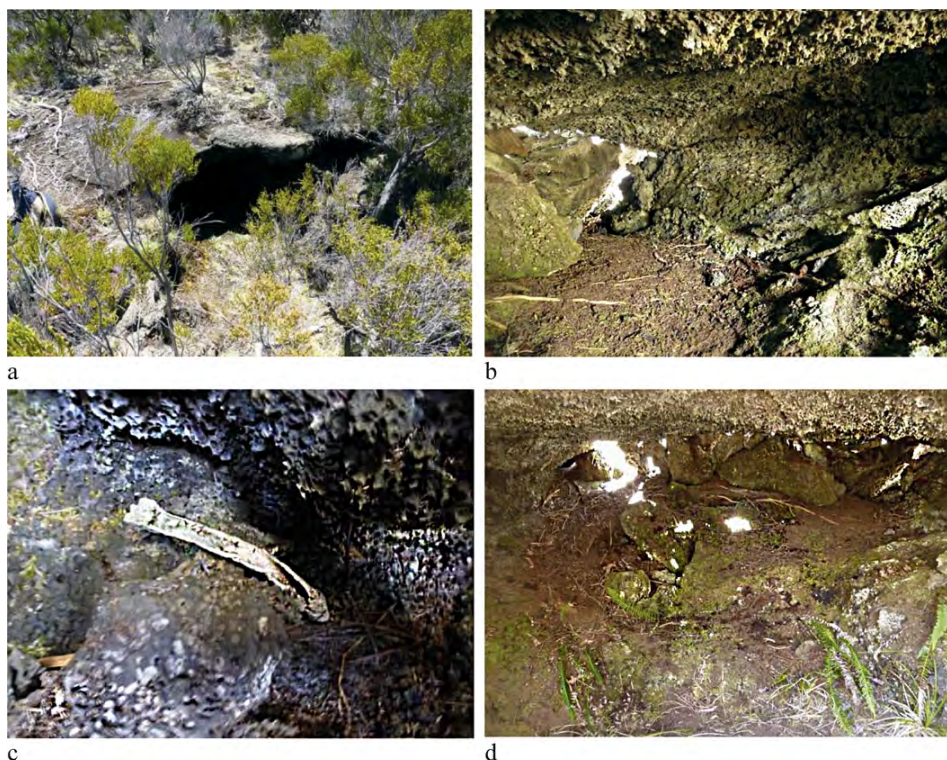


Fig. 4 : a, caverne anthropisée située à l'ouest du Piton de Coco ; b, espace intérieur de la caverne ; c, ossement animal épars ; d, aménagement rocheux obstruant une ouverture au fond de la caverne (Photo M. Ferrandis, archéologies)

De nombreuses cavités ont été découvertes dans un périmètre d'environ 2 km autour du Piton de Coco. Elles se caractérisent selon trois formes : caverne, abri-sous-roche et galerie rocheuse. La plupart semble pouvoir se prêter à une installation humaine mais présente quelques inconvénients : entrée basse (accès en rampant), espace intérieur étroit, sol coupant, parois humides ou éboulement de plafond. Ces abris ne présentent que peu de trace matérielle visible. En revanche, un abri de type caverne, situé à l'ouest du Piton de Coco, a attiré l'attention des prospecteurs en 2014 [Fig. 4].

Celui-ci comporte deux ouvertures, des parois sèches, un plafond stable, un sol terreux, ainsi qu'un large espace intérieur divisé en deux parties non jointes pouvant chacune accueillir trois individus. Une bouteille plastique retrouvée à l'entrée témoignait

d'une fréquentation récente. Quelques traces anthropiques plus anciennes ont néanmoins été relevées. Elles se caractérisent par la présence d'aménagements rocheux, quelques morceaux de charbons semi-ensevelis et des fragments d'ossements animaux. Des roches plates ont été disposées en coupe-vent pour obstruer une troisième ouverture et un muret semi-circulaire a été élevé sur la partie sud-ouest de l'entrée principale afin de mieux cloisonner l'espace intérieur. La découverte de cette caverne, présentant des traces d'anthropisation, encourage ainsi grandement à poursuivre les investigations archéologiques.

La patate marronne et le squelette de Coco n'ont pas été détectés durant les missions. La possibilité de retrouver des ossements humains en de tels lieux peut être réduite du fait de la présence de bovins pouvant impacter le matériel osseux de deux façons : par le piétinement et le rongement¹⁷. Le piétinement répété de troupeaux peut engendrer la disparition progressive d'ossements par la décomposition en multiples fractures de ces derniers. Il favorise également l'enfouissement progressif des éléments et en particulier dans les sols meubles. Par ailleurs, lorsque ces animaux ressentent un manque de calcium, ils s'en réapprovisionnent par la mastication d'ossements découverts naturellement. De la même façon, après leurs chutes, les bois de cerfs sont rongés par leurs hôtes ou leurs congénères. Des sites archéologiques ont déjà livré des preuves de cette pratique par la présence d'ossements comportant des traces de rongement laissées par des animaux non carnivores.

III) SUR LES TRACES D'UN SQUELETTE HUMAIN DÉCOUVERT DANS LES ANNÉES 1960 : UN SONDAGE À LA CAVERNE LÉPINAY

D'après les statistiques effectués par la Compagnie des Indes Orientales, 270 Marrons auraient été tués dans les montagnes par les fusilleurs entre 1725 et 1765¹⁸. Si l'on considère également le nombre de décès survenus des suites de la faim, du froid, d'une blessure ou d'une maladie, on prend alors conscience du nombre de squelettes pouvant demeurer dans les montagnes réunionnaises. Mais le devenir des ossements demeure l'une des grandes interrogations et les possibilités sont nombreuses : inhumation, ensevelissement naturel, transports par les flots et les colluvions, rongement, décomposition... Quelques squelettes ont néanmoins été retrouvés notamment au cours du XX^e siècle, la plupart de manière fortuite. Fait totalement exaltant pour la population locale, certaines de ces découvertes ont fait la une des journaux. L'une d'entre elles fut d'ailleurs fortement médiatisée.

Dans les années 1960, lors de la construction de la route forestière du volcan, un technicien du chantier, M. Lépinay¹⁹, découvre une cavité dans le rempart donnant sur le Bras de Caron. Celle-ci abritait un squelette humain ainsi que quelques objets. Dès lors la cavité reçoit de nombreuses visites, jusqu'à celle d'une figure bien connue de l'époque, le commandant de gendarmerie Mollaret, célèbre pour avoir parcouru à plusieurs reprises les Hauts de l'île à la recherche de vestiges de marronnage. Son intervention au début des années 1980 entraîne le prélèvement du squelette, dont la destination fut

¹⁷ Christiane DENYS et Marylène PATOU-MATHIS, « Les agents taphonomiques impliqués dans la formation des sites paléontologiques et archéologiques », *Manuel de Taphonomie*, Arles, Errance, 2014, pp. 31-64.

¹⁸ Sudel FUMA, site : www.histoire-reunion.re/lesclavage-et-le-marronnage-a-la-reunion-sudel-fuma/2002.

¹⁹ D'après les souvenirs de Jacques Picard, ancien et premier gardien du gîte touristique du Pas de Bellecombe, M. Lépinay aurait déclaré « ça y est, j'ai trouvé une caverne avec un mort en dessous » : témoignage disponible dans le documentaire de Lauren Ransan-Vaccaro, *Terre marronne*, réalisé en 2015.

malheureusement perdue, et d'artefacts qui ont été exposés un temps à Saint-Philippe²⁰. L'intervention fut relatée par le journaliste Jean-Pierre Santot, par un film et des photographies qui présentent des éléments remis en scène [Fig. 5].

La caverne Lépinay se localise non loin de la route du volcan, approximativement vers le Piton des Feux. Perchée à plus de 2000 mètres d'altitude à flanc de rempart, elle donne vue sur le Bras de Caron. Il s'agit d'un boyau basaltique provenant d'une ancienne coulée de lave. Son ouverture résulte de l'effondrement des parois provoqué par l'érosion naturelle du site [Fig. 5]. Le substrat correspond au plancher de la coulée. Les dépôts sédimentaires venus combler les irrégularités du sol comportent des pollutions minérales (plagio, augite, hématite...) apportées par le ruissellement de l'eau le long des parois. L'ouverture de la cavité mesure près de 6,80 m de longueur. L'espace intérieur est suffisamment vaste pour s'y tenir debout bien que sa capacité d'accueil soit restreinte (2 ou 3 individus seulement). Les parois, le plafond et le sol demeurent secs et l'intérieur est protégé du vent. À l'ouest, une petite ravine offre selon la saison un peu d'eau pour se ravitailler. Une terrasse plane s'étend devant sur près d'1,35 m de largeur. Elle se poursuit le long du rempart sud-est sous la forme d'un accès plutôt raide qui remonte jusqu'à la route. La végétation qui borde le site contribue fortement à sa dissimulation et freine l'action de l'érosion. Il s'agit d'une végétation sèche et buissonneuse de haute montagne, composée pour l'essentiel de plantes éricoïdes endémiques : Branle vert, Branle blanc et Ambaville blanc. On y trouve également des mousses et des Velours blancs.

L'opération archéologique a été menée durant cinq jours en août 2015, à la saison sèche. Le site étant au cœur du Parc National, les sondages ont été effectués par une équipe pluridisciplinaire²¹ dans le cadre d'un partenariat entre la DAC-OI, le PNRUN et l'ONF afin d'œuvrer pour la protection du site et de son patrimoine ainsi que son éventuelle mise en valeur. Les objectifs ont consisté à détecter la présence de vestiges en place afin de caractériser l'occupation anthropique de l'abri. Ils visaient également à sensibiliser le public face à ce patrimoine sensible notamment par la diffusion d'un documentaire rendant compte des opérations archéologiques en cours sur le marronnage²².

La fouille des sols remaniés a permis de retrouver quelques éléments d'ossements humains (phalanges, vertèbre, côte et dents) ainsi que des ossements épars et des coprolithes de capridés [Fig. 5]. Deux sondages réalisés dans les sols non remaniés ont révélé la présence d'une zone de combustion cerclée de pierres ainsi qu'un squelette incomplet de chèvre immature en position primaire [Fig. 5]. Le tamisage minutieux du sédiment a en outre permis de recueillir cinq fragments de quartz. Les prospections menées sur les abords de la cavité ont quant à elles livré un éclat de silex [Fig. 5].

²⁰ Écomusée « Au Bon Roi Louis », alors tenu par Raphaël Piras.

²¹ Responsable d'opération : Marine Ferrandis ; PNRUN : Muriel Payet ; ONF secteur sud et volcan : Patrick Pégoud et Laëticia Estrade ; DAC-OI : Édouard Jacquot ; Outre-Mer Topographie : Florian Ferrard et Pierre Brial ; Nawar Production : Abel Vaccaro.

²² Ce documentaire, intitulé *Terres Marronnes* a été livré en 2015 ; il a été réalisé par Lauren Ransan-Vaccaro et produit par Nawar-Productions.



Fig. 5 : a, ouverture de la caverne Lépinay ; b, extrait du film de J.-P. Santot ; c, squelette de chèvre juvénile incomplet mais en position primaire à en juger par la conservation de la plupart des connexions articulaires ; d, roches disposées en cercle pour l'aménagement d'un foyer ; e, fragment de silex blond ; f, dents de cabris ; g, coprolithes de cabris ; h, restes humains retrouvés en position secondaire dans un dépôt sédimentaire remanié ; i, diaphyses de cabri marquées de traces de découpe (Photo M. Ferrandis, archéologies)

Certains ossements animaux présentent des traces de cuisson et de découpe suggérant une préparation et une consommation des repas dans la cavité même. Leurs caractéristiques ont permis de souligner une préférence pour le gros gibier, probablement la chèvre. Les petits fragments de quartz, bien que l'on ne puisse négliger l'hypothèse d'un dépôt naturel dû aux colluvions, pourraient, tel le silex, correspondre à des éclats issus d'une pierre à briquet. Enfin, si la perte de ce squelette humain ne permet pas de conclure sur l'historique du site, la caverne Lépinay se caractérise par une occupation de courte durée en lien avec les activités de la chasse. Au regard des vestiges archéologiques, la caverne a servi tour à tour d'abri à l'Homme et à la chèvre sauvage.

IV) UNE CAVERNE DE MARRONS RÉPERTORIÉES SUR LES CARTES IGN : UN SONDAGE À LA CAVERNE DE COTTE

Le 9 juin 1758, un combat sanglant éclate entre Marrons et fusilleurs dans une caverne située à quelques lieux du Morne Langevin. Cette histoire nous est contée par les victorieux Jean et Mathurin Dugain, Joseph et Pierre Le Beau ainsi que Germain Guichard²³. Il est inscrit dans leurs dépositions qu'après avoir suivi durant huit jours les « *aparences* »²⁴ laissées par le passage des Marrons jusqu'à la « *grande fournaise* » sur les « *hauteurs de la Rivière des Remparts* », ils surprirent près d'un morne deux Marrons, prénommés Maque et Anibale chassant le cabri. Après avoir été torturé, comme le sous-entend le récit, Maque indique aux fusilleurs le campement où demeuraient ses « *camarades* ». Les chasseurs marchent alors jusqu'à la caverne située « *entre la grande fournaise du païs brûlé [et] Langevin* ». Leur arrivée sur les lieux déclenche l'alerte donnée par les chiens et provoque la fuite immédiate de onze Marrons²⁵, « *huit noirs, deux negresses et un enfant* ». Parmi les esclaves restés sur place pour défendre les lieux figuraient Manzac, un personnage célèbre longtemps recherché, ainsi qu'un certain Cotte, que l'on apprend être malgache et appartenir à François Robin, fils de Pierre. Durant l'attaque, ce dernier se fait assassiner dans ladite caverne ainsi que sa femme Marie. Le chef Manzac s'enfuit après avoir blessé Mathurin Dugain mais fut l'objet d'une véritable chasse à l'homme deux mois plus tard au « *païs brûlé* »²⁶.

Les récits de voyage au volcan nous apprennent que la caverne fut également utilisée comme gîte d'étape aux XVIII^e et XIX^e siècles. En 1791, elle reçoit la visite d'Alexis Berth et en 1803 celle du naturaliste Bory de Saint-Vincent. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, les Marrons encore nombreux dans les montagnes, constituaient une menace pour les expéditions : « *toute la partie méridionale de l'île était absolument sauvage et remplie de noirs marrons fort à craindre* »²⁷. Les voyageurs, accompagnés de guides et de porteurs, se faisaient aussi escorter par des fusilleurs afin d'assurer leur défense. Les récits de batailles entre Marrons et chasseurs d'esclaves rythmaient ainsi les

²³ ADR C°1000, déclarations de Jean Dugain le 9 juin 1758 et le 20 juin 1758.

²⁴ Les « *aparences* » font référence aux traces et aux indices.

²⁵ Les récits énoncés par les fusilleurs contrastent parfois sur quelques détails. Ainsi dans son discours Jean Dugain déclara que les Marrons étaient au nombre de 13.

²⁶ ADR C°1000, déclarations de Jean Dugain le 24 août 1758.

²⁷ Paroles de Jean Dugain (père) en 1768 rapportées par l'ordonnateur Honoré de Crémont lors de son expédition au volcan : Honoré De CRÉMONT, 1770, « Relation du premier Voyage fait au volcan de l'île de Bourbon par M. de Crémont, Commissaire Ordonnateur dans cette Ile », lettre IV, in *L'Année littéraire*, Elie-Catherine FRÉRON, tome VII, pp. 73-94.

pas des explorateurs. Lors de son périple, Bory de Saint-Vincent était accompagné de Jean Dugain fils, « *chasseur créole, qui avait vécu longtemps dans les lieux les plus déserts de La Réunion* »²⁸. L'histoire de la caverne de Cotte n'avait aucun secret pour lui. Fils du célèbre chasseur de Noirs, il « *connaissait parfaitement les lieux les moins fréquentés. Il avait demeuré treize ans dans ce désert, vivant comme un marron, loin de l'habitation des hommes, et y était devenu presque sauvage* »²⁹.

Les cartes IGN actuelles ainsi que Le Guide du Routard de La Réunion et l'ouvrage *La Réunion 152 randonnées* donnent aujourd'hui encore la localisation précise de l'abri et encouragent les voyageurs à faire un crochet à « *la caverne de Cotte, du nom d'un ancien esclave* »³⁰. Cette caverne figure ainsi parmi les sites les plus sensibles. Sa fréquentation régulière compromet l'acquisition des données archéologiques et géologiques. Une visite de la caverne réalisée en 2011 avait déjà permis de constater des pollutions contemporaines : foyers fraîchement éteints, déchets plastiques et métalliques. Il a été de même observé quelques zones de remaniements sédimentaires témoignant d'aménagements récents et de fouilles non autorisées.

L'opération archéologique a été conduite sur cinq jours en novembre 2017 par une équipe pluridisciplinaire³¹ afin d'étudier finement l'ensemble des éléments archéologiques et géologiques tout en préservant le patrimoine naturel du site logé au cœur du Parc National de La Réunion. Les objectifs du sondage ont consisté à identifier les niveaux d'occupation anthropique et déceler les traces de marronnage.

La caverne, orientée est-ouest (ouverture à l'ouest), correspond au boyau d'une ancienne coulée basaltique provenant de la série des Remparts datée entre 65 000 et 150 000 ans. La superficie sous voûte, relativement spacieuse, est de 43 m² ce qui permet d'abriter une dizaine de personnes [Fig. 6]. Le plafond, haut de plus d'un mètre, permet de circuler debout, bien que courbé.

L'ouverture à l'intérieur de la caverne de deux sondages d'une superficie totale de 7,3 m² a permis d'identifier deux niveaux d'occupation, chacun constitué de plusieurs couches sédimentaires caractérisées par du mobilier et des aménagements. Le niveau le plus récent, relativement bien conservé à seulement quelques centimètres sous le niveau actuel, conserve une profusion d'artefacts relevant du domaine domestique (fragments d'assiettes, de pots en céramique et en porcelaine, pipes en kaolin, ampoules médicinales, bouchon de fiole, cuillère, perles, tesson de verre, noyau de pêche ...) et du mobilier issu de l'armement (balles et projectiles en plomb, pierres à fusils, éclats de silex) [Fig. 6]. La période chronologique établie pour ces objets correspond à la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

²⁸ Jean-Baptiste BORY DE SAINT-VINCENT, *Voyages dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouverneur pendant les années IX et X de la république (1801 et 1802), avec l'histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice*, Paris, chez F. Buisson imp., vol. III, 1804, p. 395.

²⁹ *Ibid.*, p. 80.

³⁰ *Guide du Routard Réunion*, Italie, Hachette, 2011, 296 p.

³¹ L'équipe de fouille était constituée d'une vingtaine de personnes apportant chacune une expertise bien spécifique (archéologie, archéozoologie, anthropologie, géologie, topographie, écologie, histoire ...) et venant de plusieurs administrations : DAC de La Réunion, Inrap, SRI, PNRUN, ONF, Observatoire volcanologique du Piton de La Fournaise et Outre-Mer Topographie.



Fig. 6 : a, ouverture de la caverne de Cotte ; b, empierrement ayant servi à niveler le terrain ; c, sondage archéologique en cours de fouille ; d, zone sédimentaire rubéfiée pressentie comme fond d'un foyer dont on devine encore l'emplacement des roches ; e, ossements animaux divers (cabri, oiseau, lapin) ; f, balles en plomb ; g, os d'oiseau ; h, pierre à fusil de forme prismatique en silex blond ; i, petits plombs vus au microscope conservant quelques fins fragments de plumes ; j, probable perle taillée à partir d'un fragment de tuyau de pipe en terre ; k, fragments de fourneaux et de tuyaux de pipe présentant des traces de combustions qui indiquent que ces objets ont été utilisés ; l, fragments d'une cuillère en métal ferreux ; m, probable perle taillée dans une pierre ponce (Photo M. Ferrandis, archéologies, et J. Perrin).

Le second niveau d'occupation, composé de plusieurs strates associées à des remblais, des comblements, des épandages de cendre³² et des niveaux de circulation conserve une importante quantité d'ossements, essentiellement d'oiseau, mais également de chèvre et potentiellement de lièvre. Les traces de calcinations sur certains ossements et dents suggèrent une consommation du gibier sur place [Fig. 6].

Le mobilier domestique est rare de même que celui de l'armement duquel on ne retrouve que des éclats de silex. Un fragment d'assiette en porcelaine désigne vaguement le XVIII^e siècle. Un muret assez sommaire de roches basaltiques a été aménagé à l'entrée de la cavité et à l'aplomb du bord de la voûte afin de niveler le sol [Fig. 6].

Ces deux niveaux archéologiques mis en exergue permettent d'évoquer différentes formes d'occupation de la caverne suivant les activités pratiquées dans les alentours. L'implantation d'un muret de nivellement dans l'une des couches les plus anciennes indique la volonté de rendre les lieux plus confortables sans doute pour une occupation de longue durée. La prédominance des ossements d'oiseaux parmi les vestiges alimentaires pourrait même préciser une occupation de type saisonnière en lien avec la période de nidification. La rareté des éléments domestiques conforte l'idée d'une installation marronne. En revanche, la multiplicité des éléments domestiques dans le niveau supérieur plaide davantage en faveur d'une occupation ponctuelle des lieux par une population plus aisée sans doute liée aux expéditions au volcan. Le mobilier associé à l'armement est davantage représenté mais n'est guère associé à d'importants rejets osseux. Cela laisse supposer que le gibier a pu être emporté ou que l'armement avait un autre usage comme celui de se prémunir du danger et notamment des Marrons.

V) CE QUE RÉVÈLENT LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ET LES AMÉNAGEMENTS ANTHROPIQUES

Suite à la dernière opération archéologique ayant eu lieu sur le massif de La Fournaise³³, une attention particulière a été portée sur le mobilier issu de l'ensemble des sondages pour tenter d'identifier les occupations propres aux Marrons. La fouille planimétrique appliquée à chaque site a permis d'enregistrer ce mobilier et de proposer des datations relatives³⁴ pour la plupart des couches archéologiques. Plus les sites ont fourni de mobilier, plus il a été possible d'affiner la chronologie et de déceler différentes formes d'occupations.

³² Les épandages de cendres ou de charbons à l'intérieur des cavernes permettaient d'assainir les lieux et de se prémunir des nuisibles, notamment des tiques et des puces apportés par les animaux.

³³ Opérations de fouille archéologique programmée réalisée à la caverne des Lataniers à la fin de l'année 2019. Virginie MOTTE (dir.), *La Réunion, Saint-Joseph et Le Tampon, Plaine des Remparts, Projet « Cavernes Volcan », Rapport de synthèse de l'opération de fouille programmée Caverne des Lataniers 2016-2019 et synthèse des résultats des premières opérations archéologiques du projet « Cavernes Volcan »*, DAC de La Réunion, 2 vol., 2022, 265 p. et 230 p.

³⁴ Les datations absolues sont difficiles à obtenir pour les périodes modernes et contemporaines notamment la datation radiocarbone sur le matériel organique (charbon, ossement, coquilles ...) car cela génère des écart-types trop importants. Un charbon issu du site HBC13 a été daté pour évaluer définitivement la validité de la méthode et les résultats obtenus se sont avérés non concluants : Anne-Laure DIJOUX (dir.), Cécile MOURER-CHAUVIRE, Jean-Denis VIGNE, *Rapport de sondages archéologiques sur le site « HBC13 »*, Opération archéologique thématique programmée réalisée en juin 2013 dans les Hauts du Bras Caron, secteur de la Plaine des Remparts à Saint-Joseph, La Réunion, Panthéon-Sorbonne, DAC-OI, PNR, 2016, 81 p.

L'abri HBC13 et la caverne Lépinay n'ont pas conservé suffisamment d'artefacts domestiques pour pouvoir dater les niveaux anthropisés (respectivement, NR : 3 et 14). Les seuls objets découverts (ossements, silex, quartz et clou) correspondent à des objets standards pouvant être employés à plusieurs périodes [Fig. 7]. Le clou en fer forgé de section carrée, attribuable au XVIII^e siècle, prélevé dans le dernier niveau d'occupation du site HBC13, pourrait tout aussi bien avoir été employé à une autre période comme cela a pu être démontré lors des fouilles de la caverne des Lataniers qui ont livré dans les niveaux datés du XX^e siècle des clous identiques.

Les cavernes de Cotte et des Lataniers ont en revanche livré de riches *corpus* mobiliers (respectivement, NR : 84 et 527), permettant de suggérer deux ou trois grandes phases d'occupation comprises entre la première moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle [Fig. 8]. La répartition du mobilier selon les matériaux [Fig. 9] révèle des signatures anthropiques propres illustrant deux principales populations que l'on pourrait grossièrement nommer : les chasseurs et les visiteurs. L'occupation de ces deux populations se différencie vraisemblablement par leurs activités pratiquées sur le massif.

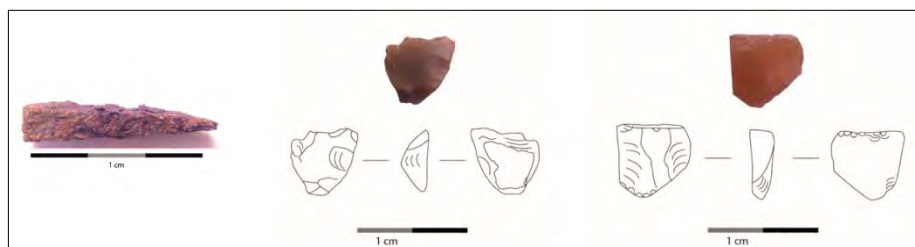


Fig. 7 : Mobilier découvert dans l'abri HBC13, une tige de clou en fer forgé et deux fragments de silex blonds, (Photo A.-L. Dijoux, ParisI Panthéon-Sorbonne UMR 7041)

L'occupation par les visiteurs est attestée à Cotte et aux Lataniers qui offrent un accès aisé tout en étant localisées à des endroits stratégiques sur la route du volcan, but ultime de la traversée du massif pour cette population. Les données historiques et archivistiques nous permettent de mieux cerner cette population étroitement liée aux explorations scientifiques et touristiques et notamment au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi, à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle, soit après l'abolition de l'esclavage, la fréquentation de la caverne des Lataniers, usitée comme tout premier gîte d'étape, augmente considérablement³⁵. Cela se traduit dans les couches archéologiques par l'abondance d'objets issus de la vie domestique : verres (bouteilles, gobelets, dames-jeannes, fioles ...) faïences et porcelaines (assiettes, plats, tasses, pots ...), pipes en terre cuite et objets métalliques (marmites, ustensiles, boutons, monnaies ...). Ces artefacts pour la plupart fragiles, encombrants et donc difficilement transportables, suggèrent que cette population faisait appel aux services de porteurs. Le caractère quelque peu aisé des individus a par ailleurs été souligné à plusieurs reprises par certains éléments tels le champagne, les spiritueux, les flacons de parfum, les services en porcelaine ou les pièces de monnaies.

Les aliments consommés durant ces expéditions sont essentiellement des produits transportables en conserves et des denrées venant des bas de l'île comme le poisson, la

³⁵ Virginie MOTTE, *op. cit.*

viande séchée, le poulet ou encore le café, le vin, les spiritueux et l'eau minérale. De nombreux récits de voyages témoignent de l'apport de ces aliments : « *Voici la nuit venue ; au milieu de la caverne [des Lataniers] est le feu qui flambe et pétille allègrement [...] au-dessus la grosse marmite de riz ; dans la braise, la morue dont le sel crépite, et, sur la cendre, la cafetière qui chante [...]* »³⁶. La chasse pouvait être une des activités des visiteurs ou des accompagnateurs bien qu'elle ne semble pas très représentative au regard du peu d'ossements animaux mis au jour. La présence des objets en lien avec l'armement (balles, mordaches et silex) pourrait davantage être perçue comme un moyen de se prémunir du danger, notamment face aux Marrons jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ces cavernes qui jusqu'alors étaient parfaitement camouflées dans le paysage, deviennent visibles grâce à des repères aménagés intentionnellement. C'est le cas des Lataniers dont les abords ont été pourvus d'un imposant tumulus rocheux permettant d'orienter au loin les voyageurs.

Les niveaux archéologiques associés au profil des chasseurs sont, d'un point de vue stratigraphique, antérieurs aux dépôts laissés par les visiteurs et illustrent les périodes de la seconde moitié du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. La population de chasseurs se définit comme une population beaucoup plus discrète, voire modeste, composée probablement d'un nombre plus restreint d'individus. La chasse est l'activité principale de cette population à en juger par l'abondance des ossements animaux et les éléments d'armements. Le silex, tout comme le quartz, se retrouvent d'ailleurs en plus grande quantité, ayant pu servir à la fois de pierre à fusil et de pierre à briquet pour l'allumage des foyers. Le gibier consommé concerne principalement les animaux présents naturellement dans la région : les oiseaux, notamment le pétrel, et la chèvre (ils représentent respectivement une part moyenne de 33,7% et 33,5% des *corpus*). Les rongeurs figurent également parmi les débris osseux bien qu'ils ne soient pas nécessairement associés à la consommation alimentaire. Ainsi, le rat noir, le rat gris et la souris ont été décelés à Lépinay et à HBC13. Le lapin ou le lièvre pourrait également avoir été chassé à Cotte. Les traces de découpes et de cuissons sur les os constituent les seuls indices certains d'une chasse et d'une consommation des espèces par l'Homme, comme ce fut le cas dans les cavernes de Cotte et de Lépinay sur les ossements de chèvres. En 1850, le capitaine Anatole Textor de Ravisi³⁷ témoigne dans un rapport que les cabris sauvages « *étaient jadis très répandus dans les terres intérieures et s'y rencontraient en nombreux troupeaux [et que les] poursuites opiniâtres des chasseurs et des noirs marrons ont fini par les détruire ...* »³⁸. L'abri HBC13 conserve une zone dépotoir dont les restes osseux ont été en grande partie attribués au pétrel de Barau indiquant une préférence des lieux pour la chasse saisonnière de ce petit gibier. La chasse aux oiseaux a également été détectée à Cotte où des fragments de plumes ont pu être observés au microscope dans de petits projectiles en plomb. Enfin, les cavernes HBC13 et Lépinay se distinguent de Cotte et des Lataniers en cela qu'elles demeurent difficiles d'accès et particulièrement bien dissimulées par la végétation. La surface sous voûte n'est que peu exploitable et ne peut ainsi accueillir qu'un à trois individus.

³⁶ Louis OZOUX, *Une excursion au Volcan (conférence faite à la « Société des Sciences et des Arts » en juillet 1928)*. Mme Fernand Cazal impr., imprimeur du gouverneur, Saint-Denis (La Réunion), 1929, 19 p.

³⁷ Le capitaine Anatole-Arthur Textor de Ravisi fut administré à la colonisation aux Plaines des Palmistes et des Cafres.

³⁸ Anatole-Arthur TEXTOR DE RAVISI, *Études sur les deux plaines des Palmistes et des Cafres de l'île de La Réunion*, Saint-Denis (La Réunion), Archives de la Direction de l'Intérieur, 1850, 126 p.

CAVERNE DES LATANIER

3^e phase d'occupation : première moitié du XX^e siècle



2^e phase d'occupation : seconde moitié du XIX^e siècle



1^{re} phase d'occupation : XVIII^e et XIX^e siècles



CAVERNE DE COTTE

2^e phase d'occupation : XIX^e siècle



1^{re} phase d'occupation : XVIII^e et XIX^e siècles



Fig. 8 : a, tessons de bouteilles d'eaux minérales ; b, goulot de bouteille caractéristique de la fabrication industrielle ; c, fragment métallique d'une bouteille de Cognac Martell ; d, fragments de faïence fine provenant d'un service à café orné de fins liserés dorés ; e, monnaie en cupro-nickel d'une valeur de 50 cent datée de 1896 ; f, fragment d'une assiette en faïence fine française provenant de la manufacture bordelaise de Vieillard et Johnston, seconde moitié du XIX^e siècle ; g, fragment de tuyau de pipe en terre décoré d'un rang de perles appliquées à la molette daté de la seconde moitié du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècles ; h, pierre à fusil dite « Dutch » en silex blond très courante durant les débuts de la période coloniale (XVII^e et XVIII^e siècles) ; i, dents de cabri ; j, fragments d'un bol en céramique vernissée marron ; k, fragments d'un fond de bol en porcelaine chinoise à décor bleu et blanc associé au signe « Shou » de longévité ; l, tessons d'ampoules médicinales en verre ; m, fragment d'assiette en porcelaine chinoise de la dynastie Qing ornée d'un liseré brun sur le bord ; n, fragments de silex blonds ; o, fragments d'os d'oiseaux (Photos M. Ferrandis, archéologies)

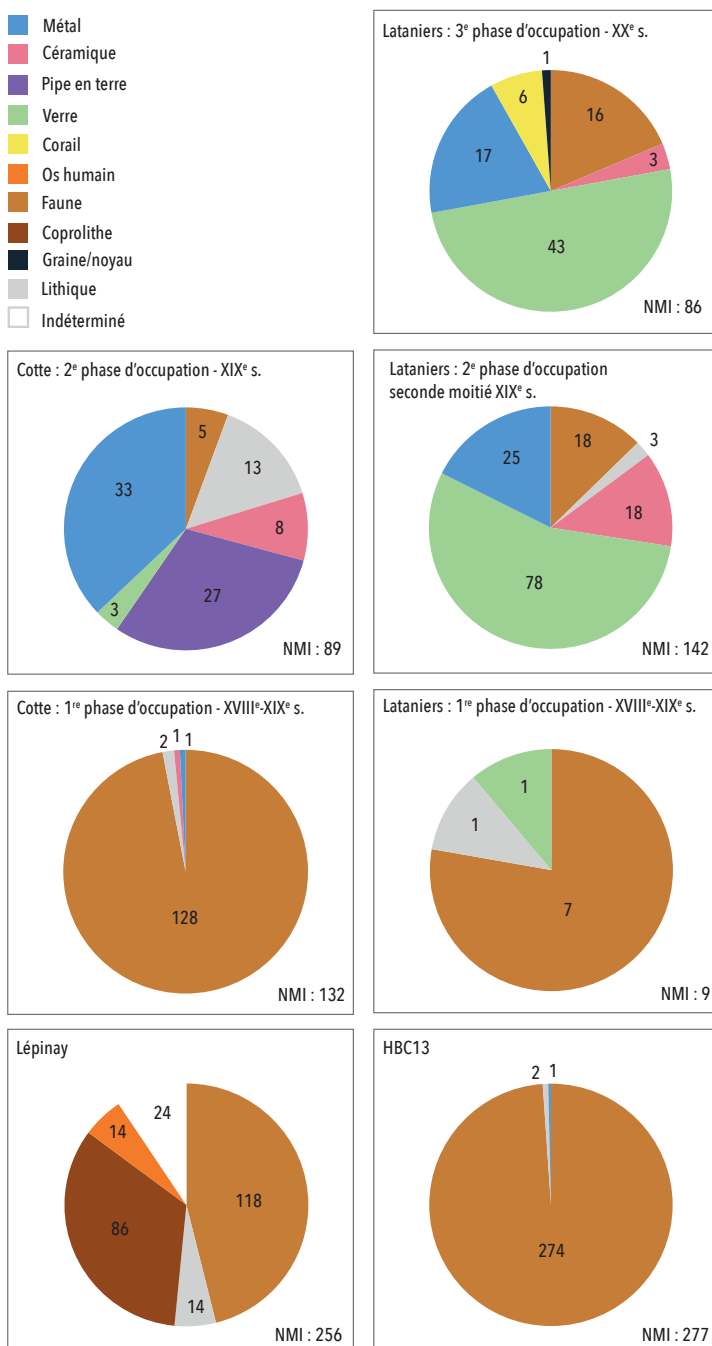


Fig. 9 : La répartition du mobilier selon les matériaux et les périodes chronologiques permet de distinguer la signature archéologique des chasseurs (graphiques dans les teintes marrons) de celle des visiteurs (graphiques colorés)
 (DAO M. Ferrandis, archéologies)

Le peu d'aménagement observé ne penche guère en faveur d'une occupation de longue durée où un confort minimal devait être requis. Ainsi ces lieux n'ont dû être que ponctuellement fréquentés pour la chasse au cabri et durant la période de nidification des oiseaux, caractérisant les sites comme halte de chasse. Les cavernes de Cotte et des Lataniers présentent néanmoins dans les niveaux les plus anciens des aménagements qui laissent supposer une occupation de plus longue durée : mur en pierres sèches, palissade (représentée par des trous de poteaux à l'entrée des cavités) et muret de nivellement. Les perles retrouvées à Cotte, fabriquées à partir d'un tuyau de pipe et d'une probable pierre ponce, évoquent une forme d'artisanat qui lie ingéniosité et adaptation. Ces objets pourraient bien avoir été confectionnés par les Marrons bien que l'on ne puisse pas les dater.

CONCLUSION³⁹

Nomades chasseurs discrets et modestes, les Marrons n'ont vraisemblablement laissé derrière eux que les traces liées à leur survie. On ne retrouve ainsi dans les niveaux archéologiques les plus anciens que les restes de foyers ayant tour à tour servi à la cuisson des aliments et à se prémunir du froid, les vestiges de repas provenant des gibiers chassés dans le secteur et les aménagements sommaires pour un confort minimal (ex : aménagements rocheux pour niveler le sol ou obstruer les ouvertures exposées au vent). Les rares objets laissés sur place correspondent pour l'essentiel, à des éléments fragmentaires non réutilisables. Ainsi tout le matériel transporté par les Marrons devait être systématiquement remporté et conservé, devant être considéré comme des objets de grande valeur. Le matériel apporté par les visiteurs est en revanche beaucoup plus superflu, pouvant être abandonné sans regret, soulignant par-là l'opulence de leur possesseur.

³⁹ Un grand remerciement à toute mon équipe de travail, pour son soutien et ses encouragements, à Patrick Pégoud sans qui aucune de ces opérations archéologiques n'aurait vu le jour, à Lauren Ransan-Vaccaro et Abel Vaccaro qui ont su valoriser ces recherches.

ARCHÉOLOGIE FERROVIAIRE MASCARINE : ESCALE HISTORICO-SOCIOLOGIQUE AUTOUR DES CHEMINS DE FER RÉUNIONNAIS

Frédéric GERBER
Archéologue
Ingénieur de recherche
Inrap

Résumé : L'archéologie ferroviaire est une jeune discipline, née il y a tout juste 20 ans, qui cherche à se développer depuis une dizaine d'années. Les récentes opérations archéologiques réalisées à La Réunion en 2020, à Saint-Denis puis à Saint-Benoît, ont démontré que les territoires d'Outre-mer, et tout particulièrement La Réunion, ont un rôle important à jouer dans la mise en place de cette spécialité.

Mots-clés : La Réunion, sondages, gare, train, aménagements anthropiques, mobilier archéologique

Abstract: *Railway archaeology is a young discipline, born just 20 years ago, and has been seeking to develop over the last ten years. The recent archaeological operations carried out on Reunion Island in 2020, in Saint-Denis and Saint-Benoît, have demonstrated that the French overseas territories, particularly La Réunion, have an important role to play in the development of this of this specialty.*

Keywords: *Reunion Island, excavations, railway station, train, anthropogenic developments, archaeological artefacts*

Si le travail de l'association *Ti Train Lontan* dont le siège est localisé à La Grande Chaloupe¹ avait permis depuis de nombreuses années de préserver la mémoire du chemin de fer réunionnais, aucune opération archéologique n'avait eu pour objet l'étude d'un aménagement ferroviaire sur l'île de La Réunion avant les diagnostics des projets

¹ Nous ne remercierons jamais assez MM. Patrick Barthet et Éric Boulogne, fers de lance de cette association, pour leur aide précieuse et indéfectible.

Nouvelle Entrée Ouest (NEO) à Saint-Denis² et celui de la rue Bertin à Saint-Benoît³ réalisés par une équipe de l’Inrap entre septembre et novembre 2020 pour le premier en décembre de la même année pour le second. Ces opérations ont été de véritables révélateurs de la quasi-absence de bibliographie sur cette jeune discipline archéologique, que ce soit en Outre-mer comme en Hexagone, en France comme dans la plupart des autres pays.

Une première synthèse sur l’archéologie ferroviaire a été produite dans le cadre du rapport scientifique de l’opération de Saint-Benoît remis en mai 2021 au service régional de l’Archéologie (SRA) – Direction des affaires culturelles (DAC) de La Réunion. Le sujet a ensuite fait l’objet de posters réalisés en collaboration avec le SRA et d’une présentation vidéo à La Grande Chaloupe dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine⁴ en septembre 2021. La même année, une présentation des résultats de l’opération de Saint-Benoît, mais également de celle de la *Nouvelle Entrée Ouest* de Saint-Denis qui avait elle aussi fourni de nouvelles données d’archéologie ferroviaire, était publiée dans le *Bulletin de l’Académie de La Réunion*⁵. Toujours en 2021, ces données sont venues compléter la collection *Grands sites archéologiques* sur les serveurs du ministère de la Culture⁶.

En mars 2022, en association avec un autre archéologue de l’Inrap, Alexandre Coulaud, particulièrement sensibilisé à ce domaine de recherche du fait de ses nombreuses opérations archéologiques ayant croisé des aménagements ferroviaires en Guyane et dans les Caraïbes, nous décidons de lancer un plaidoyer pour que l’archéologie ferroviaire soit reconnue comme un sujet d’étude à part entière⁷. Enfin, en septembre 2022 était inaugurée aux Archives départementales de La Réunion l’exposition *Ti Train Lontan*, qui a présenté jusqu’en juin 2024 toute l’histoire du train sur l’île avec un encart sur l’archéologie ferroviaire en général et un autre sur les découvertes de Saint-Benoît⁸.

Nous reprenons et synthétisons l’ensemble de ces données dans cet article, en y ajoutant quelques éléments nouveaux.

² Frédéric GERBER, Mélissa BAFFERT, *La Réunion, Saint-Denis. NEO Phases 2 et 3, Nouvelle Entrée Ouest*, rapport de diagnostic, Inrap, 2021, 305 p.

³ Frédéric GERBER, Mélissa BAFFERT, *La Réunion, Saint-Benoît, Rue Bertin. De l’ancienne marine à l’ancienne gare ferroviaire*, rapport de diagnostic, Inrap, 2021, 119 p.

⁴ Virginie MOTTE (dir.), Hélène BATY, Nicolas BIWER, Thierry CORNEC, Marine FERRANDIS, Frédéric GERBER, Marie-Christine GINESTE, Marie-Hélène JAMOIS, Fabienne RAVOIRE, Laurence SERRA, Jonhattan VIDAL, « 2020 : bilan d’une année archéologique à La Réunion », *Bulletin de l’Académie de La Réunion*, n° 37, 2021, pp. 206-235.

⁵ Frédéric GERBER, « Septembre-novembre 2020 : diagnostic Nouvelle Entrée Ouest, phases 2 et 3, à Saint-Denis » ; « Décembre 2020 : diagnostic rue Bertin à Saint-Benoît », dans Virginie MOTTE (dir.), Annie BOLLE, Thierry CORNEC, Franck DECANTER, Frédéric GERBER, Marie-Christine GINESTE, Jonhattan VIDAL, « 2020 : Bilan d’une année archéologique à La Réunion », *Bulletin de l’Académie de La Réunion*, n° 37, 2021, pp. 297-299 et pp. 304-305.

⁶ <https://archeologie.culture.gouv.fr/ocean-indien/fr> [consulté le 04/01/2024].

⁷ Frédéric GERBER, Alexandre COULAUD, « Plaidoyer pour une archéologie ferroviaire », *Carnet Hypothèses de l’Association Française de Recherche en Archéologie Contemporaine*. [<https://afrac.hypotheses.org/449> mis en ligne le 17/03/2022 ; consulté le 04/01/2024].

⁸ Éric BOULOGNE, Damien VAISSE, Virginie MOTTE, Frédéric GERBER, Jonhattan VIDAL, Fanie PRECOURT, *Tirain Lontan : l’aventure ferroviaire à La Réunion*, catalogue de l’exposition aux Archives départementales de La Réunion, 16/09/2022-28/06/2024. Saint-Denis, Ter’la éditions, 2023, 176 p. ; avec des restitutions aquarellées de la gare de Saint-Benoît des origines à nos jours de Pascale GALIBERT, Inrap.

D) L'ARCHÉOLOGIE FERROVIAIRE, UNE DISCIPLINE EN MANQUE DE RECONNAISSANCE

À la question : « en quoi le patrimoine contemporain, comme le port du Barachois à Saint-Denis comblé en 1937 ou bien encore la recherche des voies de l'ancienne gare fermée en 1964 concerne l'archéologie ? », Dominique Garcia, président de l'Inrap en visite à La Réunion a répondu : « le rôle de l'archéologie commence quand il n'y a pas ou plus d'archives pour nous parler du passé »⁹. Et effectivement aussi curieux que cela puisse paraître, la mémoire écrite tout comme la mémoire orale s'effacent à une vitesse insoupçonnée. À La Réunion, où le récit des gramounes compte pourtant encore beaucoup, alors que nous présentions les résultats de nos travaux à l'Université, ma collègue Mélissa Baffert posa la question aux étudiants en Histoire et Géographie¹⁰, quant à leur connaissance de l'existence du port du Barachois... Ils ont tous répondu qu'ils découvraient que Saint-Denis avait eu un port !

L'archéologie ferroviaire, discipline qui va fêter ses 20 ans, se consacre à l'étude des vestiges liés au développement et à l'histoire des chemins de fer. Ses enjeux incluent la préservation du patrimoine ferroviaire, la compréhension des évolutions technologiques et la contribution à l'histoire socio-économique.

Elle vise à documenter les infrastructures en relevant les caractéristiques des voies, des gares et des structures connexes pour en reconstituer l'aménagement initial. Elle s'intéresse à la chronologie des développements ferroviaires, en cherchant à dater et à comprendre les évolutions dans la conception des voies ferrées, des ensembles roulants (locomotives, wagons, voitures), et des systèmes de signalisation. Elle travaille à une contextualisation historique en reliant les découvertes archéologiques aux événements historiques, économiques et sociaux pour une vision holistique. Pour cela, elle s'appuie fortement sur l'analyse des archives (consultation de documents historiques, plans d'ingénierie et photographies d'époque pour guider les recherches).

Le terme d'archéologie ferroviaire n'est pas du fait des archéologues. Il a été inventé par les passionnés du rail, souvent des agents de la SNCF en activité ou retraités, rassemblés en associations : « L'archéologie ferroviaire consiste à rechercher d'anciennes lignes oubliées, dont les seules traces concrètes figurent dans les mémoires ou sur les cartes des réseaux passés, et bien plus discrètement dans le paysage.¹¹ ». Les archéologues élargissent ce champ de recherche en s'intéressant à tout ce qui a affaire avec le rail, et qui n'est pas ou très peu documenté par les archives : aspect technique des installations et de leurs évolutions, matériels roulants et non roulants, organisation des gares, approvisionnement en matériaux, etc.

Depuis quelques décennies, une prise de conscience s'est opérée sur la disparition de ce patrimoine laissé à l'abandon (voies, même si celles-ci sont souvent défermées¹², maisons de garde barrière, ouvrages d'art en tous genres, matériel roulant), et l'idée d'un inventaire général a été lancée¹³. Parallèlement, les services régionaux de l'Archéologie ont commencé à prescrire des diagnostics et des fouilles sur ce thème qui appartient à

⁹ C'était le 20 octobre 2020, en présence de Mme la maire de Saint-Denis, Mme Ericka Bareigts, de plusieurs représentants de la Région, de la Communauté d'agglomération, et de la DAC-service régional de l'Archéologie, dans le cadre du « débat NEO ».

¹⁰ Présentation réalisée le 27 octobre 2020 dans le cadre de l'unité d'enseignement ouverte proposée par les agents du service régional de l'Archéologie-Dac de La Réunion.

¹¹ <https://www.chemins-a-fer.fr/index.php?page=Archeologie> [consulté le 05/01/2024].

¹² Le terme « déposées » s'emploie également.

¹³ <http://www.inventaires-ferroviaires.fr/> [consulté le 05/01/2024].

l'archéologie industrielle. Elle n'a pas encore d'axe ou de sous-axe dédié au sein de la programmation nationale de la recherche archéologique ; elle se rattache donc aux axes 9 (*Économies de production des âges des métaux à la période contemporaine*), 12 (*Archéologie du monde contemporain*) et 14 (*Archéologie des paysages / sous-axes 14-3. L'emprise des sociétés humaines sur leurs territoires : aménagement des espaces inter-sites*) de la nouvelle programmation nationale. Mais les choses évoluent peu à peu comme en témoigne le constat qui est fait dans ce document du CNRA qui insiste par ailleurs sur le rôle majeur qu'ont à jouer les départements d'Outre-mer en la matière :

« L'archéologie préventive livre progressivement des occurrences répétées de plateformes ferroviaires et gares de voyageurs, de fours de faïencerie, de meuneries ou de verreries. Encore rares, on observe néanmoins l'émergence d'ambitieux programmes collectifs de recherches, pluridisciplinaires, comme celui de Bordeaux Métropole sur la mise en enquête des activités industrielles des XVIII^e et XIX^e siècles. Les Outremers en revanche constituent un gisement sans pareil et dont l'intérêt scientifique doit clairement ne pas uniquement ressortir des Antilles et de l'Océan Indien, mais aussi investir les recherches dans l'Hexagone. C'est bien sur ces territoires que l'on aborde de manière raisonnée la question de l'industrialisation et de la désindustrialisation. Les usines sucrières en tête font l'objet d'une attention poussée, comprenant l'appareil productif (bâtiments, machines) mais aussi les éléments résidentiels et autres aménagements des domaines. Les habitations sucrières apportent un témoignage particulièrement riche sur les derniers instants d'un modèle agricole et économique où l'on assiste à la mécanisation d'une partie de la chaîne opératoire. Nombre de ces sites recèlent ainsi des installations de cuisson, moteurs à vapeur et machines diverses dont peu d'exemplaires sont recensés dans le monde. Il s'agit là d'un patrimoine industriel exceptionnel dont l'étude et la valorisation méritent d'être entreprises en urgence »¹⁴.

Des éléments d'archéologie ferroviaire sont régulièrement recensés en Guyane et dans les Antilles, depuis une dizaine d'années notamment comme nous l'avons dit par les travaux d'Alexandre Coulaud. À La Réunion, comme évoqué précédemment, l'archéologie préventive apporte son lot d'informations et de mobilier. Outre des éléments de rails recensés depuis quelques années dans le cadre de diagnostics ou de fouilles conduites par l'Inrap, une première étude sur la gare de Saint-Denis a été réalisée en 2020 dans le cadre du projet NEO, et une autre sur la gare du kilomètre zéro, à Saint-Benoît. Ces différents éléments peuvent être structurels (voies, ballasts, quais, plaques-tournantes...), mais également matériels (rails, roues de wagons, éléments de traverses ou tire-fonds, éléments de machines à vapeur...) ¹⁵.

En hexagone, la première fouille d'une gare de la seconde moitié du XIX^e siècle, remonte à 2004, avec les recherches conduites par Nùria Nin¹⁶ sur le bâtiment voyageur de l'ancienne gare d'Aix-en-Provence¹⁷. Mais c'est surtout en 2017, que la fouille de la

¹⁴ Document provisoire de la nouvelle programmation nationale de la recherche archéologique au 11 juillet 2023 : <https://www.culture.gouv.fr/content/download/329707/5770789?version=50> [consulté le 05/01/2024], pp. 114-115.

¹⁵ Alexandre COULAUD (dir.), *Guadeloupe, Le Moule, N5, route de Saint-François, Habitation Zévallos*, rapport de diagnostic archéologique. Inrap, 2022, 355 p.

¹⁶ Mission Archéologique de la Ville d'Aix en Provence.

¹⁷ <https://www.aixendecouvertes.com/ancienne-gare-aix-en-provence/> [consulté le 05/01/2024].

toute première gare ferroviaire de voyageurs de France¹⁸, la gare de Le Pecq dans les Yvelines, inaugurée en 1837, a fait découvrir à un public fasciné l'existence d'un patrimoine totalement oublié¹⁹. Cette gare, terminus de la ligne Paris-Saint-Lazare/Saint-Germain-en-Laye, montrait que faute d'archives complètes conservées, le ferroviaire faisait déjà partie du domaine de l'archéologie. Très récemment, des surveillances de travaux à Metz, ont permis à Nicolas Morelle²⁰ de mettre en évidence une fosse à piquer, vestige de la toute première gare française de Metz (1850), détruite lors de la nouvelle configuration de la gare allemande en 1878.

Bien que le domaine ferroviaire soit généralement associé au transport de passagers ou de marchandises, son influence peut s'étendre à divers domaines à travers des contextes d'utilisation variés. Les territoires ultramarins tels que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion illustrent une utilisation intensive des voies ferrées dans le secteur de l'industrie de la canne à sucre à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. La Guyane, en particulier, a adopté une approche polyvalente, mettant en place rapidement et densément des chemins de fer pour soutenir l'établissement des pénitenciers, tels que les bagnes de Guyane à partir de 1853 jusqu'au début des années 1950. Dans ce contexte spécifique, le chemin de fer a servi de vecteur pour l'approvisionnement ou l'évacuation de matériaux (exploitations forestières, carrières...) ainsi que pour le transport de personnel ou d'éléments liés à la culture, tels que la canne à sucre, cultivée par d'anciens bagnards libérés et transformée (sucre, tafia, rhum) par les bagnards en cours de peine²¹.

Le domaine militaire occupe également une place importante dans l'aménagement ferroviaire, observable là encore à travers l'archéologie préventive. Divers diagnostics archéologiques significatifs témoignent de l'importance cruciale de ces réseaux logistiques pendant la Grande Guerre. C'est notamment le cas du camp américain de Marcilly-sur-Tille en Côte d'Or²², et ceux de Mesves²³ ou de l'*Hospital Center* de Mars-sur-Allier dans la Nièvre²⁴. Bien que ces voies de communication soient couramment utilisées pour le transport de troupes, l'évacuation sanitaire et le transport de matériel,

¹⁸ Fouilles conduites sous la direction de Ludovic Decock de l'Inrap cf. Ludovic DECOCK, « La fouille de la garde du Pecq », *Patrimoine industriel*, 72, pp. 8-15.

¹⁹ La première ligne de chemin de fer en France, mise en service en 1827, avec des wagons tractés par des chevaux, était destinée au transport de la houille, entre Saint-Étienne et Andrézieux (Loire). Elle fut la première ligne ouverte aux voyageurs (1832), mais toujours avec une traction animale. La gare du Pecq est la première exclusivement destinée aux voyageurs, à avoir accueilli un train tracté par une locomotive à vapeur.

²⁰ Metz Métropole-Pôle Archéologie Préventive, cf. Nicolas MORELLE (dir.), *Metz (57) « Huit fosses d'arbres de la rue Pasteur »*, rapport de diagnostic. Metz Métropole-Pôle Archéologie Préventive, 2021, 49 p.

²¹ Didier RIGAL, *Guyane, Saint-Laurent-du-Maroni, Saint-Maurice, Route des chutes Voltaire*, rapport de fouille archéologique préventive. Inrap, 2020, 363 p.

²² Frédéric DEVEVEY, *Bourgogne, Côte-d'Or, Marcilly-sur-Tille, Sondages archéologiques sur la gare régulatrice française, 1914-1919, de Marcilly-sur-Tille*, rapport de diagnostic archéologique. Inrap, 2011, 102 p.

²³ Guillaume CHARRIERE, *Étude archéologique du réseau hospitalier américain de la Première Guerre mondiale : l'exemple du camp de Mesves dans la Nièvre*, Mémoire de Master 2 Archéo-Géo-Sciences. Dijon, Université de Bourgogne, 2017, 81 p.

²⁴ Nicolas TISSERAND, Alexandre COULAUD (dir.), *Saint-Parize-le Châtel (Nièvre), occupation néolithique et témoignage exceptionnel de la Première Guerre mondiale : l'hôpital américain de Saint-Parize-le-Châtel*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2 tomes, 2014, 182 p. ; Alexandre COULAUD, Manon MARIETTE, Robin PERARNAU, « L'empreinte américaine durant La Grande Guerre : persistance des vestiges américains en France (1917 à 1919) », dans les actes du colloque « IMPACT 14-18 », Reims, 20-21 septembre 2018, *Revue de Géographie historique*, 14-15 (« Impacts environnementaux et approches spatiales de la Grande Guerre »), 2019, pp. 87-96.

elles jouent également un rôle essentiel dans le déploiement d'artillerie de toutes tailles, assurant les manœuvres et le ravitaillement en hommes et munitions.

Ces vestiges, parfois très restreints, révèlent la présence de chemins de fer de différentes importances et tailles dans des zones inattendues qui, de nos jours, ne sont plus équipées pour cela : que ce soit dans le monde industriel, militaire, ou les transports urbains ou ruraux (tramways, funiculaires).

II) LE TRAIN À LA RÉUNION

La configuration topographique de l'île de La Réunion et son climat tropical font que ce sont essentiellement les plaines côtières qui sont habitées. L'intérieur des terres est très escarpé, difficile d'accès et souvent très humide.

Avant la construction du chemin de fer et du port de la Pointe des Galets, l'essentiel de l'exportation et de l'importation de marchandises est réalisé par l'intermédiaire des « marines » : héritières du premier aménagement mis en place par le gouverneur Labourdonnais au XVIII^e siècle, il s'agit de grands pontons, longs souvent d'une cinquantaine de mètres, permettant aux chaloupes d'accoster sans se faire rosser par la houle souvent violente sur les récifs volcaniques qui marquent le pourtour de l'île, couplés à des entrepôts. Elles ont marqué le paysage réunionnais jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et quelques-unes ont même subsisté jusque dans la première moitié du XX^e siècle. Nous allons voir que le problème de l'accès à la mer est à l'origine de l'implantation du chemin de fer réunionnais.

Comme l'ont montré les historiens réunionnais, et notamment Éric Boulogne, l'idée du chemin de fer pour convoyer en un pôle unique les marchandises tant d'importation que d'exportation, notamment les productions des usines sucrières, apparaît dès 1858. Il s'agit alors, pour les grands propriétaires de la moitié nord de l'île, de lutter contre le développement du port de Saint-Pierre (tout au sud), dont la construction venait d'être entamée.

Le site de la Pointe des Galets, sur la côte occidentale, entre Saint-Paul et Saint-Denis est retenu. Toutefois, dans un premier temps, rien ne se passe. Ce n'est qu'en 1872, que le projet de port marchand renaît, et en 1874 qu'il est réellement lancé. Il prévoit parallèlement à la construction de cette gigantesque infrastructure, l'établissement d'une ligne de chemin de fer, allant de Saint-Pierre au sud, jusqu'à Saint-Benoît à l'est, avec de nombreux ouvrages d'art et des tunnels.

En 1876, le port de la Pointe de Galets et le chemin de fer allant de Saint-Pierre à Saint-Benoît sont déclarés d'utilité publique. Les terrains à prendre pour la construction du port et du chemin de fer situés sur les 50 pas géométriques sont cédés en concession gratuite pour 99 ans. Cependant, il faut attendre le 28 février 1878, pour voir la création de la Compagnie du Chemin de Fer et du Port de La Réunion, la CPR, qui obtient le marché de réalisation des travaux publics, ainsi que la concession du port et du chemin de fer. Les travaux débiteront en 1878 pour le chemin de fer et 1879 pour le port. Plus de 15 000 ouvriers²⁵ seront mobilisés pour ce dernier, et il sera inauguré 7 ans plus tard,

²⁵ Pour rappel, la traite humaine est théoriquement prohibée en 1817 et effective en 1830. L'abolition de l'esclavage, décrétée le 27 avril 1848, est prononcée officiellement le 20 décembre suivant à La Réunion par le commissaire de la République Sarda Garriga.

en 1886. Le chemin de fer qui nécessita 8 000 ouvriers, sera mis en exploitation quant à lui, dès 1882.

Deux lignes de voies métriques (c'est-à-dire large d'un mètre) sont construites, partant toutes les deux de la Pointe des Galets [Fig. 1]. L'une vers le sud jusqu'à Saint-Pierre, d'un peu plus de 80 km, et l'autre vers l'est, jusqu'à Saint-Benoît, soit 50 km. Chaque ville est dotée d'une gare avec un bâtiment destiné aux voyageurs, et un ou plusieurs grands entrepôts pour les marchandises. Sur l'ensemble du réseau, les traverses sont initialement en bois, elles seront remplacées par des traverses métalliques, probablement à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, sur certains secteurs, les traverses en bois encore de bonne qualité ont pu être maintenues. Le train mis en place, à l'origine essentiellement pour des raisons économiques, va très rapidement permettre le déplacement des populations ; les gares étaient des points de ralliement où les gens aimaient se rencontrer, tout en se promenant sur le front de mer.

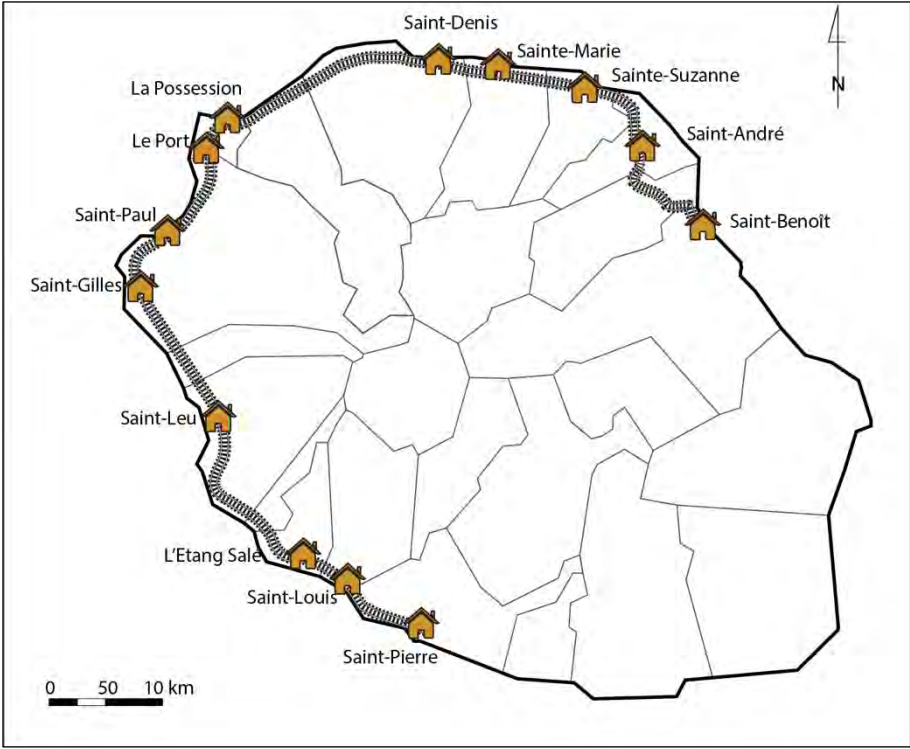


Fig. 1 : Le chemin de fer à La Réunion 1882-1976, avec la localisation des 13 gares (DAO F. Gerber, Inrap)

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le développement du réseau routier va conduire inexorablement à la fermeture des lignes ferroviaires. La ligne sud ferme dès 1957, la ligne nord est également affectée par tronçons. La section entre Saint-Benoît et Saint-André (côte est) est fermée en 1962, et celle entre Saint-André et Saint-Denis en 1963. Le tronçon entre La Possession (un peu au nord de la Pointe des Galets) et Saint-Denis subsiste jusqu'à l'ouverture de la première route en corniche construite le long du littoral, le 1^{er} juin 1963. La ligne n'est toutefois pas démantelée, un service de secours

ferroviaire étant alors mis en place. L'ouverture en 1975 de la route du littoral aura pour conséquence la disparition définitive du chemin de fer à La Réunion l'année suivante.

III) 2020 : LE TRAIN À SAINT-DENIS

Malgré une disparition relativement récente, même si c'était il y a déjà plus d'un demi-siècle, et le fait que certains bâtiments de la gare soient encore en élévation, les détails du chemin de fer dionysien disparaissent peu à peu. Le diagnostic archéologique réalisé entre septembre et novembre 2020 dans le cadre du projet NEO, qui venait compléter celui réalisé en 2017, a été l'occasion de restituer le tracé complet des voies et d'étudier la manière dont celles-ci avaient été aménagées [Fig. 2].



Fig. 2 : Le réseau ferré de Saint-Denis reconstitué (DAO F. Gerber, Inrap)

Depuis l'ouest, la voie ferrée arrive par le tunnel de La Montagne (du nom de la proéminence qui domine la ville), percé sous le Cap Bernard. Elle traverse la rivière Saint-Denis sur un long ouvrage d'art, puis passe en ville en empruntant la rue de Nice. Elle bifurque ensuite vers le sud-est pour longer la côte. En dehors d'une voie secondaire qui desservait la caserne d'artillerie, le diagnostic archéologique a porté essentiellement sur la zone de l'ancienne gare de Saint-Denis et son dense réseau de voies.

Le bâtiment principal de la gare voyageur est construit dès 1882, mais les ailes de chaque côté ne le seront que l'année suivante. La gare ferroviaire de Saint-Denis est ainsi inaugurée dès 1883. La zone réservée aux voyageurs n'est qu'une toute petite partie du complexe, de grands entrepôts à marchandises, les longères, tout comme les bâtiments réservés aux personnels et aux ateliers, se développent le long des voies, vers le nord-ouest, sur près de 200 m.

À la fin de l'année 1963, la gare devient le terminus de la section La Possession/Saint-Denis. La ligne n'est maintenue que pour le fret entre Saint-Denis et Saint-André. Mais dès l'année suivante, on assiste à la fermeture de la branche nord, celle reliant Saint-Benoît à Saint-Denis. Les photos aériennes de l'IGN montrent que les voies sont en partie déferrées dès 1966 et qu'elles ont totalement disparu en 1969. La gare abrite ensuite la gare routière jusqu'à la construction toute récente de la gare des cars jaunes, 400 m plus à l'est.

D'importants travaux d'aménagements, de décaissement et de remblaiement ont lieu en amont de la gare au début des années 1970. De très larges et profondes tranchées sont ouvertes pour prolonger les principaux collecteurs de la ville jusqu'à l'océan.

A. Première rencontre avec les installations ferroviaires

Les sondages²⁶ ouverts dans le triangle formé par le boulevard Gabriel Macé, la rue Jules Aubert et la rue de Nice, portaient sur un secteur qui, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1960, était pris entre la voie principale du chemin de fer, et la voie secondaire qui dessert la caserne d'artillerie. Longtemps non occupé, il est bâti dans le courant des années 1950, et la vue aérienne de 1961 de l'IGN, laisse apparaître trois maisons et leurs jardins sur cet espace [Fig. 3]. Elles seront rasées dans les années 1990 pour laisser place aux aménagements actuels.

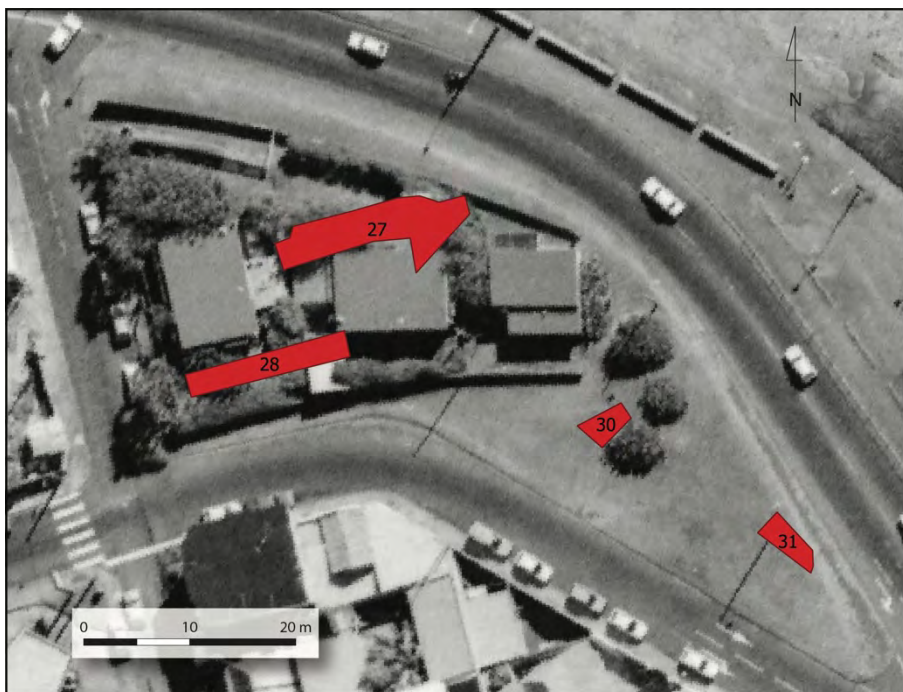


Fig. 3 : Le secteur 7 en 1989. Extrait d'une vue aérienne de 1989 (IGNF_PVA_1-0_1989-06_02__C92PHQ6031_1989_REU115_0005-0041) (DAO F. Gerber, Inrap)

Des remblais contenant des éléments de démolition prennent place juste au-dessus du substrat. Ils incluent en abondance des tuiles mécaniques, de la céramique et du verre. Dans le sondage 27, un fragment de raidisseur de rail²⁷ et un fragment de rail apparus au sommet des remblais, évoquent les deux voies de chemin de fer qui passaient à proximité immédiate. Dans le sondage 30, positionné en partie sur le tracé de l'ancienne voie principale du chemin de fer réunionnais, un remblai de limon sableux brun noir avec de très nombreux galets décimétriques, des éclats de blocs et des galets

²⁶ Sondages 27, 28, 30 et 31.

²⁷ « Ces objets concaves et de forme ovoïde sont posés à l'interface entre le ballast et le rail, en plus des traverses, au passage des trains. Des attaches sont parfois encore visibles, ainsi que la marque du fabricant. » cf. Thierry CORNEC, 2020, *DROM, La Réunion, Saint-Denis, 3 rue Militaire, Caserne Lambert*, rapport de diagnostic, Inrap, 2020, p. 35.

concassés (0/80) constituant un ballast (?), semble correspondre au vestige de celle-ci. Ceci indiquerait que les niveaux sous-jacents correspondent soit à une occupation antérieure à l'installation du chemin de fer, soit plus probablement à un remblaiement destiné à préparer la plateforme devant recevoir les voies. Et, on remarque effectivement que l'essentiel du mobilier issu des deux sondages est homogène et renvoie plutôt à la fin du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle, même si quelques éléments fixent un *terminus post quem* à la fin du XIX^e siècle.

B. Les éléments liés à la gare ferroviaire (sondages 35, 37 et 39, 40, 41, 42, 43)

La plateforme ferroviaire de la gare de Saint-Denis ne couvre pas moins de 1,8 ha. Comme cela vient d'être rappelé, elle est installée entre 1881 et 1883 sur un espace qui correspond au XVIII^e siècle et durant une bonne partie du XIX^e siècle à un espace littoral couvert de dunes de sable. Outre les trois bâtiments principaux encore en élévation (longères 1 et 2, gare voyageurs), des constructions annexes parsemaient le site, et pas moins de 12 voies principales et secondaires étaient réparties de part et d'autre des grands hangars [Fig. 4].



Fig. 4 : Localisation des sondages autour de la gare ferroviaire sur l'orthophotographie aérienne de 1950 (IGN 974-1950-0335-7695-U40S-0M50-E080)
(DAO F. Gerber, Inrap)

1) Les voies

Le premier sondage à avoir livré un niveau probablement en lien direct avec la gare, est le sondage 34, avec une couche de blocs et de galets pris sur une épaisseur d'environ 0,80 m dans une matrice limoneuse fortement indurée, retrouvée à 2,20 m de profondeur²⁸, qui pourrait correspondre à la couche formant la plateforme ferroviaire. Les sondages ont en effet permis d'observer la façon dont cette plateforme a pu être aménagée à la fin du XIX^e siècle [Fig. 5]. Dans un premier temps, on a écrêté les dunes de sable qui se trouvaient là (Us 211 : sables noirs à olivine et Us 212 : sables et gros galets blonds), apporté quelques remblais (Us 213), puis mis en place la plateforme elle-même, en accumulant sur une épaisseur de 80 cm des blocs et des galets, pris dans une matrice limoneuse fortement indurée, probablement par des effets de compactage (Us 210b). Rails et traverses ont systématiquement été démontés, il ne reste donc plus des voies que les couches de ballast, épaisses d'environ 20 cm, qui sont constituées de galets concassés (Us 210a, épaisseur de 15 cm).



Fig. 5 : Gare de Saint-Denis, stratigraphie N.-O./S.-E. du sondage 41, mettant en évidence les différentes phases d'aménagement de la plateforme ferroviaire (Photo M. Baffert, Inrap)

Le sondage 39, calé entre les poteaux de l'éclairage public et un gros collecteur, a malheureusement dû être rapidement arrêté à cause de la présence de nombreux réseaux inattendus²⁹. Il a cependant livré sous l'humus et des remblais de castine et galets³⁰, à 0,85 m de profondeur³¹, un sol très compact composé de pierres et de galets posés côte à côte, face plane vers le haut, dans une matrice limono-sableuse. Il était recouvert en

²⁸ 6,20 m IGN 1989.

²⁹ Un câble électrique récent (éclairage ?), un câble électrique ancien dans un tube pvc (H.S. ?), deux tranchées récentes, et l'un des drains que l'on retrouve dans le sondage 40. Ces éléments, absents des réponses à la DICT ont bien entendu été signalés aux services de la Mairie.

³⁰ Il s'agit de toute évidence de la sous-couche de la chaussée de l'ancienne gare routière.

³¹ Vers 7,15 m au-dessus du niveau de l'océan (IGN1989).

surface par une petite couche de sable avec de petits galets. Son positionnement sur les photographies aériennes de l'IGN des années 1949 et 1950, permet de l'interpréter comme une chaussée de circulation entre deux des voies secondaires de la gare ferroviaire. Un aménagement un peu similaire a d'ailleurs été mis en évidence récemment lors du diagnostic archéologique portant sur la gare ferroviaire de Saint-Benoît, qui est présenté dans le chapitre suivant.

Cette interprétation est renforcée du fait de la présence de la même couche de ballast (Us 196)³² épaisse de 22 cm et de la même couche de sable (Us 199) dans la partie sud du sondage 40, qui confirme la présence de voies ferrées de part et d'autre de ce sol [Fig. 6]. La stratigraphie au-dessus de la couche de ballast est relativement simple : sous 23 cm de bitume et de couche de forme (Us 193) apparaît une couche de castine grossière (Us 194) qui correspond à la sous-couche de la voirie mise en place du temps où l'ancienne gare ferroviaire était devenue la gare routière. Elle recouvre une chaussée composée de petits blocs et de galets noyés dans une matrice limono-sableuse et de grave, très compacte (Us 195). Cette couche reste à ce jour, difficile à interpréter. Elle intervient entre l'abandon de la ligne de chemin de fer et la mise en place de la chaussée bitumée de la gare routière.



Fig. 6 : Stratigraphie de l'extrémité sud du sondage 40, sur laquelle apparaît la couche de ballast Us 196, correspondant à l'une des voies secondaires de la gare de Saint-Denis (Photo M. Baffert, Inrap)

À l'extrémité sud de l'ancienne plateforme ferroviaire, juste après le bâtiment des voyageurs, le sondage 45 a été implanté sur la zone de passage de la voie principale³³.

³² La couche apparaît à 7,20 m IGN 1989.

³³ La présence de réseaux, et la recherche de la préservation des zones de circulation, ne nous ont pas permis d'implanter ce sondage perpendiculairement aux voies.

Une couche de ballast (Us 226)³⁴, épaisse de 25 cm, qui apparaît à 0,60 m de profondeur sous la couche de préparation du revêtement du parking, est le seul vestige de ce passé ferroviaire. Elle repose directement sur une couche naturelle de sable noir à olivine, comportant des galets blonds.

2) Les bâtiments

Le sondage 42, qui présentait la même stratigraphie³⁵ que le sondage 41, a révélé par ailleurs sur son flanc est, une tranchée, apparue directement sous le bitume et sa sous-couche (Usc 217)³⁶. Large d'au moins 0,55 m, elle descend profondément dans les sables, jusqu'à une profondeur de plus de 2 m. Elle est comblée essentiellement de galets et de sable. Elle correspond aux fondations d'un bâtiment qui apparaît sur la vue aérienne de l'IGN de 1950, en vis-à-vis de la longère 1. Elle a livré un fragment de bouteille à alcool de la première moitié du XIX^e siècle.

Le sondage 35 a laissé apparaître sous des remblais récents³⁷, une fosse maçonnée, comblée de sable. Les murs qui apparaissent à 0,80 m de profondeur, sont constitués de deux parements de gros galets taillés de manière à présenter une face plane, et un blocage à base d'éclats. Épais de 0,55 à 0,60 m, ils sont montés avec un mortier grisâtre qui ressemble à du ciment. La vue aérienne de 1950 permet de voir que le sondage recoupe l'emplacement d'un bâtiment annexe de la gare. Cette structure aurait pu être une cave, ou bien encore une fosse septique.

À l'est de l'aménagement apparaît un remblai de galets petits, moyens et gros dans une matrice sableuse grise, qui semble venir en appui contre le parement externe des murs. Il s'agit du comblement de la tranchée d'un collecteur en fibrociment, qui a été aperçu en fond de tranchée à 2,50 m de profondeur, et qui traverse le sondage de biais.

Aucun vestige du bâtiment appartenant à la gare, qui apparaît sur la vue aérienne de 1950, n'a été retrouvé dans le sondage 37. Il est probable qu'il était peu fondé et que l'aménagement du parking de l'ancienne gare routière a entraîné sa totale disparition. À sa place, on découvre sous une épaisse couche de bitume, un imposant litage de remblais de galets, sur une épaisseur de 1,20 m. Dans le quart sud du sondage, le dernier niveau de remblai recouvre, à 1,60 m de profondeur³⁸, une section de chaussée proche de celle observée dans le sondage 38, utilisant une couche argilo-sableuse orangée comme liant, mais des galets beaucoup plus petits que précédemment. Le plan de 1862 permet de confirmer qu'il s'agit bien là encore du boulevard Lancastel. Elle reposait directement sur les sables noirs à olivine mêlés à de gros, voire très gros, galets marins.

Le plan de 1862, tout comme le plan relevé l'année suivante en prévision de nouveaux travaux sur les batteries de défense côtière³⁹, font apparaître un bâtiment avec ses annexes et un lopin de cultures, tout près de l'emplacement du sondage 37. Cet habitat modeste (?) n'a pas pu être sondé, car situé en grande partie sous les bâtiments récents, dont l'un abrite la réserve de gaz alimentant le restaurant La Gare du Nord, et sous le sentier littoral nord.

³⁴ À 7,30 m IGN 1989.

³⁵ Ballast Us 214, à environ 75 cm de profondeur.

³⁶ La partie haute était cependant fortement perturbée par le passage d'un réseau d'eau pluviale.

³⁷ Épaisseur globale de 80 cm. Niveau d'apparition des arases de murs à 7,20 m IGN 1989.

³⁸ Vers 6,40 m IGN 1989.

³⁹ FRANOM24_23DFC0882.

Un des sondages a montré que le sol pavé qui desservait les entrepôts de la longère la plus à l'est, a été conservé tel quel sous les remblais d'aménagement de l'ancienne gare routière. Il est composé de gros galets coupés de manière à constituer une surface plane, plantés dans un lit de sable [Fig. 7]. Il est probable que ce sol date de la construction de la gare, c'est-à-dire du début des années 1880. Un petit sondage a permis de voir que le niveau de circulation épais de 5 cm était conservé sous le pavement, directement par-dessus les sables déposés par l'océan Indien.



*Fig. 7 : Pavement de galets au-devant des entrepôts de la gare ferroviaire (sondage 43)
(Photo M. Baffert, Inrap)*

Comme on pouvait le craindre, il semble donc ne pas rester grand-chose des installations ferroviaires de la gare de Saint-Denis, les voies ayant été déposées, et la zone fortement remaniée à partir de la fin des années 1970. Il n'est cependant pas impossible qu'il reste quelques vestiges qui n'ont pas encore été localisés (fosses de visite, fosses de vidanges, manches à eau, etc.), qui permettraient d'étudier plus en détail le fonctionnement de la gare et du dépôt de Saint-Denis, notamment dans ses premières décennies de fonctionnement.

IV) LA GARE DU KILOMÈTRE ZÉRO À SAINT-BENOÎT, VÉRITABLE RÉVÉLATEUR

Il ne subsiste de nos jours de la gare ferroviaire de Saint-Benoît qu'un bâtiment en ruine : celui des voyageurs [Fig. 8]. Elle fut pourtant jusqu'en 1962, le point de départ de la ligne qui allait jusqu'à Saint-Pierre en passant par Saint-Denis. Bâtie entre 1879 et 1881, elle comportait également un entrepôt à marchandises, un dortoir pour les mécaniciens, une plaque tournante servant à retourner les locomotives qui repartaient vers Saint-Pierre et bien entendu des voies secondaires. La ville de Saint-Benoît ayant lancé un projet de réaménagement de ce secteur de la rue Bertin,

un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA de La Réunion, qui a été réalisé par l’Inrap du 7 au 16 décembre 2020.

Les données archivistiques et même photographiques sont très réduites. Quelques documents sont conservés aux Archives départementales de La Réunion. Les vues aériennes de l’IGN constituent également de précieuses sources d’information [Fig. 9].



*Fig. 8 : Le bâtiment voyageurs de la gare de Saint-Benoît en décembre 2020
(Photo F. Gerber, Inrap)*



Fig. 9 : La gare de Saint-Benoît en 1961. Extrait d’une vue aérienne IGN (IGNF_PVA_1-0_1961-09-04_C92PHQ6711_1961_REUNION23_0002) (IGN Remonter le temps)

Lors de la création de la ligne de chemin de fer métrique, il est décidé de construire une gare de Première classe à Saint-Benoît, et d'y placer le kilomètre zéro. Nous avons peu d'informations sur les autres bâtiments que pouvait comporter la gare. Certains documents laissent supposer qu'il avait été projeté dès l'origine de doter la gare d'une remise pour les locomotives, intégrant un dortoir pour les mécaniciens dans l'une des versions proposées ; mais sans certitude quant à la construction réelle de ces aménagements. Le 30 août 1940, un abri de transbordement des sucres arrivant par camions est construit dans le prolongement de la halle à marchandises. En 1948, un cyclone provoque d'importants dégâts, mais il ne semble plus y avoir que des améliorations des bâtiments existants dans les années 50.

Après la fermeture définitive de la ligne de chemin de fer en 1966, la gare sera occupée par les ateliers municipaux, comme nous en a témoigné un gramoune qui y avait travaillé. En 1993, à la suite du passage du cyclone Collina, alors que l'extrémité orientale de l'ancienne plateforme ferroviaire a été emportée par la rivière des Marsouins, les lieux sont totalement désaffectés. L'ancien entrepôt de marchandises et toutes ses extensions sont rasés durant cette décennie, comme en témoignent, là encore, les vues aériennes de l'IGN.

La gare occupait un vaste espace en rive gauche de la rivière des Marsouins, sur la frange littorale, en grande partie sur la bande des 50 pas géométriques. Le terrain peut être divisé en trois zones : une première située entre 4,10 et 3,30 m au-dessus du niveau de l'océan correspond aux espaces compris entre la rue Bertin et un fossé marquant la limite avec la deuxième zone [Fig. 10]. Elle est occupée actuellement par des parkings sommairement aménagés. La deuxième correspond à l'ancienne plateforme ferroviaire. Elle va dudit fossé jusqu'à la bordure maritime. Elle se situe à une attitude moyenne de 4,70 m et est occupée par des parkings, un boulodrome, et à son extrémité occidentale, par une friche couverte de cannes à sucre de plusieurs mètres de haut. La troisième, enfin, la bordure maritime donc, est occupée par des bois et des aménagements paysagers, elle englobe le cordon de galets marquant la limite de l'estran. Elle se situe à la même altitude que la zone précédente. À l'extrémité occidentale de cette troisième zone, un terrain de football est aménagé dans un espace délimité à l'ouest et au nord par d'imposants talus, et à l'est par un petit talus et un fossé peu profond. Même si cette zone se trouve en dehors de la plateforme ferroviaire, elle n'en est pas moins intéressante puisqu'elle a permis d'identifier les restes d'un bâtiment qui pourrait avoir appartenu à une marine antérieure à la gare.

La zone était traversée avant la construction de la gare au XIX^e siècle, par une ravine canalisée, le bras banane, qui apparaît sur le plan des 50 pas géométriques sous le nom de Grand canal. Ce canal est ensuite voûté et enterré lors de la construction de la plateforme ferroviaire, entre 1879 et 1881. La section au sud de celle-ci, pendant longtemps conservée au milieu des champs de cannes à sucre, a disparu pendant des travaux d'inversion de la pente sur ce secteur. L'aval du ru est désormais raccordé au réseau des eaux pluviales sous la rue Bertin.

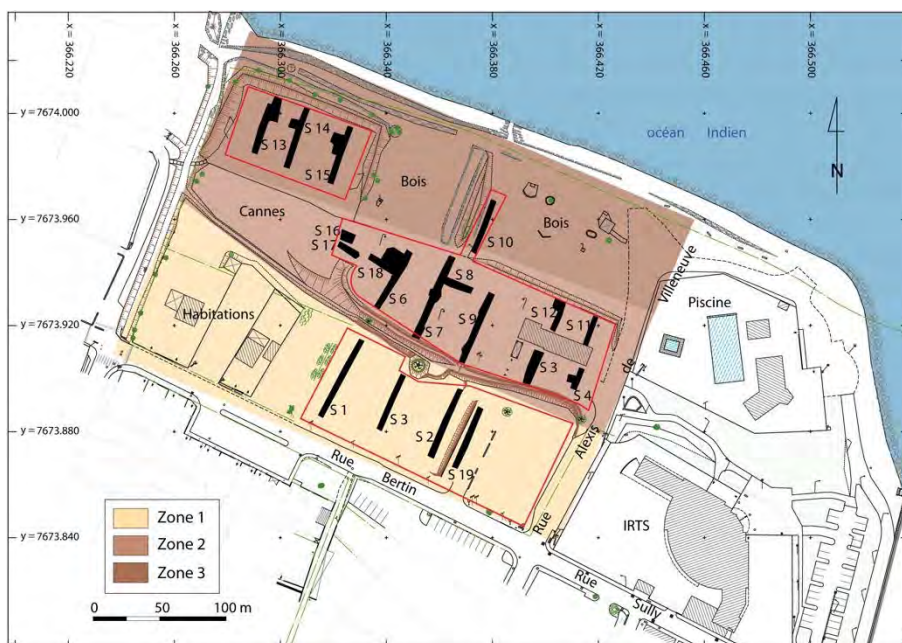


Fig. 10 : Les trois zones du site de la rue Bertin à Saint-Benoît avec l'implantation des sondages archéologiques sur chacune d'entre elles (DAO F. Gerber, Inrap)

Le substrat a été atteint dans de nombreux sondages. Au plus près de la côte il apparaît entre 60 et 90 cm de profondeur, sous la forme de gros dépôts de galets (moyens, gros et très gros), pris dans une matrice très aérée de sable brun noir. Cette couche, épaisse de 1 m, recouvre un dépôt de sable brun très compact, contenant quelques galets. Le pendage relativement prononcé du nord vers le sud que marque le dépôt dans le sondage le plus proche de la côte, montre qu'il s'agit de toute évidence d'un ancien cordon littoral mis en place par l'océan. Sur la zone centrale, sous la plateforme ferroviaire, le substrat prend l'aspect d'un limon argileux qui apparaît entre 1,15 et 1,80 m de profondeur. Il s'agit d'alluvions anciennes qui correspondent probablement à des dépôts d'un paléochenal de la rivière des Marsouins, dont le petit ruisseau du bras banane aurait conservé la trace jusqu'à son récent enfouissement.

Sur la zone basse, qui a été décaissée il y a quelques années, le substrat apparaît presque immédiatement, sous 30 à 50 cm de remblais récents. Dans le sondage le plus à l'ouest, il s'agit d'une couche d'argile homogène brune, dont l'épaisseur varie en fonction de la pente marquée par la couche sous-jacente. Celle-ci est composée de grave naturelle, dans une matrice limoneuse marron rouille et intègre quelques gros galets. Dans le sondage qui se trouve pratiquement sur le tracé de l'ancien ruisseau, la stratigraphie est très différente. Une épaisse couche de limon qui atteint une soixantaine de centimètres, pourrait marquer le comblement final d'un chenal. Elle repose sur une couche de sable grossier, de couleur orangé rouille, épaisse d'une vingtaine de centimètres.

La préparation du terrain pour l'implantation d'une ligne de chemin de fer, et à plus forte raison d'une gare, est très codifiée, comme en témoigne le Traité pratique de l'entretien et de l'exploitation des chemins de fer de Charles Goschler, en

6 volumes⁴⁰. La nature et la manière de mettre en place les remblais, tout comme la pente à leur donner pour un bon écoulement des eaux y sont abordées. Les matériaux utilisés pour aménager la plate-forme de la gare, comme celle des voies, doivent être homogènes et si possible peu à même de trop se tasser. Dans le cas contraire, il faut avoir recours à un damage pendant la mise en place.

Comme l'ont confirmé une fois encore les récentes découvertes de Saint-Denis, le matériau idéal à La Réunion au XIX^e siècle, pour ce genre de travaux, est constitué des galets récoltés sur les plages, résistants et autobloquants, et l'argile limoneuse en couche de finition, empêchant l'eau de remonter par capillarité. Ce sont donc naturellement ces matériaux que les tranchées du diagnostic de Saint-Benoît ont mis en évidence immédiatement au-dessus des argiles limoneuses correspondant à des alluvions anciennes (Us 44) [Fig. 11 et 12]. Le sommet de celles-ci marque un pendage infime du nord-ouest vers le sud-est (0,25 %). Le fait que les remblais soient immédiatement en contact avec elles montre que le terrain a été préparé avant le remblaiement, et notamment que la couverture végétale a été retirée.



Fig. 11 : Sondage profond à travers la plateforme ferroviaire de la gare de Saint-Benoît dans lequel on distingue nettement le remblai de galets Us 43, surmontant les argiles limoneuses Us 44 (Photo F. Gerber, Inrap)

Une couche de galets petits et moyens (15 x 20 cm maximum) pris dans une matrice sableuse grossière aérée a été mise en place sur une épaisseur de 1 m à 1,40 m sur l'ensemble de la zone (Us 43). Elle est surmontée d'une couche de limon argileux brun, damée, épaisse de 30 à 35 cm (Us 41). Cette dernière présente un pendage inverse à celui donné au sommet du substrat, avec un pourcentage de pente identique.

⁴⁰ Charles GOSCHLER, *Traité pratique de l'entretien et de l'exploitation des chemins de fer*, Paris, Noblet et Baudry, 4 vol., 1865-1868, réédité et augmenté en 6 volumes entre 1870 et 1878.

Comme cela a été précisé, le bâtiment des voyageurs est la dernière construction de la gare encore en élévation. Il est en piteux état, et il y a encore peu de temps, des arbres poussaient même à l'intérieur. Bien que cela n'apparaisse pas dans les archives, on remarque sur place que le bâtiment a été rallongé vers l'ouest par la construction d'un espace guichet de 25 m². Une deuxième extension, en forme d'appendice, vient se greffer sur la première à une date inconnue. Toutefois, les deux constructions sont déjà visibles sur les vues aériennes de l'IGN de 1950, qui sont les plus anciennes disponibles. L'appendice est remplacé par une construction en parpaings de béton dans les années 1960-70, qui est à son tour élargie probablement au moment où les locaux sont occupés par les ateliers municipaux.

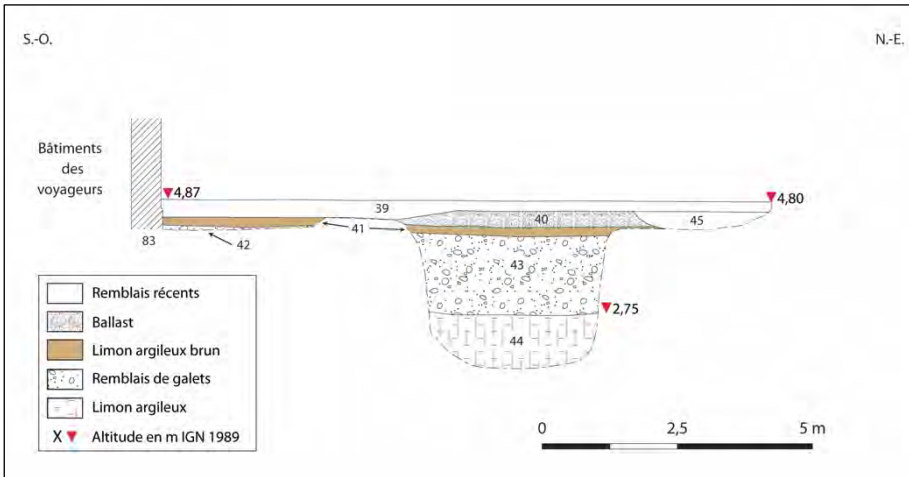


Fig. 12 : Relevé de la coupe visible sur la figure 8 (DAO F. Gerber, Inrap)

Bien qu'il ne soit pas concerné dans l'immédiat par le projet d'aménagement, il a paru évident que le bâtiment des voyageurs devait faire l'objet d'un minimum de collecte d'informations. La proposition du SRA de réaliser un scan 3D complet de celui-ci, est ainsi apparue comme étant la meilleure méthode, pour répondre à ce besoin. Ce travail, réalisé par Jonhattan Vidal, permet ainsi de disposer aujourd'hui d'un modèle numérique, à partir duquel il est possible d'extraire un plan orthonormé, et un relevé des élévations⁴¹. Le relevé ainsi obtenu par le scanner 3D se superpose parfaitement au plan type des bâtiments voyageurs de 1^{ère} classe. La construction possède 2 portes à double-battants et 2 fenêtres plein cintre sur la façade côté route et 4 portes à double battant sur la façade côté rails. Elle est dotée à une date inconnue d'un auvent abritant son entrée. Enfin, elle est divisée intérieurement, avec une salle d'attente, une salle d'attente 1^{ère} classe, un coin bagages, le bureau du chef de gare, des bureaux administratifs, la billetterie et le logement du chef de gare.

Afin de compléter un minimum ce relevé, un micro sondage a été réalisé au pied du bâtiment, sur sa façade septentrionale. Le ressaut de fondation se trouve aujourd'hui à 18 cm de profondeur. Il débordait auparavant de quelques centimètres au-dessus du sol de limon-argileux marquant le niveau de circulation de la plateforme ferroviaire. Il est probable que le revêtement du quai pour voyageurs,

⁴¹ Le résultat est consultable sur la plateforme Sketchfab : <https://sketchfab.com/3d-models/ancienne-gare-de-saint-benoit-a62fe2cc6250434d9cc0d97b0ec0b9e6> [consulté le 09/01/2024].

disparu, que l'on devine sur une photographie des années 1910-1920 le recouvrait [Fig. 13]. Les fondations ont été observées sur 40 cm de profondeur, soit sur 3 assises de blocs équarris. Les blocs de roches basaltiques mesurent 12 cm de hauteur pour 18 cm de large en moyenne. Ils sont liés par un mortier sableux beige. Les joints sont lissés, ce qui montre, en plus des assises régulières, qu'il s'agit de fondations maçonnées. On peut en déduire que le bâtiment a commencé à être construit au moins en partie avant l'achèvement de la mise en place des remblais de construction de la plate-forme ferroviaire.



*Fig. 13 : La gare de Saint-Benoît au début du XX^e siècle
(Évocation graphique de Pascale Galibert, Inrap, d'après une photographie des années 1910-1920 appartenant à une collection privée)*

Autre bâtiment emblématique de la gare de Saint-Benoît, la halle à marchandises, telle que dénommée sur les plans les plus anciens, est appelée magasin dans un document qui dresse l'inventaire des dégâts causés par le cyclone de 1948 et le raz de marée qui l'accompagna. Ses fondations ont été retrouvées dans plusieurs sondages. Elles dessinent un bâtiment, qui dans son aspect final présentait une largeur totale de 8 m, et une longueur de plus de 40 m. La zone abritée était cependant un peu plus grande, du fait de la présence d'avant-toits longitudinaux, et en façade. Le bâtiment initial, tel qu'il apparaît sur la photo des années 1910-1920, semble correspondre aux fondations retrouvées dans trois des sondages. Elles dessinent un bâtiment de 8 m de large et 22,70 m de long. Son angle nord-ouest et une bonne partie du pignon occidental sont apparus dans un des premiers sondages ouverts, à une dizaine de centimètres de profondeur sous le sol du boulo-drome. Le mur du pignon, large de 55 cm, est conservé en fondations maçonnées sur 47 cm de hauteur, puis apparaît un ressaut large de 12 cm, au sommet de la couche argileuse formant le sol de la plate-forme ferroviaire [Fig. 14]. Comme pour le bâtiment des voyageurs, les blocs de parement sont taillés dans une roche basaltique. La partie haute de la tranchée de fondation, qui apparaît au même niveau que l'arase du mur, mesure 50 cm de large. Cette tranchée est comblée d'éclats de pierre, de galets et de limon sableux brun.

La tranchée de fondation recoupe une couche de sable très charbonneuse, qui correspond probablement au niveau de circulation le plus ancien, contemporain de la construction de la gare. Dans deux sondages, au même niveau que l'arase des murs, apparaît une couche de galets pris dans le même mortier blanc friable identique à celui qui est utilisé dans les fondations. Il pourrait s'agir du soubassement du sol de la halle ; le sol lui-même ayant disparu.



*Fig. 14 : Mur du pignon occidental de la halle à marchandises (Usc 74), antérieur à la construction de l'extension pour le transbordement des sucres en 1940
(Photo F. Gerber, Inrap)*



*Fig. 15 : L'angle sud-est des fondations de la halle à marchandises contre lesquelles viennent s'appuyer les remblais de galets de la plateforme ferroviaire
(Photo M. Baffert, Inrap)*

Dans l'ensemble des sondages où ils ont été atteints, on constate que les remblais d'aménagement de la plateforme ferroviaire viennent contre la partie maçonnée des fondations [Fig. 15]. Il paraît donc évident, comme cela avait été vu auparavant sur le bâtiment des voyageurs, que la halle à marchandises a été implantée avant la finalisation des travaux de remblaiement. Par ailleurs, le fait que les fondations du pignon occidental, recoupent la couche d'utilisation des voies ferrées de la zone ouest, indique qu'au moins une partie de celles-ci avait déjà été mise en service, probablement pour apporter les matériaux de remblaiement et de construction.

D'autres fondations, moins bien conservées, apparaissent dans deux sondages. Elles correspondent d'après les plans anciens à celles d'un quai de chargement non couvert. Le fait qu'elles soient chaînées avec le mur septentrional de la halle et son mur pignon, montre que les deux constructions font partie d'un

même ensemble architectural. Malgré de fortes perturbations, probablement liés à la démolition du bâtiment, la longueur de 19 m de cet ensemble, permet de supposer en se référant aux plans-types connus, qu'il intègre à la fois le quai lui-même (long probablement de 15 m), mais également sa rampe d'accès (qui serait longue de fait de 4 m). Sa largeur de 8 m, identique à celle de la halle à marchandises, répond aux mêmes standards. On remarque en étudiant ces documents, que la halle à marchandises de Saint-Benoît, avec ses 22,65 m, est bien plus longue que celle de Saint-Pierre, à l'autre extrémité de la ligne, qui n'en compte que 15. À une date inconnue, antérieure à 1950, la toiture de la halle est refaite et rallongée pour recouvrir également le quai, comme cela ressort de la superposition de la vue aérienne de l'IGN et du relevé topographique du diagnostic.

La halle primitive a été allongée vers l'ouest, avec l'adjonction d'un local de 50 m². La structure semble avoir été plutôt légère. Ses murs nord et ouest ont été identifiés dans l'extension d'un des sondages. Le premier prend la forme d'une semelle de fondation, large de 40 cm et profonde de 20 cm, en appui contre l'angle nord-ouest de la halle primitive. Elle a été fabriquée à l'aide de cailloux et de galets noyés dans un mortier gris. Deux fragments de rails retrouvés couchés en parallèle du mur pignon de la halle, se sont redressés lors du décapage. Ils semblent correspondre à un ancien pilier pris dans le mortier de la semelle de fondation, construit à partir de rails en réemploi. Ils sont reliés entre eux par une plaque métallique boulonnée. La seconde limite utilise également un morceau de rail, mais cette fois posé à plat dans le sens de la semelle de fondation. Cette dernière utilise là encore du ciment gris dans lequel sont noyés des galets et éclats rocheux, sur au moins 10 cm de profondeur. Ce local, probablement fermé par des murs en tôles, ne semble pas avoir eu de sol spécifique. Il réutilise le niveau de circulation qui préexistait, composé de sable grossier, chargé de charbons. Cette extension pourrait parfaitement correspondre à l'abri de transbordement des sucres arrivant par camions, mis en place le 30 août 1940, comme cela a déjà été mentionné.

Un aménagement particulier est apparu contre la halle, près de son angle nord-ouest. Il s'agit d'une cuve rectangulaire, de 1,90 x 3,40 m, fermée par quatre dalles de béton reposant sur des poutrelles en béton armé. Profonde de 1,50 m, elle ne dispose que de deux ouvertures visibles vers l'extérieur : d'un diamètre de 12 cm, celles-ci recevaient chacune un tuyau en fonte, scellé sur le toit de la fosse par un joint de béton. Après sa construction, un remblai, épais de 40 à 45 cm, a été mis en place pour rattraper le niveau de sol environnant. Entre celui-ci et la dalle de béton, gisait un élément de charpente métallique composé de trois tronçons de poutrelles enserrés entre deux plaques rivetées. Il est difficile de savoir précisément d'où vient cet élément ; il pourrait néanmoins s'agir d'un des supports de l'avant-toit septentrional. De toute évidence, la mise en place de cette structure bétonnée a été réalisée après l'arrêt de fonctionnement de la gare en tant que telle, la voie ferrée longeant le bâtiment ayant été recoupée et non remise en état.

Les zones de circulation permettant aux chariots, puis aux camions, d'accéder à la halle à marchandises, ont été retrouvées dans plusieurs sondages. Au plus près du bâtiment, il s'agit d'un sol de petits galets damés, compact, épais d'une trentaine de centimètres, installé directement sur les limons marquant le sommet de la plateforme ferroviaire. La largeur de la zone recouverte par ce sol, varie de 6,30 m à 7,80 m. Il se poursuit jusqu'au bâtiment des voyageurs [Fig. 16]. Dans la plupart des sondages, il est fortement endommagé, voire a totalement disparu, au plus près des bâtiments. Dans un

des sondages, il s'arrête à 2,20 m du mur du quai, et semble être délimité par un muret peu fondé, en galets et blocs bruts liés au mortier de chaux. À son extrémité sud, ce niveau est accolé à un sol de pavés, large de 2 à 3,30 m. Ce dernier, épais d'une trentaine de centimètres, est composé de blocs et galets taillés afin de constituer une face plane, plantés dans une couche de sable. Dans deux sondages, son bord sud est clairement marqué par des plaquettes rocheuses posées de chant. Dans un autre sondage, le pavage est interrompu sur une largeur de 1,25 m, pour laisser passer une des voies ferrées. On retrouve ensuite, au sud de ce pavage, dans trois sondages, une couche de galets et de petits graviers dans une matrice limono-sableuse noire. On peut supposer que le sommet de cette couche était initialement damé et formait un sol de petits graviers comme celui situé au nord du pavage.



Fig. 16 : Pavage de la voie de desserte de la halle à marchandises au-devant du bâtiment voyageur, avec une interruption dans le dallage pour le passage d'une des voies ferrées (Photo M. Baffert, Inrap)

Partout où des éléments de voies ferrées ont été retrouvés, on remarque la présence directement sur le remblai de limon argileux de la plateforme ferroviaire, d'une couche de petits galets intégrant plus ou moins de sable comme matrice, épaisse d'une trentaine de centimètres en moyenne. Les traverses des voies sont soit posées directement dessus, soit posées sur une couche intermédiaire de ballast sous la forme de roche concassée.

Dans la partie ouest du site, la couche de galets et la voie sont recouvertes d'un sable noir fortement imprégné de charbon.

Contre toute attente, les voies de la gare de Saint-Benoît n'ont pas été déferrées en totalité, et un certain nombre de traverses métalliques ont été retrouvées en place, quand ce ne sont pas des sections entières de voies qui ont été observées [Fig. 17]. Dans un sondage, ce sont cinq traverses métalliques qui sont encore en place, à quelques centimètres sous le gravier du parking. On retrouve des éléments de la même voie, 75 m plus à l'ouest. Les rails, qui affleuraient dans l'herbe, sont cette fois encore en place ; les extrémités de trois traverses métalliques ont ainsi été observées. De la voie qui se trouvait au plus près de la halle à marchandises et du bâtiment des voyageurs, ont été observés dans trois sondages différents : une traverse métallique isolée, plus en place ; trois traverses métalliques en place ; et une section complète de voie avec cinq traverses métalliques et les rails fixés dessus. Des éléments de la voie voisine ont été rencontrés à deux endroits différents. Dans le premier, 3 extrémités de traverses métalliques ont pu être observées ; toutefois la présence d'arbres et d'un réseau d'arrosage n'a pas permis de poursuivre le sondage plus loin. Dans le second, une traverse métallique isolée a été relevée, là encore à très faible profondeur.



Fig. 17 : Vue longitudinale de la section de voie conservée dans le sondage 16. On distingue au premier plan la jonction des sections de rails, raccordées entre elles par des éclisses boulonnées (Photo F. Gerber, Inrap)

Les traverses métalliques sont toutes du même modèle. Longues de 1,90 m et larges de 18 cm (dans leur section rectiligne) jusqu'à 30 cm (aux extrémités), elles sont hautes de 10 cm maximum. Elles présentent une forme d'auge renversée, qui se ferme aux extrémités par des pattes incurvées ; celles-ci destinées à s'arrimer dans le ballast. En coupe, elles ont ainsi la forme d'un demi-hexagone. La partie supérieure forme une table plane, large de 12 cm, entaillée en quatre endroits par des lumières rectangulaires (de 1,5 x 4,8 cm) destinées à accueillir les boulons qui fixent les rails. Ces pièces sont formées à partir d'une tôle d'acier laminée, épaisse de 1,2 cm, emboutie pour obtenir la forme désirée. Les boulons, qui prennent place de part et d'autre du rail pour le maintenir en place, sont constitués d'une vis, longue d'environ 5 cm, munie à l'extrémité destinée à passer à travers la lumière découpée dans la traverse, d'une tête en forme de marteau quadrangulaire, et d'un écrou à six pans destiné à être serré à l'aide d'une clé à bécaille (que l'on appelle aussi clé à mains en T). Malgré l'oxydation qui a tendance à souder les éléments entre eux, il semble qu'une pièce rectangulaire de la taille de la lumière vient fermer celle-ci une fois la vis en place.

Les rails encore en place sont de type Vignole, avec champignon (c'est-à-dire la partie sommitale sur laquelle roulent les roues du train), âme (c'est la partie verticale du rail) et patin (c'est la partie horizontale, à la base du rail, en contact direct avec la traverse) [Fig. 18].

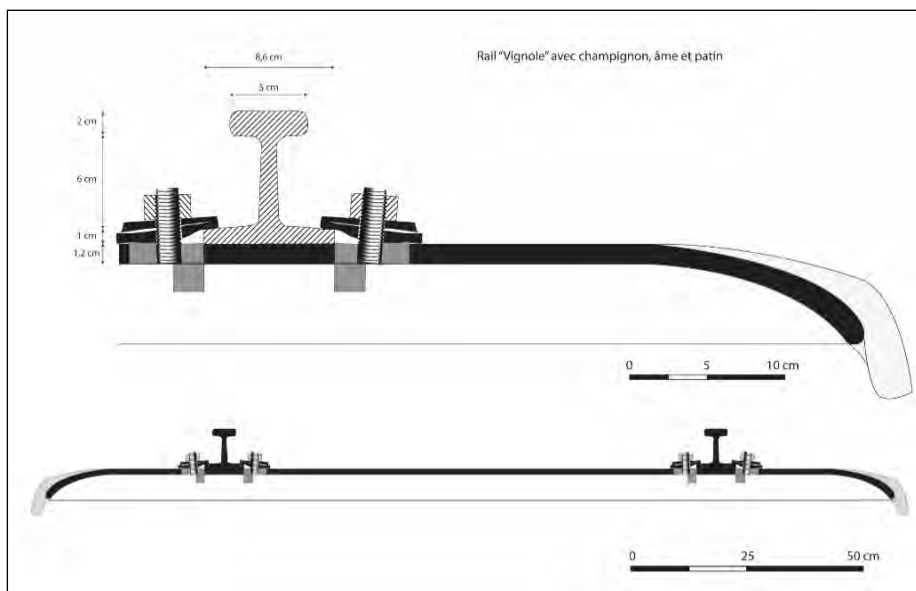


Fig. 18 : Saint-Benoît. Coupe longitudinale d'une des voies sur traverses métalliques de type Vignole (DAO F. Gerber, Inrap)

Ce dernier, large de 8,6 cm, est épais de 1 cm. L'âme a une épaisseur moyenne de 1 cm également, alors que le champignon, large de 5 cm, est épais lui de 2 cm. Dans les deux sondages qui ont livré ces éléments de voie, un raccord de sections de rail a pu être observé (joints). Les éclisses, c'est-à-dire les pièces métalliques rectangulaires, qui sont montées horizontalement par paire (une de chaque côté des extrémités des rails à solidariser), ont une longueur de 31,5 cm pour une hauteur de

5,5 cm. Elles sont percées de quatre trous, deux par section de rail à assembler, de 1,4 à 1,5 cm de diamètre. L'écartement des rails varie de 1 à 1,05 m (largeur d'une face interne à l'autre), et les traverses sont espacées, sur l'axe médian de la voie, de 68 cm en moyenne (on remarque que cet espace est raccourci au niveau des jonctions de rails, probablement afin de moins éprouver la résistance des éclisses).

Ces descriptions, quelque peu fastidieuses, sont avant tout destinées à enregistrer le maximum d'informations, dans l'espoir de trouver un jour des exemples de comparaison, afin d'obtenir des datations.

Le fait que par endroits les voies semblent reposer directement sur les remblais de galets, sans ballast, indique probablement une absence d'entretien dans les derniers temps d'utilisation de la plateforme ferroviaire. En temps normal, l'entretien du ballast, qui doit toujours avoir des arêtes vives et des interstices non obstrués, permet une parfaite évacuation des eaux de pluie dans la plate-forme. Un ballast trop dégradé doit être changé, ce qui se pratiquait encore couramment dans les années 1950-1960.

En l'absence de mobilier, la question de la datation des éléments de voies retrouvés se pose. Les premiers systèmes de traverses métalliques apparaissent en Europe dès les années 1860, et une trentaine d'années plus tard, on dénombre 29 systèmes de supports métalliques complets, basés sur des traverses mais aussi des longrines (traverses en béton) et des cloches (sortes de plots en métal). Malgré la forte corrosion qui ne facilite pas l'examen, aucune des traverses ne portait d'inscriptions, alors qu'il est courant d'en trouver sur les traverses métalliques : nom du fabricant (de Wendel, Marmiche, Stumm...), année et mois de fabrication (VII en chiffres romains 33 en chiffres arabes pour juillet 1933, par exemple), type (PLM plus), type de métal et nuance, etc. Toutefois, en métropole, leur diffusion date plutôt de la première moitié du XX^e siècle. Pour La Réunion, Éric Boulogne, penche plutôt pour une diffusion à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Dans un ouvrage à paraître, il met notamment en avant les propos d'Albert Sarraut en 1923 : « Les traverses en bois employées au début pour le renforcement [de la voie] étaient en sapin injecté. On emploie maintenant les traverses provenant de bois de Madagascar dont la durée est plus grande ». Il précise par ailleurs que ces traverses étaient alors fabriquées par l'atelier du C.P.R. au Port de la Pointe des Galets.

Les différents éléments retrouvés dans les sondages, confrontés aux plans d'archives, et aux vues aériennes de l'IGN, permettent de proposer une restitution du plan général de la gare de Saint-Benoît [Fig. 19]. Les principaux éléments fonctionnels (réservoirs d'eau, plaque-tournante, fosse à piquer, bâtiment des voyageurs, halle à marchandises et dortoir) ont ainsi pu être replacés. D'autres cependant ne le sont pas : huilerie, bascule, stock de coke, réserve de traverses. Un plan d'archives figure près de l'entrée de la plateforme, deux petits bâtiments joutés par une petite annexe, avec les sigles S.C. et PB pour l'un et R.D.M. et PB pour l'autre. Ces sigles sont inconnus des historiens réunionnais. Après discussion avec les passionnés du groupe « Archéologie ferroviaire », les hypothèses de Sable et Charbon pour l'un et Remise Du Matériel (outillage) pour l'autre ont été proposées ; de même que Pont Bascule pour les petites annexes. Même si la configuration des lieux a fortement changé à cause des cyclones, il paraît toutefois peu probable pour les petites annexes, situées si près du bord de la rupture de pente, qu'il puisse s'agir de ponts-bascules.

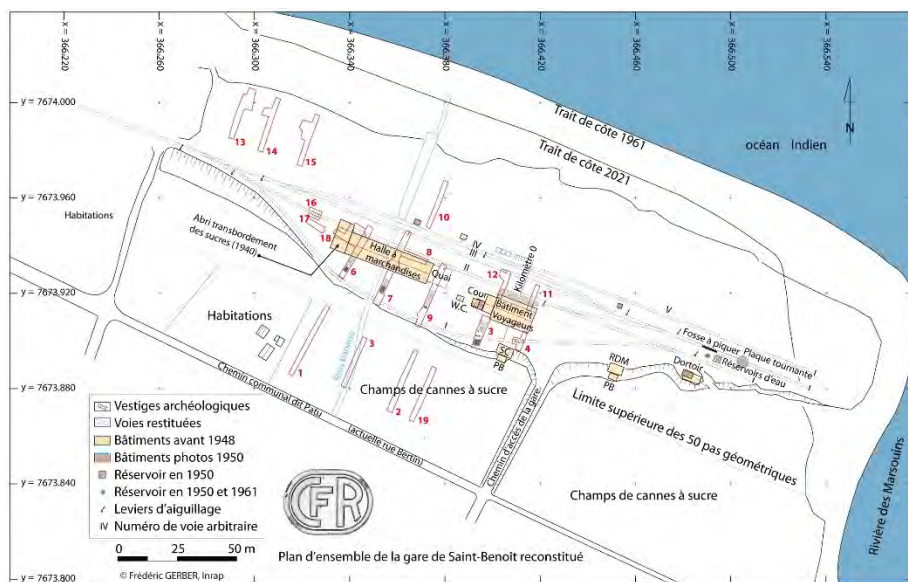


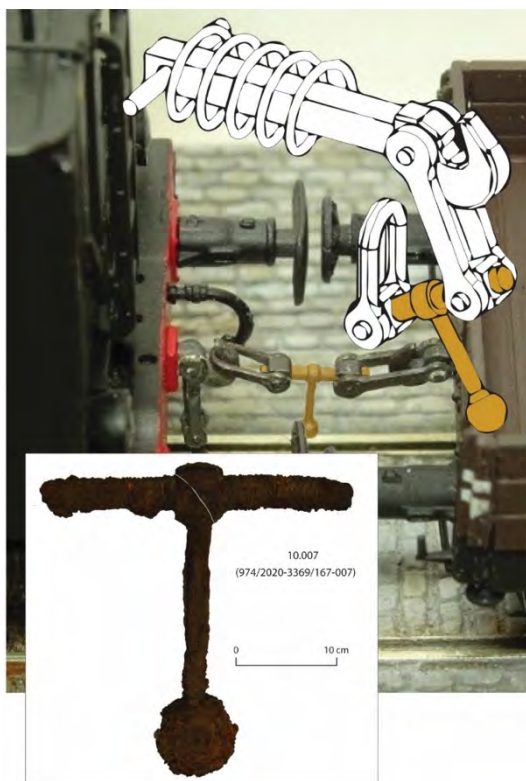
Fig. 19 : Plan d'ensemble de la gare de Saint-Benoît reconstitué à partir des divers documents d'archives, des vues aériennes de l'IGN et des vestiges archéologiques (DAO F. Gerber, Inrap)

Afin de faciliter la suite de la description, des numéros arbitraires ont été attribués aux différentes voies. Ce travail, bien entendu, ne vise pas à l'exhaustivité. Il pourra néanmoins servir de base de travail aux spécialistes du sujet du chemin de fer réunionnais. À la lecture du plan, on peut restituer assez facilement la fonction première de chacune des voies. Les voies principales sont les voies II et III, alors que les voies I et IV sont avant tout destinées aux manœuvres et la voie V au remisage. La voie II était probablement la plus utilisée ; elle pouvait servir aussi bien aux voyageurs qui accédaient ainsi directement au train, qu'au chargement et déchargement des marchandises. Quand elle était occupée (par un train de marchandises en cours de chargement par exemple), la voie III servait aux trains de voyageurs. En se basant sur le positionnement du kilomètre zéro livré par un des documents qui nous ont été fournis, on peut déduire que la voie II avait une longueur utile en tant que voie de garage, d'environ 100 m. C'est relativement peu si l'on compare avec les données disponibles pour la gare de Sainte-Suzanne, qui est de 3^e classe. En même temps, les gravures et photographies anciennes, montrent que les rames ne comportent en général que cinq à six wagons ou voitures, ce qui indique que leur longueur maximale ne devait pas excéder les 100 m. Les ensembles automoteurs, comme les rames Brissonneau et Lotz, réservées aux voyageurs, étaient même beaucoup plus courtes. Des rames beaucoup plus longues existaient, comme en témoignent certaines cartes postales, mais il est probable qu'elles étaient désassemblées avant d'arriver au terminus ; ou à l'inverse montées en cours de route, après le départ de Saint-Benoît. En imaginant qu'une rame avec une locomotive nécessitant un retournement arrive en voie II, la motrice, une fois détachée, allait à l'extrémité de la voie III, jusqu'à la plaque tournante. Elle pouvait alors faire le plein d'eau, et éventuellement être délestée de ses cendres dans la fosse à piquer. Puis elle repartait par cette même voie III, jusqu'à l'aiguillage qui lui permettait de venir en marche arrière sur la voie II pour raccrocher les wagons ou voitures. Si les voies II et III étaient occupées, la même

manœuvre pouvait être réalisée, en repartant par la voie IV. Si cette dernière était également inaccessible, la voie I pouvait être utilisée par un jeu de manœuvres marche avant/marche arrière, en passant de la plaque tournante à la voie II, puis à la voie I. La voie IV devait d'ailleurs souvent servir au remisage, et c'est la seule qui donne accès à la voie V. Dès 1900, pour une ligne de seulement 127 km, le CPR (Chemin de fer et Port de La Réunion) possède près de 350 wagons et neuf locomotives à vapeur. En 1951, quand le CFR (Chemin de Fer de la Réunion) lui succède, le chemin de fer réunionnais compte plus de 650 wagons et 46 locomotives, plus des autorails et des locotracteurs. Les vues aériennes en témoignent, ce matériel roulant était très souvent stocké dans les gares.

Le mobilier archéologique retrouvé à l'occasion de ce diagnostic est relativement pauvre. On note la présence de quelques faïences et verreries qui renvoient plutôt à une période récente, marquant probablement la fin de l'utilisation du site. Toutefois on notera la présence de deux briques réfractaires estampillées. La première provient de la briqueterie Valabrègue à Bollène (dans le Vaucluse), fondée en 1870. Les briques de cette fabrique étaient à l'époque très réputées pour leur qualité réfractaire et équipaient les foyers de nombreuses locomotives à vapeur. La seconde brique, issu du même contexte stratigraphique renvoie à la briqueterie d'Indre-et-Loire de Cinq-Mars-la-Pile. Fondé en 1858, l'établissement ferme à la fin des années 1970. La même couche a livré un tire-fond et une grosse pointe servant à la fixation des rails sur les traverses en bois (6.003), ainsi qu'une éclisse (6.004) et un fragment d'une pièce métallique non identifiée (6.005). Enfin, dans le sondage réalisé dans le bois marquant la zone 3, la plus proche de la mer, un remblai a livré deux objets provenant du matériel roulant lié à l'exploitation ferroviaire du site. Il s'agit tout d'abord d'un sabot de frein (*a priori* femelle puisqu'il semble recevoir les plaquettes de frein), provenant probablement d'un wagon (10.006), et ensuite d'une vis d'un tendeur d'attelage (10.007), que l'on appelle aussi "attelage à choquette" [Fig. 20].

Fig. 20 : Identification d'un des objets métalliques retrouvés dans un des sondages : la double-vis d'un tendeur d'attelage-à-vis (photo d'arrière-plan : Louis « Loustic » sur LR Presse forum - modelesferroviaires.com / Dessin de premier plan repris d'après un dessin de Decapod.fr) (Photo de la pièce archéologique, M. Baffert, Inrap et identification et montage de la figure, F. Gerber, Inrap)



Lors de l'exploration pédestre de la zone boisée entre le fossé du Bras Banane et le terrain de football de Plateau vert, des éléments anciens appartenant probablement à du matériel roulant ont été repérés, notamment deux longs fragments de métal, dont au moins un est renforcé par des bandes rivetées, qui correspondent probablement à des ridelles de wagon plat.

CONCLUSION

Comme pour toutes opérations archéologiques, les découvertes de Saint-Denis et de Saint-Benoît concernant le chemin de fer réunionnais ont mêlé éléments de confirmation de ce que nous attendions déjà et véritables découvertes, ouvrant la porte à de nouveaux questionnements et conduisant au développement de nouvelles problématiques et méthodes. Il nous a fallu dans un temps très court, absorbé une bibliographie abondante sur l'histoire du train, de ses origines à nos jours, identifier des éléments techniques peu communs, découvrir comment cet outil a été facteur de rapprochements humains.

L'archéologie ferroviaire émerge comme une discipline dynamique et cruciale dans la préservation et la compréhension de notre patrimoine historique lié aux chemins de fer. À travers l'étude des vestiges, des infrastructures et des artefacts associés aux anciens réseaux ferroviaires, les archéologues parviennent à reconstituer des pans oubliés de notre histoire industrielle et sociale. Cependant, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour pleinement exploiter le potentiel de cette branche spécifique de l'archéologie industrielle. Il est essentiel, comme cela a été fait pour l'exposition des Archives départementales de La Réunion, d'encourager la collaboration entre les archéologues, les historiens du chemin de fer et les experts en préservation du patrimoine afin de partager les connaissances et d'adopter des approches multidisciplinaires.

Parallèlement, l'intégration des nouvelles technologies, telles que la modélisation 3D, la télédétection et l'analyse géospatiale, pourrait considérablement améliorer la précision et l'efficacité des fouilles. Ces outils modernes peuvent non seulement aider à cartographier les sites ferroviaires avec une plus grande précision, mais aussi reconstituer numériquement des *scenarii* historiques, offrant ainsi une perspective immersive sur le passé.

Enfin, la sensibilisation du public et des élus est cruciale pour susciter un intérêt continu et un soutien financier pour les projets d'archéologie ferroviaire. Des expositions, des conférences et des programmes éducatifs peuvent contribuer à partager les découvertes et à promouvoir la préservation des sites ferroviaires.

En résumé, l'archéologie ferroviaire représente un domaine de recherche fascinant qui offre un aperçu unique de notre passé industriel et de notre développement social. En investissant dans la collaboration, l'innovation technologique et la sensibilisation du public, nous pouvons garantir que cette discipline continue à évoluer et à enrichir notre compréhension collective de l'histoire ferroviaire, préservant ainsi un héritage important pour les générations futures.

À diverses occasions (au moment du diagnostic, à l'exposition *Ti train lontan* des Archives départementales, durant la table ronde de clôture de cette même exposition, etc.), nous avons cherché à sensibiliser les élus sur l'urgence de préservation du patrimoine ferroviaire réunionnais, et notamment du bâtiment des voyageurs de la gare

de Saint-Benoît. Cet appel, comme celui du SRA ou de l'association *Ti Train Lontan*, a été entendu et la Fondation du Patrimoine⁴² a annoncé le 3 septembre 2024 que le projet de la mairie de Saint-Benoît, lancé dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), de restaurer cette construction avait été retenu. Dès l'été 2026, le bâtiment restauré dans sa configuration initiale deviendra un lieu d'expositions et de restauration pour les usagers du littoral.

⁴² Mission Stéphane Bern.

L'ARCHIPEL DES COMORES ET MADAGASCAR, CONNEXIONS AVANT 1500

Martial PAULY

Docteur en histoire et civilisation

Chargé de cours à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales

Résumé : L'archipel des Comores, dont le peuplement est à dominante bantou, présente une grande affinité culturelle avec Madagascar, ne serait-ce que par la présence de locuteurs de dialectes malgaches à Mayotte. L'histoire et l'archéologie mettent en lumière de nombreuses interactions entre les sociétés de l'archipel et Madagascar qui se mettent en place dès le IX^e siècle. Complétées par les données récentes apportées par la génétique des populations ces disciplines soulignent avec acuité le rôle prépondérant de l'archipel dans l'élaboration de la culture protomalgache à la charnière du premier et deuxième millénaire.

Mots-clé : archéologie des Comores, interactions culturelles, protomalgaches, signature austronésienne

***Abstract:** The Comoros archipelago, whose population is predominantly Bantu, has a great cultural affinity with Madagascar, if only through the presence of speakers of Malagasy dialects in Mayotte. History and archeology highlight numerous interactions between the societies of the archipelago and Madagascar which were established as early as the 9th century. Supplemented by significant recent data from population genetics, these disciplines acutely underline the preponderant role of the archipelago in the development of proto-Malagasy culture at the turn of the first and second millennia.*

***Keywords:** archeology of the Comoros, cultural interactions, proto-Malagasy, Austronesian signature*

En guise de propos liminaires, nous avons choisi de mettre en exergue trois extraits qui illustrent à l'aune des traditions malgaches, les liens culturels anciens qui relient la Grande Île à l'archipel des Comores :

« L'histoire de l'origine des Ankara [un groupe sacerdotal du peuple antemoro] : Andriandranalitavaratry quitta Maka (La Mecque) avec son serviteur Ikotomiry. Après avoir quitté Maka, ils débarquèrent à Mohory (Mahore/Mayotte). Ensuite

ils quittèrent Mohory et traversèrent la mer et firent escale à Iharana (Vohémar). Là ils se reposèrent pendant un an puis continuèrent vers le Sud et arrivèrent à Matitanana chez le roi Ramosamary »¹

« [...] Raminia vint faire visite à son ami Moh'ammed aimé de Dieu ; ils eurent une entrevue à la Mekke. « Je pars, dit Raminia - ne pars pas seul, dit Moh'ammed ; allons ensemble à la recherche d'un autre pays. [...] Où vas-tu donc ?, demanda Moh'ammed - Je vais à Mahory répondit Raminia - Mahory reprit Moh'ammed est un pays plein de dangers; les bœufs y sont farouches, les habitants de ses forêts cruels et les serpents boa redoutables »,²

« Du temps que Mahomet vivait et était résident à la Mecque, Ramini fut envoyé de Dieu au rivage de la mer Rouge proche de la ville de la Mecque, et sortit de la mer à la nage, comme un homme qui se serait sauvé d'un naufrage. Toutefois ce Ramini était grand Prophète, qui ne tenait pas son origine d'Adam comme les autres hommes, mais ayant été créé de Dieu à la mer, soit qu'il l'ait fait descendre du ciel et des étoiles, et qu'il l'ait créé de l'écume de la mer. Ramini était sur le rivage et s'en va trouver Mahomet à la Mecque, lui conte son origine, dont Mahomet fut étonné, et lui fit grand accueil. [...] Quelque temps après il lui donna une de ses filles en mariage, nommée Rafateme. Ramini s'en alla avec sa femme en une terre dans l'Orient nommée Mangadsini ou Mangaroro, où il vécut le reste de ses jours et fut Grand Prince. Il eut un fils qui s'appelait Rahouroud qui fut aussi très puissant et une fille nommée Raminia, qui se marièrent ensemble et eurent deux fils, l'un nommé Rahadzi et l'autre Racoube ou Racouvatsi [ce dernier après dix ans d'absence de son frère fut nommé roi, mais peu après, son frère reparaît et Racoube préfère prendre la fuite]. Racoube, nouveau roi, ayant peur de s'être trop hâté de s'être fait élire et appréhendant que son frère ne le fit mourir, fait promptement équiper un grand navire et se met en mer avec trois cents hommes, entre lesquels étaient ses confidents, amis et domestiques, embarque tout ce qu'il avait de richesses, or, argent et autres choses, et met voile au vent et s'en vient le long des côtes de la mer vers le sud. Rahadzi sachant la fuite de son frère, ne voulut point débarquer et se met en mer à le suivre dans un autre grand navire, où il avait trois cents hommes et furent ainsi trois mois en mer tant que Racoube arriva à l'île de Comoro qu'il trouva habitée : de là tire vers l'Orient et passe au nord de Madagascar. Il suit après la côte jusqu'à ce qu'il arrivât à l'embouchure d'une rivière nommée Harengazavac, à deux lieues de Mananzari, dans la province des Antavares »³.

Il est intéressant de souligner que ces traditions, tirées ici des groupes aristocratiques du sud-est de Madagascar, accordent à l'archipel des Comores, et en particulier à Mayotte, un rôle important, en tant qu'étape dans l'itinéraire de l'ancêtre fondateur de ces lignées aristocratiques. S'il n'est pas question ici de centrer notre propos sur l'origine de l'islam syncrétique hindo-malais caractérisant ces groupes islamisés de Madagascar (bien que nous verrons que les découvertes archéologiques récentes à

¹ Ludwig MUNTHE, *La tradition arabico-malgache vue à travers le manuscrit A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles*. Antananarivo, Imprimerie T.P.L.F.M., 1982, 328 p., pp. 156-157.

² Gabriel FERRAND, *La légende de Raminia d'après un manuscrit arabico-malgache conservé à la bibliothèque nationale*, Impr. nationale, 1902, 46 p., p. 21.

³ Étienne DE FLACOURT, *Histoire de la Grande île de Madagascar, 1661*, édition annotée, augmentée et présentée par Claude ALLIBERT, 2007, Paris, Karthala et Inalco, 1995, 656 p., pp. 156-157.

Mayotte apportent un éclairage nouveau à cette question) cet article vise à rappeler les connexions anciennes qui relient l'archipel des Comores à Madagascar avant l'époque moderne, afin d'alimenter la réflexion sur la place des Comores dans les dynamiques migratoires ayant contribué à l'élaboration de la civilisation proto-malgache.

I) L'ARCHIPEL DES COMORES, ÉTAPE ENTRE MADAGASCAR ET L'AFRIQUE

Un simple regard sur une carte de l'océan Indien suffit pour saisir la proximité qui existe entre l'archipel des Comores et Madagascar : idéalement situées à mi-parcours entre le nord du Mozambique et la côte nord-ouest de Madagascar, ces îles constituent *de facto* les relais d'une ancienne route maritime reliant Madagascar au continent africain, assurant durant la période médiévale le prolongement du couloir swahili en direction de Madagascar. Il est particulièrement frappant que le nom porté par l'archipel, a d'abord désigné Madagascar (*Djazirat al Qomr*) dans les écrits arabes médiévaux avant d'être restreint aux seules îles de l'archipel à partir du XVI^e siècle, sous l'influence de la cartographie européenne qui donna à la Grande île d'autres appellations (île de Saint Laurent, île de Madagascar, île Dauphine) ... Ce terme *Komr* ou *Qomr*, souvent vocalisé de manière erronée « *Kamar* », pour Lune, fait référence à la « lueur dans le ciel », la constellation des nuages de Magellan, utilisée par les navigateurs pour s'orienter dans ces parages⁴. Si l'on exclut l'interprétation fautive de certains auteurs⁵ qui identifient Qomayr / Qomari, pays du bois d'aloès pour les Comores⁶, al-Idrîsî, en 1154, est le plus ancien auteur à mentionner formellement Madagascar sous le nom de Komr, tout en fournissant pour les Comores, la première mention de l'île d'Anjouan⁷. La mention d'un volcan actif dans les parages africains et qui est porté sur la carte représentant l'océan Indien dans le *Livre des Curiosités*, conservé dans la bibliothèque bodléienne à Oxford, serait, pour le XI^e siècle, la plus ancienne évocation de l'existence de l'archipel des Comores si l'on retient l'hypothèse qu'il s'agit ici du volcan Karthala. Une particularité de la géographie d'al-Idrîsî est que ces îles sont placées sous la dépendance des Jâvâgâ (Indonésiens) soit parce que la cosmographie arabe n'a pas su se départir de la vision ptoléméenne de l'océan Indien, mer fermée où l'Afrique tend à rejoindre l'archipel indonésien, soit parce que les relations de marins qui revenaient de ces parages, en évoquant la présence de populations indonésiennes, entretenaient cette confusion d'où ce télescopage des rives de l'océan Indien. À la suite d'al-Idrîsî, en 1250, ibn Sa'id, évoque également cette île au volcan qu'il place sous la dépendance de Kilwa. Cet auteur, qui s'appuie sur les écrits d'ibn Fatima, donne également des informations inédites sur les ports de Madagascar et les produits échangés. Le principal port fréquenté est alors Leyrana et l'on peut s'interroger s'il s'agit du site archéologique de Mahilaka dans la

⁴ Claude ALLIBERT, « Le mot "Komr" dans l'océan Indien (avec une note sur Qanbalû) », *Études Océan Indien*, Paris, Inalco, vol. 10/1, 2000, pp. 319-334.

⁵ René R. KHAWAM, *Les aventures de Sindbad le marin*, texte établi sur les manuscrits originaux par René R. Khawam, Paris, Phébus, 1985, 256 p.

⁶ Qomar/Qomayr mentionné par divers auteurs arabes des X^e-XI^e siècles (récit des aventures de Sindbad le marin, écrit d'al-Mas'ûdî ou encore d'al Bîrûnî) correspond sans le moindre doute au pays Khmer, ou encore de manière générale la péninsule malaise, seules régions productrices du bois d'aloès. En revanche, la mention dès les IX^e-X^e siècles de l'oiseau Rokh, assimilé à l'æpyornis de Madagascar atteste que les côtes malgaches étaient fréquentées par des marins arabo-persans dès cette époque. Dans ce cas, Madagascar serait le pays des Wâq Wâq du midi cité par des marins expérimentés du X^e siècle tel al-Mas'ûdî, l'auteur des *Prairies d'Or*.

⁷ François VIRE, « L'Océan Indien d'après le géographe Abû Abd-Allah Muhammad ibn Idrîs al-Hammûdî al-Hasanî dit Al-Sarîf Al-Idrîsî (extraits traduits et annotés du « Livre de Roger ») », *Études sur l'Océan Indien*, Collection des travaux de l'université de La Réunion, 1984, 299 p., pp. 13-45.

baie d'Ampasindava, ou déjà du port de Vohémar/Iharana dont l'activité débute au cours du XIII^e siècle. Toujours au XIII^e siècle, ibn al-Mûjawir, évoque la navigation des gens d'al-Qumr jusqu'à Kilwa, et même jusqu'à Aden à bord d'embarcations à balanciers. Toutefois, il faut attendre la fin du XV^e siècle et les écrits d'Ibn Mâjid pour que les quatre îles des Comores soient nommées formellement dans la littérature arabe⁸. Les habitants de l'archipel sont alors décrits comme étant très impliqués dans le commerce régional, les « Comores étant une place où l'on vend et où l'on achète ». Ce qui n'est pas démenti durant les siècles ultérieurs : en 1506, une lettre de Pedro Ferreira rapporte que ces îles approvisionnent Kilwa et Mombasa⁹. Plus tard, Flacourt, au XVII^e siècle, évoque la présence de barques des Comores au large de Sainte Marie (nosy Ibrahim ou nosy Boraha), venues y charger des cargaisons de riz, des pagens de soie, des esclaves et y troquer de l'argent contre de l'or¹⁰. Cette situation d'interface commerciale ou d'intermédiaires entre Madagascar et le monde swahili est assurément une constante du passé de ces îles. « Îles dans une mer cosmopolitaine »¹¹, « plaque tournante et microcosme de l'océan Indien »¹², le peuplement de ces îles relève lui aussi d'horizons culturels variés comme en témoignent les langues parlées dans l'archipel.

II) DES ÎLES PARTAGÉES ENTRE LES MONDES BANTOU ET MALGACHE

Les langues bantoues parlées dans ces îles – appelées de manière générique *shimasiwa* (langue des îles) ou *shikomori* – relèvent du phylum bantou oriental dont elles constituent un rameau méridional du *sabaki*. Certains archaïsmes dans les parlers comoriens témoignent d'une implantation ancienne de locuteurs bantous dans l'archipel, antérieure à l'influence arabe. C'est cet apport lexical arabe sur un fond structural bantou – se rapprochant des dialectes continentaux *sabaki* du Kenya (Mijikenda et Pokomo) voire des hinterlands tanzanien et mozambicain – qui est à la base d'une assimilation abusive du comorien au swahili, longtemps, perçu comme un dialecte swahili¹³. Le parler comorien se divise en deux groupes dialectaux : l'un occidental comporte le shingazidja et le shimwali, le second oriental, comportant le shindzuani et le shimaore. Cette présence prépondérante de locuteurs bantous dans l'archipel relève de l'expansion des sociétés bantoues de l'âge du fer moyen en Afrique de l'Est au cours du premier

⁸ Noël-Jacques GUEUNIER, Jean-Claude HEBERT et François VIRE, « Les routes maritimes du canal de Mozambique dans les routiers arabe-swahilis », *Taloha*, n°11, Antananarivo, Musée d'Art et d'Archéologie, 1992, pp. 77-120.

⁹ Malyn NEWITT, « The Comoro Islands in Indian Ocean Trade before the 19th Century », *Cahier d'études africaines*, vol. 89-90, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1983, pp. 139-165.

¹⁰ Claude ALLIBERT, *Étienne de Flacourt, Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, édition annotée, augmentée et présentée par Claude Allibert, Paris, Inalco-Karthala, 2007, 712 p.

¹¹ Iain WALKER I., *Islands in a cosmopolitan sea. A history of the Comoros*. Oxford University Press, London, Hurst & Company, 2019, 293 p.

¹² Claude ALLIBERT, *Mayotte, plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental, son histoire avant 1841*, Paris, Anthropos, 1984, 352 p., pp. 255-275.

¹³ Marie-Françoise ROMBI, *Le Shimaore, première approche d'un parler de langue comorienne, (île de Mayotte, Comores)*, Paris, SELAF, 1983, 264 p.

Marie-Françoise ROMBI et Pierre ALEXANDRE, « Les parlers comoriens, caractéristiques différentielles, position par rapport au swahili », dans Marie-Françoise ROMBI, Éd., *Études sur le bantu oriental*, Paris, SELAF, 1982, pp. 17-39.

millénaire de notre ère¹⁴. Si la céramique Triangular Incised Ware (TIW) également décrite sous l'appellation Tana Tradition (TT), caractéristique de la culture matérielle de ces sociétés bantoues entre 600 et 900, est clairement présente sur les sites comoriens de la fin du premier millénaire, la présence aux Comores de céramique du premier âge du fer, Early Iron Working (EIW), est en revanche discutée¹⁵. Ce peuplement bantou, prépondérant dans toutes les îles de l'archipel, s'exprime également au travers de son organisation sociale : système de classes d'âge et définition matrilineaire de la filiation¹⁶.

Parallèlement à ce peuplement rattaché au monde bantou, Mayotte se distingue des autres îles par la présence, au côté des locuteurs shimaore, d'environ 40 000 locuteurs d'un des deux dialectes malgaches de Mayotte : le ki-antalaotsy et le kibushi kimaore, rattachés aux langues austronésiennes ou malayo-polynésiennes. Linguistiquement, le ki-antalaotsy et le kibushi kimaore s'apparentent aux dialectes côtiers du nord de Madagascar. Par exemple l'intercompréhension est totale entre les locuteurs kibushi kimaore et les habitants de Nosy Be¹⁷. Cette présence de locuteurs de parler malgache à Mayotte relève de plusieurs migrations historiques. Les Antalaotsy, fixés dans la région de Mahajanga, sont des « gens de la mer », pendants des Swahilis à Madagascar. Il s'agit de commerçants musulmans qui contrôlaient les ports de la côte nord-ouest de Madagascar. Le parler ki-antalaotsy ne se rattache pas au phylum bantou oriental bien que ce parler malgache présente de nombreux emprunts au swahili. Par sa structure et l'essentiel de son vocabulaire, il s'agit d'une langue malgache appartenant au phylum austronésien. Plus qu'une simple greffe swahilie le long des côtes malgaches, l'élaboration de cette culture islamo-malgache est donc à rechercher dans des processus endogènes, doublés d'interactions régulières avec les sociétés comoriennes avec lesquelles les Antalaotsy partagent une culture matérielle voisine (dans le domaine de l'architecture en pierre par exemple)¹⁸. Si les Antalaotsy entretenaient de longue date des relations avec l'archipel des Comores, leur installation à Mayotte semble néanmoins plus tardive, et est à relier à la conquête du royaume sakalava du Boina par le royaume d'Imerina. En effet, en 1831, le souverain sakalava Andriantsohy est contraint à s'exiler à Mayotte, accompagné de ses alliés Antalaotsy. Seules quelques localités à Mayotte abritent ainsi des locuteurs ki-antalaotsy, en particulier les villages de Poroani et de Ouanganani sur la côte centre-ouest de Grande Terre. Un quartier de Mtsapere, ancien village de commerçants, abritait des locuteurs ki-antalaotsy. Ils étaient présents en nombre à Dzaoudzi au moment de sa prise de possession par la France en 1843.

Plus nombreux à Mayotte, les locuteurs ki-bushi kimaore occupent tout un maillage de villages disséminés principalement sur toutes les côtes de Mayotte à l'exception du Nord et Nord-Est de l'île, ainsi que Petite Terre. La partition du territoire

¹⁴ A. CROWTHER, P. FAULKNER, M.-E. PRENDERGAST, E.-M. MORALES, Q., MORALES, M. HORTON, E. WILMSEN, A. KOTARBA-MORLEY, A. CHRISTIE, N. PETEK, R. TIBESASA, K. DOCKA, L. PICORNELL-GELABERT, X. CARAH et N. BOIVIN « Coastal Subsistence, Maritime Trade, and the Colonization of Small Offshore Islands in Eastern African Prehistory », *The Journal of Island and Coastal Archaeology*, vol. 11/2, 2016, pp. 211–237.

¹⁵ F. CHAMI, I. TABIBOU, B.-A. ABDERHAMANE, « Preliminary report of archaeological work conducted on the southern Ngazidja island », dans *Zanzibar and the swahili coast from c.30 000 years ago*, Éd. F. Chami, Dar es-Salaam, E&D Publishing, 2009, 242 p.

¹⁶ Sophie BLANCHY, *Maison des femmes, cités des hommes : filiation, âge et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2010, 320 p.

¹⁷ Noël-Jacques GUEUNIER, *Lexique du dialecte malgache de Mayotte (Comores)*, numéro spécial Dico-Langues'O, *Études Océan Indien*, n°7, Paris, Inalco, 1986, 369 p.

¹⁸ Pierre VÉRIN, 1986, *The History of civilisation in north Madagascar*, Rotterdam, Boston, A.A. Balkema, traduit par Smith D., 431 p.

entre villages kibushi et kimaore est discontinue, il n'est pas rare qu'un village de parler malgache soit encadré par des villages de parler shimaore et vice et versa [Fig. 1]. La toponymie des villages ne nous renseigne pas sur le parler de ceux-ci car de manière générale, ces villages malgaches portent un nom d'origine bantou.

L'ancienneté de la présence malgache à Mayotte est discutée. Selon des arguments linguistiques, le ki-antalaotsy serait le plus anciennement implanté à Mayotte dans la mesure où les emprunts au malgache présents dans le shimaore viennent de ce parler. En revanche nos prospections archéologiques menées sur les villages ki-antalotsy ne révèlent pas d'installation antérieure au XIX^e siècle. Mais il est à noter que les lieux d'implantation des villages changeaient fréquemment avant la période coloniale. À l'inverse, tous les villages kibushi kimaore sont associés à des sites archéologiques rattachés à la période médiévale. Aussi, il n'est pas improbable que les villages de parler ki-bushi kimaore, anciennement implantés à Mayotte, aient assimilé durant la première moitié du XIX^e siècle des installations de migrants sakalava, antankarana et betsimisaraka. À l'appui de cette hypothèse, outre la profondeur historique de ces villages suggérée par l'archéologie, il est certainement significatif que les chroniqueurs mahorais du XIX^e siècle, tel le cadi Omar Aboubacar (1865), pourtant témoin de ces installations de Malgaches à Mayotte, pour expliquer la présence de locuteurs malgaches sur l'île, mobilisent la tradition d'une migration ancienne « sakalava » depuis Madagascar conduite par le chef Diva Mame¹⁹. Ce rapprochement avec le groupe traditionnel sakalava, dont l'appellation n'apparaît qu'au cours du XVII^e siècle est anachronique. Alfred Gevrey, reprend cette même information manifestement puisée dans le manuscrit du cadi Omar Aboubacar, tout en ajoutant que ces Malgaches se fixèrent dans le sud de l'île à une époque qu'il situe vers 1505, à la même époque que l'installation de Portugais à Ngazidja²⁰. Si l'interprétation comme « fait historique » de ces traditions est délicat, on retiendra néanmoins ici l'information essentielle, qu'il était évident pour les auteurs mahorais du XIX^e siècle que des groupes de langue malgache étaient très anciennement établis sur l'île. Par ailleurs, sur l'île d'Anjouan, Il a été souligné un héritage culturel malgache ancien encore décelable sur cette île et qui se manifeste, d'une part dans les noms portés par certains chefs *fani* qui précédèrent l'établissement du sultanat au XV^e siècle, mais aussi par la permanence d'un culte rendu aux ancêtres au travers d'offrandes déposées aux anguilles, pratiques également bien décrites en contexte malgache²¹. Enfin, il a été émis l'hypothèse intéressante, que les populations de l'intérieur d'Anjouan, paysans cultivateurs de riz, tantôt qualifiées de Wamatsaha, tantôt de Bushimen²² soient à relier à un premier peuplement protomalgache²³.

¹⁹ G. CIDEY, *Histoire des îles Ha'Ngazidja, Hi'ndzouani, Maïota et Mwali, présentation critique des manuscrits arabe et swahili émanant du grand Qadi de Ndaoudzé, Oumar Aboubakari Housséni (1865)*, Saint-Denis de La Réunion, Éd. Djahazi, 1997, 293 p.

²⁰ Alfred GEVREY, *Essai sur les Comores*, Pondichery. Saligny, Imprimerie du gouvernement, 1870, 206 p.

²¹ Claude ALLIBERT, « La chronique d'Anjouan par Saïd Ahmed Zaki (ancien cadi d'Anjouan) », *Études Océan Indien*, n°29, 9-92, Paris, Inalco, 2000, pp. 58-79.

²² Bushi ou Buki désignent les Malgaches dans les parlers comoriens et swahili.

²³ Claude ALLIBERT., 2000, *ibid.*, pp. 52-53.

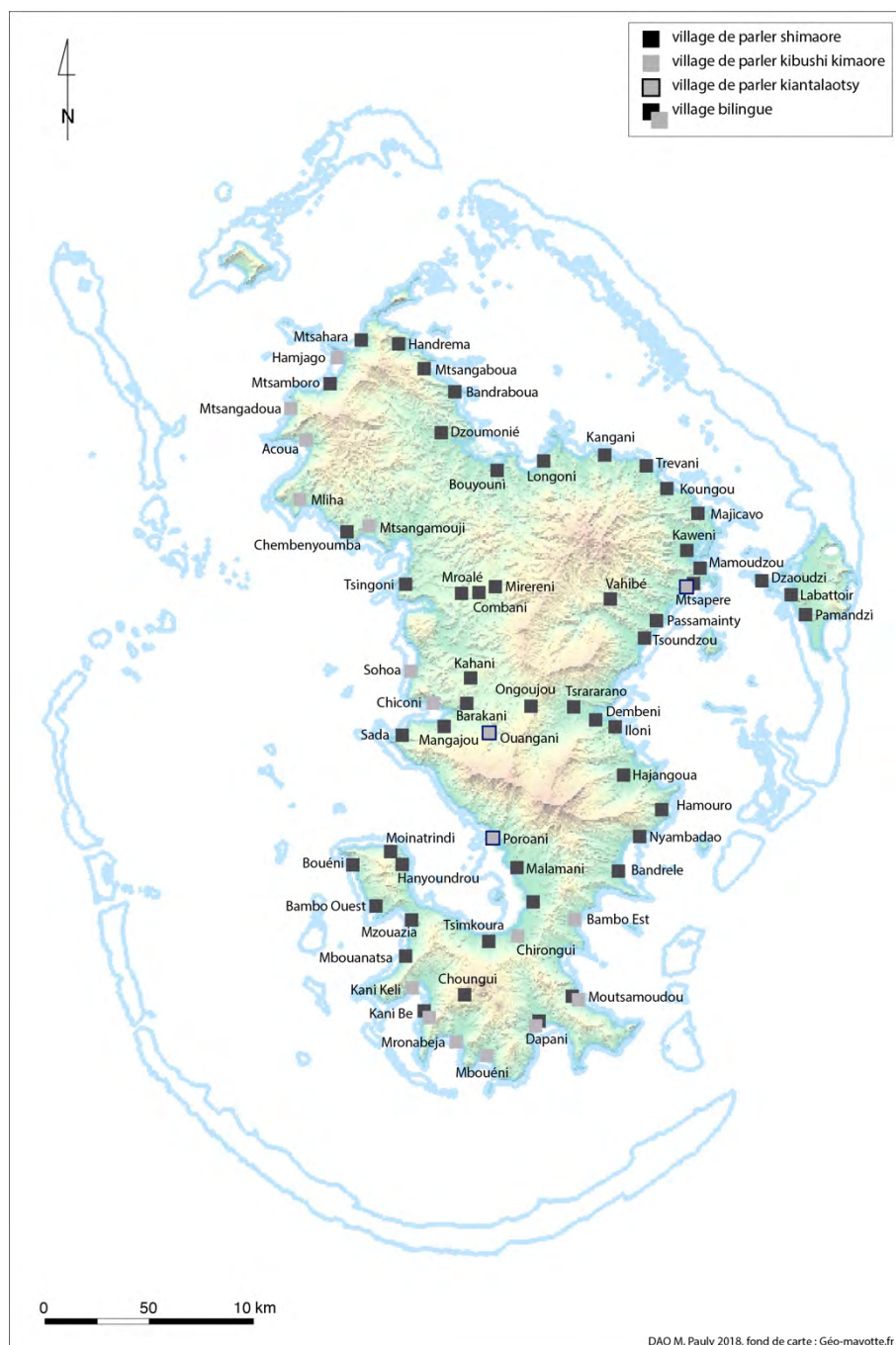


Fig. 1 : Carte linguistique de Mayotte : Mayotte est la seule île de l'archipel à présenter une situation de multilinguisme, où au côté des villages de dialectes bantous (shimaore, shindzuani, shicombari), coexistent des villages de dialectes malgaches (kibushi kimaore et ki-antalaotsy) (DAO M. Pauly, fond de carte Geo Mayotte)

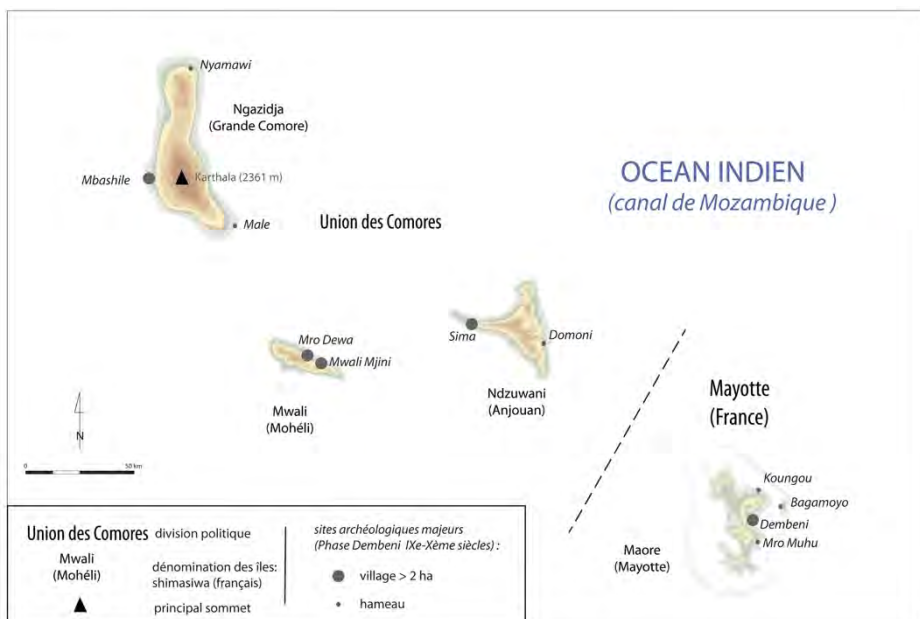


Fig. 2 : Carte des principaux sites anciens aux Comores : l'archipel des Comores, dès la fin du premier millénaire, présente une culture matérielle commune rattachée à la phase Dembeni (IXe-XIe siècles). Les siècles ultérieurs sont caractérisés par une densification des sites archéologiques accompagnant une expansion démographique et une colonisation agricole accrue de ces îles (DAO M. Pauly)

Il ressort ainsi que les îles de l'archipel des Comores, et plus encore Mayotte, présentent un peuplement partagé entre le monde bantou et le monde austronésien. Cette présence austronésienne dans le sud-ouest de l'océan Indien, à l'origine de la civilisation malgache, a souvent été qualifiée d'énigme par les historiens. Des travaux majeurs en linguistique²⁴ complétés par des avancées spectaculaires fournies ces dernières décennies par la génétique des populations ont permis de pointer avec précision l'origine des ancêtres asiatiques des Malgaches parmi les populations Banjar du sud-est de Bornéo²⁵, ces migrations vers Madagascar se déroulant dans le contexte d'une influence

²⁴ Otto-Chr. DAHL, *Malgache et Maanyan. Une comparaison linguistique*. Avhanliger utgitt av Instituttet 3. Oslo, Egede Instituttet, 1951, 36 p. Alexander ADELAAR, « Malay Influence on Malagasy: Linguistic and Culture-Historical Implications », *Oceanic Linguistics*, vol. 28, n°1. A special Issue on Western Austronesian Languages (Summer, 1989), pp. 1-46.

²⁵ Nicolas BRUCATO, Pradiptajati KUSUMA, Murray P. COX, Denis PIERRON, Gludhug PURNOMO, Alexander ADELAAR, Toomas KIVISILD, Thierry LETELLIER, Herawati SUDOYO et François-Xavier RICAUT., « Malagasy genetic ancestry comes from an historical Malay trading post in Southeast Borneo », *Molecular Biology and Evolution*, n°33, 2016, pp. 2390-2400.

Denis PIERRON, M. HEISKE, H. RAZAFINDRAZAKA, I. RAKOTO, N. RABETOKOTANY, B. RAVOLOLO'OMANGA, L. M.-A. RAKOTOZAFY, Mialy RAKOTOMALALA, M. RAZAFIARIVONY, B. RASOARIFETRA, M. ANDRIANMAMPINANINA RAHARJESY, L. RAZAFINDRALAMBO, F. RAMILISONINA, F. FANONY, S. LEJAMBLE, O. THOMAS, A. M. ABDALLAH, C. ROCHER, A. ARACHICHE, L. TONASO, V. PEREDA-LOTH, S. SCHIAVINATO, N. BRUCATO, F.-X. RICAUT, P. KUSUMA, H. SUDOYO, S. NI, A. BOLAND, J.-F. DELEUZE, Philippe BEAUJARD, S. GRANGE, Alexander ADELAAR, M. STONEKING, J.A. RAKOTOARISOA, C. RADIMILAHY et T. LETELLIER, « Genomic landscape of human diversity across Madagascar », *PNAS*, 2017, <https://doi.org/10.1073/pnas.1704906114>, p. E6498-E6506.

croissante du royaume malais de Sriwijaya (VII^e-XI^e siècles) sur la région de Banjarmasin²⁶. Une seconde contribution majeure des analyses phylogénétiques est d'avoir relevé parmi tous les Malgaches des ancêtres africains, tout en pointant d'importants biais sexuels et régionaux. Cette contribution africaine hétérogène, par ailleurs peu significative dans la langue malgache, suggère une colonisation initiale par le nord de Madagascar, dans le cadre d'arrivées séparées de populations austronésiennes et africaines, au cours d'une période située à la charnière du premier et deuxième millénaire de notre ère²⁷. Dans ce modèle de peuplement, la région de contact entre Africains et Austronésien est peut-être à rechercher en dehors de Madagascar, notamment aux Comores, comme le suggère l'identification d'une signature génétique austronésienne ancienne parmi les populations comoriennes²⁸.

III) DES CONNEXIONS ANCIENNES ENTRE MADAGASCAR ET LES COMORES RÉVÉLÉES PAR L'ARCHÉOLOGIE

L'archéologie, principale source d'informations pour les époques anciennes, permet de mesurer les affinités culturelles entretenues entre l'archipel des Comores et Madagascar. Initiée dès les années 1970, la recherche archéologique, conduite par Henry Wright, a permis de mettre en évidence les grandes phases culturelles caractérisant ces îles depuis le IX^e siècle²⁹. La phase Dembeni, nommée selon l'important site éponyme de Mayotte³⁰, couvre ainsi les IX^e-XI^e siècles. Les plus anciennes preuves de peuplement de l'archipel connues à l'heure actuelle s'inscrivent durant cette phase. Cependant une période plus ancienne, caractérisée par de l'outillage lithique, a été reconnue à Ngazidja³¹ mais la datation RC14 de ces niveaux ne permet pas de remonter actuellement au-delà du IX^e siècle³². Les fouilles conduites à Acoua attestent de l'utilisation sporadique

²⁶ Philippe BEAUJARD, *Les Mondes de l'océan Indien*, tome 2, « L'océan Indien, au cœur des globalisations de l'Ancien Monde (7^e-15^e siècle) ». Paris, Armand Colin, 2012, 800 p.

²⁷ Denis PIERRON, *et al.* 2017, *op. cit.*

²⁸ S. MSAIDIE, A. DUCOURNEAU, G. BOETSCH, G. LONGEPIED, K. PAPA, C. ALLIBERT, A. A. YAHAYA et M. J. MITCHELL « Genetic diversity on the Comoros Islands shows early seafaring as major determinant of human biocultural evolution in the western Indian Ocean », *European Journal of Human Genetics*, n°19, 2011, pp. 89-94. Denis PIERRON, *et al.* 2017, *op. cit.*

²⁹ Henry-T. WRIGHT, « The Comoros and their early history », dans *The Swahili world*, Éd. S. Wynne-Jones & A. LaViolette, London and New-York, Routledge, 2018, pp. 266-277. Henry T. WRIGHT, « The Comoros 1000-1350 CE », dans *The Swahili world*, Éd. S. Wynne-Jones & A. LaViolette, London and New-York, Routledge, 2018, pp. 277-284. Claude ALLIBERT, « L'archipel des Comores et son histoire ancienne. Essai de mise en perspective des chroniques, de la tradition orale et des typologies de céramiques locales et d'importation », *Afriques - débats, méthodes et terrains d'histoire*, n°6, Paris, Institut des Mondes Africains, 2015, 51 p.

³⁰ Pour une présentation plus détaillée de ce site majeur, voir Henry-T. WRIGHT, « Early Seafarers of the Comoro Islands : the Dembeni Phase of the IXth-Xth Centuries AD », *Azania, Journal of the British Institute in Eastern Africa*, Éd. Sutton J., Nairobi, BIEA, vol. 19, 1984, pp. 13-59 ; Claude ALLIBERT, Alain ARGANT et Jacqueline ARGANT, « Le site de Dembeni, Mayotte, Archipel des Comores », *Études Océan Indien*, Paris, Inalco, n°11, 1989, pp. 63-172 ; Claude ALLIBERT, Henry Daniel LISZKOWSKI, J.-C. PICHARD et S. ISSOUF *Dembeni 3, campagne de fouilles de 1990*, Fondation pour l'étude de l'archéologie de Mayotte, dossier n°2, Paris, Inalco, 1993, et Stéphane PRADINES et Gwénaél Herviaux, « Dembeni, un site urbain bipolaire ? Mayotte, rapport intermédiaire 2014 », *Nyame Akuma*, n°83, Society of Africanist Archaeologists, 2015, pp. 128-141.

³¹ F. CHAMI *et al.* 2009, *op. cit.*

³² F. CHAMI, « Archaeological research in Comores between 2007 to 2009 », dans *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en*

d'outillage lithique jusqu'au XIV^e siècle³³. Parallèlement à ces découvertes, la mise en évidence d'un âge de pierre caractéristique d'un mode de vie de chasseurs-cueilleurs à Madagascar et une présence humaine suspectée depuis le début de l'holocène interrogent sur le rôle des Comores comme étape nécessaire dans les navigations préhistoriques en direction de Madagascar.

Si une présence saisonnière ou ponctuelle de l'archipel peut ainsi être envisagée dès le premier millénaire de notre ère, les premières installations pérennes ne sont attestées qu'à la fin du premier millénaire. Durant la période Dembeni (IX^e-XI^e siècles), chaque île présente alors un ou plusieurs gros villages, occupant généralement les meilleurs terroirs agricoles, tandis que quelques hameaux témoignent des prémices de la colonisation agricole de ces îles [Fig. 2]. La céramique comorienne de la phase Dembeni présente déjà un fort régionalisme et se distingue des productions africaines contemporaines même si certains décors en semblent hérités : les décors en chevrons sont ainsi l'expression des triangles hachurés de la céramique Tana Tradition. Les impressions de coquillage *anadara* ou *arca shell* qui connaissent une très longue pérennité aux Comores, puisque décorant les céramiques locales jusqu'au XIII^e siècle, ont été envisagées, dans un premier temps, comme étant de filiation austronésienne dans la mesure où leur occurrence présente un gradient diminuant d'est en ouest³⁴. Cependant, leur quasi-absence sur les sites malgaches à l'exception des localités portuaires bien connectées aux Comores, comme l'important site de Mahilaka³⁵, invite à reconsidérer cette hypothèse de filiation³⁶. Celle-ci semble davantage à relier aux impressions de coquillage caractérisant les céramiques côtières mozambicaines du premier millénaire. Ces impressions de coquillage sont en effet caractéristiques des céramiques de la culture Monapo couvrant le premier millénaire³⁷. Une céramique très atypique caractérisant la phase Dembeni, et qui a connu une très large diffusion parmi les cités swahili autour des IX^e-XI^e siècles, est la céramique à engobe rouge et graphitée, fossile directeur de la phase Dembeni. Cette vaisselle fine se présente généralement comme des récipients très ouverts, à bord ourlé rentrant et comportant un pied annulaire. Bien que le graphite soit absent des Comores, son importation ancienne est attestée sur le site de Dembeni par un fragment³⁸. Toujours sur ce site, des céramiques locales décorées d'impressions de coquillage ou de chevrons incisés portent quelques fois un engobe rouge et une lèvre

l'honneur du Professeur Claude Allibert, dir. Chantal Radimilahy et N. Rajaonarimanana, Paris, Karthala, 2011, pp. 811-823.

³³ Martial PAULY, *Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XI^{ème}-XV^{ème} siècles)*, thèse de doctorat, Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, 2018, 627 p.

³⁴ Henry-T. WRIGHT, 1984, *op. cit.*; Claude ALLIBERT et Pierre VÉRIN, « The Early Pre-Islamic History of the Comores Islands : Links with Madagascar and Africa », *The Indian Ocean in Antiquity*, Éd. J. Reade. London, New-York, Kegan Paul International, 1996, pp. 461-470.

³⁵ Chantal RADIMILAHY, *Mahilaka, an archaeological investigation of an early town in northwestern Madagascar*, *Studies in African Archaeology* 15, Uppsala Department of Archaeology and Ancient History, 1998, 293 p.

³⁶ Martial PAULY, 2018, *op. cit.*

³⁷ P. SINCLAIR, J.-M.-F. MORAIS, L. ADAMOWICZ et R. T. DUARTE, « A perspective on archaeological research in Mozambique », dans *The Archaeology of Africa: Food, Metals and Towns*, Éd. Shaw T., Sinclair P., Andah B., and Okpoko A., London, Routledge, pp. 423-424. Les origines de la partition linguistique de l'archipel des Comores entre un parler oriental et occidental est encore à éclaircir, elle renseignerait sur les interactions privilégiées entretenues par les locuteurs sabaki méridionaux répartis dans l'archipel et les côtes mozambicaine (Kimwani) durant la seconde moitié du premier millénaire.

³⁸ Claude ALLIBERT, *et al.*, 1984, *op. cit.*

graphitée, signe que ces techniques étaient généralisées par les potiers de la phase Dembeni. La filiation culturelle de cette vaisselle est néanmoins discutée³⁹.

Alors que les sites comoriens de la période Dembeni présentent un peuplement embryonnaire de l'archipel regroupé dans quelques communautés villageoises, ces sites affichent paradoxalement une très forte intégration dans les réseaux marchands de l'océan Indien médiéval. Le site de Dembeni, par exemple, affiche une proportion de vaisselle d'importation aussi forte que les principaux sites proto-swahili d'Afrique de l'Est, Unguja Ukuu sur l'île de Zanzibar et Manda dans l'archipel de Lamu⁴⁰. Cette participation au grand commerce médiéval ne laisse aucun doute sur le fait que dès le IX^e-X^e siècle, ces sociétés ont des contacts avec des musulmans⁴¹. Si la prospérité de ces sites a très tôt intrigué les chercheurs – le fer produit à Dembeni a été ainsi envisagé comme principale ressource insulaire exportée⁴² – la capacité de ces sociétés insulaires dembeniennes à entretenir des connexions commerciales entre Madagascar et la côte swahili semble être à l'origine de leur richesse. Une première approche consistant à reconstituer ce réseau commercial ancien reliant Madagascar et les Comores repose sur les produits d'échanges, du moins ceux ayant laissé des témoignages archéologiques. La présence d'importations malgaches aux Comores a très tôt été repérée par les chercheurs, en particulier les productions en chloritoschiste bien documentées par les découvertes de Vohémar et de sa région⁴³. Sur l'île d'Anjouan, le bassin en chloritoschiste du vieux Sima en particulier, connu de la tradition locale⁴⁴, trouve des parallèles certains avec une ébauche abandonnée dans la carrière d'Amboaimohehy (dans l'arrière-pays de Vohémar) et constitue une preuve évidente de ces relations anciennes, même si la datation exacte de ce bassin ne nous est pas connue. La vaisselle en chloritoschiste est en revanche courante sur les sites stratifiés comoriens datés de la période médiévale [Fig. 3], dont l'importation est attestée dès la période Dembeni et se prolonge jusqu'au XIV^e/XV^e siècle⁴⁵. Les productions en chloritoschiste malgache retrouvées sur les sites côtiers d'Afrique orientale ont vraisemblablement transité par l'archipel des Comores.

Ce rôle de redistribution des productions malgaches par l'archipel des Comores a été souligné récemment par l'étude de la circulation du cristal de roche. Abondant sur les côtes orientales de Madagascar, le cristal de roche était exporté en direction du monde musulman, en particulier au cours des X^e-XI^e siècles (apogée du site de Dembeni).

³⁹ Philippe BEAUJARD, « L'Afrique de l'Est, les Comores et Madagascar dans le système-monde avant le XVI^e siècle », *Madagascar et l'Afrique*, Didier NATIVEL, Faraniriana RAJAONAH (dir.), n°29-133, Paris, Karthala, 2007, pp. 47-48. Noémie MARTIN, *Les productions céramiques de l'océan Indien occidental : implications culturelles au carrefour d'influences*, thèse de doctorat, Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, 2010.

⁴⁰ Henry-T. WRIGHT, « Trade and politics on the eastern littoral of Africa: AD 800-1300 », *The Archaeology of Africa: Food, Metals and Towns*, Éd. Shaw T., Sinclair P., Andah B., and Okpoko A.), London, Routledge 1993, pp. 658-672. Henry-T. WRIGHT, 2018, *op. cit.* pp. 15-20.

⁴¹ Il suffit de rappeler que la plus ancienne sépulture musulmane rencontrée dans le canal du Mozambique date du IX^e siècle (site de Chibuene, baie de Vilancoulos au Mozambique). En revanche, il n'existe pas de preuve de la présence de l'islam aux Comores avant le XI^e siècle.

⁴² Claude ALLIBERT et Pierre VERIN, « Madagascar et les Comores : le premier peuplement », *Archeologia*, n°290, 1993, pp. 64-77.

⁴³ Élie VERNIER et Jacques MILLOT, *Archéologie malgache, comptoirs musulmans, catalogue du Musée de l'Homme, série F, Madagascar I*. Paris, Muséum national d'Histoire Naturelle, 1971, 177 p.

⁴⁴ Jean-Claude HEBERT, « Le bassin sacré du vieux Sima à Anjouan, dit « Nyungu ya Chuma », marmite en fer », *Études Océan Indien*, Paris, Inalco, 29, 2000, pp. 121-169.

⁴⁵ Martial PAULY, « Acoua-Agnala M'kiri (Mayotte-976). Archéologie d'une localité médiévale (11^{ème}-15^{ème} siècles EC.), entre Afrique et Madagascar », *Nyame Akuma*, n°80, 2013, pp. 73-90. ; Martial PAULY, 2018, *op. cit.*

L'Égypte fatimide ainsi que la ville de Bassora dans le bas Irak étaient réputées pour leurs ateliers produisant des récipients prestigieux en cristal de roche et dont la matière première était connue pour provenir d'Afrique de l'Est. La prospérité du site de Dembeni à Mayotte a ainsi été réinterprétée récemment comme étant liée à ce commerce, Mayotte étant envisagée comme le principal comptoir dans la redistribution du cristal de roche malgache⁴⁶. Si l'archipel a certainement joué un rôle dans les circuits de redistribution du cristal de roche malgache, c'est à l'évidence sur un plus large spectre de produits malgaches sur lequel s'est fondée sa prospérité. Si le cristal de roche et les récipients en chloritoschiste soulignent des connexions avec la côte orientale de Madagascar, l'étude des espèces consommées à Dembeni permet d'élargir notre connaissance des régions malgaches connectées au réseau commercial dembenien. Ainsi la fouille de Dembeni 1 a attesté de la consommation de deux espèces de tortue terrestre malgache : *Astrochelys yniphora*, tortue endémique de la baie de Baly à Madagascar et *Erymnochelys madagascariensis* présente sur le versant occidental de Madagascar jusqu'aux Hautes Terres⁴⁷, tandis que la fouille de Dembeni 3 a livré des restes de *Pyxis arachnoides* ou *kapila* originaire du sud de Madagascar⁴⁸. Enfin, le lémurien, introduit à Mayotte depuis le nord de Madagascar était également consommé à Dembeni⁴⁹. À ces données rassemblées par l'archéologie s'ajoutent les productions malgaches périssables signalées dans les sources textuelles arabes. Al-Idrîsî au XII^e siècle et Ibn Sa'îd au XIII^e siècle citent la réputation des bois d'œuvre de l'île de Qomr, le bétel, ainsi que la finesse des rabanes tissées en rafia « feuille à écrire », exportées jusqu'au Yémen et auxquelles il convient d'ajouter les textiles tissés en fibres de bananier⁵⁰. À ces produits connus des sources historiques, s'ajoutent certainement le copal de Madagascar, l'ambre gris, l'écaille de tortue marine, peut-être des œufs d'*Aepyornis*⁵¹, certainement le riz ainsi que des produits entrant dans la pharmacopée traditionnelle. Enfin, les réseaux de traite des esclaves, très actifs à la fin du XV^e siècle s'enracinent assurément durant les siècles précédents, donnant à l'archipel des Comores une réputation d'entrepôt d'esclaves⁵². Ainsi, l'archipel des Comores apparaît comme un nœud essentiel d'un commerce régional assurant la connexion de Madagascar au couloir swahili, et cela dès la période Dembeni. Ce réseau commercial, centré sur les Comores, pourrait avoir été accaparé à partir du XII^e-XIII^e siècle par la cité de Kilwa en Tanzanie dont la prospérité aurait non seulement été fondée par le monopole du commerce de l'or originaire des plateaux du Zimbabwe⁵³, mais aussi par la maîtrise des échanges avec Madagascar par le truchement

⁴⁶ Claude ALLIBERT, 2007, *op. cit.*, note, 472 p. ; Stéphane PRADINES, « The rock crystal of Dembeni, Mayotte, mission report 2013 », *Nyame Akuma*, n°80, Society of Africanist Archaeologists, 2013, pp. 59-72. ; Stéphane PRADINES, « Madagascar, the Source of the Abbasid and Fatimid Rock Crystals : New Evidence from Archaeological Investigations in East Africa », *Seeking Transparency : Rock Crystals across the Medieval Mediterranean*, Shalem, Avinoam & Hahn, Cynthia editors, Gebr. Mann, Berlin, 2020, pp. 35-50.

⁴⁷ Claude ALLIBERT *et al.*, 1989, *op. cit.*, pp. 136-138.

⁴⁸ Claude ALLIBERT *et al.*, 1993, *op. cit.*, p. 22.

⁴⁹ Claude ALLIBERT *et al.*, 1989, *op. cit.*, p. 32.

⁵⁰ Philippe BEAUJARD, *Histoire et voyage des plantes cultivées à Madagascar avant le XVI^e siècle*, Paris, Karthala, 2017, 168 p.

⁵¹ Un fragment de coquille d'œuf d'autruche, potentiellement d'*aepyornis*, a été reconnu sur le site de Domoni (Henry-T. WRIGHT, 1992, *op. cit.*, p. 119). Ibn Rusteh, au IX^e siècle signale qu'« un commerçant a rapporté de deux mers qui se trouvent au-delà du pays de Kûsân [des Zanj], des œufs qu'on eût dits d'autruche », ici encore, probables œufs d'*aepyornis* (Philippe BEAUJARD, 2012, *op. cit.*, p. 123).

⁵² Philippe BEAUJARD, 2007, *op. cit.*, p. 71.

⁵³ Les royaumes de l'hinterland africain tel Mapungubwe exportaient l'or jusqu'à la côte mozambicaine, Kilwa contrôlait ce commerce depuis les ports du pays de Sofala (côte mozambicaine) placés sous sa dépendance.

de l'archipel des Comores⁵⁴. En définitive la question n'est pas tant de savoir si l'archipel était connecté à Madagascar — ce qui est définitivement assuré dès le IX^e siècle — mais dans quelle mesure ses sociétés anciennes ont participé aux dynamiques migratoires conduisant au peuplement de Madagascar. Plusieurs découvertes archéologiques, dont certaines très récentes, tendent en effet à militer en faveur d'une affinité tant culturelle que sociale, partagée entre l'archipel et la Grande île dès la phase Dembeni.

IV) SUR LA PISTE DES PROTOMALGACHES AUX COMORES

Une étude archéobotanique de grande échelle conduite sur des sites archéologiques malgaches, comoriens et swahilis occupés entre les VIII^e et XV^e siècles, a mis en évidence une disparité régionale intéressante parmi les plantes cultivées à la charnière des premiers et deuxièmes millénaires. Cette étude relève une prédominance de la culture des plantes asiatiques dans l'aire comoro-malgache (riz, coton, haricot mungo) tandis que les plantes d'origine africaine restent dominantes sur les sites contemporains d'Afrique de l'est⁵⁵. L'étude conclue à une « signature austronésienne » présente sur les sites de la phase Dembeni aux Comores, qui sont paradoxalement plus anciens que les sites malgaches mobilisés pour cette étude, ce qui pourrait souligner que « l'archipel des Comores a pu constituer une première zone d'installation de groupes austronésiens ». Les emprunts culturels au monde austronésien présents aux Comores ont été par ailleurs soulignés dans les techniques de ventilation forcée des fours étudiées, qu'il s'agisse des fours métallurgiques identifiés sur le site de Dembeni⁵⁶, ou du four à chaux reconnu sur le site de Bagamoyo (Mayotte). Si la technique de ventilation des fours de Dembeni est discutée, les structures du four à chaux daté du XI^e siècle, et retrouvées dans le cordon dunaire du site de Bagamoyo en Petite Terre sont certainement plus significatives [Fig. 4] : le couvercle de ce four était composé d'une grande céramique inversée de tradition dembenienne, dont le fond avait été délibérément percé pour l'échappement des fumées, tandis que des tuyères moulées en chaux, certainement sur des sections de bambou, disposées en « Y » convergeaient jusqu'au foyer depuis un comblement cylindrique associé à un épaulement argileux dont l'interprétation, éclairée par les sources ethnographiques malgaches, a permis de reconnaître ici l'usage d'un soufflet vertical à piston⁵⁷.

⁵⁴ Gill SHEPHERD, « The making of the Swahili. A view from the Southern End of the East African Coast », *Paideuma*, n°28, Institut für kulturanthropologische Forschung Frankfurt am Main, 1982, pp. 130-147.

⁵⁵ Alison CROWTHER, Leilani LUCAS, Richard HELM, Mark HORTON, Ceri SHIPTON, Henry-T. WRIGHT, Sarah WALSHAW, Matthew PAWLOWICZ, Chantal RADIMILAHY, Katerina DOUKA, Llorenç PICORNALL-GELABERT, Dorian Q. FULLER, ET Nicole L. BOIVIN, « Ancient crops provide first archaeological signature of the westward Austronesian expansion », *PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America)*, vol. 113, n°24, 2016, pp. 6635–6640.

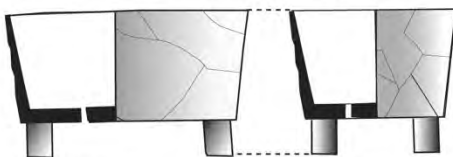
⁵⁶ Claude ALLIBERT *et al.*, 1989, *op. cit.*, p.123, Claude ALLIBERT *et al.*, 1993, *op. cit.*, p.17.

⁵⁷ Claude ALLIBERT *et al.*, 1983, *op. cit.*

Bassin en chloritoschiste (Ndzuani, Vieux-Sima)

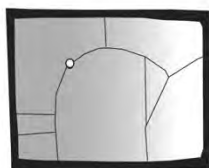


Restitution à partir des fragments conservés in situ (d'après Hebert 1998:133)



coupe transversale

vue latérale



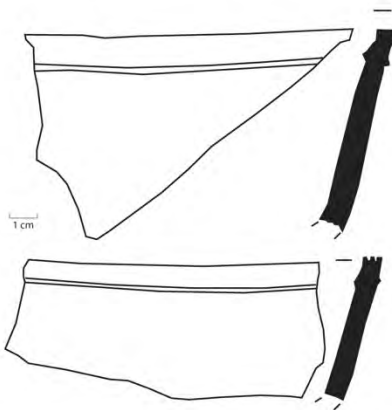
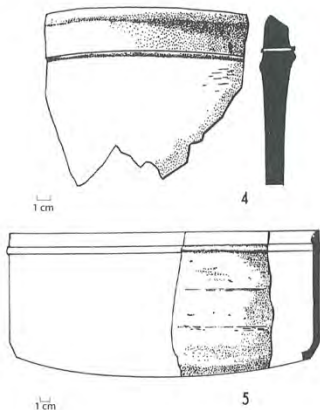
fond du bassin avec orifice d'évacuation excentré

Pied et fragment de fond du bassin conservé au CNDRS Moroni : MP 2016.

0 50 cm

Récipients en chloritoschiste de Bagamoyo (Mayotte), Xe-XIe s. (Allibert et al. 1983)

Récipients en chloritoschiste de Dembeni (Mayotte), IXe-XIe s. (Allibert et al. 1993)



Récipients en chloritoschiste d'Acoua - Antsiraka Boira (Mayotte) XIIème s. (Pauly 2018).



AB 2017 US1197-1



AB 2005 (prospection), fragment de couvercle

Fig. 3 : Exemple d'importations malgaches retrouvées aux Comores sur des sites médiévaux (chloritoschiste). Les sites stratifiés étudiés par l'archéologie ont permis d'identifier des importations malgaches révélant une implication commerciale régulière des sociétés de l'archipel avec les régions côtières de Madagascar (Photo et DAO M. Pauly)

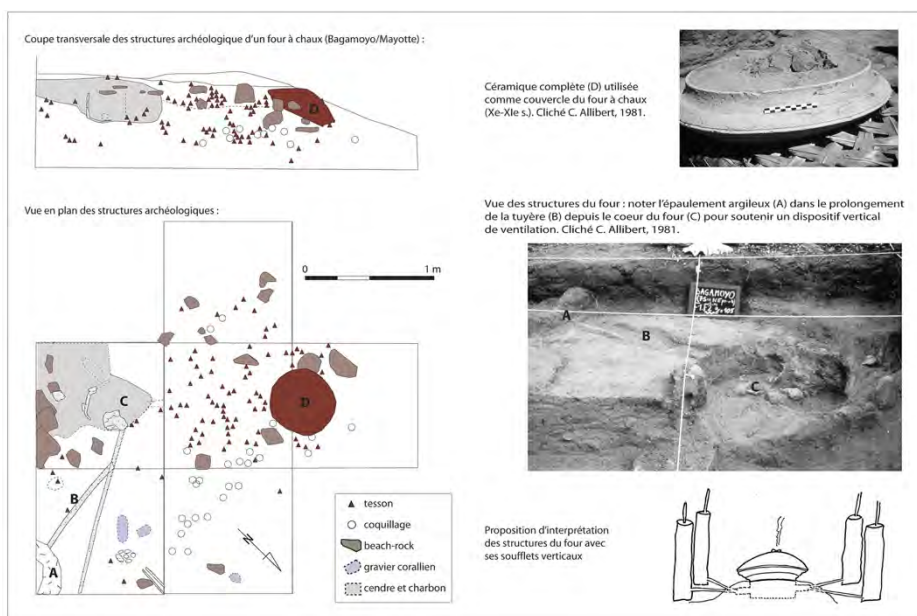


Fig. 4 : Structures du four de Bagamoyo. Fouillées en 1981, les structures de ce four à chaux étaient remarquablement conservées dans les lœss de la plage holocène, et ont permis d'identifier une ventilation forcée de type austronésienne (Photo C. Allibert, DAO M. Pauly)

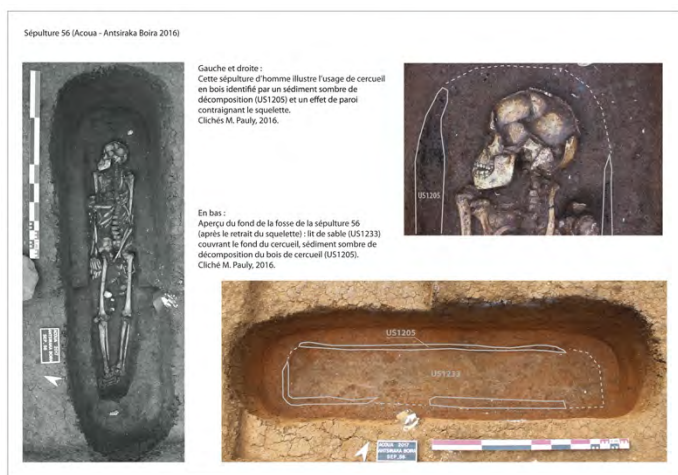


Fig. 5 : Nécropole d'Antsiraka Boira (Acoua) : preuves d'usage de cercueils en bois. Cette nécropole villageoise datée du XII^e siècle a permis d'attester de l'utilisation de cercueils en bois pour l'inhumation des défunts, trait culturel malgache hérité du monde austronésien (Photo et DAO M. Pauly)

Plus récemment, l'étude de la nécropole d'Antsiraka Boira à Acoua⁵⁸ (Mayotte), datée du XII^e siècle – période d'islamisation de la société comorienne propice à des

⁵⁸ Acoua est l'un des villages de parler malgache kibushi de Mayotte. Ce site archéologique relève de la phase culturelle « Hanyoundrou » qui présente par ailleurs de grandes similitudes avec la culture matérielle de nord-ouest de Madagascar (phase Mahilaka). Ces similitudes sont même troublantes pour les niveaux du XIII^e siècle fouillés sur le site d'Acoua-Agnala Mkiri. On se méfiera toutefois d'une association simpliste entre typologie

syncrétismes culturels associant aux gestes funéraires musulmans des pratiques plus anciennes – a apporté la preuve de l'utilisation de cercueils en bois (creusés à la manière de pirogues monoxyles) pour inhumer les défunts⁵⁹ [Fig. 5], par ailleurs accompagnés de leurs parures de perles retrouvées par dizaines de milliers ainsi qu'une grande diversité de dépôts viatiques⁶⁰. Si la majorité de ces perles proviennent du nord de l'océan Indien, notamment l'Inde, leur analyse physico-chimique a souligné que celles-ci présentaient une plus grande affinité avec les perles retrouvées sur le site de Mahilaka, signe d'une intégration du nord-ouest de Madagascar et de Mayotte dans un même réseau de diffusion des perles indiennes⁶¹. Enfin ce site a livré plusieurs exemplaires de conques marines, percées latéralement pour servir de trompe (*antsiva*), et laissées en dépôt au-dessus des sépultures constituent un marqueur culturel austronésien significatif⁶². Plus récemment la nécropole de Koungou-Miangani au Nord de Grande Terre, Mayotte, a livré des pratiques funéraires similaires à celles observées sur le site d'Antsiraka Boira pour une chronologie des inhumations centrée sur les XI^e-XII^e siècles⁶³. Une sépulture a fourni une exceptionnelle parure frontale composée d'un opercule en coquillage et de perles en cornaline⁶⁴. Ces découvertes trouvent un écho significatif en contexte malgache au regard des pratiques funéraires observées sur le site de Vohémar. En effet, sur cette nécropole datée des XIII^e-XVII^e siècles, les sépultures musulmanes présentent des inhumations où les défunts – orientés selon la *qibla* – sont accompagnés d'un riche mobilier funéraire, signe de l'appropriation du rituel funéraire musulman par des groupes malgaches connus dans la tradition sous le nom de *Rasikajy*. Par ailleurs la région de Vohémar était exportatrice de récipients en chloritoschiste⁶⁵ fréquemment rencontrés sur les sites anciens comoriens. De telles pratiques syncrétiques⁶⁶, attribuées parfois à des

de céramique et population suggérant sur cette seule base un peuplement malgache ancien. Cette phase Hanyoundrou est l'évolution des typologies de la phase plus ancienne Dembeni, avec laquelle elle partage certains décors qui ont connus une très longue pérennité comme les incisions en chevrons ou les impressions de coquillage *anadara* ou *arca*.

⁵⁹ Cet usage qui ne trouve de parallèle régional qu'à Madagascar est un trait culturel emprunté au monde austronésien.

⁶⁰ Martial PAULY et Marine FERRANDIS, « Le site funéraire d'Antsiraka Boira (Acoua, Grande Terre) : Islamisation et syncrétisme culturel à Mayotte au XII^e siècle », *Afriques – débats, méthodes et terrains d'histoire*, varia janvier 2018, Paris, Institut des Mondes Africain, 2018, 39 p.

⁶¹ Marilee WOOD, Laure DUSSUBIEUX, Mudit TRIVEDI, Martial PAULY, « Morphology and elemental composition: provenancing glass beads from 12th – 13th century Mayotte », dans Laure DUSSUBIEUX and Heather WALDER (eds), *Glass Bead Technology, Chronology, and Exchange: LA-ICP-MS Glass Compositions from the Field Museum's Elemental Analysis Facility, Studies in Archaeological Sciences*, Leuven University Press, 2022, pp. 323-344.

⁶² Claude ALLIBERT et Martial PAULY, « Les Buqi souffleurs de conque, brève note sur une autre origine du terme *būqī* signifiant « Malgache » et ses implications », *De Madagascar à l'océan Indien global. Approches anthropologiques et historiques avec Philippe Beaujard*, Delphine BURGUET, Sarah FEE, Samuel F. SANCHEZ (dir.), Paris, hémisphères éditions ; Maisonneuve & Larose, 2023, 304 p.

⁶³ Marine FERRANDIS, « Koungou (Mayotte). M'Tsanga Miangani » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], n°48, 2018, mis en ligne le 01 mars 2019, consulté le 09 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/17507> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeomed.17507>, pp. 313-314.

⁶⁴ Si des exemples sont connus en contexte africain, cette occurrence datée des XI^e-XII^e siècle a une résonance particulière en contexte malgache avec le *fela* ou *felana* portés par les guerriers et danseurs professionnels (*Sery*) chez les Bara et Antesaka et décrits dans la littérature ethnographique : Raymond DECARY, « Les anciennes coiffures masculines à Madagascar », *Journal de la Société des Africanistes*, tome 35, fasc. 2, 1965, pp. 283-316.

⁶⁵ Élie VERNIER et Jacques MILLOT, 1971, *op. cit.* ; Jean-Aimé RAKOTOARISOA et Claude ALLIBERT, (dir.) *Vohémar, cité-État malgache, Études Océan Indien*, Paris, Inalco, <https://doi.org/10.4000/oceanindien.1119>, 2011, pp. 46-47.

⁶⁶ On manque cependant de données sur les rites funéraires anciens à Madagascar.

influences extérieures ou à l'arrivée de nouveaux migrants sur les côtes malgaches, s'inscrivent à l'évidence dans un contexte géographique plus large englobant le nord de Madagascar et *a minima* Mayotte et une chronologie plus ancienne comme le démontrent les récentes découvertes sur les nécropoles anciennes cette dernière île.

Cette affinité culturelle entre l'archipel des Comores (et particulièrement Mayotte) et le nord de Madagascar, qui se matérialise dans de nombreux domaines dès la fin du premier millénaire, laisserait supposer de l'existence d'une ancienne « aire culturelle proto-malgache » qui se met en place durant la période Dembeni, soit dès les IX^e-X^e siècles. Cette « signature austronésienne » n'apporte cependant pas la preuve définitive d'installations austronésiennes aux Comores, car elle pourrait simplement résulter d'une forme d'acculturation des sociétés bantoues comoriennes à la faveur de contacts réguliers entretenus avec des groupes austronésiens établis à Madagascar. Aussi, les récentes études génétiques sur les populations comoriennes, si elles confirment la contribution génétique écrasante des populations d'Afrique de l'Est, en mettant en évidence également une contribution ancienne austronésienne (Banjar) ouvrent de nouvelles perspectives sans résoudre totalement ces questionnements⁶⁷. Ainsi à l'avenir, la recherche archéologique dans l'archipel des Comores aura comme objectif principal d'étudier avec plus de précision les processus d'hybridation sociale et culturelle intervenus entre les populations bantoues et austronésiennes, à la charnière du premier et deuxième millénaire⁶⁸. Ces îles, parfaitement connectées aux communautés côtières établies à Madagascar, constituent à l'évidence, dès la période Dembeni, le cadre géographique d'un melting-pot social et culturel de première importance pour comprendre non seulement l'élaboration de la culture proto-malgache, mais aussi pour compléter les modèles explicatifs du peuplement de Madagascar.

Enfin, la mise en évidence de pratiques funéraires syncrétiques à Mayotte au cours des XI^e-XII^e siècles évoque non seulement les pratiques funéraires identifiées dans la nécropole malgache de Vohémar, mais également les élaborations syncrétiques propres à certains groupes aristocratiques islamisés du sud-est de Madagascar (Antemoro, Zafiraminia). Il est particulièrement étonnant que les traditions conservées dans les *sorabe*, manuscrits arabico-malgaches font souvent cas d'un passage par les Comores, et en particulier Mayotte (Mahory) de leurs ancêtres fondateurs (voir extraits cités en introduction). S'il est admis que ces groupes islamisés comme l'avancé Hubert Deschamps étaient des « rameaux détachés de Vohémar » ayant migré vers le sud le long de la côte est malgache, c'est l'hypothèse d'une origine indonésienne qui a été jusqu'à présent privilégiée pour établir la filiation de cet islam teinté de traditions hindomalaises⁶⁹ : les Zafiraminia constitueraient ainsi une migration tardive (XIII^e siècle) en

⁶⁷ S. MSAIDIE *et al.*, 2011, *op. cit.* ; N. BRUCATO, V. FERNANDES, S. MAZIÈRES, P. KUSUMA, M.P. COX, J.W. NG'ANG'A, M. OMAR, M.C. SIMEONE-SENELLE, C. FRASSATI, F. ALSHAMALI, B. FIN, A. BOLAN, J.-F. DELEUZE, M. STONEKING, A. ADELAAR, A. CROWTHER, N. BOIVIN, L. PEREIRA, P. BAILLY, J. CHIARONI, F.-X. RICAUL, « The Comoros shows the earliest Austronesian gene flow into the swahili corridor », *The American Journal of Human Genetics*, 102(1), 2018, pp. 58-68.

⁶⁸ Les études paléogénétiques sur des squelettes anciens pourront apporter une contribution majeure à ces questionnements, bien que toutes celles entreprises jusqu'à présent se soient heurtées à une mauvaise conservation de l'ADN ancien (Martial PAULY et Marine FERRANDIS, 2018, *op. cit.*).

⁶⁹ Paul OTTINO, « À propos de deux mythes malgaches du début du 17^e siècle », *Taloha*, n°6, Musée -88, 1974, pp. 72-90. Philippe BEAUJARD, « Les arrivées austronésiennes à Madagascar : vagues ou continuum ? », *Études Océan Indien*, n°35-36, Inalco, Paris, 2003, pp. 59-147. Alexander ADELAAR, « Austronesians in Madagascar a critical assessment of the works of Paul OTTINO and Philippe BEAUJARD », *East Africa and Early Trans-Indian Ocean World Interchange* (Gwyn Campbell ed.), London, Palgrave, 2016, pp. 77-112.

direction de Madagascar depuis l'Indonésie⁷⁰ apportant avec eux de nouveaux traits culturels (riziculture humide, certaines symboliques et conception des lieux du pouvoir)⁷¹. Il apparaît néanmoins pertinent de questionner cette hypothèse en ne négligeant pas le rôle tenu par les sociétés anciennes de l'archipel des Comores dans ces processus. Aussi comme le souligne Philippe Beaujard : « Les rapports entre ces traditions ne sont pas seulement dus à des emprunts intervenus dans le Sud-Est mais à des élaborations syncrétiques réalisées déjà dans le nord de Madagascar voire au-delà (Comores...). Le Nord-Ouest et le nord-est de Madagascar ont sans doute constitué des creusets culturels où se sont mêlées différentes traditions colportées et remaniées par les migrants »⁷². Mises en évidence à Mayotte dès les XI^e-XII^e siècles, ces élaborations syncrétiques sont des processus anciens qui s'enracinent certainement sur un substrat culturel protomalgache hérité de la période dembénienne. Aussi, à défaut de pointer une migration directe de ces groupes depuis l'archipel des Comores (lecture directe et certainement simpliste des traditions), ces traditions s'inscrivent dans un contexte plus large d'acceptation progressive de l'islam par des sociétés malgaches. Il serait même plaisant d'imaginer (en aurons-nous seulement la preuve un jour ?) que ce syncrétisme culturel associant islam et traditions hindo-malaises est peut-être l'image la plus proche de ce que devaient être les croyances des premières communautés proto-malgaches présentes aux Comores et sur les côtes malgaches à la charnière du premier et deuxième millénaire... Cette remarque n'est pas sans répercussion étonnante sur l'histoire globale, car elle ferait de l'ensemble géographique comoro-malgache la première région du monde où des populations austronésiennes débutèrent un processus d'islamisation, soit deux siècles avant les plus anciens témoignages de l'islamisation de l'archipel indonésien, identifiés à Aceh, au nord de Sumatra et datés du XIII^e siècle⁷³.

⁷⁰ Ramnia est le nom donné à l'île de Sumatra par les géographes arabes médiévaux. Ottino a clairement mis en évidence le substrat culturel hindo-malais présent dans ce mythe malgache. Adelaar, en pointant l'usage partagé entre l'islam indonésien et les Antemoro du terme *sembelih/sombily* (pour désigner l'abattage rituel d'un bœuf – métathèse de l'arabe *bi'smi'llah* – a soutenu l'hypothèse d'une installation récente à Madagascar par des groupes indonésiens islamisés.

⁷¹ L'interprétation des résultats des études génétiques sur les populations malgaches est très débattue. On s'étonnera tout de même que ces études n'apportent pas la preuve formelle de l'existence de plusieurs vagues migratoires austronésiennes à Madagascar sauf à admettre que la seule région de Banjarmasin serait à toute époque l'unique point de départ de ces migrations... Comme l'a récemment proposé Adelaar, l'hypothèse de plusieurs vagues d'arrivées austronésiennes est certainement à reconsidérer : les traits culturels qui sont attribués à ces migrations récentes seraient en fait déjà présents dès les premières installations austronésiennes à Madagascar. On peut concevoir que la mosaïque des environnements malgaches contraignit les sociétés protomalgaches à diversifier leur mode de vie en fonction des opportunités et contraintes environnementales rencontrées. Cela expliquerait que certains traits culturels indonésiens soient davantage conservés chez des groupes qui furent confrontés à des environnements propices à la riziculture humide, etc. Les Hautes Terres en offrant de telles conditions environnementales doublées d'un isolement relatif illustrent ce conservatisme « indonésien » sans qu'il n'y ait nécessité de mobiliser une migration « néo-indonésienne » pour en expliquer l'origine. On mesure que sur ces questions, de nombreux points restent encore à éclaircir pour aboutir à un modèle explicatif satisfaisant du peuplement de Madagascar. Pour une synthèse critique de cette question, voir Harilanto RAZAFINDRAZAKA, « Le peuplement humain de Madagascar : synthèse et hypothèses », *revue Corps* (1), n°17, CNRS édition, 2019, pp. 187-198.

⁷² Philippe BEAUJARD, *Rituel et société à Madagascar : Les Antemoro de la côte sud-est*, Paris, Hémisphères, Maisonneuve & Larose, 2020, 66 p.

⁷³ M. C. RICKLEFS, « Six Centuries of Islamization in Java », dans *Conversion to islam*, Nehemia Levtzion (Éd.), Holmes & Meier Publisher, New-York, 272 p., 1979, pp. 1-23.

LE ROCHER DE DZAUDZI, JUSQU'EN 1841

Michaël TOURNADRE

Ingénieur des services culturels et du patrimoine
Direction des affaires culturelles de Mayotte

Résumé : Le développement encore récent de l'archéologie préventive à Mayotte a conduit à plusieurs interventions sur le rocher de Dzaoudzi, dont le déroulement de l'occupation humaine était seulement perceptible dans les traditions orales. Ces interventions ont permis de découvrir des vestiges remontant au XIII^e siècle et une continuité de l'occupation jusqu'à ce que les sultans de Tsingoni décident de s'installer sur le rocher pour en faire leur capitale, qui deviendra ensuite le siège du pouvoir colonial en 1841.

Mots-clés : Mayotte, Archéologie, Histoire, Archipel des Comores, Dzaoudzi

Abstract: *The still recent development of preventive archaeology in Mayotte has led to several interventions on the rock of Dzaoudzi, the course of human occupation of which was only perceptible in oral traditions. These interventions have made it possible to discover remains dating back to the 13th century and a continuity of occupation until the sultans of the Tsingoni decided to settle on the rock to make it their capital, which would then become the seat of colonial power in 1841.*

Keywords: *Mayotte, Archaeology, History, Comoros Archipelago, Dzaoudzi*

« Le Rocher de Dzaoudzi », « Dzaoudzi », ou simplement « le Rocher », parfois « le Plateau », est le résultat d'une activité volcanique. Il s'agit d'un cône strombolien, résultant d'une accumulation de matériel projeté par des explosions faibles à modérées et qui caractérise plusieurs formations volcaniques du nord-est de l'île comme la pointe Mahabou, Majikavo Lamir, Kavani, le petit édifice de Koungou, Les Quatre Frères (Zissioua Ziné), l'ensemble Zissioua Mtsanga (Monyé Amiri, Kakazou, Vatou), Mronyombéni, Totorosa, Sud Labattoir, la ferme ou Sandravouangué¹. Ces formations, probablement courtes dans le temps et distinctes les unes des autres, apparaissent après

¹ Pierre NEHLIG *et al.*, *Notice de la carte géologique de Mayotte*. Rapport BRGM/RP-61803-FR, 2013, p. 102.

750 000 ans et font partie des derniers² événements volcaniques de Mayotte, avec les maars de Petite Terre (Dziani ou Moya) et de Mamoudzou (Kavani, Kawéni) qui recouvrent parfois ces cônes stromboliens de produits phréatomagmatiques.

Les formations basaltiques qui composent ces cônes sont généralement de couleur ocre, tel qu'on peut l'apercevoir sur les falaises de Dzaoudzi, notamment face au mouillage nord, en amont de la plage du Bouilleur. Elles sont formées par l'agglomération d'une multitude de fragments de lave vésiculée de toutes tailles, pouvant atteindre le mètre et contiennent parfois des bombes volcaniques allongées « en fuseau³ ».

Le Rocher de Dzaoudzi a un plan lenticulaire d'environ 400 m de diamètre, légèrement étiré vers le nord-ouest et le sud-est, avec deux points hauts au sud (± 30 m) et au nord (± 20 m) : ceci lui donne un profil en U [Fig. 1], dont la dépression centrale ne dépasse pas la dizaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. À l'est et à l'ouest, les deux points bas de cette dépression se prêtent naturellement à l'atterrage des embarcations et servent aujourd'hui encore de quais pour les barges.

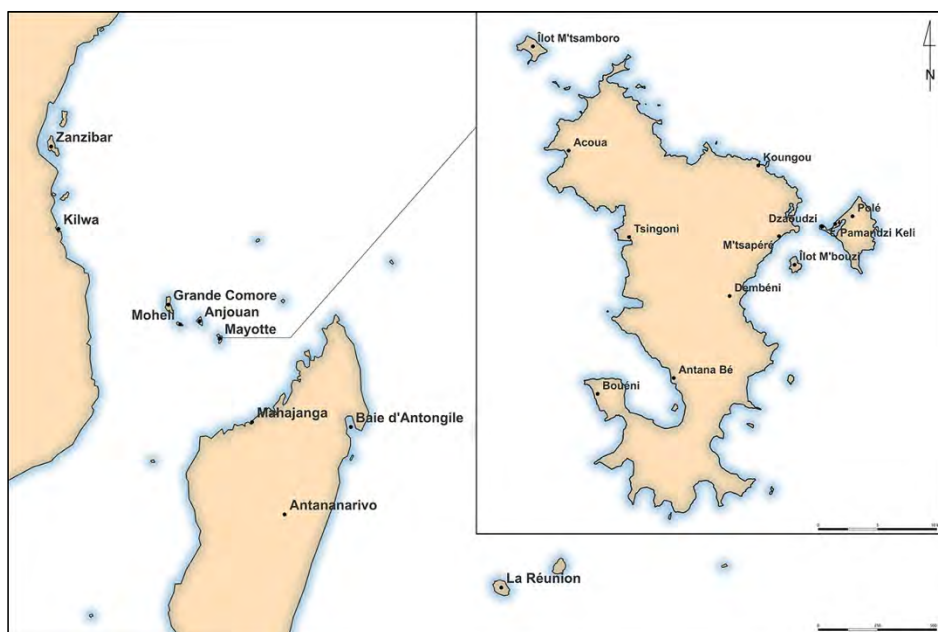


Fig. 1 : Carte géographique des principaux sites mentionnés dans l'article
(DAO M. Tournadre, DAC Mayotte)

Contrairement à ce que laisse penser l'appellation de « rocher », l'îlot de Dzaoudzi (en tout cas son centre) est caractérisé par une importante couche sédimentaire. C'est ce qu'enregistre la Banque du sous-sol (BSS) du BRGM dont les dossiers en ligne⁴ donnent

² Exception faite du tout jeune et encore actif Fani Maoré au large, à l'est de Petite Terre. Les premières activités volcaniques sous-marines à l'origine de l'île remontent à 20 millions d'années et le début de l'émergence environ 11 millions d'années plus tard.

³ Pierre NEHLIG *et al.*, *ibid.*, 2013, p. 78.

⁴ Voir les BSS sur : infoterre.brgm.fr.

les détails de dix carottages réalisés sur l'îlot entre 2007 et 2011, au centre et d'ouest en est. Certains de ces carottages n'ont pas atteint le substrat naturel et n'ont rencontré que des « remblais », des « remblais anciens », des « remblais fins » ou encore des « remblais grossiers coquillés », jusqu'à 5 m de profondeur, voire 7,5 m⁵.

Cette forte puissance stratigraphique, qui trouvera difficilement une origine dans la seule érosion naturelle, était déjà l'indice d'une anthropisation importante de l'îlot de Dzaoudzi quelques siècles avant l'époque coloniale, que l'histoire fait débiter à Mayotte en 1841 (cession de Mayotte à la France). C'est ce que suggéraient aussi les traditions orales et c'est ce qu'a confirmé l'archéologie ces dernières années. Cet article se propose de reprendre l'ensemble de ces données historiques et archéologiques, afin de dégager ce qu'a pu être l'évolution de l'occupation humaine à Dzaoudzi jusqu'en 1841.

I) DZAUDZI AU MOYEN ÂGE

A. Le contexte médiéval à Mayotte

La recherche archéologique, débutée à la fin des années 1970⁶, a permis de mettre en évidence une présence humaine sur l'île remontant au moins au IX^e siècle, par exemple avec le site de Bagamoyo sur Petite Terre à quelques pas de Dzaoudzi, mais aussi à Koungou, à Acoua ou à Dembeni. Cette occupation résulte de l'expansion des sociétés africaines de l'âge du Fer et l'arrivée de groupes austronésiens originaires du sud-est de Bornéo, retenus par l'historiographie sous le nom de « proto-malgaches⁷ ». Dans la période qui court du XI^e siècle au XII^e siècle, l'archipel des Comores s'intégra aux réseaux d'échanges swahili avec la Chine, l'Inde ou le Moyen-Orient et devint une étape importante dans le transit de matières premières venant de Madagascar, comme le cristal de roche (quartz hyalin), abondamment retrouvé à Dembeni⁸.

La période XI^e-XII^e siècles marque également les débuts de l'Islam à Mayotte, comme ont pu l'identifier Martial Pauly et Marine Ferrandis à Acoua, à travers l'évolution de l'habitat et des pratiques funéraires. À partir du XIII^e siècle jusqu'au XV^e siècle, l'archipel des Comores devint une escale dans le commerce swahili (transit d'esclaves, de riz ou de bétail), sous l'influence des cités États d'Afrique orientale et notamment de Kilwa, en plein essor. Cette position favorisa la montée en puissance d'une élite locale islamisée de plus en plus prospère, qui renforçait son pouvoir sur les sociétés comoriennes et se rendait plus visible archéologiquement, par l'émergence d'une architecture en pierre dans certains villages⁹.

⁵ BSS002PNTD, sur infoterre.brgm.fr.

⁶ Voir Susan KUS, Henry T. WRIGHT, « Notes préliminaires sur une reconnaissance archéologique de l'île de Mayotte (archipel des Comores) », *Asie du sud-est et monde insulindien*, bulletin du centre de documentation et de recherche (CeDRASEMI), vol. VII, n° 2-3, 1976, pp. 123-135 ; Claude ALLIBERT, *Histoire de Mayotte, île de l'archipel des Comores, avant 1841*. Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle d'Histoire, Paris, Université de Paris I Sorbonne, 1977.

⁷ Martial PAULY, *Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XIF-XVI^e siècles)*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 2018, pp. 32-140. Voir également du même auteur dans le présent volume : « L'archipel des Comores et Madagascar, connexions avant 1500 ».

⁸ Claude ALLIBERT, « Le site de Dembeni (Mayotte, archipel des Comores). Mission 1984 », *Etudes Océan indien*, n°11, 1989, INALCO, Paris ; Stéphane PRADINES, « The rock crystal of Dembeni, Mayotte Mission report 2013 », *Nyame Akuma*, n° 80, 2013, pp. 59-72.

⁹ Martial PAULY, *ibid.*, 2018.

Les sources mahoraises, orales avant d'être posées sur le papier sous forme de chroniques par plusieurs lettrés à l'époque coloniale¹⁰, sont discrètes sur le Moyen Âge mahorais, laissant une moindre part aux temps qui précéderent l'établissement d'un sultanat à Tsingoni par des lignées shirazi aux XV^e-XVI^e siècles. Ce biais, résultant pour des raisons multiples d'une attention particulière portée aux ascendances arabes, est bien connu – quoique non systématique – dans le monde musulman non-arabe, notamment en Afrique, dans l'archipel des Comores et à Madagascar¹¹. Pour autant, une petite lueur est apportée sur l'époque pré-shirazi de Mayotte par la liste des *fani*, qui peut être croisée à certains égards avec la coutume du partage du bœuf relatée dans les chroniques mahoraises.

B. Dzaoudzi dans la liste des *fani* ?

Il existe plusieurs versions de la liste des *fani*, dont une est rapportée dans la chronique de Cheik Mkadara Ben Mohamed¹², mais la plus complète fut publiée en 1987 par Claude Allibert et Inzoudine Saïd : ils la tenaient de « M. J. C. Closset alors directeur du Cabinet de M. le Préfet RIGOTARD »¹³. Malheureusement, l'auteur de cette liste est inconnu et l'original n'a pu être consulté, mais les auteurs la considèrent cohérente. Ce document mentionne des *fani* – souvent traduit par « chefs » – associés à des lieux : il renvoie très certainement à une réalité politique que Martial Pauly situe au moins aux XIII^e-XIV^e siècles sur des fondements historiques, voire deux siècles plus tôt sur des fondements archéologiques¹⁴.

S'agissant de Petite Terre, Dzaoudzi ne figure pas aussi clairement que Polé et Pamandzi, ou même Moya, dans la liste des *fani*. Néanmoins, Martial Pauly propose de le voir dans la formule « *Shela fani mwalimu mahodo shombo shaliwdji*¹⁵ », en proposant une nouvelle transcription : « *Shela fani muwalimu mahudu shubu shaliwadji*¹⁶ ». Comme il l'explique, Cheik Mkadara Ben Mohamed relate dans sa chronique la coutume du partage d'un bœuf en douze parts entre les dignitaires de l'île, dans lequel le *wazir* de Dzaoudzi apparaît sous le nom de « *Mogne Diziri* ». Or, la même chronique, dans la liste qu'elle rapporte des « anciens *walimu* de Mayotte », associe « *Diziri* » et les deux mots « *Nahudu Chumu* » qui se retrouvent dans la liste anonyme des *fani* publiée en 1987, en lien avec « *shaliwadji* ». Cette coutume du partage du bœuf en douze parts apparaît dans les chroniques de Cheik Mkadara ben Mohamed (1931), de Ali Hamidi Madi (1931) et de Cheik Adinani (1965). Mais le *wazir* de Dzaoudzi n'apparaît clairement que dans la

¹⁰ Chroniques de Cadi Omar Ben Aboubacar (1875), du Prince Saïd Omar El Masela (1875), de Cheik Mkadara Ben Mohamed (1931), d'Ali Hamidi Madi (1931) et plus tardivement de Cheik Adinani (1965). Les chroniques mahoraises ont été compilées dans Jean-François GOURLET, *Chroniques mahoraises*, L'Harmattan, Paris, 2001, 221 p.

¹¹ Xavier LUFFIN, « Nos ancêtres les Arabes... », *Civilisations*, n° 53, 2005, pp. 177-209.

¹² Voir la reproduction de ce manuscrit et son interprétation dans : Claude ALLIBERT, *Mayotte, plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental, son histoire avant 1841*, Paris, Éditions Anthropos, 1984, 352 p.

¹³ Claude ALLIBERT, Inzoudine SAÏD, « Un document sur les mafani de Mayotte », *Études océan Indien*, n°8, INALCO, Paris, 1987, pp. 97-109.

¹⁴ Martial PAULY, « Société et culture à Mayotte aux XI^e-XV^e siècles : la période des chefferies », *Taarifa*, n°3, Mamoudzou, 2012, p. 88 ; Martial PAULY, *Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XII^e-XVI^e siècles)*, thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité, 2018, p. 558.

¹⁵ Claude ALLIBERT, Inzoudine SAÏD, « Un document sur les mafani de Mayotte », *Études océan Indien*, n°8, INALCO, Paris, 1987, p. 99.

¹⁶ Peut aussi être lu *Djalewadje*, d'après Martial Pauly (*ibid*, 2012, p. 83).

première, à deux reprises et à chaque fois associé au « *wazir* du sud », avec lequel il partage une partie jumelle du bœuf : chacun une culotte et chacun un paleron. Or, cette proximité symbolique invite à s'interroger sur une proximité géographique et si le Dzaoudzi dont il est question ici n'était pas plutôt celui de Poroani, à savoir la presqu'île à l'ouest du village qui est également connue sous le nom de Antana Bé.

C. Un horizon du XIII^e siècle à Dzaoudzi

Dzaoudzi ayant été le chef-lieu de l'île dès la prise de possession par la France en 1841, il en a résulté une assez forte urbanisation qui n'avait pas permis aux premiers archéologues d'en saisir la chronologie, ne serait-ce que par la prospection. Néanmoins, l'investigation d'autres sites archéologiques sur Petite Terre, aux environs de Dzaoudzi, avait révélé une occupation du XVIII^e siècle à Mirandole (*Pamandzi Keli*) et à Polé (voire des XIV^e-XV^e siècles pour Polé¹⁷) et même des XI^e-XII^e siècles à Bagamoyo¹⁸.

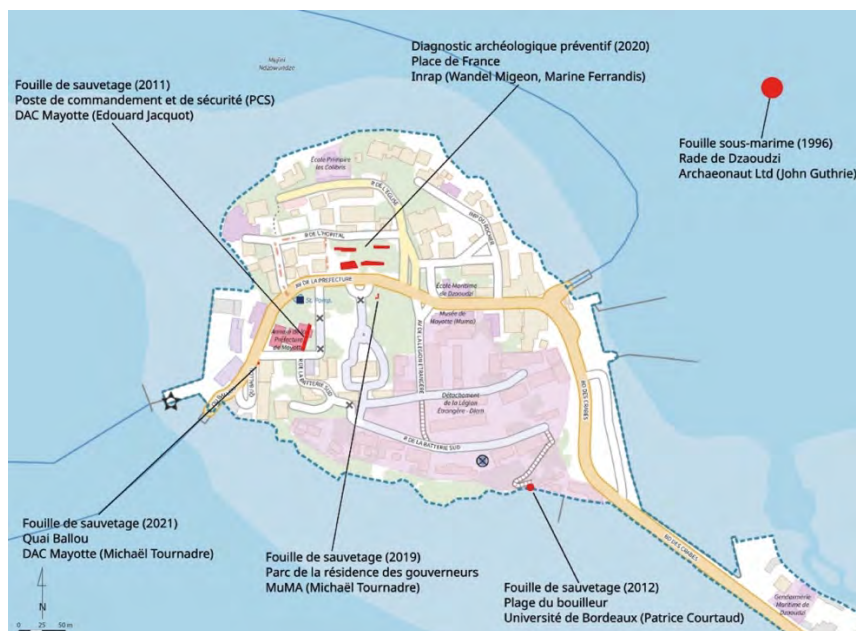


Fig. 2 : Cartographie des différentes opérations archéologiques réalisées à Dzaoudzi (DAO M. Tournadre, DAC Mayotte)

¹⁷ Henri Daniel Liszkowski qui a pratiqué des sondages sur le site, et notamment dans l'un des puits, a extrait de ce dernier de la céramique communément attribuée au XVIII^e siècle (Henri Daniel LISZKOWSKI, *Le site de Polé, étude archéologique*, DREA, CEROI, INALCO, 1994, p. 64 ; Claude ALLIBERT, « Mayotte : mille ans d'histoire (800-1800). Approche archéologique », *Mayotte*, acte du colloque universitaire tenu les 23-24 avril 1991 à Mamoudzou, p. 118 ; Martial PAULY, *ibid*, 2018, p. 371). Toutefois, Henri Daniel Liszkowski est revenu sur cette datation du site, qu'il propose de faire remonter aux XIV^e-XV^e siècles en se basant sur de la céramique d'importation chinoise (Henri Daniel LISZKOWSKI, Répertoire des sites archéologiques de Mayotte, SHAM, 1997, p. 28-29 ; Henri Daniel LISZKOWSKI, *Mayotte et les Comores, escalas sur la route des Indes aux XV^e et XVIII^e siècles*, Mamoudzou, Éd. Baobab, collection Mémoires, 2000, p. 210 ; Pauly 2018, *ibid*, p. 971, n. 384).

¹⁸ Sur le site de Bagamoyo, voir : Claude ALLIBERT, Alain ARGANT, Jacqueline ARGANT, « Le site de Bagamoyo (Mayotte), *Études Océan Indien*, n°2, Paris, INALCO, 1983, pp. 5-40 ; Patrice COURTAUD, Fabien CONVERTINI, Mohamed M'TRENGOUENI, « L'ensemble funéraire de Bagamoyo (Petite-Terre, Mayotte) : premiers témoignages des populations musulmanes de l'île », *Cimetières et identités*, Ausonius Editions, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, travaux d'archéologie funéraire, Thanat'Os 3, 2015, pp. 41-53.

Ces informations, combinées aux traditions orales, permettaient au moins d'envisager une occupation pré-coloniale sur Le Rocher. C'est avec la mise en place progressive de l'archéologie préventive depuis une quinzaine d'années à Mayotte que les premières données ont été produites¹⁹ [Fig. 2].



Fig. 3 : Vue générale de la fouille du PCS (Photo M. Pauly)

¹⁹ Une intervention suite à une découverte fortuite quai Ballou en 2021 est à mentionner, mais ne sera pas traitée ici car elle n'a donné que des vestiges d'époque coloniale. Voir : Michaël TOURNADRE, *Rapport d'intervention archéologique suite à une découverte fortuite, quai Ballou (Dzaoudzi)*, DAC Mayotte, 2021. Plusieurs personnes ont également collecté du mobilier sur les plages de Dzaoudzi, notamment de la porcelaine chinoise bleue et blanche (époque moderne) et du mobilier métallique (dépôt archéologique au MuMA).

Plus exactement, la première intervention fut une fouille d'urgence²⁰ réalisée sous la direction d'Édouard Jacquot en 2011 à l'ouest de l'îlot, lors de la construction d'un poste de commandement de sécurité (PCS) entre la Préfecture et le jardin de la résidence des gouverneurs, qui a permis de renseigner pour la première fois deux séquences stratigraphiques de l'îlot [Fig. 3]. Une fosse (US1005), probable dépotoir, recoupée par un puits, contenait une série de coquillages et de tessons de céramiques se rattachant aux typologies les plus anciennes de Mayotte²¹. Néanmoins, l'absence d'éléments datant en association avec ces céramiques locales, ainsi que le contexte très contraint de la fouille, conduisit les auteurs à avancer prudemment une datation haute au XIII^e siècle.

En 2020, ce même horizon chronologique a été mis au jour à une cinquantaine de mètres plus au nord, sous la place de France, dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique [Fig. 4]²². Lors de cette courte mais très dense intervention, l'un des sondages au sud-ouest de la place (TR400) a été investigué plus profondément que les trois autres, permettant d'explorer la stratigraphie de Dzaoudzi sur une amplitude de 5,4 m. Dans les niveaux profonds, les restes d'un grand bâtiment étaient conservés sur cinq assises de moellons en basalte assemblés à sec, plats et bien équarris. Le plan de cet édifice, partiellement tronqué au sud, formait une pointe asymétrique tournée vers l'ouest, délimitant un espace intérieur de même forme triangulaire, aux angles plus arrondis, ouverte vers l'est [Fig. 5].

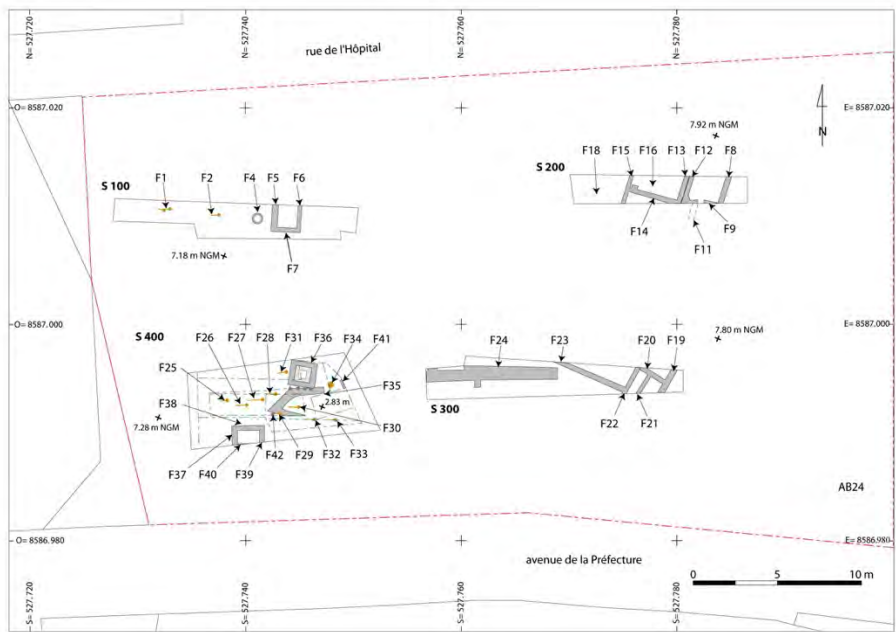


Fig. 4 : Plan masse du diagnostic archéologique préventif de la place de France (DAO W. Migeon, Inrap)

²⁰ Le dispositif d'archéologie préventive n'était pas encore mis en place dans l'océan, ou était en train de l'être.

²¹ Édouard JACQUOT *et al.*, *Mayotte, Dzaoudzi, poste de commandement et de sécurité, rapport de sauvetage urgent*, Mamoudzou, DAC Mayotte, 2016, p. 43.

²² Wandel MIGEON (dir.), *Dzaoudzi-Labattoir, place de France*. Bègles, rapport de diagnostic, Inrap, 2021.



Fig. 5 : Bâtiment médiéval et sépultures inhumées au sommet des remblais de comblement de l'arase du monument, TR400, place de France (Photo W. Migeon, Inrap)

Ce bâtiment a été soigneusement arasé puis remblayé méthodiquement, durant une seconde phase. Le remblai, sablo-argileux, contenait des blocs provenant du bâtiment et supportait un niveau de circulation structuré contre l'arase des murs, de manière à constituer une plateforme aménagée de six trous de poteaux, dont cinq étaient creusés dans le mur nord de l'édifice. Tout porte à croire que la base de cette structure bâtie était encore visible au moment de l'aménagement des trous de poteaux, puisqu'ils en reprennent le plan.

L'interprétation de cette construction est délicate, en l'état de ce qu'a permis d'entrevoir le diagnostic de 2020. Sa datation autour du XIII^e siècle repose sur le lot de céramiques locales découvert autour du bâtiment, en association – typique pour cette période – avec trois fragments d'une céramique yéménite datée entre 1250 et 1350 provenant du niveau de démolition de l'édifice, ainsi que des fragments de *sgraffiato* et de vases en chloritoschiste. Marine Ferrandis évoque, cependant, sur certains tessons de céramique locale, une érosion qui suggère un séjour prolongé sur la plage ou en contexte immergé et donc de provenance exogène. Ce fait avait également été perçu lors de la fouille du PCS et avait conduit à être prudent dans la datation, qui fait moins de doute pour les vestiges place de France, grâce aux données contextuelles.

D. L'émergence d'un espace funéraire (XIV^e-XV^e siècles)

Dans les contextes archéologiques mahorais, une rupture est observée dans les typologies de céramiques autour du XIV^e siècle, qui se perçoit dans la disparition de certains décors et l'apparition de nouveaux, ainsi que l'association avec de nouveaux types de productions chinoises, malgaches ou yéménites. La fouille du PCS en 2011 a permis de pressentir une continuité de l'occupation de Dzaoudzi au XIV^e siècle, mais le diagnostic place de France a, là encore, apporté des éléments plus concrets.



Fig. 6 : Puits maçonné dans le sondage TR400, place de France (Photo W. Migeon, Inrap)

Le bâtiment triangulaire du sondage TR 400 s'est trouvé progressivement remblayé et des sépultures se sont installées dans les comblements. Trois sépultures ont été étudiées, contenant toutes un défunt en décubitus latéral droit orienté est-ouest, visage tourné vers le nord conformément aux pratiques funéraires musulmanes. Un impressionnant puits maçonné et enduit de chaux corallienne, associé à cette même période de transition XIV^e-XV^e siècles a été dégagé. Il est de plan carré et présente une ouverture d'un peu moins d'un mètre de côté [Fig. 6]. La margelle, de faible hauteur, repose sur un ressaut également maçonné, d'environ 2 m de côté. Sur ce ressaut, une dizaine de cupules étaient conservées à l'arase des côtés sud et est, suggérant un système de couverture. Le comblement du puits a été fouillé sur près d'1,5 m et a révélé un parement intérieur sur une dizaine d'assises.

Les données archéologiques recueillies à l'occasion des deux opérations du PCS et de la place de France, témoignent donc d'une architecture en pierre présente à Dzaoudzi au moins au XIII^e siècle. Ceci concorde avec les mutations du tissu urbain dans la sphère swahilie, incluant l'archipel des Comores et la côte occidentale de Madagascar, qui voient l'apparition autour du XIII^e siècle d'une architecture en pierre pour les édifices

publics et certains édifices privés aisés²³. Au tournant des XIV^e-XV^e siècles, l'édifice maçonné triangulaire du sondage TR 400 semble perdre sa fonction (encore mal comprise par ailleurs) puis laisser place à un espace funéraire. Les vivants continuent d'y marquer leur présence par la création d'un puits, qui rappelle le souci d'approvisionnement en eau sur le Rocher, également perçu dans la fouille du PCS et qui perdure jusqu'à l'époque coloniale.

Ces informations ont permis d'aborder une chronologie relative de l'occupation ancienne à Dzaoudzi, mais à l'avenir l'obtention de datations absolues pourrait préciser cette proposition. Il faut enfin rappeler que le sondage TR 400 du diagnostic de la place de France a été la seule occasion à ce jour d'aborder les niveaux anciens de Dzaoudzi sur une aussi grande surface, bien qu'insuffisante pour permettre une interprétation du bâtiment. Ceci permet d'envisager que des vestiges semblables soient présents ailleurs sous la place, mais invisibles dans les trois autres sondages qui sont restés sur des horizons chronologiques plus récents²⁴. D'autre part, malgré la profondeur du sondage TR 400, le sol naturel n'a pas été atteint pour des raisons techniques et de sécurité : ce qui suggère que d'autres niveaux, plus anciens encore, pourraient être conservés sous les horizons du XIII^e siècle.

II) LA PHASE TSINGONI DU ROCHER DE DZAOUDZI

A. *Mujini Ndzawundze*

Il est aujourd'hui assez bien établi, par analogie avec des événements similaires dans la sphère swahili et grâce aux chroniques mahoraises qui se recoupent avec les premiers témoignages d'Européens que, dès la seconde moitié du XV^e siècle, s'implantent à Mayotte des familles originaires de Shiraz en Perse (actuel Iran). Ces lignées érigent un sultanat dont le centre se fixe à Tsingoni et dont il reste encore aujourd'hui deux tombeaux du XVI^e siècle, ainsi qu'une mosquée. Cette dernière possède un *mihrab* qui porte une inscription le datant de 1538 et qui mentionne son commanditaire : 'Issa (ou Ali), fils de Mohammed²⁵.

À Dzaoudzi, la tradition orale rapporte l'existence du personnage de *Mamu Ndzawundze*, dont la carte topographique de l'IGN a conservé le nom sous la forme *Mujini Ndzawundze*. Ali Saïd Attoumani, avait publié la version suivante de cette tradition : « Fondée [la cité-état de Dzaoudzi] par les Ahamadi bin Ahmadi vers le XVI^e siècle [...]. Elle fonctionne par l'intermédiaire de Polé qui donne sa légitimité. C'est le lieu d'habitation de la branche maternelle de la famille Ahmadi. Celle-ci est dirigée par Halima Combo, mère de Combo Amadi, connue aussi sous le nécronyme de Mamu Dzaoudzé²⁶. »

²³ Martial PAULY, « Développement de l'architecture domestique en pierre, à Mayotte, au XIII^e-XVII^e siècle ; avec en annexe les inscriptions de la mosquée Shirazi de Tsingoni », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Paris, Karthala, 2010, pp. 603-631. Sur la côte africaine, Stéphane Pradines fait remonter au X^e-XI^e siècles le développement d'une architecture en pierre pour les édifices publics, mosquées et enceintes : Stéphane PRADINES, *Gedi, une cité portuaire swahilie, islam médiéval en Afrique orientale*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 2010, p. 11.

²⁴ L'objectif du diagnostic archéologique n'étant pas celui d'une fouille, il s'agissait de caractériser les vestiges et de profiter de cette opération pour réaliser un seul sondage profond.

²⁵ Martial PAULY, *ibid.*, 2010, pp. 622-627.

²⁶ Ali Saïd ATTOUMANI, « Dzaoudzi, cité-état autarcique fondée par Mamu Dzaoudzé », Mayotte, *Polé info*, Direction départementale aux affaires culturelles, 2004, p. 3.

Cette période dominée par le sultanat de Tsingoni entre le XVI^e et le XVIII^e siècle est une séquence archéologique bien identifiée depuis les premières prospections de Susan Kus et Henry T. Wright à la fin des années 1970. La « phase Tsingoni » est caractérisée par de nombreux sites sur Grande Terre, parfois reconnaissables – comme *Mujini Ndzawundze* – sur une carte IGN par le préfixe *M'jini* ou *Mujini* accolé à leur nom, en général celui du village qu'ils dominent : *M'jini Chirongui*, *M'jini Bandrele*, *M'jini Koungou*, etc. Le terme *M'jini*, d'origine swahili, signifie « cité », compris à Mayotte dans le sens de « ancienne cité » ou « ancien village », bien souvent devenu un lieu sacré (*ziara*)²⁷. Pour autant, d'autres sites de la même période ne portent pas ce préfixe mais sont tout autant des *ziara*, comme par exemple *Jimawe*, *Ourini* ou encore *Mangabe*. La plupart du temps l'occupation ancienne de ces lieux se caractérise par une petite mosquée maçonnée autour de laquelle affleurent de nombreux tessons de céramiques, probablement en lien avec un habitat périssable, une zone funéraire et dans quelque cas un mur d'enceinte.



À Dzaoudzi, des découvertes archéologiques relevant du début et du milieu de la phase Tsingoni sont à noter. En contrebas du rocher, sur la plage du Bouilleur occupée par le Centre d'instruction et d'aguerrissement nautique (CIAN) et la Légion étrangère, le creusement en 2012 d'une fosse pour un barbecue avait mis au jour des sépultures, fouillées en urgence par Patrice Courtaud avec l'aide des agents de la Direction de la culture et du patrimoine du Conseil départemental [Fig. 7].

Fig. 7 : Sépultures fouillées sur la plage du bouilleur
(Photo P. Courtaud,
Université de Bordeaux)

²⁷ Achoura BOINAÏDI, Les pratiques culturelles dans les espaces naturels à Mayotte. *Taārifā*, n° 5, 2015, pp. 83-105.

Huit sépultures ont été dégagées, appartenant à des adultes qui étaient, lorsque cela a pu être observé, déposés dans une fosse étroite, sur le côté droit avec la tête tournée vers le nord²⁸, donc selon le rite musulman. L'ensemble funéraire devait, selon l'auteur, se développer vers le rivage, mais les tombes ont été emportées par la mer. La datation obtenue en mesure 14C date l'ensemble entre la moitié du XV^e siècle et la moitié du XVII^e siècle²⁹ : Patrice Courtaud suppose que cet espace funéraire a pu être utilisé jusqu'à l'arrivée des Français, ce que confirme un plan de 1844 sur lequel est mentionné un « cimetière d'Arabes » ainsi qu'un « tombeau » rectangulaire, manifestement bâti³⁰.

Pour la même période, le diagnostic archéologique réalisé en 2020 sur la place de France confirme la continuité du cimetière qui était déjà perceptible dans les horizons du XIV^e siècle. Celui-ci se serait étendu sur environ 250 m² et se trouvait associé d'abord au puits dégagé dans la TR 400 au sud-ouest de la place, dont l'abandon se situerait au XV^e siècle, puis à un second puits apparaissant vers le XVI^e siècle dans la TR 100 (nord-ouest), non maçonné contrairement au premier. Dans le sondage TR 200 (nord-est de la place), des éléments d'un petit quartier sont apparus, composés d'au moins trois unités bâties en maçonnerie de corail, de basalte ou de grès de plage et enduites au mortier de chaux [Fig. 8]. Ces structures sont datées entre le XV^e siècle et la fin du XVIII^e siècle³¹.



Fig. 8 : Structures bâties de la phase Tsingoni (XV^e-XVIII^e siècles) dans le sondage TR200, place de France (Photo W. Migeon, Inrap)

²⁸ Patrice COURTAUD, *Site du Bouilleur (Dzaoudzi). Rapport de sondage, 13-15 septembre 2012*. Marseille, DRASSM, Mamoudzou, Préfecture de Mayotte – DAC Mayotte, 2015.

²⁹ Patrice COURTAUD, *Océan indien - Mayotte, quarante années de recherches, archéologies mahoraises*, DAC Mayotte, 2017, p. 36.

³⁰ ANOM – 21 DFC 37.

³¹ Wandel MIGEON (dir.), *ibid.*, 2021, p. 57.

Ces vestiges sont à mettre en lien avec ceux de la fouille du PCS en 2011 qui, bien que datés avec moins de précision, témoignent tout de même d'une continuité d'occupation au cours de la phase Tsingoni³² : l'un de ces vestiges présentait l'arase d'un mur en torchis revêtu d'un enduit de chaux et reposant sur une sablière en grès de plage [Fig. 9]. Les niveaux de circulation correspondant ont pu être suivis, ils étaient composés d'une couche de gravillon corallien, de terre battue et d'un jeté de mortier³³.



Fig. 9 : Mur en terre enduit de mortier et posé sur une dalle de grès de plage, découvert lors de la fouille du PCS (Photo É. Jacquot, DAC Réunion)

B. Dzaoudzi au contact des Européens

La phase Tsingoni est également celle qui voit le passage des premiers navires européens : les Portugais d'abord, traversent l'archipel des Comores dès le tout début du XVI^e siècle, suivis très rapidement par les Français, puis les Néerlandais et enfin les Anglais. La première description rapportée de Mayotte, probablement suite à une escale, est celle de Balthazar Lobo de Sousa en 1557, peut-être précédé trente ans plus tôt par Diego Ribero³⁴.

Témoigne de ces premiers contacts européens la découverte de plusieurs canons en fonte de fer, gisant par 17 m de fond de part et d'autre d'un « pâté de corail », dans la rade à l'est de Dzaoudzi. Cette découverte revient à John Guthrie, un « historien maritime et archéologue bénévole britannique³⁵ » et à son épouse française en janvier 1992, alors qu'ils faisaient escale à Mayotte. Après accord du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), deux campagnes de fouilles furent effectuées par l'équipe d'Archæonaut Ltd., sous la direction de John Guthrie, en 1992 et en 1996. Ces opérations ont permis d'identifier la présence de 24 canons : quatre d'entre eux ont été remontés en surface et ont fait l'objet d'une restauration sur place, à Mayotte, par le laboratoire Arc'Antique³⁶ [Fig. 10].

³² Édouard JACQUOT et al., *Mayotte, Dzaoudzi, poste de commandement et de sécurité, rapport de sauvetage urgent*, Mamoudzou, DAC Mayotte, 2016.

³³ Martial PAULY, *ibid*, 2018, p. 543, n. 447.

³⁴ Claude ALLIBERT, *ibid*, 1984, p. 119.

³⁵ John GUTHRIE, *Les Canons de Dzaoudzi. Rapport historique et rapport scientifique définitif des campagnes de 1996*, Dzaoudzi, Archæonaut Ltd, 1996, p. 2.

³⁶ Christian DEGRIGNY, *Restauration des canons du Rocher de Dzaoudzi, Mayotte. Rapport intermédiaire d'intervention*, Nantes, Arc'Antique, 1997. Ils sont actuellement conservés au Musée de Mayotte (MuMA) à Dzaoudzi.

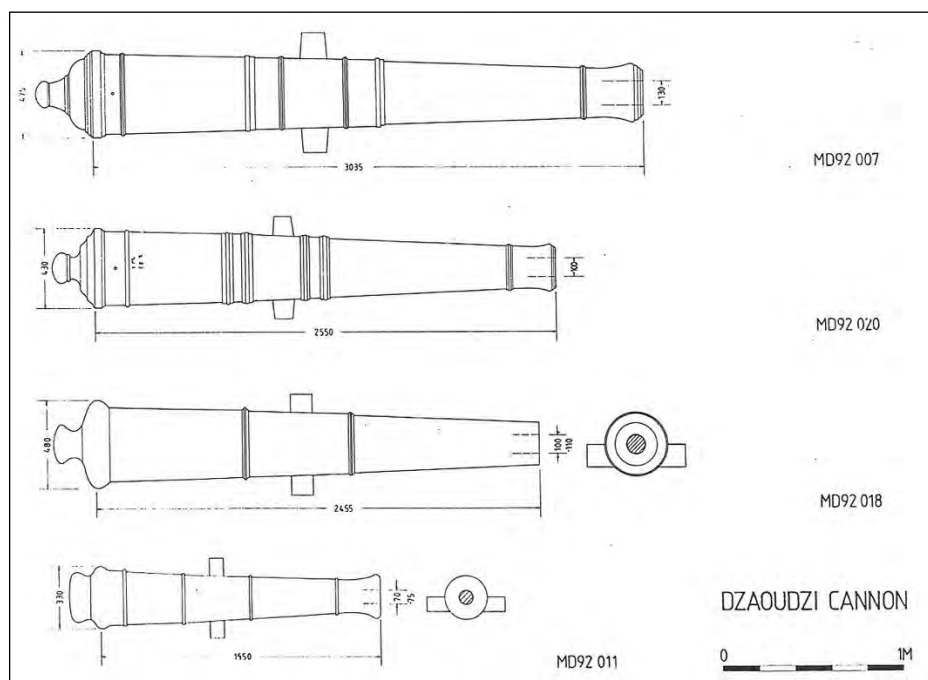


Fig. 10 : Canons de Dzaoudzi, dessinés par John Guthrie (1996)

D'après leur typologie et les inscriptions que certains portent, ces quatre canons peuvent être datés de la fin du XVII^e siècle. Ils ont été fabriqués en Angleterre, dans les arsenaux de Woolwich sur la Tamise³⁷. La pièce la plus imposante est une couleuvrine (Long. : 3 m ; poids : 2091 kg), capable de tirer des boulets de 18 livres. L'estampille « T. W. » indique qu'elle fut fabriquée dans la fonderie Thomas Westerne, probablement vers 1670. La demi-couleuvrine (long. : 2,57 m. ; poids indéterminé) a peut-être la même origine, puisque leur typologie est très similaire, mais elle ne porte aucune inscription. Elle tire des boulets de 9 livres. Sur la « pièce de douze » (long. : 2,42 m ; poids : 1680 kg), qui, comme son nom l'indique, tire des boulets de 12 livres, l'extrémité de la bouche est sciée. Henri Daniel Liszkowski relie cette rare particularité à un défaut de conception³⁸. Le quatrième canon est un « sacre », ou « mignon » (long. : 1,54 m ; poids : environ 500 kg). L'estampille « P » indique les arsenaux de Woolwich comme lieu de fabrication. Les boulets qu'il peut tirer sont de 4 ou 6 livres.

Lors des recherches archéologiques, l'équipe de plongeurs n'a remarqué aucune trace d'épave entre les deux zones où gisent les canons, ni même de boulet, bien que l'espace qui les sépare aurait pu correspondre à celui d'un navire (Guthrie 1996, p. 3). Dans son rapport historique et scientifique, John Guthrie imagina le scénario qui aurait pu expliquer ce mystère : les canons appartenaient au Ruby, un navire marchand de la Compagnie Anglaise des Indes Orientales, dont le naufrage à Mayotte en 1699 est bien attesté par les sources archivistiques. Des pirates, alors nombreux dans la région, auraient tenté de récupérer les pièces d'artillerie du Ruby à l'aide d'un radeau de fortune, qu'un

³⁷ John GUTHRIE, *ibid.*, 1996, p. 4 ; Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, p. 196.

³⁸ Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, pp. 196-197.

orage imprévu aurait envoyé par le fond³⁹. Henri Daniel Liszkowski propose l'hypothèse, peut-être plus prudente, d'un navire qui talonne et se sépare de ses pièces d'artillerie afin de pouvoir repartir⁴⁰. Il argumente en effet que le chavirement du radeau aurait eu pour conséquence un amoncellement uniforme des canons au fond de l'eau, or ils sont séparés en deux zones distinctes. Il ajoute que, comme le souligne d'ailleurs John Guthrie, aucune munition n'a été retrouvée avec les canons et note l'incohérence qu'il y aurait à imaginer que les pirates fournissent tant d'effort pour récupérer des tonnes de pièces d'artillerie, sans leurs munitions.

Les cartes produites lors des explorations de l'océan Indien n'entrent pas dans un détail suffisant pour en tirer parti au sujet spécifique de Dzaoudzi, ni même de Petite Terre. La carte la plus ancienne de Mayotte (1680) attribuée à l'Anglais William Hacke semble indiquer, malgré ses imprécisions, que son auteur avait fait le tour de l'île à l'intérieur du lagon : pourtant Petite Terre n'est pas représentée, ni même aucun îlot sauf celui de M'Tsamboro. Ceci ne fait que souligner l'importance géopolitique du nord de l'île, qui était le point d'entrée privilégié par la passe qui fait face à M'Tsamboro et non loin du centre politique (Tsingoni), qui est quant à lui bien localisé sur la carte⁴¹.

Les sources archéologiques et historiques sur la fin de la phase Tsingoni deviennent plus prolifiques, en raison notamment d'un épisode évoqué à la fin du fragment de tradition orale rapporté plus haut par Ali Saïd Attoumani : « Mamu Dzaoudzé accueille le sultanat à partir de 1790. En contrepartie Combo Amadi devient ministre de Salim II. Celui-ci obtient de sa mère le droit de regard sur Pôle⁴² ». Ceci fait référence à un épisode bien connu de l'histoire mahoraise, qui est le déplacement de la capitale du sultanat à Dzaoudzi. Il convient d'aborder précisément cette séquence, ainsi que les décennies qui suivent jusqu'à l'arrivée des Français (1841), tant elle est riche de renseignements sur Dzaoudzi.

C. De Tsingoni à Dzaoudzi

Pour des raisons bien décrites ailleurs⁴³ et sur lesquelles il serait inutile de revenir ici en détail, il apparaît que des conflits dynastiques intra et interinsulaires dans l'archipel des Comores se documentent dès le XVI^e siècle (ce qui n'interdit pas des conflits antérieurs). Ces tensions, probablement discontinues et amplifiées lors des passations de pouvoir, se combinèrent entre la fin du XVII^e siècle et le premier tiers du XVIII^e siècle avec le passage dans la région de pirates européens. L'histoire a retenu de ceci quelques épisodes guerriers dont Mayotte n'a pas été épargnée et en particulier Tsingoni⁴⁴.

À la fin du XVIII^e siècle, il arrivait aux sultans de Mayotte et d'Anjouan de faire appel à des forces extérieures dans les guerres qui les opposaient, bien souvent en échange d'esclaves. Par exemple, en 1790, le sultan d'Anjouan s'entendit avec l'armateur Joseph Lablache pour monter une expédition contre Mayotte, qui se solda par

³⁹ John GUTHRIE, *ibid.*, 1996, pp. 4-5.

⁴⁰ Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, p. 196.

⁴¹ Claude ALLIBERT, *ibid.*, 1984, pp. 142-144.

⁴² Ali Saïd ATTOUMANI, *ibid.*, 2004.

⁴³ Voir les chroniques mahoraises annotées (Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001) et Claude ALLIBERT, *ibid.*, 1984, p. 101.

⁴⁴ Voir les volumes d'Alfred GRANDIDIER (dir.), *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, Comité de Madagascar, Union coloniale, 9 vol., 1903-1920 et Claude ALLIBERT, *ibid.*, 1984, ou les travaux plus récents de Jean Soulat à Madagascar.

un échec⁴⁵. Une autre expédition fut envoyée en 1791, au motif que Mayotte n'avait pas payé son tribut annuel en denrées et en « noirs du Mozambique » : celle-ci fut organisée entre le même sultan d'Anjouan et Pierre-François Péron, qui en a laissé une description assez précise⁴⁶, et qui se solda également par une victoire mahoraise. De même, des pirates malgaches d'origine sakalave et betsimisaraka⁴⁷ entrèrent au service du sultan d'Anjouan en 1793, avant de se retourner contre lui et de détruire Mutsamudu et Ouani, fin 1793-début 1794. D'après Jean-Claude Hébert, ceci marque le début de ce qui a été appelé les « razzias malgaches » dans l'archipel⁴⁸.

À Mayotte, le Cadi Omar ben Aboubakar indique qu'en 1797 le sultan d'Anjouan avait fait appel à des troupes betsimisaraka pour mener une guerre contre Pamandzi, qui aurait été détruite et désertée⁴⁹. Ces mêmes troupes malgaches seraient revenues l'année suivante à Mayotte pour s'attaquer à Tsingoni, qu'elles détruisirent et dont elles tuèrent le sultan d'alors : Bwana Combo I^{er}⁵⁰. La date de la destruction de Tsingoni varie selon les auteurs. La chronique de Cadi Omar ben Aboubakar (1865) indique que ceci eut donc lieu en 1213 de l'Hégire (1798). Dans la transcription qu'il donne de cette chronique, Jean-Claude Hébert situe également l'événement en 1798, tout en précisant que la chronologie mérite d'être vérifiée⁵¹. Claude Allibert reprend cette date, ainsi que Henri Daniel Liszkowski⁵², mais Jean Martin remonte la date à « 1791 ou 1792⁵³ », tout comme Alfred Gevrey avant lui (« en 1790⁵⁴ »), ou bien Ioussouf ben Moallem Moussa, qui situe la mort de Bwana Combo I^{er} « vers 1790⁵⁵ ».

En revanche, la plupart des auteurs s'accordent pour faire de la destruction de Tsingoni, l'événement après lequel la capitale du sultanat fut déplacée à Dzaoudzi. Jean-Claude Hébert ou Martial Pauly proposent comme autre hypothèse de voir dans l'expédition du Capitaine Péron, la possible origine de ce repli⁵⁶. En effet, quand les troupes anjouanaïses et le capitaine Péron débarquèrent sur Grande Terre en 1791, les villages étaient désertés, sauf de quelques vieillards. Les Mahorais s'étaient repliés à un endroit que Sélim, commandant les troupes anjouanaïses, peine à localiser : les troupes

⁴⁵ Cette expédition est rapportée par le capitaine Joseph Mamineau, commandant *La Sultane Favorite* qui y avait participé. Son rapport est reproduit dans Jean-Claude HEBERT, « Documents sur les razzias malgaches aux îles Comores et sur la côte orientale africaine (1790-1820). 1^{ère} partie : Les invasions à Mayotte et Anjouan jusqu'en 1807 », Paris, *Études océan Indien*, n°3, 1983, pp. 16-17.

⁴⁶ Pierre-François PERON, *Mémoires du capitaine Péron sur ses voyages aux côtes d'Afrique, en Arabie, à l'île d'Amsterdam, aux îles d'Anjouan et de Mayotte, aux côtes nord-ouest de l'Amérique, aux îles Sandwich, à la Chine, etc.*, Paris, Brissot-Thivars, vol. I, 1824, pp. 131-153.

⁴⁷ Ou *Zana-malata*. Ces pirates, implantés dans la baie d'Antongile au nord-est de Madagascar prétendaient descendre de pirates européens qui vivaient là au début du XVIII^e siècle et dont le dernier représentant, Olivier Levasseur, dit « La Buse », fut pendu haut et court à La Réunion en 1732 (voir Jean-Claude HEBERT, *ibid.*, 1983, p. 19).

⁴⁸ Jean-Claude HEBERT, *ibid.*, 1983, p. 27.

⁴⁹ Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, p. 40)

⁵⁰ L'orthographe des sultans reprend celle utilisée dans Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, pp. 200-202 de même que la numérotation, que Jean-François Gourlet a repris de Guy CIDEY, *Histoire des îles Ha'Ngazidja, Hi'Ndzou'Ani, Maiota et Mwali ; présentation critique des manuscrits arabe et swahili émanant du grand qadi de Ndzaoudzé Oumar Aboubakari Housséni (1865)*, Saint-Denis de La Réunion, Auto-Edition Djahazi, 1997.

⁵¹ Jean-Claude HEBERT, *ibid.*, 1983, pp. 22-23.

⁵² Claude ALLIBERT, *ibid.*, 1984, pp. 130-131 ; Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, p. 189.

⁵³ Jean MARTIN, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, t. 1, p. 104.

⁵⁴ Alfred GEVREY, *Essai sur les Comores*, Editions Saligny, Pondichery, 1870, p. 213.

⁵⁵ Vincent NOËL, « Recherches sur les Sakalava », *Bulletin de la société de géographie*, 2^e série, t. XX, 1843, p. 43. Vincent Noël rapporte le témoignage de Ioussouf ben Moallem Moussa, érudit de la Grande Comore, contemporain et observateur de certains événements ayant eu lieu dans la première moitié du XIX^e siècle.

⁵⁶ Jean-Claude HEBERT, *Mayotte au XVIII^e siècle*, Cahiers 4 et 5 des Archives Orales, Éd. du Baobab, p. 67 ; Martial PAULY, *ibid.*, 2018, p. 25.

mahoraises sont toutefois encore sur Grande Terre, puisqu'une bataille eut lieu, provoquant une première déroute anjouanaise. Après plus d'un mois et demi d'expédition, Sélim finit par localiser ses adversaires, qui semblent finalement s'être repliés « dans une petite île basse et boisée⁵⁷ ».

Malheureusement, le Capitaine Péron rapporte des détails topographiques, sûrement utiles au point de vue militaire, mais aucune indication toponymique, ni même cardinale ; si bien qu'un regard très critique pourrait aussi bien voir à ce stade de la description l'îlot M'tsamboro ou l'îlot M'bouzi, bien que l'expression « petite île basse et boisée » semble davantage correspondre à Petite Terre. Néanmoins, il précise qu'ils font un blocus devant un village et que les Mahorais sont « en position derrière un petit retranchement, ayant à leur gauche un morne de plus de cent cinquante pieds de hauteur⁵⁸. »

La bataille eut lieu autour de ce morne et se solda par une seconde retraite anjouanaise. Or, la présence d'un « morne » fait définitivement pencher en faveur de Petite Terre où s'en trouvent plusieurs, face à Grande Terre, bien cartographiés ultérieurement par l'administration coloniale [Fig. 11]. L'un d'entre eux, Mirandole (ou « Morne des noirs »), correspondrait assez bien à la situation décrite par le capitaine Péron, car se trouvent autour de lui au moins deux sites qui ont pu être contemporains de cette expédition : Pamandzi Kéli et Polé. S'il s'était agi de Dzaoudzi, en supposant que l'îlot était occupé au moment de l'expédition, le capitaine Péron aurait probablement parlé d'un village « sur » le morne. D'autre part, le banc de sable au sud-est, sur lequel fut plus tard fondé le boulevard des crabes, aurait mis les Mahorais dos à l'océan, ce qui eut été stratégiquement périlleux.

Cette hypothèse permet donc de souligner une chose : en 1791, Petite Terre était déjà un lieu de repli intéressant pour les Mahorais en cas d'attaque, puisqu'opposé géographiquement aux points d'entrée maritimes et terrestres habituels au nord de l'île et par Tsingoni : il fallut tout de même sept semaines à Sélim pour localiser ses adversaires. Dans cette perspective, l'idée de déplacer la capitale du sultanat sur Petite Terre a pu s'imposer d'elle-même suite à l'événement traumatique qu'a dû être la destruction de Tsingoni, la mort du sultan Bwana Combo I^{er} et la réduction en esclavage d'une partie de ses habitants⁵⁹.

L'îlot de Dzaoudzi étant suffisamment grand pour accueillir la population de Mayotte à ce moment-là et se prêtant plus naturellement à une fortification que Polé ou Pamandzi Kéli, il a pu se révéler être un meilleur choix. Enfin, il est assez probable que le déplacement de la capitale ait eu lieu sur plusieurs mois ou années, ce qui expliquerait aussi l'hésitation des auteurs à lui donner une date précise⁶⁰.

⁵⁷ Pierre-François PERON, *ibid.*, 1824, p. 148.

⁵⁸ Pierre-François PERON, *ibid.*, 1824, p. 148.

⁵⁹ Théophile Frappaz, lieutenant de vaisseau, rapporte l'entretien qu'il eut en 1818 avec le sultan d'Anjouan, dans lequel il évoque la perte de son ancienne capitale (Ouani) vingt-six ans plus tôt. Théophile Frappaz ajoute des détails, qui donnent une bonne idée de ce à quoi pouvait ressembler Tsingoni après les razzias malgaches : « Je suis allé la visiter [Ouani], je n'y ai remarqué que des ruines informes, noircies par le feu et la rouille du temps. La nature s'efforce à dérober cette triste image de la destruction en couvrant ces débris d'une verdure toujours fraîche et toujours renaissante. Quelques pauvres pêcheurs habitent seuls avec les oiseaux de proie les décombres de cette malheureuse ville ». Voir Jean-Claude HEBERT, *ibid.*, 1983, p. 28.

⁶⁰ Alfred Gevrey indique qu'au moment du repli à Dzaoudzi : « Déjà la crainte des Malgaches avait amené sur ce rocher une foule d'habitants ». Voir Alfred GEVREY, *ibid.*, 1870, p. 213.

rarement cette dernière dimension. Elles sont en général mal bâties et ne paraissent pas non plus avoir de bonnes fondations⁶² ». Le mur d'enceinte figure sur une gravure tirée d'un dessin du même auteur [Fig. 12]. Cette muraille était ouverte à trois endroits, à l'est (deux portes en chicane) et à l'ouest (une porte précédée d'un escalier) : seule la façade sud-est du rocher, qui est suffisamment abrupte, n'était pas protégée par un mur. Il est possible qu'en certains endroits épargnés par l'urbanisation ou par l'effondrement de la falaise, cet ouvrage soit encore préservé aujourd'hui, notamment au nord du quai Issoufali. Sa mise en œuvre a dû nécessiter un important apport en matériaux extérieurs à l'îlot, un problème que rencontra également l'administration coloniale lors de ses propres projets de fortifications dans les années 1840-1850 et qui n'hésita probablement pas à réemployer les moellons de l'ancien rempart, inopérant face à l'artillerie.



Fig. 12 : Vue de Dzaoudzi et de ses remparts en 1845, par le garde du génie Varney (ANOM – 21 DFC 0037)

Au début du XIX^e siècle, les Malgaches poursuivirent leurs razzias et dépassèrent parfois l'archipel des Comores pour atteindre la côte africaine⁶³ : ces razzias se raréfièrent à partir de 1820, date à laquelle elles furent officiellement interdites par Radama I^{er}, Roi de Madagascar, à la suite d'un traité avec l'Angleterre⁶⁴. Dans cet intervalle et jusqu'en 1841, les histoires de Mayotte et de Madagascar, en particulier celle des Sakalaves, se retrouvent de plus en plus mêlées⁶⁵.

La date de 1807 est souvent donnée pour la disparition du sultan Salim II qui, d'après les différentes sources historiques, fut assassiné. S'ouvre alors à Dzaoudzi une période au cours de laquelle les témoignages divergent et se complexifient. Dans sa chronique, le Cadi Omar ben Aboubakar indique que Salim II, par ailleurs son oncle maternel, aurait été assassiné par un prétendant au trône du nom de Swalih ben Mohamed. S'en serait suivie une guerre menée par la sœur de Salim II (donc mère de Cadi Omar ben Aboubakar), ayant eu pour finalité la mort de l'assassin de son frère et l'arrivée sur le trône de Mawana Madi, petit-fils de Bwana Ko'ombo I^{er}. Pour d'autres auteurs, qui lancent

⁶² ANOM – 21 DFC 0037.

⁶³ Jean-Claude HEBERT, Henri Daniel LISZKOWSKI, Documents sur les razzias malgaches aux Comores et sur la côte orientale d'Afrique. 2^e partie : la Grande Expédition de 1807-1809. *Taàrifa*, n° 6, 2017, pp. 27-34.

⁶⁴ Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, p. 42, n. 37.

⁶⁵ Non pas que cette relation débute à cette époque, puisque des liens forts entre Madagascar et Mayotte sont attestés beaucoup plus anciennement.

quelques suspicions sur le rôle peut-être exagéré que se donne le Cadi Omar ben Aboubakar dans sa chronique, c'est Mawana Madi lui-même, ancien esclave devenu homme de confiance de Salim II, qui aurait porté le coup fatal à son ancien maître⁶⁶ après avoir épousé sa fille et s'être ainsi ouvert des droits sur la succession. Dans une autre version encore, Mawana Madi était un ministre de Swalih Ben Mohamed, alors fils légitime de Salim II, et l'aurait assassiné en 1817 en raison de son comportement tyrannique, en vue de prendre sa place⁶⁷. Ce point rejoint par ailleurs la version de Cadi Omar, selon laquelle Mawana Madi, après son accession au pouvoir et grâce au soutien de la mère de Cadi Omar, aurait effectivement fait tuer Swalih Ben Mohamed.

Mawana Madi régna à Dzaoudzi où se trouvait encore, repliée autour de lui, la population de Mayotte. Son époque fut marquée par plusieurs actes de piraterie, qui ont fait de Mayotte une île dangereuse pour les vaisseaux de passage ; l'histoire ayant par ailleurs montré aux habitants de l'île qu'ils avaient tout à craindre des menaces extérieures ou des marchands d'esclaves, qui ne manquaient pas de circuler dans le lagon. Les sujets de Mawana Madi étaient par exemple accusés d'avoir pillé un trois-mâts américain. De même, ils auraient été les auteurs du pillage du *Charles*, petite goélette négrière de Bourbon, et de la mise à mort de son équipage. En 1819, la *Leda*, navire britannique parti de Liverpool, s'échoua sur le récif de Mayotte : l'équipage gagna le rivage avec des baleinières, où ils rencontrèrent un homme parlant Anglais, qui leur conseilla de se rendre à Dzaoudzi car les alentours grouillaient de brigands. Mais pendant les quelques jours qu'ils y restèrent, ils furent dépouillés et n'eurent que leurs baleinières pour regagner Anjouan⁶⁸.

Le règne de Mawana Madi fut marqué par un net renforcement des relations avec les Malgaches sakalaves. Il aurait en effet épousé une femme de Mahajunga, proche parente de Tse Levalou, fils d'Ouza⁶⁹, devenu Roi en 1822 de l'important royaume sakalave du Boina. Cette union aurait donné un fils, qui fut nommé comme le dernier sultan de Tsingoni : Bwana Combo (II). Ce lien familial conduisit Mawana Madi et Tse Levelou à faire un pacte de sang (*fattidrah*), qui les obligeait l'un l'autre à se garantir aide et assistance. Ce pacte aurait eu lieu autour de 1823, lorsque Tse Levalou se convertit à l'Islam, prenant par la même occasion le nom bien connu à Mayotte d'Andriantsoly⁷⁰.

Mais dès 1824, Radama I^{er}, Roi malgache des Merina (Tananarive), entreprit la conquête du Boina : en 1825, Mahajunga tomba aux mains des troupes dirigées par un certain Ramanétaka et l'année suivante, Andriantsoly dû confier ce qu'il restait de son royaume à sa sœur Ouantsisi, le temps d'aller chercher de l'aide à Zanzibar. Alfred Gevrey indique qu'à ce moment, Andriantsoly voulut d'abord solliciter l'aide de Mawana Madi au nom du pacte de sang qui les liait, mais qu'une erreur de navigation lui fit rater Mayotte et le fit atterrir à Zanzibar⁷¹. Ses négociations à Zanzibar

⁶⁶ Voir Jean MARTIN, *ibid.*, t. 1, p. 105. Celui-ci s'appuie sur Vincent NOËL, *ibid.*, 1843, Alfred GEVREY, *ibid.*, 1870 (qui reprend peut-être en partie les chroniques de Cadi Omar ben Aboubakar), ainsi que sur Epidariste COLIN, CAPMARTIN, « Essai sur les Comores », *Annales des voyages de Malte-Brun*, Paris, Buisson-Lemaire, 1809-1822, t. 13 (1810), pp. 129-170.

⁶⁷ Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, p. 45, n. 41.

⁶⁸ Sur ces éléments, voir Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1993, p. 106, qui nuance en écrivant que certains de ces agissements pouvaient aussi être l'œuvre de pillards malgache maîtres de Grande Terre.

⁶⁹ Jean MARTIN, *ibid.*, t. 1, 1983, p. 105.

⁷⁰ Vincent NOËL, *ibid.*, 1843, p. 43.

⁷¹ Alfred GEVREY, *ibid.*, 1870, p. 217. Ceci est repris par Jean MARTIN (*ibid.*, 1983, p. 133), qui rappelle que cette erreur de navigation était courante à l'époque.

s'éternisaient, lorsqu'en 1828 il apprit la mort de Radama I^{er}, ce qui motiva son retour à Madagascar où il reprit la tête du royaume du Boina, encore partiellement occupé par les troupes merinas.

À Dzaoudzi, Mawana Madi tenait son trône face à de multiples revendications. Mais en 1829, il finit par être assassiné, ce qui provoqua une nouvelle querelle de succession. Selon Cadi Omar ben Aboubakar, cette querelle l'opposait lui-même au fils légitime de Mawana Madi, Boina Combo II : le litige se serait alors réglé sur le champ de bataille de Zidakani à Tsingoni et se serait soldé par la défaite de Cadi Omar ben Aboubakar, qui se serait exilé à Anjouan auprès du sultan Abdallah. Selon Ioussouf ben Moallem Moussa⁷², Mawana Madi fut assassiné sur ordre de sa propre sœur, qui mit sur le trône son neveu, Mogne Mkou. C'est alors que le jeune Boina Combo II serait allé auprès d'Andriantsoly qui, malgré les revers qu'il commençait à subir dans sa reconquête du Boina, lui accorda des troupes sakalaves pour lui permettre de revendiquer l'héritage de son père. L'arrivée des guerriers sakalaves devant Dzaoudzi aurait fait une si forte impression à ses habitants qu'ils auraient eux-mêmes exécuté Mogné Mkou pour proclamer Boina Combo II.

B. La bataille de Dzaoudzi

La reine malgache Ranavalona I^{ère}, qui succéda à Radama I^{er}, avait repris la conquête du Boina. Une cuisante défaite contre ses troupes le 30 août 1830 conduisit les dignitaires sakalaves à reprendre le pouvoir à Andriantsoly pour le confier de nouveau à sa sœur Ouantsisi. Très rapidement, une entente se fit entre les deux reines et le Boina remit son allégeance à Ranavalona⁷³. En 1832, Andriantsoly mit donc les voiles pour Mayotte, où le sultan Bwana Combo II lui offrit aide et assistance, au nom du pacte qui l'unissait à son père et qui avait fonctionné lorsque lui-même en avait eu besoin.

Bwana Combo II laissa Andriantsoly et ses hommes, des Sakalaves mais aussi des Antalaotses, s'installer sur Grande Terre où ne restaient que les quelques-uns qui n'avaient pas suivi à Dzaoudzi. Ils s'installèrent entre M'tsapéré et la baie de Bouéni en cultivant la terre et en réinvestissant les villages⁷⁴. Mais, dès 1833, la cohabitation entre les Malgaches et les Mahorais s'envenima sur différents prétextes agricoles, pour ce que l'histoire a retenu. Ceci conduisit Bwana Combo II, fragilisé et face à une possible destitution, à ordonner aux nouveaux venus de quitter l'île⁷⁵. Ceux-ci ne l'entendirent pas de cette oreille et un conflit éclata entre les deux dignitaires, qui s'affrontèrent durant six mois⁷⁶. Andriantsoly et les siens, probablement plus rompus aux arts de la guerre que le jeune sultan mahorais, prirent le dessus. Bwana Combo II trouva refuge à Mohéli, auprès d'un autre Sakalave, Ramanétaka, ancien adversaire d'Andriantsoly dans les guerres de Radama I^{er} au royaume du Boina, et qui venait de se rendre maître de la petite île. Celui-ci, voyant l'avantage qu'il pouvait tirer de cette situation, convoqua les deux adversaires, mais imposa une solution qui avantageait Andriantsoly.

En effet, celui-ci restait maître de Grande Terre mais il devait se placer sous l'autorité de Ramanétaka. Andriantsoly fut renvoyé à Mayotte avec une trentaine

⁷² Vincent NOËL, *ibid.*, 1843, pp. 45-46.

⁷³ Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, pp. 132-134.

⁷⁴ Vincent NOËL, *ibid.*, 1843, p. 46.

⁷⁵ Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, pp. 135-136 ; Vincent NOËL, *ibid.*, 1843, p. 40.

⁷⁶ D'après le cadi Omar ben Aboubacar, contemporain des événements, voir Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, p. 53.

d'hommes censés assurer la protection de Bwana Combo II, mais ce dernier fut finalement contraint de se rendre à Mohéli où il signa une lettre de donation de son île à Ramanétaka. Devenu sultan de Mayotte, il s'en vint demander des troupes à son gouverneur, Andriantsoly, pour servir les guerres qu'il souhaitait mener à Anjouan, ce qui lui aurait donné le contrôle des trois-quarts de l'archipel des Comores. Mais la population mahoraise s'y refusa, soutenue en cela par Andriantsoly qui comprenait bien qu'il avait été berné par l'accord de 1833. Ramanétaka le démit de ses fonctions, le remplaça par un certain Cheikh Abdallah et investi Dzaoudzi en 1835 : de nombreux Malgaches qui accompagnaient Andriantsoly prirent le parti adverse et le roi déchu fut contraint à la fuite vers Anjouan.

Il y trouva refuge auprès du sultan Abdallah, qui lui permit de rassembler des troupes sakalaves recrutées directement à Madagascar, en vue de reprendre Dzaoudzi puis, à plus long terme, de chasser Ramanétaka de l'archipel. L'expédition eut lieu en 1835 : le cadî Omar ben Aboubakar indique qu'il dirigeait cette opération lui-même avec le vizir Zoubert, ce qui est beaucoup moins clair dans les autres sources. C'est cependant son témoignage qui est le plus détaillé sur les événements : les troupes débarquèrent à M'tsapéré et parvinrent à établir un contact avec des habitants de Dzaoudzi dans les trois jours suivants. Il fut convenu que ces derniers laisseraient les portes de Dzaoudzi ouvertes la veille du vendredi.

S'ensuit une description de la bataille : « C'est en pleine nuit qu'ils pénétrèrent par la porte de la muraille, qu'ils trouvèrent ouverte et sans gardien. Il leur fallut attendre l'aube pour déclencher l'offensive contre la citadelle où se trouvaient les soldats de Ramanetaka et leurs femmes. La palissade de cette citadelle était en bois. L'armée de Ramanetaka était dirigée par Dadi Joumwa, d'origine swahilie, et par Cheikh Ahmadi, un autre de ses partisans originaires de Ndzouani. Il y avait un autre chef, un Merina nommé Manakazi. La bataille dura cinq heures et se termina par la défaite et la reddition de l'armée de Ramanetaka. Dadi Joumwa et Cheikh Ahmadi furent faits prisonniers⁷⁷. »

D'après un « historique de la possession de l'île Mayotte » conservé aux ANOM⁷⁸ : « Abdala maître de Mayotte par droit de conquête (sic), fit venir à lui aussi les habitants, qui, mécontents de Ramanetaka se donnèrent bénévolement à lui par acte authentique du 19 novembre 1835 (...) Abdala nomma alors Andriansouly gouverneur de Mayotte et Bakary Cadi le quel l'est encore aujourd'hui. » Une copie de cet acte, signé par une trentaine de dignitaires mahorais, est jointe dans le même fonds d'archives et cette information est également rapportée par le Cadî Omar ben Aboubakar lui-même qui s'en fait l'instigateur et l'auteur dans sa chronique. L'acte stipulait que la suzeraineté d'Anjouan sur Mayotte devait durer le temps du règne d'Abdallah, puis de son fils Allaoui, mais pas au-delà.

C. Aspects de Dzaoudzi sous le règne d'Andriantsoly

Cet épisode de la bataille de Dzaoudzi apporte un premier éclairage sur la résidence du sultan, dont il est difficile de déterminer à quand remonte exactement sa construction⁷⁹.

⁷⁷ Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001, p. 57.

⁷⁸ ANOM - MAD 220-464. L'auteur serait Saïd Omar, d'après : Jean MARTIN, *ibid.*, 1983, t. 1, p. 437, n. 96.

⁷⁹ Il en tout cas très probable que les sultans précédents Andriantsoly se soient déjà installés en ce point central et élevé de Dzaoudzi, repris ensuite par l'administration française.

Cadi Omar ben Aboubakar indique qu'elle était entourée d'une palissade en bois, ce que confirme un plan levé en 1844 par le garde principal du génie Varney⁸⁰, qui représente une « clôture en pied de cocotiers » de 40 m. de largeur sur 85 m. de longueur orientée nord-sud et située à l'emplacement de l'actuelle résidence des gouverneurs [Fig. 13].

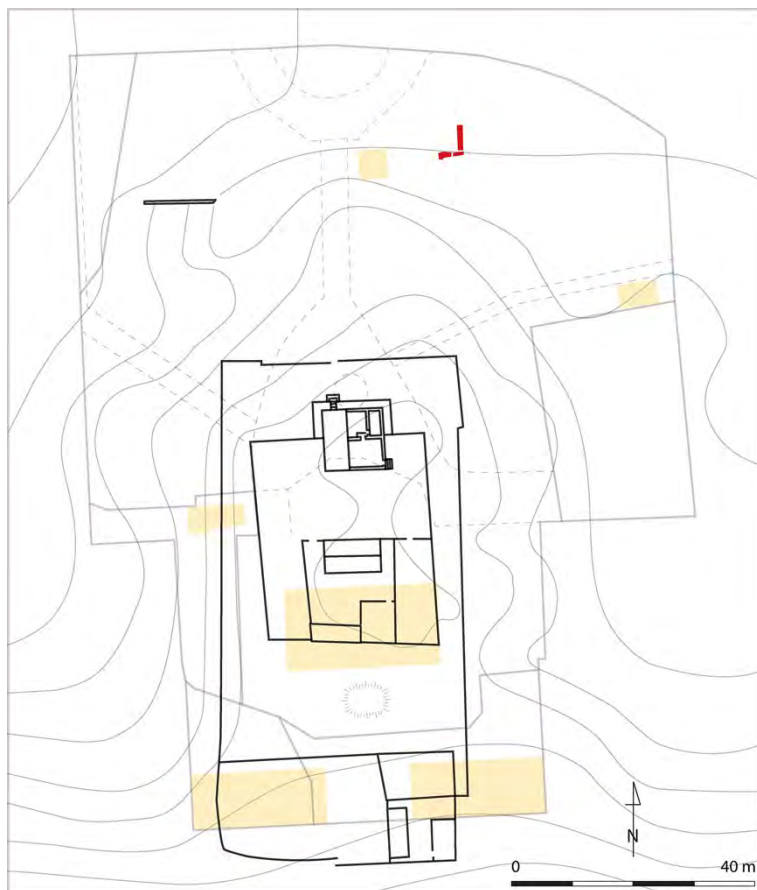


Fig. 13 : Proposition de repositionnement de l'ancienne résidence d'Andriantsoly, d'après le plan du garde du génie Varney (DAO M. Tournadre, DAC Mayotte)

À l'intérieur de cette palissade, la zone sud est délimitée par une palissade intérieure englobant deux dépendances bâties. Le corps principal de la résidence, au nord, est encéint dans une clôture en raphia qui inclut d'autres dépendances et un jardin, ainsi qu'un édifice maçonné. Ce dernier fait face à l'entrée principale, au nord. Ce bâtiment était constitué de quatre pièces, dont une plus grande (environ 8 m par 3 m) qui servait de salle de réception, avec une couche à l'extrémité. Varney donne également un relevé partiel en élévation de ce bâtiment, sur lequel se retrouve un socle maçonné qui surélève le bâtiment, la façade de la salle principale ouverte sur une porte simple et un escalier de six marches.

⁸⁰ ANOM – 21 DFC 0037.

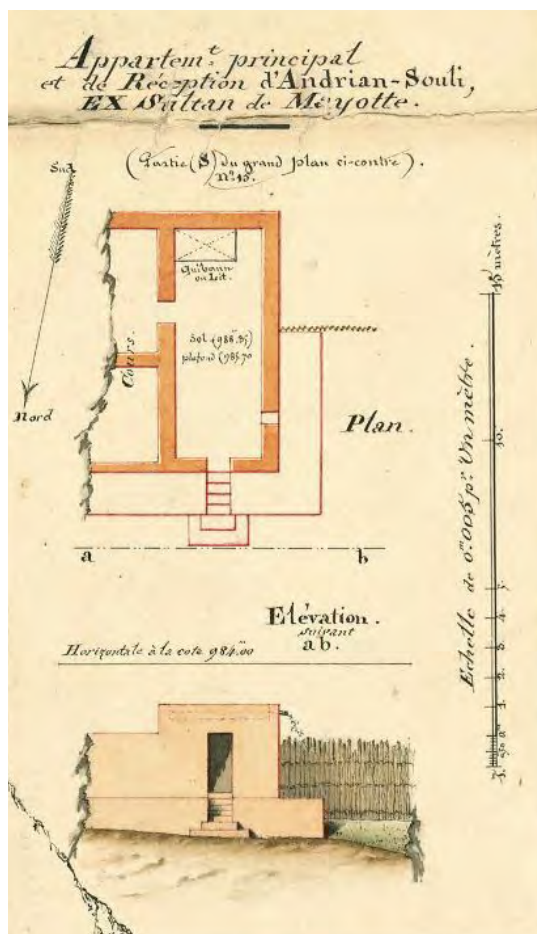


Fig. 14 : Représentation du bâtiment maçonné de l'ancienne résidence d'Andriantsoly, par le garde du génie Varney (ANOM – 21 DFC 0037)

Le toit terrasse est aménagé en bassin pour recueillir l'eau de pluie, qui peut s'écouler par un conduit sur le côté ouest [Fig. 14].

L'Anglais T. S. Leigh rapporte avoir visité l'îlot en 1838, où il fut reçu par Andriantsoly, en sa résidence. Il apporte une description précieuse : « A message being now brought that Dansùlù was ready to receive us, we proceeded forthwith to his residence, of which he has two, the only stone buildings in the island. From the rough couch on which he sat cross-legged, the Governor motioned me to advance (...) There was only one room to which visitors were admitted ; but this was much more commodiously furnished than Dansùlù's, being surrounded with couches, provided with soft pillows – indeed everything wore an aspect of more occupied by the females of his family, invisible to strangers (...)»⁸¹.

Avant de visiter Andriantsoly, T. S. Leigh fit un tour de Dzaoudzi : il décrit dans son texte des cases de différentes tailles construites en matériaux périssables, assez adaptées au climat, et des rues si étroites qu'il suffisait d'étendre les deux bras pour en toucher les deux murs. Le témoignage un peu plus tardif (1842) du commandant Pierre Passot est analogue : « Les maisons construites sur l'îlot sont faites en rafia et en feuilles de cocotier ; cette sorte de construction n'est pas sans quelqu'élégance ; chaque maison a une cour entourée par une palissade en pieux couverte en feuilles de cocotier tressés, divisée elle-même en d'autres petites cours où les Arabes des deux sexes font leurs ablutions, mais toutes ces constructions sont placées sans régularité et les rues, si l'on peut donner ce nom à l'espace qu'il y a entre les cases, sont tortueuses, et obligent à faire de longs détours pour se rendre d'un point à un autre⁸². ». Dans un autre rapport, le même commandant fait état de « tombes auprès de chaque habitation⁸³ ».

⁸¹ T. S. LEIGH, Mayotte and the Comoro Islands. *Journal of the Royal geographical society of London*, n° 19, 1849, p. 10.

⁸² ANOM MAD 224-476. Le commandant Passot décompte 349 maisons, dont 25 appartenaient à Andriantsoly, qui contenaient chacune en moyenne cinq habitants, soit un total de près de 2 000 âmes sur le Rocher.

⁸³ ANOM MAD-251-558.

L'archéologie a pu saisir cet habitat dense et regroupé autour de la résidence du sultan⁸⁴. Au nord du jardin actuel de la résidence des gouverneurs, une découverte fortuite à l'occasion de la réparation d'une fosse septique avait permis d'identifier des traces d'habitat pouvant correspondre à la fin du XVIII^e siècle (fin de la phase « Tsingoni ») ou au début du XIX^e siècle⁸⁵ (phase « Tsoundzou »). Les modalités de l'intervention ne permettaient pas d'avoir une vision planimétrique complète de ces structures, mais une utilisation de mortier de chaux et de blocs de corail avait été attestée au moins pour le sol [Fig. 15].

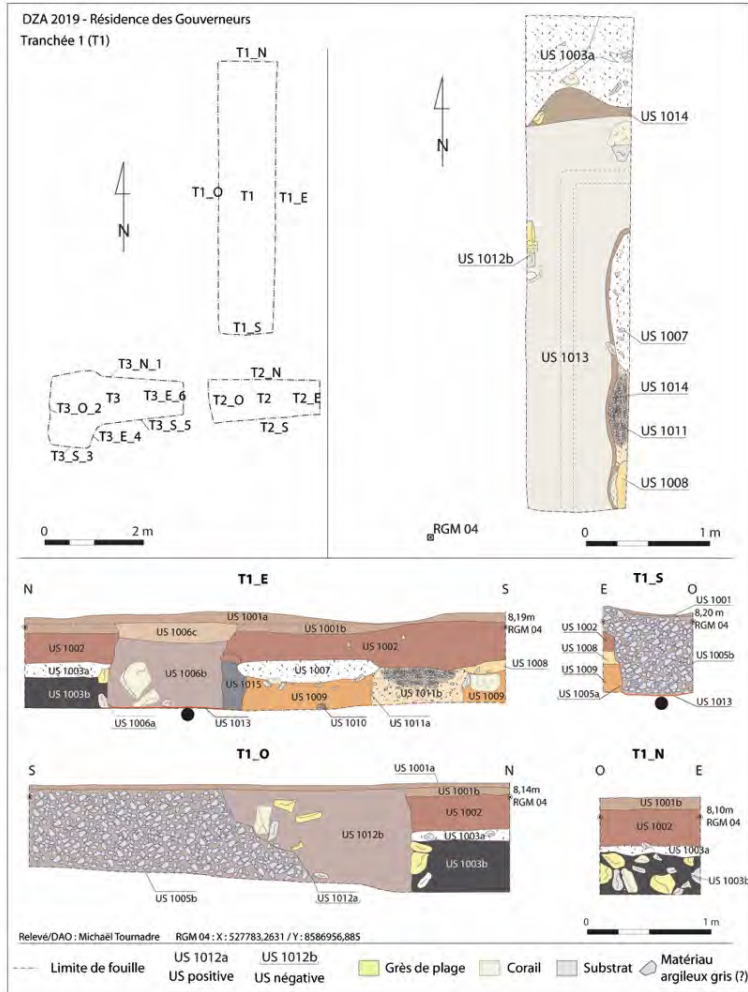


Fig. 15 : Relevé du sondage T1 dans le parc de la résidence des gouverneurs, avec les vestiges de mortier dans les US 1003a et 1007 (DAO M. Tournadre, DAC Mayotte)

⁸⁴ La population de l'époque est estimée entre 1500 et 2000 habitants sur le Rocher.

⁸⁵ Michaël TOURNADRE, *Dzaoudzi (Mayotte, Petite Terre), Parc de la Résidence des Gouverneurs : fouille archéologique d'office (2019), rapport final d'opération*. Dzaoudzi, Conseil départemental de Mayotte – Musée de Mayotte (MuMA), DAC Mayotte, 2021.

Un parallèle architectural peut être fait avec les structures maçonnées découvertes lors de la fouille du PCS voisin⁸⁶, qui étaient mieux conservées en élévation, mais peut-être plus anciennes (*cf. supra*).

Par ailleurs, plusieurs édifices maçonnés ont été mis au jour dans les tranchées réalisées par l'Inrap⁸⁷, dont la chronologie se recoupe avec la fin du XVIII^e siècle, voire le XIX^e siècle. Il y a d'abord l'îlot d'habitation apparu dans le sondage TR 200 et daté entre le XV^e et le XVIII^e siècle (*cf. supra*), mais dont il est difficile de déterminer si son usage a perduré pendant l'installation du sultanat à Dzaoudzi et s'il était visible du temps de Pierre Passot. En revanche, dans le sondage TR 300 (sud-est de la place), quatre murs d'un parcellaire d'habitations ont été dégagés [Fig. 16] : l'orientation de ces structures maçonnées à la chaux corallienne diffère de l'orientation donnée au quartier par les constructions coloniales⁸⁸. Elles sont datées à la phase Tsoundzou (XVIII^e-XIX^e) et ne figurent pas sur les plans d'époque coloniale, ce qui les situerait antérieurement à 1841. L'habitat en matériaux périssable n'a cependant pas été identifié archéologiquement, ce qui s'explique peut-être par la difficulté de les identifier, mais plus probablement par les importants travaux de terrassement qui ont eu lieu à l'époque coloniale pour installer le nouveau quartier.

Ceci vient tout de même interroger cette image d'un Dzaoudzi fait de cases en raphia, laissée par les rares observateurs européens à l'époque d'Andriantsoly. Au regard des éléments décrits ci-dessus, deux hypothèses sont possibles : soit des structures en maçonnerie existaient bien du temps de Pierre Passot ou de T. S. Leigh, mais elles étaient minoritaires et couvertes en raphia ce qui ne permettait pas de les distinguer ; soit les structures maçonnées visibles en archéologie sont bien de l'époque du sultanat à Dzaoudzi (entre 1790 et 1841), mais n'existaient plus à l'époque d'Andriantsoly dans les années 1830. L'absence de datations absolues ne permet pas à ce jour une approche chronologique aussi fine.

La présence de sépultures auprès de chaque habitation décrite par Pierre Passot n'a pas non plus été relevée de façon évidente dans les différentes opérations archéologiques réalisées sur l'îlot. Il est vrai que les sépultures mises au jour dans la fouille du PCS sont proches des zones construites, mais la concordance chronologique sépulture/habitat n'est pas si évidente. L'une de ces tombes se démarque par un dépôt funéraire contenant un couvercle entier de céramique volontairement brisé par un galet [Fig. 17] : ces sépultures sont datées entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et 1843, faisant le lien avec l'époque du sultanat d'Andriantsoly, en raison de la similitude avec certaines traditions funéraires malgaches⁸⁹. Les découvertes sur la plage du bouilleur⁹⁰, bien qu'antérieures aux descriptions de Pierre Passot de deux ou trois siècles, témoignaient déjà, au contraire, d'une organisation des espaces dédiés aux sépultures à Dzaoudzi. Sous la place de France, une quarantaine de tombes ont été relevées sur une emprise suggérée de 250 m², ce qui renforce encore une idée d'organisation. Cet espace funéraire, qui avait commencé à s'implanter vers la fin du Moyen Âge (*cf. supra*), a semble-t-il continué d'être utilisé jusqu'au début du XIX^e siècle⁹¹.

⁸⁶ Édouard JACQUOT *et al.*, *ibid.*, 2016, p. 19

⁸⁷ Wandel MIGEON (dir.), *ibid.*, 2021.

⁸⁸ Voir le plan sur la figure 4 (*cf. supra*), dans le sondage 200 et le sondage 300, sauf F24 plus tardif.

⁸⁹ Édouard JACQUOT *et al.*, *ibid.*, 2016.

⁹⁰ Patrice COURTAUD, *ibid.*, 2015.

⁹¹ Wandel MIGEON (dir.), *ibid.*, 2021, p. 61.



Fig. 16 : Structures bâties de la phase Tsoundzou (XVIII^e-XIX^e siècles) dans le sondage TR300, place de France (Photo W. Migeon, Inrap)



Fig. 17 : Possible dépôt funéraire découvert lors de la fouille du PCS (Photo M. Pauly)

Le plan de Varney en 1844 signale une mosquée qui se trouvait à l'ouest de l'actuelle place de France, hors-emprise du diagnostic archéologique préventif mené par Wandel Migeon et Marine Ferrandis en 2020 : c'est vraisemblablement autour de ce lieu de culte que s'est organisée la zone sépulcrale, une pratique connue à Mayotte, par

exemple à Tsingoni. Comme pour la résidence du sultan, Varney donne un relevé de la mosquée en plan et en élévation⁹² [Fig. 18]. La salle de prière mesurait environ 8 m par 11 m et était adjointe de deux latéraux, dont un (à l'ouest) communiquait avec la salle de prière. Seule cette dernière était couverte en fibres végétales reposant sur un toit à double pente soutenu à l'intérieur par des poteaux en bois. Le mihrab était ouvragé, avec deux bandeaux horizontaux à mi-hauteur interrompant un motif en ondulations verticales sur l'intrados et les parois de la voûte, semblable à ce qui peut être observé à Polé ou à Tsingoni et qui est probablement lié à la technique de coffrage. Un bassin d'ablution est également représenté à la sortie de la mosquée, à l'angle sud-est.

Le niveau de circulation à l'intérieur de l'édifice était inférieur d'1 m à celui de l'extérieur : Varney parle d'ailleurs de « fossés » pour les deux latéraux et un escalier de trois marches permettait de descendre dans la salle de prière. L'édifice semble également avoir été réparé au niveau des murs pignons, qui ne sont pas maçonnés mais en raphia, et un mur en ruine, déconnecté de la mosquée, apparaît au nord-ouest. L'ancienneté de l'espace funéraire laisse penser que sa configuration au contact de la mosquée puisse également être ancienne : la mosquée dessinée par Varney pourrait-elle remonter aux débuts de l'installation du sultanat à Dzaoudzi⁹³, voire lui être antérieure ?

CONCLUSION

Après avoir repris Mayotte des mains de Ramanétaka en 1835, la coalition du sultan Abdallah d'Anjouan et d'Andriantsoly prépara une attaque contre son adversaire à Mohélie. Dès janvier 1836, le siège fut mis devant Fomboni par voie de mer, puis par voie de terre. Des discussions s'engagèrent par l'intermédiaire d'un envoyé du sultan de Zanzibar, qui comptait résoudre par la diplomatie le conflit qui opposait ses voisins. Malheureusement, alors que la situation durait depuis plusieurs mois, une tempête jeta à la côte plusieurs des boutres anjouanais et le sultan Abdallah fut contraint de mettre pied à terre avec ses alliés⁹⁴.

Andriantsoly et d'autres parvinrent à échapper au naufrage et à regagner Anjouan, alors qu'Abdallah acheva ses jours dans les geôles de Ramanétaka. En vertu de l'acte de donation signé en 1835 qui remettait Mayotte au sultan Abdallah puis à son fils Allaoui (*cf. supra*), Andriantsoly passa sous l'autorité de ce dernier. Très rapidement (fin 1836), le jeune sultan Allaoui voulut reprendre les hostilités contre Ramanétaka pour venger son père.

Mais cette entreprise fut mise en échec par un conflit dynastique qui l'opposa, dès 1837, à son oncle Hassan avec entre autres motifs l'importante influence que Andriantsoly avait gagnée auprès d'Allaoui, à qui il avait marié sa fille⁹⁵. Progressivement Anjouan fut le théâtre d'une nouvelle guerre entre Allaoui à Mutsamudu, soutenu par Andriantsoly, et Hassan à Domoni, soutenu par Ramanétaka.

⁹² Voir l'étude de Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, p. 293.

⁹³ Henri Daniel Liszkowski relaie l'idée d'un « déclin » des édifices religieux au XIX^e siècle, avec l'abandon de la pierre au profit de matériaux périssables. Voir Henri Daniel LISZKOWSKI, *ibid.*, 2000, pp. 196-197. Ceci expliquerait une éventuelle réparation de la mosquée avec du raphia. Pourrait-ce être également une réponse aux questionnements soulevés plus haut sur l'habitat ?

⁹⁴ Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, pp. 137-140.

⁹⁵ Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, pp. 142-143. Voir aussi les chroniques mahoraises dans Jean-François GOURLET, *ibid.*, 2001.

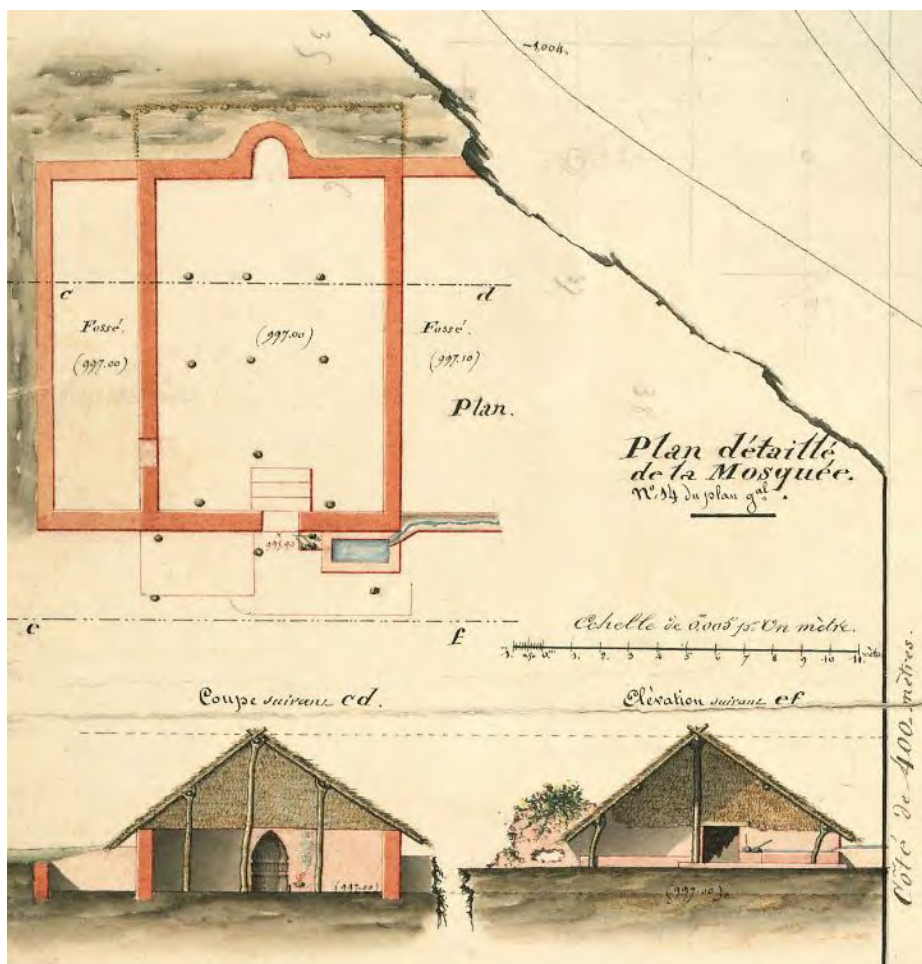


Fig. 18 : Représentation de la mosquée de Dzaoudzi, par le garde du génie Varney (ANOM – 21 DFC 0037)

Afin de gêner Andriantsoly et de couper son appui militaire à Allaoui en le forçant à regagner Mayotte, Ramanétaka envoya un jeune guerrier malgache du nom d'Andriannavi, qui s'installa dans la baie de Bouéni en vue de prendre l'île. À Anjouan, Allaoui subit plusieurs revers et dû progressivement se replier à Mutsamudu, avant de s'embarquer (en 1840) vers le Mozambique et de laisser son oncle Hassan régner (sous le nom de Salim). Allaoui ne régnant plus à Anjouan⁹⁶, Andriantsoly se proclama sultan de Mayotte, ce qu'il n'était pas auparavant, sans reconnaître la suzeraineté de Hassan (sultan Salim).

Lorsque le commandant Pierre Passot vint à Dzaoudzi pour négocier la cession de Mayotte à la France, Andriantsoly était donc dans une situation délicate. Andriannavi, malgré une situation très précaire au sud de Grande Terre, avait repoussé un assaut

⁹⁶ Se tournant vers les Anglais en quête de soutien, il se rendit à l'île Maurice où il finit ses jours en avril 1842. Voir Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, p. 163.

d'Andriantosly. En 1840, ce dernier avait déjà dû affronter un nouvel assaut anjouanais venu soutenir Andriannavi : au cours de la bataille, les hommes d'Andriantosly repoussèrent les troupes anjouanaises. Mais quelque temps plus tard, Andriannavi fit une sortie sur Dzaoudzi où, selon Jean Martin, ses hommes mirent le feu au village⁹⁷. Toutefois, Ramanétaka venait de mourir, le 8 avril 1841, ce qui affaiblissait l'alliance anjouano-mohélienne et desserrait l'étau sur Dzaoudzi.

Les années suivant la signature du traité de cession (25 avril 1841), l'administration coloniale française engagea d'importants travaux sur l'îlot qui finirent d'effacer la longue histoire de Dzaoudzi, pour en débiter une nouvelle et lui donner l'aspect actuel⁹⁸. Il y eut notamment un important travail de déblayage/remblayage, qui s'ajouta à ceux qui avaient déjà eu lieu depuis le XIII^e siècle et qui avaient dissimulé les vestiges de cette époque.

Malgré les différentes opérations archéologiques menées jusqu'à présent, le sol naturel de Dzaoudzi n'a jamais été atteint, ce qui laisse envisager une occupation plus ancienne encore que le XIII^e siècle. La fonction du bâtiment médiéval de la TR 400 est trop délicate à interpréter du fait des contraintes techniques liées au diagnostic de 2020⁹⁹. En revanche, une continuité d'occupation pendant la phase Tsingoni (XV^e-XVIII^e siècles) est désormais bien établie, notamment par le développement d'un espace funéraire, de quartiers d'habitats et de puits. Mais les impacts de l'accueil du sultanat à la fin du XVIII^e siècle en termes d'urbanisme, de réemploi d'anciens bâtiments pour le culte (mosquée) ou pour loger une population plus importante dans certains quartiers qui devaient déjà exister, restent à préciser.

La place de France, dont le réaménagement par la mairie de Dzaoudzi-Labattoir avait motivé le diagnostic archéologique préventif en 2020, a été remblayée une nouvelle fois afin de préserver les vestiges sous-jacents. Avec le parc de la résidence des gouverneurs, elle reste à ce jour la zone avec le plus fort potentiel de découvertes archéologiques, qui nous permettront peut-être un jour de compléter davantage l'histoire du rocher de Dzaoudzi.

⁹⁷ Jean MARTIN, *ibid.*, t.1, 1983, pp. 156-157.

⁹⁸ Sur ce sujet, voir notamment Lebel *et al.*, *Dzaoudzi, une histoire contrariée, 1843-1866*. Conseil général de Mayotte - Archives départementales, 2006.

⁹⁹ L'investigation dans les niveaux profonds avait nécessité une approche par paliers de sécurité, réduisant la zone d'intervention sur les couches médiévales à quelques mètres carrés.

SUR LA ROUTE DE LA CHINE : LES PORCELAINES PROVINCIALES DU FUJIAN ET DU GUANGDONG AU SEIN DES ASSEMBLAGES ARCHÉOLOGIQUES RÉUNIONNAIS (XVIII^e-XIX^e SIÈCLES)

Mélissa BAFFERT

Archéologue, céramologue

Inrap, association *archéologies*

Résumé : Au fur et à mesure des observations faites sur le mobilier archéologique issu des fouilles réalisées à La Réunion, un double constat est né. Le premier est que la porcelaine chinoise, de manière générale, est très présente dans les collections. Le second est que les objets quotidiens et raffinés étaient importés de Jingdezhen (province du Jiangxi), mais qu'à leurs côtés, existe une autre gamme de porcelaines, souvent qualifiée de provinciale (produite dans les provinces du Fujian et du Guangdong), de qualité et d'esthétique moins soignées. Sur la route de la Chine, La Réunion concentre un nombre très important de ces objets, connus et utilisés en Asie du Sud-Est et dans l'océan Indien. Ces porcelaines, qui n'ont reçu que peu d'attention jusqu'à présent, sont brièvement présentées ici.

Mots-clés : Porcelaine, provinciale, Fujian, Guangdong, bol

Abstract: *As observations of the archaeological artifacts from the excavations were made, a dual finding emerged: the first is that Chinese porcelain, in general, is very prevalent in the collections. The second is that everyday and refined objects were imported from Jingdezhen (Jiangxi province), but alongside them exists another range of porcelains, often referred to as provincial (produced in the provinces of Fujian and Guangdong), which are of lesser quality and aesthetic refinement. Along the route from China, Réunion Island has a significant number of these objects, known and consumed in Southeast Asia and the Indian Ocean. This category of objects, which has received little attention until now, is briefly presented here.*

Keywords: *Porcelain, provincial, Fujian, Guangdong, bowl*

Les collections de porcelaines chinoises provenant des sites archéologiques réunionnais des XVIII^e et XIX^e siècles ne sont pas composées que des célèbres pièces polychromes ou en *bleu et blanc* de Jingdezhen (province du Jiangxi). Une autre gamme de porcelaines, elles aussi produites en Chine, a été repérée avec l'essor des pratiques d'archéologie sur l'île durant ces dernières années, et l'augmentation des observations du mobilier issu des fouilles.

Dans la littérature, dans les musées et chez les antiquaires, ces porcelaines, produites dans les régions du Guangdong et du Fujian, sont appelées « bleu et blancs provinciaux », « kitchen Qing »¹ ou porcelaines de Swatow². « Swatow » faisant référence à la ville de Zhangzhou, dans le Fujian, où elles étaient produites, selon Hwee Lie Blehaut³. Pinghe était un site producteur important, mais les fours du Chaozhou, comme Dapu et Raoping dans le Guangdong, région côtière et limitrophe du Fujian, fabriquaient également des porcelaines. Dans la province du Fujian, les grands centres étaient localisés à Dehua (bien connu des Européens pour ses *blancs de Chine*), Anxi ou Yongchun pour ne citer que ceux-là.

Ces porcelaines provinciales ont des caractéristiques qui les rendent différentes et distinguables de celles de Jingdezhen. De moindre qualité, on reconnaît ces objets par leur pâte plus grossière, pouvant contenir des impuretés, et par la présence de concrétions sableuses au niveau du pied⁴. En surface, les motifs exécutés à la main sont traités dans un style libre, les traits de pinceaux sont souvent plus bavants, apparaissant de manière floutée sous la couverte – plus épaisse et bleutée que celle des pièces de Jingdezhen, qui parfois s'agglutine ou tressaille. Quand ils sont estampés, les motifs ne sont pas toujours positionnés minutieusement. Les tonalités des décors, au bleu de cobalt, peuvent arborer un beau bleu éclatant, semblable aux bleus des pièces de Jingdezhen, mais peuvent aussi présenter des teintes grises, bleu pâle, verdâtres et même marron (réalisé à l'oxyde de fer). Sur certains bols, la couverte n'englobe pas le talon, et une absence de glaçure peut s'observer aussi dans le fond interne de l'objet, sous la forme d'un anneau, ou d'un fond entier en biscuit. Des éléments portent des marques peintes dans le fond interne et/ou au revers de l'objet.

Au sein de ces grandes productions, des différences se notent au niveau des pâtes (couleur et granulométrie), de la facture de réalisation ainsi que de la couleur du bleu de cobalt sous couverte. Ces variations traduisent des provenances de différents ateliers. Les fours du Fujian, notamment ceux de Dehua et Anxi produisaient abondamment pour un marché d'exportation, destinée aux régions d'Asie du sud-est, mais il s'avère que l'on retrouve aussi ces pièces en quantité dans l'océan Indien. Les Anglais, eux aussi, importèrent ces porcelaines. La première cargaison de porcelaines à avoir été ramenée

¹ William Young WILLETTTS, *Introduction in Southeast Asian Ceramic Society, West Malaysia chapter, Nonya ware and kitchen Ch'ing*, Oxford University Press, 1981.

² Ivor Noël Hume mentionne ces porcelaines de Swatow d'aspect grossier au « cœur gris » dans les contextes coloniaux américains de la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle. Ivor Noël HUME, *A guide to artifacts of colonial America*. Knopf, 1969, 323 p., p. 257. L'auteur identifie d'ailleurs les porcelaines de Swatow comme étant produites dans la région de « Kwangtung » (Guangdong).

³ Hwee Lee BLEHAUT, « La porcelaine chinoise d'exportation vers le Proche et Moyen-Orient », dans Ayşe ÜÇÖK (dir.), *Chinese Treasures in Istanbul*, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Turkey, Istanbul, 2001, p. 81.

⁴ Bing ZHAO, Axelle ROUGEULLE, « L'occupation des XVIII^e / XIX^e siècles », dans Axelle ROUGEULLE (dir.), *Sharma : un entrepôt de commerce médiéval sur la côte du Ḥaḍramawt (Yémen, ca 980-1180)*, Oxford, Archaeopress, 2015, 599 p., p. 440.

en Angleterre en 1685 quitta la Chine par le port de Xiamen, avec des pièces de porcelaines produites dans les sites proches du Fujian⁵, et non de Jingdezhen. En 1787, lors de l'expédition maritime autour du monde du capitaine La Pérouse, l'équipage fait escale à Macao sur les côtes de la Chine, où il s'est approvisionné en porcelaines. Les fouilles sur les lieux du naufrage, à Vanikoro, ont mis au jour – entre autres – de nombreuses pièces en *blanc de Chine* des fours de Dehua au Fujian, des *bleu et blanc* de Jingdezhen, mais aussi ces pièces usuelles un peu moins raffinées, comme des bols des fours du Fujian et du Guangdong⁶.

En 1822, c'est le *Tek Sing* qui partit du port de Xiamen au Fujian en direction de Java en Indonésie, transportant plus de 350 000 pièces de porcelaines des officines de Dehua⁷. Il s'échoua dans le sud de la mer de Chine. Les bols, plats, assiettes et même des petites boîtes de la collection de ce naufrage, tant par leurs caractéristiques techniques, le catalogue des formes, ou celui des décors, trouvent un écho dans nos corpus réunionnais (*cf. infra*).

D) LES DONNÉES DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE (SAINT-DENIS, LA RÉUNION)

Sur les 470 fragments de porcelaine chinoise mis au jour lors de la fouille archéologique de la place Charles de Gaulle, 158 restes, soit 34%, peuvent être attribués aux productions des régions du Fujian et du Guangdong⁸. Les porcelaines sont fragmentaires et les tessons ne dépassent guère la taille de quelques centimètres. Les formes identifiées sont des bols de différentes tailles, des tasses, ainsi que quelques assiettes et plats [Fig.1 et 2]. Un petit fragment de couvercle de boîte fait aussi partie de ce groupe. Le plus petit type d'objet est un fond de tasse d'un diamètre de 3,7 cm. Une première catégorie de taille de bol repose sur un pied annulaire d'un diamètre de 7 cm en moyenne et présente des bords légèrement éversés. Les récipients de plus grandes dimensions s'appuient sur un large pied annulaire de 11 à 12 cm de diamètre et leurs ouvertures se situent autour de 19 cm de diamètre. Leur lèvre est ourlée vers l'extérieur. Le décor est réalisé au pinceau, dans des teintes bleues, grises et verdâtres, et cette vaisselle arbore bien toutes les caractéristiques énoncées plus haut. Une couverte qui se rétracte et s'accumule par endroits (bien remarquable sur le fond du bol de l'US 1127), des concrétions sableuses au niveau de la base de certains objets, des zones dénuées de couverte – surtout remarquées sur les bols de grandes dimensions (US 1282, 1523, 1773, 1469 SD8).

⁵ Nancy BALARD, *La destinée de Jingdezhen, capitale de la porcelaine*, thèse de doctorat sous la dir. de Patrick Doan, Montpellier 3, 2012, 697p., p. 153. L'auteure propose que ce choix pourrait trouver son explication par des raisons logistiques, les porcelaines étant fabriquées sur un site proche du port d'arrivée du navire anglais et, par manque de connaissance et de réseau pour se procurer de la porcelaine de Jingdezhen.

⁶ Association SALOMON, *Le mystère Lapérouse, ou le rêve inachevé d'un roi*, Éd. De Conti, 2008, 400 p.

⁷ Ces *bleus et blancs* ont été imités et produits au Fujian dans les ateliers d'Anxi, de Hua an, Nanjing et Youngchung, signale l'auteur du site www.koh-antique.com, qui semble s'être rendu sur de nombreux sites de productions et aussi des musées, dont le National Museum of Indonesia, qui expose des vestiges de la cargaison du Tek Sing.

⁸ Mélissa BAFFERT, « Étude céramique », dans Franck DECANter, *La Réunion, Saint-Denis, Place Charles de Gaulle*, rapport de fouille archéologique 2019, Inrap, à paraître.



Fig. 1 : Bords et fonds de bols et tasses en porcelaine chinoise provinciale, Saint-Denis, place Charles de Gaulle (DAO M. Baffert, Inrap).

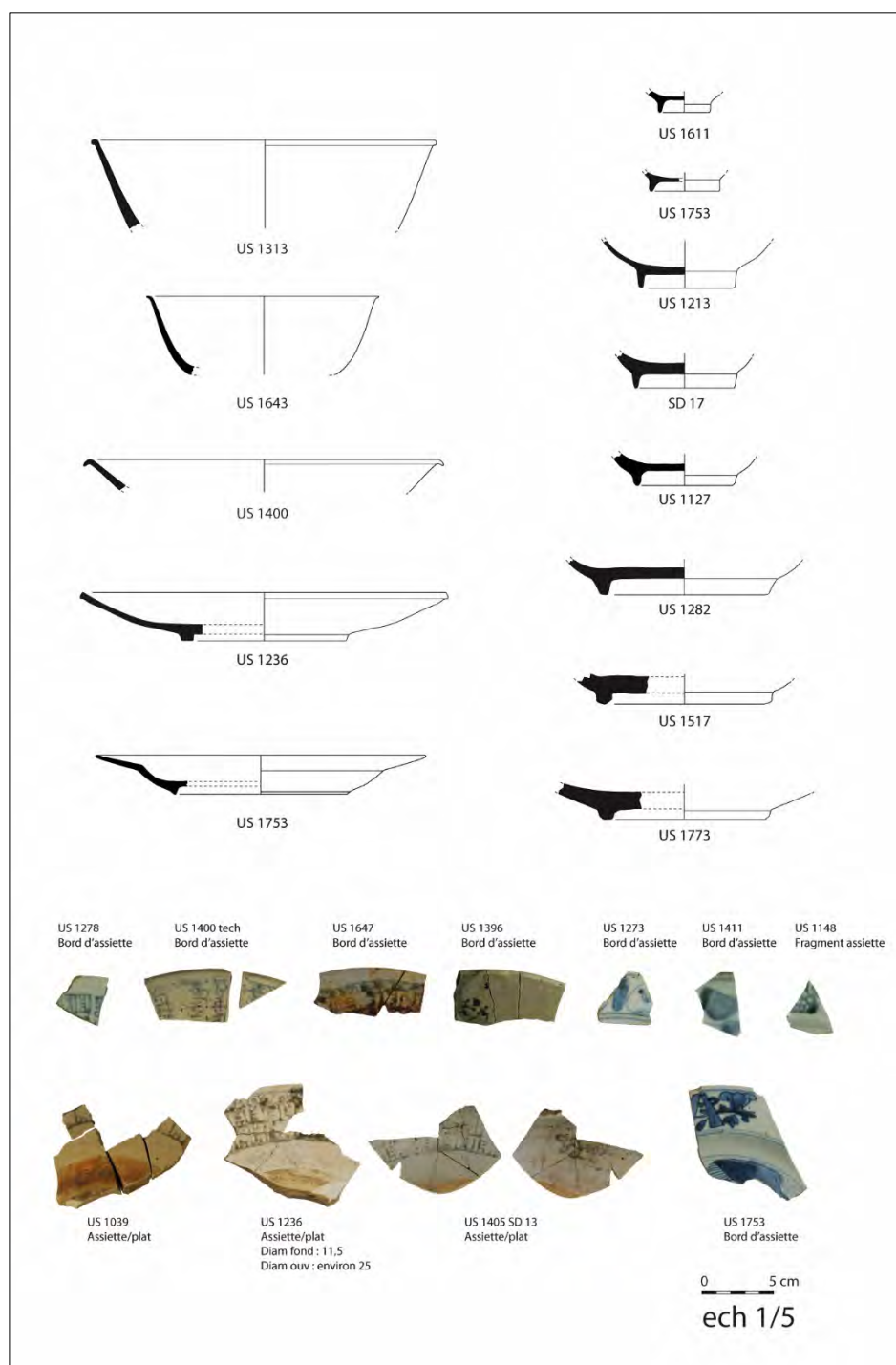


Fig. 2 : Dessins techniques et assiettes/plats en porcelaine chinoise provinciale, Saint-Denis, place Charles de Gaulle (DAO M. Baffert, Inrap)

Les plats/assiettes sont à bords obliques et leurs lèvres peuvent être soit droites et fines, soit ourlées vers l'extérieur. Elles reposent sur un talon annulaire au profil carré. Au moins six d'entre elles sont estampées du même motif, agencé en rangées de caractères « *shou* »⁹. Les seules dimensions mesurées l'ont été sur l'objet de l'US 1236, un plat aux bords obliques. Cet objet, ainsi que celui de l'US 1039, ont des pâtes qui s'apparentent à du grès, sonores, de couleur jaunâtre. La couverte est très fine, et laisse le fond et le pied au revers de l'objet nus. Les décors sont verdâtres et comme « dilués ». Le diamètre de l'ouverture se situe autour de 25 cm et sa base mesure 11,5 cm de diamètre. Ces deux récipients rappellent les descriptions que fait Bernard-Philippe Groslier dans une note sur des tessons de céramique chinoise retrouvées au Ras Syan (Djibouti)¹⁰. Ce décor et cette forme de plat ont aussi été découverts parmi la cargaison du navire du *Tek Sing*, naufragé en 1822.

Leurs contextes archéologiques de découverte au sein des différentes unités stratigraphiques placent ces objets dans une chronologie allant du milieu du XVIII^e siècle (peut-être même un peu avant pour l'assiette et le fond de tasse de l'US 1753) au premier tiers du XIX^e siècle. Si cette collection est fragmentée en petits tessons, elle est présentée ici dans le but de montrer qu'elle demeure une source d'information, et qu'elle a été une des premières à permettre de distinguer et considérer cette catégorie de porcelaines. D'autres exemples retrouvés en contextes locaux, qui suivent, contiennent des fragments d'objets mieux conservés.

II) REPRÉSENTATIVITÉ ET SIGNIFICATION DE CES PORCELAINES AU SEIN DES COLLECTIONS

À Saint-Paul, le site « Entrée Est Lot 3 » recense 462 fragments de porcelaines du Fujian et du Guangdong sur 2478 fragments de porcelaines chinoises au total, soit 19%¹¹. Contrairement au site de la place Charles de Gaulle, qui a fonctionné en tant que marine¹² possédant des entrepôts de stockage, et qui, on peut le penser, avait donc un rôle de réception et de stockage des objets importés dans un but de redistribution/revente à la population insulaire, le site de « Entrée Est Lot 3 », lui, est interprété comme un site d'habitat ayant pour usagers des personnes d'un rang social aisé, pratiquant des réceptions aux allures de banquet. Il est intéressant ici de noter le mélange entre les « belles » porcelaines de Jingdezhen et les importations des autres provinces chinoises, même au sein de familles riches, signifiant ainsi deux choses : la première, c'est qu'il serait erroné de penser que seules les catégories sociales populaires avaient usage de ces objets, et la seconde, c'est qu'ils étaient probablement achetés et importés dans les cargaisons des navires en même temps que les porcelaines de Jingdezhen. Cette hypothèse correspond à la réalité des porcelaines chinoises des épaves de *La Boussole* et de *l'Astrolabe*, qui contenait – entre autres – des belles pièces des fours de Jingdezhen en *bleu et blanc* (chauffe-plats, vase...) et des pièces du Fujian comme des bols (fours d'Anxi).

⁹ Le motif chinois « *shou* », ici stylisé, symbolise la longévité et la prospérité, comme un vœu de longue vie et de bonheur.

¹⁰ Bernard-Philippe GROSlier, « Note sur les céramiques chinoises d'exportation. A propos de tessons trouvés au Ras Syan, République de Djibouti », *Annales d'Éthiopie*, 1987, 14, pp. 83-98.

¹¹ Fabienne RAVOIRE, « Étude céramique », dans Nicolas BIWER, *La Réunion, Saint-Paul, Entrée Est, Lot 3 (rue du général de Gaulle)*, rapport de fouille archéologique 2019. Inrap, à paraître.

¹² Ce terme désigne un outil économique public ou privé regroupant des jetées en mer et des entrepôts de stockage à terre.

Sur le site de la Colline du théâtre, à Saint-Paul, des vestiges d'une ancienne vigie ont été mis au jour¹³. Des tessons appartenant à des bols notamment, aux motifs très célèbres y ont été découverts. Deux fragments d'un bol qui devait reposer sur un pied annulaire sont décorés de motifs estampés au bleu de cobalt : lotus et symbole de longévité (*shou*) en frise répétée sur le pourtour de l'objet, alterné avec un autre motif. Ce décor a dû être très apprécié et produit, au vu des exemplaires retrouvés sur le territoire (bol de Quadrilatère Océan par exemple¹⁴, fragment de bol du site de Cap Champagne¹⁵), sur l'île de Tromelin au nord de La Réunion¹⁶, ou encore sur les épaves de *La Boussole* (Vanikoro, îles Salomon, 1788), et du *Tek Sing* (sud de la mer de Chine, 1822). L'intervalle de temps qui sépare ces deux naufrages illustre bien la pérennité du décor apposé sur cette forme d'objet. La fouille de la Colline du théâtre a aussi livré un fragment de plat aux parois courbes au décor bleu et blanc. Sur la face interne, le caractère « *shou* » est estampé sur quatre rangées, et la face externe est décorée d'un double liseré sous une lèvre en léger bourrelet et d'un décor de lignes oscillantes peintes à la main. En tous points, ce fragment ressemble à celui qui a été découvert sur le site de Sharma au Yémen¹⁷, attribué à une production de Dehua au Fujian. La pâte est relativement blanche et fine, la couverte est bien translucide et les motifs peints au bleu de cobalt sont éclatants.

Non loin de là a été retrouvée une grande quantité de tessons sur le site de Cap Champagne, un second site sur le même secteur interprété comme une vigie¹⁸. Sur 249 fragments de céramique comptabilisés au total, 154 sont en porcelaine chinoise. Et sur ces 154 fragments, 133 présentent des caractéristiques attribuables à des porcelaines d'ateliers provinciaux du Fujian et du Guangdong, soit 86%¹⁹. Ce chiffre figure parmi les plus importants en termes de proportion dans les collections. La majeure partie des bords, fonds et panses appartiennent à des bols et à des petites tasses sans anse. L'on note aussi la présence d'un bord d'assiette. Les décors sont variés et peints dans des tonalités de bleu, vert, et même brun sur certains fragments de gros bols/plats. Les pâtes se répartissent en plusieurs catégories. Au moins deux tessons de fond de bol sur pied annulaire, sans décor ont une pâte beige grisâtre contenant des impuretés millimétriques noires. La couverte tire un peu vers le gris. D'autres ont des pâtes plus beiges, que l'on remarque sur ces fonds de gros bols où le biscuit est apparent. Les impuretés se sentent sous une couverte assez épaisse et bleutée, qui se rétracte parfois en laissant de minuscules « bulles ». Une troisième catégorie de pâte à grain plus fin est bien blanche. La couverte est plus fine, mieux répartie et moins teintée.

¹³ Jonhattan VIDAL, *La Réunion, Saint-Paul, Colline du théâtre, Saint-Gilles*, rapport de fouille archéologique programmée. DAC de La Réunion, 2020, 154 p.

¹⁴ Patrice GEORGES, *La Réunion, Saint-Denis, Quadrilatère Océan*, rapport de fouille archéologique 2018. Inrap, à paraître.

¹⁵ Morgane LEGROS, *La Réunion, Saint-Paul, Cap Champagne*, rapport de fouilles archéologiques programmées. DAC-OI, Association archéologies, 2016, 47 p.

¹⁶ Max GUEROUT, Thomas ROMON (dir.), *Recherches archéologiques sous-marines et terrestres sur l'île de Tromelin (océan Indien), 8 novembre – 10 décembre 2010*, rapport, GRAN, INRAP, 2011, 122 p.

¹⁷ Bing ZHAO, Axelle ROUGEULLE, *op. cit.*

¹⁸ Morgane LEGROS, *op. cit.* Les vigies fonctionnaient avec des postes d'observations disséminés sur les hauteurs de façon à surveiller mais aussi de pouvoir communiquer entre eux. Sur le terrain, les vestiges construits encore conservés se rapportent à deux bâtiments, l'un étant la maison et l'autre la cuisine.

¹⁹ Seul un comptage et une distinction rapide des pièces provinciales ont pu être effectués sur cette collection. Un réexamen permettrait d'avoir plus de données sur ces artefacts (formes, dimensions, dessins, descriptions des décors...).

Les bols sont décorés de bandes verticales abstraites, du signe « *shou* », généralement disposé en frises, de fleurs de type aster, de lotus.... Ils sont associés de façon récurrente à des productions anglaises (faïences fines *shell edge*) et à des faïences de type Rouen (bords de plats « au panier fleuri »). La chronologie de ce mobilier devrait se situer entre le milieu/dernier tiers du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle.

Les données issues des opérations archéologiques ne sont encore que peu exploitées, et le propos n'est pas ici d'énumérer l'ensemble des sites connus à ce jour qui recensent des porcelaines chinoises issues d'autres ateliers que celui de Jingdezhen, mais déjà de montrer au travers de quelques exemples la large diffusion de ces dernières sur le territoire, et ce sur des sites de différentes natures (habitat domestique, occupation militaire, entrepôts commerciaux).

III) QUELQUES EXEMPLES DE MOTIFS. COMPARAISONS RÉGIONALES ET CORRESPONDANCES AVEC LE MOBILIER DES ÉPAVES DE LA BOUSSOLE, DE L'ASTROLABE (1788) ET DU TEK SING (1822)

Si certaines productions provinciales tentaient d'imiter les *bleus et blancs* de Jingdezhen²⁰, il semblerait que ces centres aient aussi développé leur propre répertoire stylistique. Certains motifs sont extrêmement célèbres, et ornent différentes formes de récipients (plats, bols, tasses ou assiettes). C'est par exemple le cas des caractères « *shou* » traités de façon stylisés, et agencés en rangs verticaux sur le pourtour interne ou externe des objets [Fig. 3.1]²¹. On peut noter qu'ils se retrouvent sur des porcelaines de catégories de pâtes différentes (blanche, beige grise ou beige), et leur traitement effectué par estampage est plus ou moins soigneux selon les exemplaires. Dans la vaisselle du *Tek Sing* (1822), un plat aux bords obliques présente ces motifs.

Très répandue également, la frise de motifs estampés de lotus surmontés du symbole « *shou* » en alternance avec un autre symbole [Fig. 3.2]. Surtout présent sur les bols et toujours sur la face externe, ce décor a été repéré à La Réunion sur plusieurs sites et a été présenté plus haut pour l'exemplaire de la Colline du Théâtre. Les épaves de *La Boussole* et du *Tek Sing* en ont également livré, tout comme les recherches effectuées à Tromelin²².

À peine plus rares mais bien reconnaissables, d'autres décors sont caractéristiques des productions provinciales. Par exemple, les gros bols/plats à parois légèrement courbes décorés de bandes bleues verticales [Fig. 3.3] sont très fréquents dans les corpus de porcelaine. On peut aussi mentionner sa présence sur le site de Saint-Pierre, Centre administratif²³. Les décors floraux, accompagnés d'enroulements ou séparés dans des sortes de compartiments sont aussi récurrents [Fig. 3.4 et 3.5].

²⁰ On peut penser par exemple aux divers paysages où s'animent des personnages des ateliers de Dehua ou Anxi, très inspirés des scènes peintes sur les porcelaines de Jingdezhen.

²¹ La célébrité de ce motif a été telle qu'il a même été repris sur des faïences fines européennes. Un exemplaire en faïence fine anglaise a été retrouvé à Mayotte sur le site de Longoni. Mélissa BAFFERT, « Étude céramique », dans Marie-Hélène JAMOIS, *Mayotte, Longoni, rapport de fouille archéologique 2022*, Inrap, à paraître.

²² Max GUEROUT, Thomas ROMON (dir.), *op. cit.*, pp. 61-62. Identification faite par Zhao Bing (CNRS UMR 7133).

²³ Fragment de bord/panse de bol conservé sous le numéro d'inventaire N°974/2021-1311/170-043. Hélène SILHOUETTE, *La Réunion, Saint-Pierre, Centre administratif, rapport de fouille archéologique 2023*, Inrap, à paraître.

1  Colline du théâtre	Décor de rangées de motifs du caractère «shou» stylisé. Réalisé au bleu de cobalt, sur la face interne pour les plats et les assiettes, et à l'extérieur sur les tasses. Ex. sites réunionnais : 119 rue J. Chatel, Cap Champagne, Saint-Pierre centre administratif, Place Charles de Gaulle
2  Colline du théâtre	Décor de lotus surmonté du symbole «shou» en alternance avec un autre symbole. Réalisé au bleu de cobalt, sur la face externe. Motif surtout retrouvé sur des bols Ex. sites réunionnais : Quadrilatère Océan, Colline du théâtre, Cap Champagne, 17 route des premiers Français
3  Saint-Pierre centre administratif	Décor de bandes verticales réalisées librement au bleu de cobalt, sur la face externe. Motif surtout retrouvé sur des grands bols ou plats aux parois courbes. Ex. sites réunionnais : Place Charles de Gaulle, Saint-Pierre centre administratif, Cap Champagne
4  119 rue Jean Chatel	Décor floral et enroulements réalisés au bleu de cobalt. Se retrouve sur la face externe de bols. Ex. sites réunionnais : 119 rue Jean Chatel
5  Quartier Ailleret	Décor floral peints au bleu de cobalt dans des compartiments. Se retrouve sur la face externe de tasses. Ex. sites réunionnais : Quartier Ailleret, NEO 2 et 3
6  119 rue Jean Chatel	Décor de dragon et de fumerolles réalisés au bleu de cobalt, sur la face interne et externe (fumerolles). Ex. sites réunionnais : 119 rue Jean Chatel

Fig. 3 : Exemples de motifs courants peints ou estampés (DAO M. Baffert, Inrap)

Le motif peint au bleu de cobalt d'un dragon et de fumerolles a été identifié à Saint-Denis sur le site du 119 rue Jean Chatel, sur un bol [Fig. 3.6]²⁴. Ces objets sont généralement décorés sur les deux faces : la face interne présente l'animal fantastique et

²⁴ Wandel MIGEON, *La Réunion, Saint-Denis, 119 Rue Chatel*, rapport de fouille archéologique 2019, Inrap, à paraître.

l'extérieur est décoré de rubans sinusoïdaux évoquant des fumerolles. Sous le fond de l'objet, une marque peinte de deux sinogrammes semble avoir la signification de « victoire »²⁵. Un exemplaire complet compte parmi la collection de la cargaison de *La Boussole*, naufragé en 1788. Des exemplaires complets, dont certains ont été fabriqués à Dehua et en bel état de conservation, sont visibles sur internet²⁶. Cette courte liste d'exemples de décors et de comparaisons (régionales et internationales) est loin d'être exhaustive. Elle peut être largement amendée par la reclassification et le réexamen d'objets issus des collections déjà étudiées. Le but ici étant de montrer l'intérêt de prêter attention à cette catégorie de porcelaines et d'observer la récurrence de leurs motifs.

CONCLUSION

La variété des types de pâtes des porcelaines provinciales, dont les caractéristiques les plus courantes ont été décrites au début, doit être établie de manière plus précise. Cela nécessite un réexamen complet du mobilier issu des fouilles réalisées ces dernières années. À ce jour, on peut simplement noter que cette diversité fait écho aux nombreux fours en fonctionnement aux XVIII^e et XIX^e siècles dans les régions de Chine qui concernent notre propos (Fujian et Guangdong). Du point de vue de la consommation, cette vaisselle montre un large panel de produits importés et donc, des réseaux d'approvisionnement bien développés, voire diversifiés, ainsi que des goûts variés. Pour caractériser et décrire plus justement ce mobilier particulier, il serait nécessaire d'approfondir les échanges avec la communauté scientifique ayant travaillé sur le sujet de la porcelaine provinciale. Exhumer des pièces produites dans les ateliers et les fours chinois permet d'étudier ces objets par le prisme de la fabrication. C'est la façon la plus fiable de pouvoir les comparer à celles retrouvées en contextes archéologiques, et ainsi, pouvoir bien identifier leur lieu de provenance, leurs caractéristiques techniques, leurs décors... Les données bibliographiques concernant ces recherches restent difficiles d'accès : elles sont soit majoritairement publiées en langue chinoise (rapports de fouilles notamment), soit anciennes, sans rééditions récentes.

Par exemple, le livre écrit en 1988 par Chuimei Ho, *Minnan Blue-and-white Wares*²⁷, semble donner de précieuses clés de détermination et des informations sur ces sites de production. En l'état des connaissances des collections réunionnaises, la typologie des formes importées est limitée à des bols, assiettes, plats et boîtes produites dans les régions du Fujian et du Guangdong. Cette vaisselle, qui reste certes utilitaire, a été largement appréciée, en tout cas consommée, par les habitants de l'île durant une période qui couvre au moins la seconde partie du XVIII^e siècle, jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle, date au-delà de laquelle ces productions sont absentes des collections, largement remplacées par les faïences fines et les porcelaines blanches françaises²⁸.

²⁵ La traduction a été faite par Amalia Irsapoullé que je remercie. Les marques au revers des porcelaines chinoises correspondent souvent à des vœux de félicité, de prospérité, de longue vie. Ivor Noël HUME, *op. cit.*, p. 263.

²⁶ Voir : www.koh-antique.com/

²⁷ CHUIMEI HO, *Minnan Blue-and-white Wares: An archaeological survey of kiln sites of the 16th-19th centuries in southern Fujian, China*, BAR International series 428, 1988.

²⁸ Jean ROSEN, *La faïence en France du XIII^e au XIX^e siècle : technique et histoire*, 2018, p.124.

SUR LA ROUTE DE LA CHINE : LE LUXE AU QUOTIDIEN DANS LES ASSEMBLAGES CÉRAMIQUES DU XVIII^e SIÈCLE À LA RÉUNION

Fabienne RAVOIRE
Archéologue, céramologue
Inrap, UMR 6273 CRAHAM

Résumé : Les fouilles archéologiques menées depuis une dizaine d'années à La Réunion ont permis de mettre au jour différentes occupations tant urbaines, dans les principales villes de l'Île, Saint-Paul, Saint-Denis et Saint-Pierre que dans les campagnes, au sein d'anciens domaines fonciers et dans des propriétés industrielles. Les restes de vaisselles en céramiques y sont abondants, datés selon les sites des XVIII^e et XIX^e siècles. L'identification des récipients, leurs usages, mais aussi leurs lieux de fabrication sont autant de renseignements fournis par l'étude de ce mobilier. Dans la plupart des assemblages, les céramiques sont importées majoritairement de France, conformément aux règles commerciales qui obligent les colonies à être approvisionnées par la métropole (L'Exclusif), les productions locales ayant une faible place. Des céramiques européennes, fabriquées en Allemagne, en Hollande, en Angleterre sont cependant présentes, et on les retrouve aussi dans les Antilles et en Guyane françaises. Mais c'est la part importante faite aux céramiques de Chine, en particulier ses porcelaines, qui constitue une spécificité de La Réunion par rapport à la métropole et aux autres colonies françaises. Le but de cet article est de mettre en évidence ce fait qui s'explique par la position stratégique et politique de l'île sur la route commerciale de la Chine vers les ports atlantiques de Brest et de Port-Louis à côté de Lorient.

Mots-clés : La Réunion, France, porcelaine chinoise, assiette, plat, tasse et soucoupe à café, plateaux, contextes archéologiques

Abstract: *Archaeological digs carried out over the last ten years or so on Réunion have uncovered a range of urban settlements in the island's main towns, Saint-Paul, Saint-Denis and Saint-Pierre, as well as rural settlements on former landed estates and industrial estates. Remains of ceramic vessels are abundant, dating from the eighteenth and nineteenth centuries depending on the site. The identification of the vessels, their uses, and also where they were made, are all information provided by the study of this*

material. In most of the assemblages, the ceramics were imported mainly from France, in accordance with the trade rules that obliged the colonies to be supplied by the metropolis (*L'Exclusif*), local products have a small place. European ceramics, however, made in Germany, Holland and England, were also present in the French West Indies and French Guiana. However, it is the high proportion of Chinese ceramics, particularly porcelain, that sets La Réunion apart from metropolitan France and the other French colonies. The aim of this article is to highlight this fact, which can be explained by the island's strategic and political position on the trade route from China to the Atlantic ports of Brest and Port-Louis, near Lorient.

Keywords: Reunion Island, France, Chinese porcelain, plate, platter, coffee cup and saucer, trays, archaeological contexts

INTRODUCTION :

LA PORCELAINE CHINOISE, UNE CÉRAMIQUE DE CHOIX

La porcelaine est un produit cérame obtenu par la fusion à haute température d'une argile riche en kaolin. Les récipients ont des parois blanches ou légèrement bleutées, fines et translucides. Les premières pièces en porcelaine, à décor en bleu et blanc furent produites dans les fours impériaux de Jingdezhen, en Chine du Centre-sud, dans la province du Jiangxi, vers 1325, grâce à l'introduction du minerai de cobalt venant de Perse qui permet la réalisation de décor en bleu sur un fond blanc¹.

En Europe, cette vaisselle arrive seulement à partir le milieu du XV^e siècle. Il s'agit de pièces exceptionnelles, des cadeaux que l'on s'offre entre princes². Les Portugais, formidables navigateurs et commerçants, maîtrisent la route des Indes comme l'atteste la riche cargaison de porcelaines retrouvée dans l'épave du San Diego³, ou encore, la « Salle des porcelaines » du palais de Santos à Lisbonne⁴, ou figurent les premières porcelaines du début du XVII^e siècle. Avant eux, les Philippins commerçaient déjà avec la Chine, comme en témoigne l'importante cargaison de porcelaines en bleu et blanc de Jingdenzhen, de Loncquan et du Guandong retrouvée dans l'épave de la jonque *Lena* coulée dans la première moitié du XV^e siècle⁵. Deux navires de la VOC⁶ ont coulé en 1615 au sud de Port-Louis (île Maurice) avec leur chargement d'assiettes, de tasses et bouteilles en bleu et blanc⁷. D'autres cargaisons de

¹ Jean-Paul DESROCHES, *Le jardin des porcelaines*, catalogue de l'exposition du musée Guimet, 1^{er} mars-30 avril 1988, Paris RMN, 1987, p. 76.

² *Ibid.*, pp. 120-121.

³ Dominique CARRE, Jean-Paul DESROCHES, Franck GODDIO (dir.), *Le San Diego : un trésor sous la mer*, 1994. Paris, Association française d'action artistique-Réunion des musées nationaux, 1994, 379 p.

⁴ Claire DELERY, Huei-Chung TSAO (dir.), *Porcelaines chinoises du palais de Santos*. Paris, Lienart-Musée national des arts asiatiques Guimet, 2021, 479 p.

⁵ Franck GODDIO, Monique CRICK, Peter LAM, Stacey PIERSON, Rosemary SCOTT, *Trésors de porcelaines. L'étrange voyage de la jonque Lena*, London, Periplus, 288 p.

⁶ VOC (Vereenigde Oostindische Compagnie, Compagnie néerlandaise des Indes orientales).

⁷ Hélène CHOLLET, Thierry-Nicolas TCHAKALOFF, « *Bleu de Chine* » : *porcelaine de Chine à décor bleu et blanc dans l'Océan Indien occidental XIV^e-XIX^e siècle*, Volume II, Catalogue. Saint-Louis-La Réunion, Maison française du meuble Créole, 1997, 143 p, pp. 62-79.

navires ont été retrouvées en mer de Chine et dans l'océan Indien, comme récemment au large de Madagascar⁸.

À partir du début XVII^e siècle, les marins hollandais connaissent les routes maritimes et en 1602, ils créent une compagnie commerciale, à l'instar des Anglais qui en créent une deux ans plus tôt, visant un commerce régulier entre Amsterdam et la Chine. La France a pris du retard sur ce terrain. La Compagnie française des Indes orientales est créée par Colbert seulement en 1664. Pourtant les élites, à commencer par le roi et les princes, recherchent cette céramique. En 1622, une boutique vendant des porcelaines chinoises est même installée dans la galerie du Louvre⁹. Désormais accessible à tous, grâce au commerce maritime des compagnies des Indes Orientales, elle coûte cependant très cher.

À Paris, les fouilles du quartier du Louvre ont livré peu de récipients en porcelaine chinoise¹⁰. Un seul date du XVII^e siècle, la latrine de l'hôtel Du Petit Beringhen, comblée avant 1669, ou sept exceptionnels récipients dont six assiettes et une bouteille carrée à décor en bleu et blanc de l'époque Wan Li (1570-1620) ont été mis au jour¹¹. Certains gardaient la trace d'un sertissage de métal, c'était donc des pièces de montre. Les autres porcelaines proviennent de contextes datés du milieu-seconde moitié du XVIII^e siècle : la partie supérieure d'un grand vase *Gu* daté des années 1640, a été trouvée dans la latrine de Léonard Bourgeois, concierge de la Surintendance des bâtiments à Versailles et dans les latrines de la maison de Jules Robert de Cotte, architecte de première classe, entrepreneur des bâtiments du Roi, 24 récipients étaient en porcelaine chinoise (dont 60 % à décor bleu et blanc, 33 % à décor polychrome, et un à décor *famille rose*). Ces récipients datent du XVIII^e siècle sauf un bol, deux coupes et un gobelet en bleu et blanc qui étaient nettement plus anciens, de la période Kangxi, 1680-1690¹². Ils témoignent du fait que les porcelaines chinoises étaient bien souvent des pièces de collection, conservées au sein des familles, ce qui explique leur rareté dans les contextes archéologiques, et de nos jours, de leur abondance dans les collections muséales européennes. À Versailles, le mobilier retrouvé dans le comblement de cave de la maison du paumier du Roi Louis XIII, daté des années 1670-1680, n'a livré que de la vaisselle de table en faïence de Rouen, de Delft, de Moustiers¹³ et ce n'est que dans la construction du Grand Commun, fondé en 1682 qu'un fragment de bol en porcelaine bleu et blanc a été trouvé. Quatre fragments (soucoupe bleu et blanc, assiette imari rouge bleu et or, assiette de type batavian, coupe

⁸ Jean SOULAT, Yann Von ARNIM, Alexandre AUDARD, John DE BRY, Alexandre COULAUD, *Réexamen du mobilier venant de l'épave d'un navire coulé par les pirates au XVIII^e siècle dans la baie d'Ambodifotatra, île Sainte-Marie, Madagascar*, 2024, <https://doi.org/10.4000/afriques.4694>

⁹ Jean-Paul DESROCHES, *op. cit.*, p. 121.

¹⁰ Jacqueline BONNET, Gilles MARTIN, « Porcelaine de chine à Paris, fouilles archéologiques de la cour napoléon du Grand Louvre », pp. 142-144, dans Jean-Paul DESROCHES (dir.), *Le jardin des porcelaines*, catalogue de l'exposition du musée Guimet, 1^{er} mars-30 avril 1988, Paris RMN, 1987, 150 p.

¹¹ Pierre-Jean TROMBETTA, « La céramique », pp. 130-161, dans Geneviève BRESCH-BAUTIER (dir.), *Archéologie du Grand Louvre. Le quartier du Louvre au XVII^e siècle*, catalogue d'exposition, Paris, musée du Louvre, salle de la Maquette, aile Sully, 15 mars – 31 décembre 2001, RMN (collection Les Dossiers du musée du Louvre).

¹² Jean-Paul DESROCHES, *op. cit.*, pp. 135-140.

¹³ Fabienne RAVOIRE, « Contenants et contenus : les céramiques mises au jour dans les vestiges du jeu de paume et de la maison du paumier », dans Jean-Yves DUFOUR (dir.), *Archéologie et histoire des jeux de paume en France. De Versailles à la Marseillaise (XVI^e-XVIII^e siècle)*, CNRS ÉDITIONS, INRAP, Recherches archéologiques 26, 419 p., 2024, 978-2-271-15160-5. (hal-04653286), pp. 256-276.

à décor en fleur bleue et filet or) proviennent des occupations du XVIII^e siècle du Grand commun¹⁴.

En Île de France, sur une dizaine de contextes urbains et ruraux des XVII^e et XVIII^e siècles, la porcelaine n'est présente qu'exceptionnellement avant le milieu du XVIII^e siècle¹⁵. En Provence, cette vaisselle est très rare au XVII^e siècle, seulement deux tessons en contexte archéologique à Marseille¹⁶. Les mentions dans les sources textuelles sont rares : « quatre platz, deux écuellen posselane des Indes à Saint-Tropez dans un inventaire de 1601¹⁷, « quelques pourceleines quy garnissent la garderobe » à Grasse, ville épiscopale dans un acte de 1690¹⁸, « une petite taxe [tasse] de pourcellaine » chez le baron de Beaujeu à Arles, en 1697¹⁹.

Au XVIII^e siècle, la porcelaine devient plus fréquente tout en restant un produit de luxe. En Île de France et à Paris, la porcelaine chinoise devient récurrente après le milieu du siècle, encore que quantitativement les effectifs soient faibles²⁰. Les inventaires après décès parisiens montrent que les plus riches acquièrent volontiers des services de table, des vases pour leur intérieur, surtout dans les années 1740, quand l'orientalisme est à son apogée²¹. À Marseille, la porcelaine chinoise apparaît désormais aussi plus régulièrement dans les inventaires mais de personnes fortunées²². Les récipients sont nombreux et variés tant pour les services à collation que de table (assiettes, saladiers, compotiers, pots à eau, salières, pots à punch) et pour les pièces décoratives (statuettes, vases). Chez les châtelains des Alpes de Haute Provence, seuls les plus fortunés d'entre eux détenaient quelques tasses et coupes en porcelaine chinoise²³.

Dans les assemblages archéologiques des Antilles françaises, la porcelaine chinoise est attestée chez les riches propriétaires terriens. Par exemple, en Martinique,

¹⁴ Fabienne RAVOIRE, « Le mobilier céramique », dans Jean-Yves DUFOUR (dir.), *Versailles (Yvelines), nécropole mérovingienne et jeu de paume du roi Louis XIII : château royal, cour du Grand commun*, rapport de fouille préventive. Inrap, 2013, p. 233, p. 383, fig. 305 ; p. 387, fig. 313 ; p. 393, fig. 320.

¹⁵ Fabienne RAVOIRE, « Mobilier céramique des XVII^e et XVIII^e siècles, approche sociale : l'apport des fouilles archéologiques d'Île-de-France », dans *L'Europe en Mouvement, Medieval Europe Paris 2007*, 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, Septembre 2007, Paris, Institut National d'Histoire de l'Art, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne.

¹⁶ Véronique ABEL, « La céramique d'usage quotidien à Marseille de 1660 à 1740 : la créativité exceptionnelle des ateliers de l'arrière-pays marseillais » et « Du début au milieu du XVIII^e siècle : le règne des productions de la vallée de l'Huveaune », dans Véronique ABEL, Marc BOUIRON, et Florence PARENT (dir.), *Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Paris, édition Errance, 2014, p. 156, p. 222 (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 16).

¹⁷ Bernard ROMAGNAN, « La céramique en usage en Provence orientale : les cas du port de Saint-Tropez et de la ville de Fréjus (XVI^e-XIX^e siècle) au travers des sources écrites », dans *XIIth Congress AIECM3 on Medieval and Modern Period Mediterranean Ceramics* (Athènes, 2018), 2021, pp. 381-391.

¹⁸ Henri AMOURIC, Tony VOLPE, « La céramique en usage en Provence orientale. Le cas de Grasse aux XVI^e-XVIII^e siècles, au travers des sources écrites », dans *XIIth Congress AIECM3 on Medieval and Modern Period Mediterranean Ceramics* (Athènes, 2018), 2021, pp. 393-404.

¹⁹ Henri AMOURIC, Florence RICHEL, Lucy VALLAURI, *Vingt mille pots sous les mers. Le commerce de la céramique en Provence et Languedoc du X^e au XIX^e siècle*, Catalogue de l'exposition du musée d'Istres, 27 mai – 28 novembre, Aix-en-Provence : Edisud, 1999, p. 147.

²⁰ Fabienne RAVOIRE, « Mobilier céramique des XVII^e et XVIII^e siècles... », *op. cit.*

²¹ Stéphane CASTELLUCIO, *Le goût pour les porcelaines de Chine et du Japon à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Saint-Rémy-en-l'Eau, Monelle Hayot éditions, 2013, p. 60.

²² Henri AMOURIC et alii, 1999, pp. 148-153.

²³ Nathalie NICOLAS, Fabienne RAVOIRE, Christine ROUX, « Un jambon et deux pièces de l'art (sic) », *Culture et habitat en Haut-Dauphiné au XVIII^e siècle à la lumière des inventaires de mobilier de châteaux*, *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, Année 2024, pp. 29-88.

l'habitation château Perrinelle (ancienne demeure des Jésuites), la plus riche de l'île, de la porcelaine chinoise a été retrouvée dans les niveaux de la fin XVII^e -XVIII^e siècle²⁴. Sur d'autres grosses habitations comme celle de la Caravelle, dite château Dubuc²⁵, ou sur d'autres plus petites comme celles de Maupéou²⁶, ou de O'Mullane²⁷ mais aussi sur les sites urbains comme celui de la cour d'appel à Fort-de-France²⁸, tous datés de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce ne sont que quelques fragments, souvent moins d'une dizaine qui sont retrouvés. En Guadeloupe, la situation est identique, l'un des sites d'habitations fouillé les plus anciens (milieu XVII^e siècle au début du XVIII^e siècle), riche par ailleurs en faïences européennes, n'en a livré qu'un fragment²⁹. Cette céramique est attestée sur plusieurs habitations du XVIII^e siècle³⁰ et aussi dans une riche maison urbaine³¹. En Guyane, la plupart des habitations fouillées en ont livré, dans des contextes de la fin du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle³². Dans les colonies nord-américaines, comme Québec, la porcelaine chinoise est présente dans de nombreux contextes du XVIII^e siècle³³. On la trouve aussi sur des sites du début du siècle telle la colonie française *La Mobile* fondée en 1704 (*Old Mobile* en Alabama)³⁴. Il s'agit toujours de quelques fragments/récipients par contextes. Rien à voir donc avec les assemblages de La Réunion. Ce qui ne traduit pas évidemment un statut social moindre aux colons des îles d'Amérique, simplement l'approvisionnement n'est pas le même.

Si le chargement des épaves³⁵, tout comme les inventaires après décès attestent de l'importance du commerce des porcelaines vers l'Europe, les données récentes de

²⁴ Lucy VALLAURI, « Habitation Perrinelle, les remblais anciens revisités », dans Henri AMOURIC (dir.), *Poteries des îles françaises d'Amérique. Productions locales et importées, XVII^e-XIX^e siècles*, PCRI rapport d'activité 2015. 2016, pp. 11-52, p. 35.

²⁵ Fabienne RAVOIRE, « La céramique », dans Anne JEGOUZO (dir.), *L'habitation La Caravelle. Les aménagements de la zone occidentale : bâtiments, entrepôts, jardins, réseau hydraulique et chambre forte. Aspects de la vie quotidienne d'une habitation sucrerie au XVIII^e siècle*, rapport de fouilles, Inrap, 2015, vol 1 pp. 167- 220 ; et vol 2, Inventaires.

²⁶ Fabienne RAVOIRE, « Étude de la terre cuite du XVIII^e siècle », dans Christine ETRICH (dir.), *Rivière-Salée, Habitation Maupéou*, rapport de fouilles, Inrap, 2019, pp. 96-115, pp.100-101.

²⁷ Fabienne RAVOIRE, « La céramique » dans Christine ETRICH (dir.), *Le Diamand, Un quartier servile de l'habitation O'Mullane de la fin du XVIII^e siècle*, rapport de fouilles, Inrap, 2023, vol. 2, pp. 11-78, p. 12.

²⁸ Fabienne RAVOIRE, « Vaisselle en terre cuite dans un quartier de Fort-de-France entre 1720 et 1820, dans Emmanuel MOIZAN (dir.), *Fort-de-France, rue Victor Schœlcher, cour d'appel*, rapport de fouille, Inrap, 2020, pp. 176-212, p. 195, 208.

²⁹ Fabrice CASAGRANDE, « La céramique », dans Fabrice CASAGRANDE, *Saint-Claude, Belost, La Diotte*, rapport d'opération fouilles, Inrap, 2018, pp. 41-49, p. 54.

³⁰ Fabienne RAVOIRE, « Les ensembles céramiques du début du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle », dans Nathalie SERRAND (dir.), *Port-Louis, Route de la Pietà, Éléments des quartiers serviles et résidentiels des habitations Barbotteau et Rodrigues*, rapport de fouilles, Inrap, 2017, pp. 241-277, pp. 248-250.

³¹ Fabrice CASAGRANDE, « Étude céramique », dans Frédéric LEMAIRE, *Basse-Terre, Maison Chapp, 42, rue cours Nolivos*, rapport de diagnostic, Inrap, 2018, pp. 135-144, p. 138.

³² Catherine LOSIER, « La céramique importée en Guyane coloniale », Karapa, 2013, vol. 2, pp. 25-43, p. 25, p. 40, fig. 15. Catherine LOSIER, *Approvisionner Cayenne au cours de l'ancien Régime, Archéologie et histoire des réseaux commerciaux*, Leiden, Sidestone Preiss, 2016, 272 p.

³³ Nicole GENET, Camille LAPOINTE, « La porcelaine chinoise de Place Royale. Québec », *Les publications du Québec*, n° 92, 205 p. et Marcel MOUSSETTE, Grégory A. WASELKOV, Archéologie de l'Amérique coloniale française. Montréal, Levesque éditeur, 2014, 464 p., p. 223.

³⁴ Nicole GENET, Camille LAPOINTE, *ibid.* et Marcel MOUSSETTE, Grégory A. WASELKOV, *op. cit.*, pp. 382-383, p. 388, p. 391.

³⁵ Celle du *Prince de Conti*, de la Compagnie des Indes françaises, s'est abîmée en 1746 non loin de son port d'attache, Lorient, avec son chargement de porcelaines bleu et blanc et polychrome de belle qualité. Deux autres navires, l'un de la compagnie des Indes suédoise (*Götheborg*) et l'autre néerlandaise (*Geldermalsen*), se sont abîmés dans les mêmes années (1745 et 1752) avec leur chargement. Henri AMOURIC, Florence RICHEZ, Lucy VALLAURI, *op. cit.*, pp. 151-152.

l'archéologie préventive, que ce soit pour la métropole et pour les colonies françaises des Amériques (Guadeloupe, Martinique, Guyane), témoignent du caractère exceptionnel de ces découvertes dans les assemblages du XVII^e siècle et de leur relative rareté dans ceux du XVIII^e siècle.

I) L'ÎLE BOURBON, SUR LA ROUTE DE LA CHINE

Les assemblages réunionnais offrent une tout autre image. Les fouilles récentes menées sur l'île de La Réunion, ancienne Île Bourbon, concernent les occupations des XVIII^e siècle et XIX^e siècle. Au XVII^e siècle, l'île est quasi inoccupée. En 1684, elle ne compte que 314 habitants puis 734 en 1702, dont une partie d'esclaves. Les premières familles de colons viennent s'installer pour y fonder, avec une main-d'œuvre servile de plus en plus importante, des domaines fonciers pour cultiver le café. Ces domaines seront, dès le milieu du siècle, concentrés au sein de quelques familles de gros propriétaires. En 1735, La Réunion a une population composée de 1716 colons et de 6573 esclaves, chiffre à peine plus élevé à la fin du siècle pour les premiers (9211) tandis que celui des esclaves a explosé (42588)³⁶.

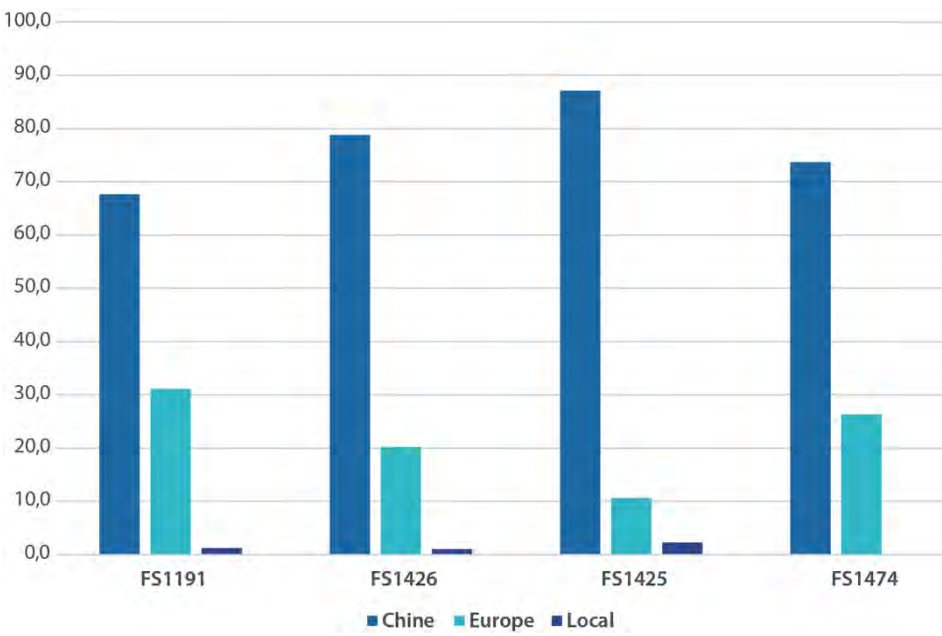


Fig. 1 : Histogramme de distribution des productions céramiques des quatre fosses de la fin du XVIII^e siècle (Fs 1191, Fs1425, du site de Saint-Paul Entrée Est Lot 3 (Tableau F. Ravoire, Inrap)

³⁶ Daniel VAXELAIRE, *Le grand livre de l'histoire de La Réunion, 1. Des origines à 1848*, Éd. Orphie, Sainte-Clotilde (La Réunion), 2016, 349 p., p. 141.

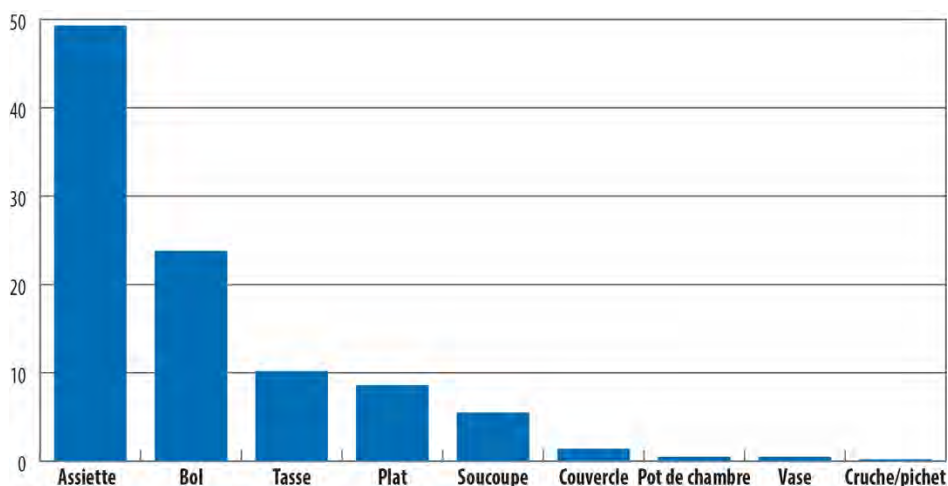


Fig. 2 : Histogramme de distribution des récipients en porcelaine chinoise dans les quatre fosses de la fin du XVIII^e siècle (Fs 1191, Fs 1425, Fs 1426, Fs 1474) du site de Saint-Paul Entrée Est Lot 3 (Tableau F. Ravoire, Inrap)

Trois sites se révèlent particulièrement riches en restes de vaisselle en porcelaine de Chine, deux concernent la ville de Saint-Paul, premier site d'installation des premiers colons et l'autre, la ville de Saint-Denis. Mis à part le site de la Route des Premiers français qui semble occupé dès la première moitié du XVIII^e siècle, les autres datent de la deuxième moitié du XVIII^e et les premières décennies du XIX^e siècle, une période de prospérité pour les colons installés sur l'île.

Le site de Saint-Paul Entrée Est 3 Lot 3, fouillé par Nicolas Biwer (Inrap) en 2019, est le site réunionnais qui a livré la plus grande quantité de vaisselles en porcelaine chinoise³⁷. Il s'agit essentiellement de porcelaine fine de Jingdezhen et de quelques bols en porcelaine plus épaisse originaires d'autres centres potiers secondaires. Cette céramique représente près des deux tiers des fragments quantifiés sur le site. 1060 récipients (pour 2478 fragments) ont été recensés mais seuls 10 % ont pu être reconstitués. Ce sont pour l'essentiel des productions en bleu et blanc de la fin du XVIII^e siècle [Fig. 4, 5].

L'hypothèse actuellement admise serait que cette abondante vaisselle en porcelaine, proviendrait d'un festin qui se serait déroulé dans les années révolutionnaires 1790, comme le suggère une assiette en faïence de Nevers à la couronne ailée. Verres et bouteilles en verre retrouvés en quantité également, confortent cette hypothèse. La présence de faïence fine anglaise produite dans le Staffordshire de type *creamware* fourni comme *terminus ante quem* les années 1760, période où fut mise au point cette céramique par J. Wedgwood.

La présence de faïence fine avec décor bleu (*pearlware* et *china glaze*), produite à partir des années 1775 est un autre élément important. Ces céramiques sont en vogue en Angleterre mais aussi en Amérique et dans les Antilles françaises, en particulier les

³⁷ Fabienne RAVOIRE, « Etude de la céramique », dans Nicolas BIWER, *Saint-Paul, Entrées Est 3 Lot 3*, rapport d'opération, fouille archéologique, Inrap, à paraître.

décors moulés *shell edge*, dans les années 1790-1800. Sur ce site le décor en bleu et blanc domine, mais quelques fragments d'assiettes de la famille rose et de tasses en Imari chinois ainsi qu'une assiette en blanc à filet doré.

Quelques fragments d'imari polychrome du plein XVIII^e siècle [Fig. 6], des services à collations polychromes de la fin du XVIII^e siècle [Fig. 7], quelques porcelaines blanches [Fig. 8] complètent cet assemblage, qui a l'avantage de présenter des pièces relativement bien conservées (après un travail de recollage). Les récipients ayant été jetés cassés principalement dans quatre fosses poubelles situées derrière le bâtiment principal [Fig. 1].

Le site de Saint-Paul, Route des Premiers Français fouillé par Thierry Cornec en 2018 a livré une grande quantité de porcelaine chinoise (884 NR), 160 récipients ont été dénombrés³⁸. Dans cette collection, constituée de récipients très fragmentaires comme c'est souvent le cas en contexte archéologique, la part des porcelaines à décor polychrome est très importante par rapport à d'autres sites.

Les imari chinois, en bleu et rouge de fer posé sur la couverte avec et sans rehaut or, mais aussi en rouge de fer seul, comptent respectivement 13 et 10 récipients³⁹. Des pièces en imari rose à rehaut sur couverte d'émail vert sont également nombreuses (24 récipients) [Fig. 6]. Ils ont été datés de la première moitié du XVIII^e siècle⁴⁰. C'est également le cas des 12 tasses et bols, à décor Batavia ou capucin, c'est-à-dire avec du marron entrant dans la composition du décor ou posé au revers des pièces datées de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁴¹. Ces céramiques, sans être des pièces exceptionnelles, ont néanmoins une plus forte valeur ajoutée que les services en bleu et blanc, qui dominent cependant l'assemblage. L'étude précise des motifs figurant sur ces pièces, avec notamment la présence d'un rare décor au motif de bambou et raisin, montre que beaucoup de ces porcelaines ont été produites entre le premier et le second tiers du XVIII^e siècle⁴². Le reste du mobilier du site est riche en céramique d'importation des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le site de Saint-Denis, 119 rue Châtel fouillé par Wandel Migeon a livré de très nombreux récipients jetés dans une grande fosse dépotoir d'une propriété de la ville. 946 récipients ont été recensés sur le site (pour 2466 fragments dont 1694 pour la seule grosse fosse dépotoir)⁴³. Comme sur le site de Saint-Paul, Route des Premiers Français, la porcelaine chinoise polychrome est bien représentée, 151 fragments à émail rose (41 récipients estimés : des plats, assiettes, bols, soucoupes), huit à émail vert (famille verte) dont deux bols, dix fragments de bols et d'assiettes en imari chinois en bleu et rouge et enfin quelques fragments sont à décor rouge⁴⁴. Les porcelaines dans le style Batavian sont aussi présentes avec 29 récipients dénombrés (des tasses et des bols)⁴⁵. Les décors en blanc et bleu dominant et classiquement, sont composés de motifs

³⁸ Morgane LEGROS, « Les terres cuites », dans Thierry CORNEC (dir), *Saint-Paul, Route des Premiers Français, rapport d'opération, fouille archéologique*, Inrap, 2015, pp. 162-222.

³⁹ *Ibid.*, pp. 169-170.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 169-170.

⁴¹ *Ibid.* p. 169, pp. 174-175.

⁴² *Ibid.* p. 183.

⁴³ Elisa BAILLY, « Étude du mobilier céramique », dans Wandel MIGEON, *La maison Calvert à Saint-Denis, Évolution d'une maison créole au cours des 250 dernières années, rapport d'opération, fouille archéologique*, Saint-Denis, 119, rue Châtel, Inrap, à paraître, pp. 155-169.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 160, p. 164.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 164.

floraux comparables à ceux des assiettes de Saint-Paul Entrée Est Lot 3 [Fig. 4] mais aussi de décor de chinoiserie (décor au saule pleureur, à la pagode, ou encore « Pavillon Landscape ») (331 fragments). Ce sont des tasses [Fig. 5-1], des assiettes et des plats. Le motif raisin et bambou identifié à Saint-Paul Route des Premiers Français a été reconnu sur 29 restes d'assiettes. Quelques fragments de décor de filet brun dits à l'encre de chine ont aussi été observés. Ce riche assemblage de porcelaine chinoise, datable globalement de la fin du XVIII^e siècle, même si certaines porcelaines sont plus anciennes comme les décors de la famille verte ou rose, témoigne bien des goûts des habitants de Saint-Denis à cette époque.

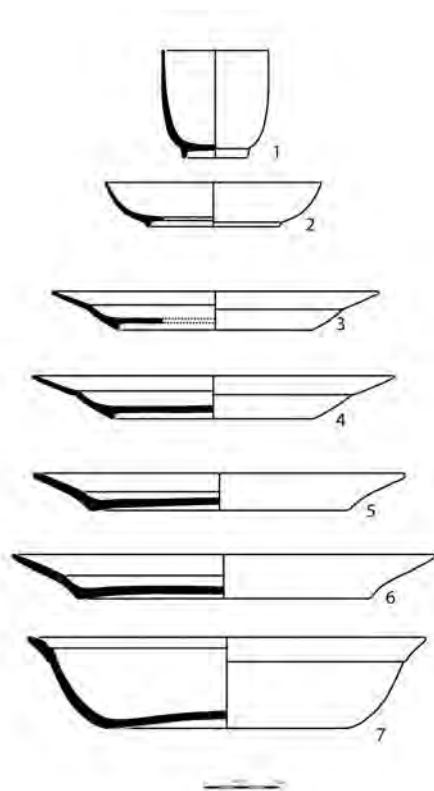


Fig. 3 : Répertoire des formes principales en porcelaine chinoise fine du site de Saint-Paul Entrée Est, fin du XVIII^e siècle, n°1, tasse, n°2, soucoupe, n°3-4, assiettes circulaires, n°5-6, plateaux, n°7, plat ovale à couvercle (Dessins et DAO Melissa Baffert, planche Fabienne Ravoire) (DAO M. Baffert et F. Ravoire, Inrap)

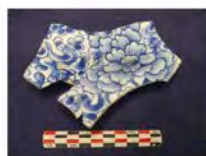
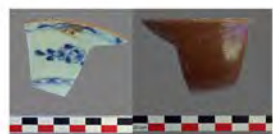


Fig. 4 : La vaisselle de table en porcelaine chinoise fine bleu et blanc, n°1, série d'assiettes à décor de bouquets floraux, n°2, bol à décor floral, revers capucin, n°3 ; plat à décor de pivoines, site de Saint-Paul Entrée Est, fin du XVIII^e siècle ; n°4, couvercle de pot, site de Saint-Paul Entrée Est, début du XIX^e siècle (Photos J. Goderon, DAO F. Ravoire, Inrap)

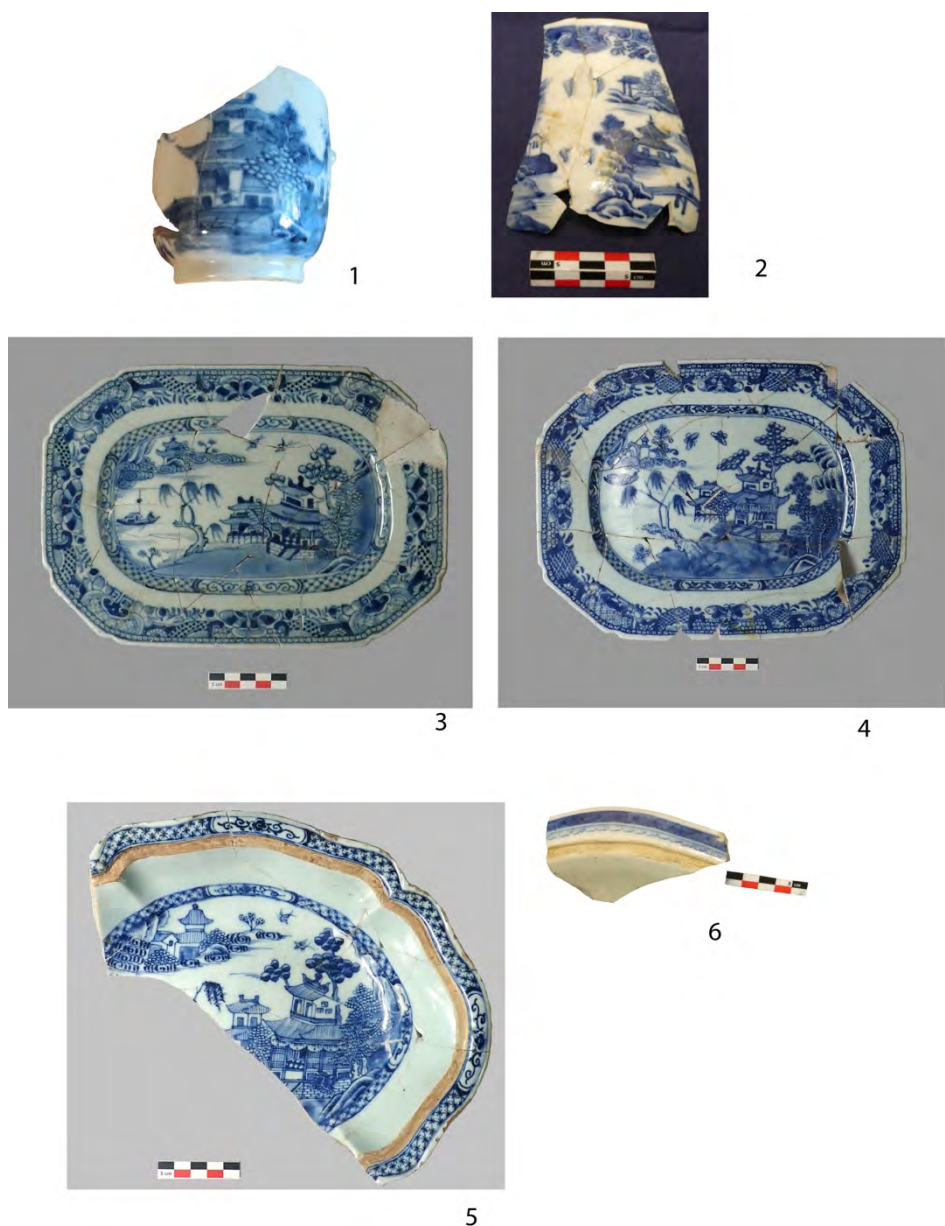


Fig. 5 : La vaisselle de table en porcelaine chinoise fine bleu et blanc, décor de chinoiseries (pagode et saule pleureur), n°1-2, tasses à café, décor de chinoiserie, site de Saint-Denis, rue Châtel, fin du XVIII^e siècle et site de Saint-Paul Entrée Est ; n°3-4, plateaux, n°5, plat ovale couvert, site de Saint-Paul Entrée Est, fin du XVIII^e siècle ; n°6, plat ovale couvert, site de Saint-Paul Entrée Est, début du XIX^e siècle (photo E. Bailly, Inrap, n°1 ; photos H. Civalleri, Inrap, n°3-5 ; photos J. Goderon, n°2, n°6 ; DAO F. Ravoire, Inrap)

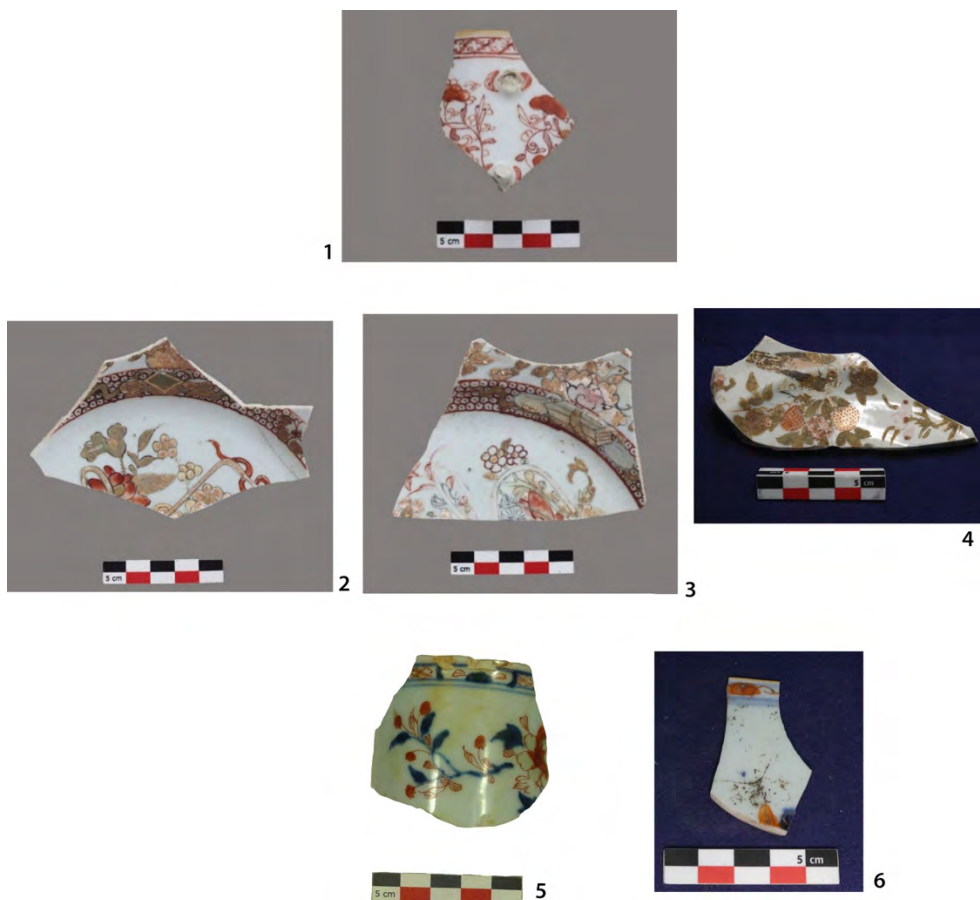


Fig. 6 : La vaisselle de table en porcelaine chinoise fine polychrome, n°1-3, tasse à café et assiettes, décor de la famille rose, site de Saint-Paul route des Premiers français, première moitié du XVIII^e siècle ; n° 4, fragment de plat, site de Saint-Paul Entrée Est ; n°5 tasse, n° 6 soucoupe en porcelaine à décor d'Imari chinois, site de Saint-Paul Entrée Est (Photos M. Legros, n°1-3, photos J. Goderon, n° 4-6, DAO F. Ravoire, Inrap)



Fig. 7 : La vaisselle de table en porcelaine chinoise fine polychrome, n°1-4, tasses à café, n°5 soucoupe, décor en vert et rouge, site de Saint-Paul Entrée Est, fin du XVIII^e siècle (Photos H. Civalleri, DAO F. Ravoire, Inrap)

La présence de porcelaine chinoise n'est pas surprenante dans l'équipement des riches propriétaires de Saint-Paul, et Saint-Denis, on l'a vu plus haut. Ce goût des élites pour la porcelaine est propre aux XVII^e et XVIII^e siècles. Cette forte proportion de fragments sur ces trois sites, s'explique par la qualité des propriétaires qui ont les moyens de s'offrir des services entiers. Mais c'est aussi parce qu'ils ont à leur disposition les magasins de la Compagnie pour acheter, certainement à moindre coût qu'en métropole, des services de porcelaine produits en Chine pour les Européens, vendus sur les comptoirs de Canton. En effet, de 1664 à 1767, l'île est administrée par la Compagnie des Indes Orientales. Cette compagnie fondée par l'intendant du Roi Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, a pour objet l'approvisionnement en épices et soieries du marché français. À partir des années 1700, La Réunion est considérée comme une escale sûre sur la route des Indes pour les bateaux qui partaient depuis la France, des ports de Bordeaux, Nantes, Lorient, jusqu'au port de Canton. L'approvisionnement en porcelaine passe par l'Île de France. « En 1731, le Conseil supérieur écrit avoir reçu un petit assortiment de marchandises de la Chine tout en précisant que la colonie était totalement dépourvue de thé et de porcelaine. Un tiers est envoyé à l'Île-de-France »⁴⁶.

L'analyse des inventaires après décès des populations réunionnaises pour la période allant de 1715 à 1789 atteste des conditions de vie privilégiées des élites de la colonie⁴⁷. La vaisselle en porcelaine est fortement présente dans les inventaires pour les plats et assiettes⁴⁸. Sur 9375 assiettes recensées, 72 % sont en porcelaine, ce qui est considérable, 12,7 % sont en faïence et 15,3 % sont en étain⁴⁹. Ces chiffres sont en totale adéquation avec les données archéologiques observées notamment pour le site de Saint-Paul Entrée Est Lot 3 [Fig. 1]. Les assiettes étaient vendues à la douzaine et c'est donc par multiple de 12 qu'en général elles sont prisées par les notaires (24, 48, 64...) ⁵⁰. Dans les inventaires, cette vaisselle semble présente dans toutes les catégories sociales (du moins celles qui ont suffisamment de biens pour faire appel à un notaire), contrairement à la vaisselle d'argent qui est tout de même présente dans 70 % des 252 ménages étudiés⁵¹, ce qui est considérable et tout à fait singulier. Par exemple, en Provence, dans les inventaires de châtelains des Hautes-Alpes, seuls deux, les plus riches, détenaient de la vaisselle en argent, les autres utilisant de l'étain⁵². La présence de ces pièces d'argenterie revêt un caractère sans doute plus ostentatoire et patrimonial que pratique⁵³. Cela fait écho avec l'usage très marqué sur l'île, de vaisselle en porcelaine. Un acte relatif à un greffier et garde-magasin de Saint-Paul, indique que ce dernier conservait *quinze pièces de porcelaine appartenant à Desforges, gouverneur des îles de France et de Bourbon*⁵⁴. Un habitant de Saint-Paul qui possédait 109 esclaves et une succession d'une valeur de 70000 livres ne détenait pas moins de « 140 assiettes dont 16 à soupes, 11 compotiers, 11 saladiers, 15 plats de différentes grandeurs, un plat à soupe, 2 autres petits plats creux, 14 bolles de différentes

⁴⁶ Albert JAUZE, *Vivre à l'île Bourbon au XVIII^e siècle. Usages, mœurs et coutumes des habitants d'une colonie française sur la route des Indes de 1715 à 1789*. Musée historique de Villèle, Collection Patrimoniale Histoire, 376 p., p. 201.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, pp. 216, 220.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 218.

⁵⁰ Fabienne RAVOIRE, *op. cit.*, p. 62.

⁵¹ Albert JAUZE, *op. cit.*, p. 218.

⁵² Fabienne RAVOIRE, *op. cit.*, p. 61.

⁵³ Albert JAUZE, *op. cit.*, pp. 222-223.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 216.

grandeurs, 3 pots à eau, une cuvette, une gargoulette, 4 sucriers, 2 théières et un pot de chambre, un plat à barbe, 28 gobelets et leurs soucoupes, 3 beurriers et une autre théière, le tout de porcelaine »⁵⁵ (pour une valeur de 100 livres) mais aussi 3 pots à fleurs de porcelaine (3 livres 12 sous). Cet inventaire démontre la part vraiment importante de la porcelaine chinoise chez les habitants quelque peu fortunés de l'île au XVIII^e siècle.

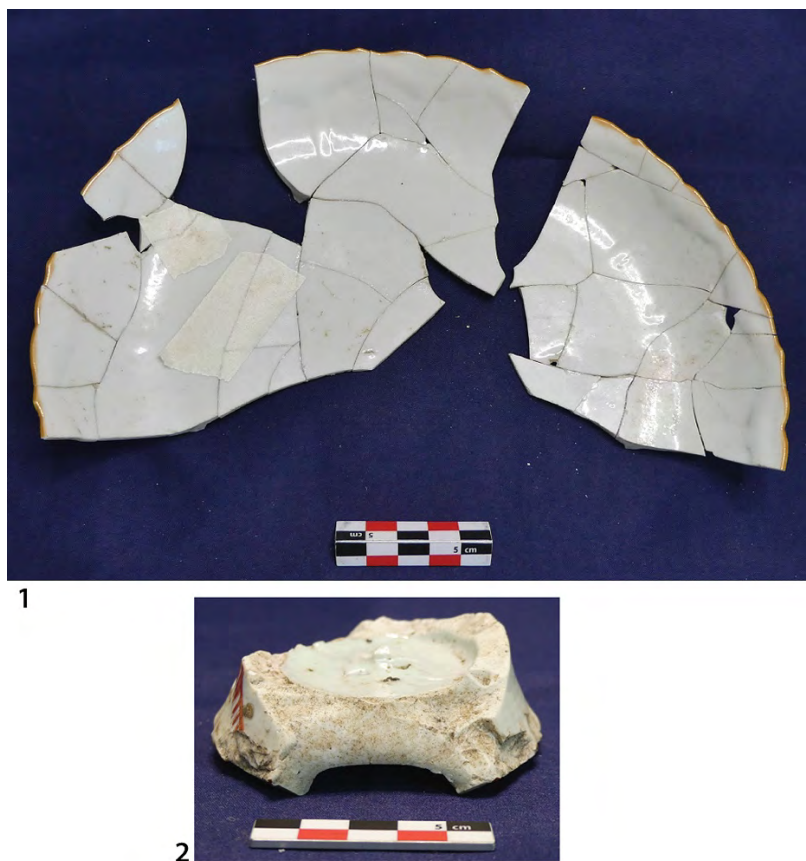


Fig. 8 : La vaisselle de table en porcelaine chinoise blanche, n° 1 coupe à filet doré ; n° 2, salière à décor rouge et vert, site de Saint-Paul Entrée Est, fin du XVIII^e siècle
(Photos J. Goderon, DAO F. Ravoire, Inrap)

Les formes identifiées sur les sites du XVIII^e siècle sont essentiellement des récipients de table et des récipients pour la collation, c'est-à-dire la dégustation du thé et du café. L'assemblage des quatre fosses de la fin du XVIII^e siècle du site de Saint-Paul, montre bien ce fait [Fig. 2 et 3]. Dans cette opulence de vaisselle en porcelaine chinoise, on trouve aussi des couverts à manche en porcelaine et des récipients d'hygiène, bidet et pot de chambre⁵⁶. Sur le site de Saint-Paul, un fragment de pot de

⁵⁵ *Ibid.*, p. 337 mais aussi d'autres pièces, p. 343.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 217.

chambre a été retrouvé, mais ces récipients sont assez rares. Pot d'aisance protégé par un cannage d'osier et bidet dans sa caisse en bois, en porcelaine bleu et blanc du XIX^e siècle, font partis des collections du musée historique de Villèle⁵⁷.

Dans les inventaires après décès, seules 54 % des successions ne possèdent ni pots de chambre, ni bidets ni urinoirs⁵⁸.

II) LE GOÛT DE L'EXOTISME CHEZ LES ÉLITES RÉUNIONNAISES AU TRAVERS DE LEUR VAISSELLE DE TABLE

Quelles sortes porcelaines à La Réunion au XVIII^e siècle ? Dans les inventaires après décès, la porcelaine est prise de différentes manières, elle est dite grosse, fine, de couleurs, bleue, dorée, commune, de Chine. La valeur de la livre de porcelaine est de 10 à 15 sous⁵⁹.

A. Les récipients en porcelaine bleu et blanc

Le service bleu et blanc est le plus répandu à La Réunion comme partout ailleurs dans le monde. Les premières pièces produites aux XV^e et XVI^e siècles étaient à décor bleu et blanc. Il se caractérise par l'utilisation d'une seule couleur, le bleu de cobalt, déclinée en camaïeu. L'oxyde de cobalt est posé à cru, c'est-à-dire avant la cuisson. Une fois décoré, un émail transparent, la couverte, le couvre ce qui donne une finition brillante à la porcelaine. La pièce est cuite à grand feu (1400° environ), la paroi est ainsi vitrifiée. Très clairement les porcelaines retrouvées en fouilles à La Réunion sont à 90 % en bleu et blanc.

Les décors sont d'inspiration chinoise, plus rarement européenne et très largement naturaliste (rocher, branches, fleurs). Les bordures qui permettent d'encadrer le décor central, ou le décor figurant sur les ailes sont des petits motifs ornementaux, tels des losanges⁶⁰, des fleurons dits « fers de lance » et des croisillons. À Saint-Paul, le service de table de la fin du XVIII^e siècle est composé de nombreuses assiettes circulaires à talon, à décor de fleurs et de rameaux de prunus [Fig. 4-1].

À la fin du siècle et au siècle suivant, les bordures de croisillons bleus sont plus larges et colorées en bleu sombre (style de Canton ou de Nankin)⁶¹. Dans les inventaires, la porcelaine commune de Batavia (c'est-à-dire avec une surface externe marron) [Fig. 4-2] est d'un coût bien supérieur à celui de la faïence commune européenne⁶².

L'intégralité d'un fond de plat est peinte d'un décor de pivoines, d'un beau bleu soutenu [Fig. 4-3]. Il s'agit d'une pièce de qualité, sans doute un grand plat de service.

Le décor de chinoiserie au saule pleureur est très en vogue à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. À Saint-Paul, plusieurs plateaux de service à café [Fig. 5-3,4] et des plats creux ovales à couvercle portent ce décor [Fig. 5-5,6] qui va être copié par

⁵⁷ *Ibid.*, pp. 118 et 121.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 220.

⁶⁰ Un navire de la Compagnie des Indes Suédoises coula en 1745 avec des pièces à décor végétal. Hélène CHOLLET, Thierry-Nicolas TCHAKALOFF, *op. cit.*, pp. 100-101.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 114-115.

⁶² Albert JAUZE, *op. cit.*, p. 220.

les fabricants anglais de faïence fine à la même époque, puis durant tout le XIX^e siècle, par les manufacturiers européens. Des plateaux à décor au saule, plus tardifs cependant que ceux mis au jour à Saint-Paul Entrée Est, font partie des collections du musée historique de Villèle⁶³.

B. Les récipients de table en porcelaine de couleurs (polychrome)

1) Les récipients de table en Imari chinois

Le décor floral en bleu, rouge, dit « imari japonais et chinois » se caractérise par un décor utilisant trois couleurs : le bleu de cobalt posé sous couverte, le rouge de fer et l'or posés sur couverte. Le nom " Imari " est celui du port de l'île de Kyûshû au Japon⁶⁴ d'où elle était exportée du XVII^e siècle par les Hollandais, qui ont le monopole du commerce avec le Japon. La Chine se mit ensuite à produire des pièces inspirées de ces porcelaines japonaises : les Imari chinois, qui étaient moins chers.

Ce sont ces céramiques que l'on retrouve dans les assemblages de La Réunion [Fig. 6-4,5]. Des assiettes à décor bleu et orange, dans le style Imari font partie des collections du musée historique de Villèle⁶⁵.

Des pièces dans lequel le rouge et le rouge corail et l'or dominant sont aussi des copies d'Imari japonais⁶⁶. Sur ces pièces la couleur verte peut être aussi utilisée. Quelques fragments de plats et de tasses ont été retrouvés sur le site de Saint-Paul, Route des Premiers Français, en contexte daté de la première moitié du XVIII^e siècle, mais aussi à Saint-Paul en contexte de la fin du XVIII^e siècle [Fig. 6-1, 2, 3].

2) Les récipients de table en porcelaine polychrome tardive

À la fin du XVIII^e siècle et au début XIX^e siècle, les services polychromes, à rehaut sur couverte d'émaux rouge et vert foncé sont à la mode, c'est le décor à l'antique. Des guirlandes de fines fleurs en rouge vif ou foncé violacé, des feuilles vertes ornent les marlis et fonds des assiettes et des plats⁶⁷, et les panses des tasses comme on le voit sur les exemplaires de Saint-Paul entrée Est Lot 3 [Fig. 7].

Des armoiries pouvaient aussi figurer sur ces pièces. Des services de cette époque font partie des collections du musée historique de Villèle⁶⁸.

Tardives aussi sont les productions en porcelaine blanche, comme la coupe légèrement godronnée à décor de filet doré [Fig. 8-1] et la salière à décor d'émail rouge [Fig. 8-2], qui ont été trouvées à Saint-Paul. Ces objets témoignent du raffinement des tables des riches colons.

III) BOIRE SON CAFÉ DANS DES TASSES EN PORCELAINE

La relation entre la population réunionnaise et les plantations de café est forte⁶⁹. En 1723, l'attribution du « Privilège du café » est attribuée à la Seconde Compagnie

⁶³ *Ibid.*, p. 220.

⁶⁴ Morgane LEGROS *op. cit.*, 2015. Alain JACOB, « Chine ou japon : les imari mystérieux », dans *Compagnie des Indes*, l'ABC du collectionneur, 1975, pp. 71-82.

⁶⁵ Albert JAUZE, *op. cit.*, p. 218.

⁶⁶ Alain JACOB, *op. cit.*, pp. 71-82.

⁶⁷ *Ibid.*, pp. 40-43.

⁶⁸ Albert JAUZE, *op. cit.*, p. 222, p. 348.

des Indes dites de Law. La culture du café se développe, au fur et à mesure que des besoins de la population de la métropole s'accroissent. En effet, si, au XVII^e siècle, les élites consomment du thé et du chocolat, ils ne se mettent au café qu'à partir du XVIII^e siècle. À partir du milieu et surtout de la fin du siècle, cette boisson tend à se répandre à toutes les strates de la société.

Les habitants de Bourbon pouvaient au XVIII^e siècle, boire du chocolat, du thé et du café dans des cantines⁷⁰, réputées toutefois pour la consommation de vin. L'équipement relatif à sa préparation et à sa consommation, à savoir moulin à grains, cafetières en métal et en céramique et tasses en céramique pour sa dégustation figure dans les inventaires après décès de La Réunion⁷¹, mais aussi dans les inventaires d'objets archéologiques. Les cafetières étaient de métal ou de porcelaine comme l'attestent plusieurs exemplaires de la collection du MADOI⁷². Ces dernières n'allaient pas au feu évidemment mais elles étaient utilisées pour le service de la collation. Un couvercle en blanc et bleu a été trouvé dans une fosse du site de Saint-Paul Entrées Est Lot 3 [Fig. 3-4].

Le thé et le chocolat se consomment dans de large tasse⁷³, pourvue d'une soucoupe, et le rhum dans de grands bols (à punch). Bols ou tasses qui pouvaient servir à consommer des boissons chaudes mais aussi des confitures, des fruits frais ou confits⁷⁴. Pour le café, les tasses sont plus étroites, et toujours pourvue d'une anse. Sur le site de Saint-Paul, les tasses à café et leur soucoupe sont particulièrement nombreuses [Fig. 2].

Ces tasses étaient servies sur des plateaux. L'ensemble formé par les tasses, soucoupes et sucriers et plateau (ou soutien) forme ce que l'on appelle à l'époque un cabaret. Ces cabarets sont dans les inventaires de Bourbons parfois dits de Chine⁷⁵, tantôt de couleur bleue (service bleu et blanc), tantôt verni (en rouge) (c'est-à-dire un service Imari ou rose). Une tasse et sa soucoupe, datées vers 1720, comparables aux fragments trouvés à Saint-Paul [Fig. 6-5,6] font partie de la collection du MADOI⁷⁶.

Les Tasses et leur soucoupe à décor de rinceaux fleuris, s'inspirent du style des productions de porcelaines dures européennes, à la mode à la même période. Ces services représentent le dernier avatar d'une production céramique sur le déclin, même si, en filigrane le goût pour l'exotisme extrême-oriental se conserva jusqu'au début du XX^e siècle. Les manufactures de porcelaine européenne et de faïence fine, occupant à partir du XIX^e siècle, le marché de la vaisselle de table.

⁶⁹ Thierry Nicolas C. TCHAKALOFF, Patrice PONGERARD, Denis LAMY, *Le café à Bourbon 1708-1946 : des origines à la départementalisation*, Catalogue de l'exposition du MADOI, Musée des Arts décoratifs de l'Océan Indien, du 20 décembre 2008 au 30 juin 2009, 160 p.

⁷⁰ Albert JAUZE, *op. cit.*, pp. 211-212.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Thierry-Nicolas TCHAKALOFF et al., *op. cit.*, pp. 136-138.

⁷³ En 1635, des « coupes en forme de cloche munies d'anse » sont signalées dans un registre de la Compagnie des Indes Néerlandaises. Hélène CHOLLET, Thierry-Nicolas TCHAKALOFF, « Bleu de Chine » : porcelaine de Chine à décor bleu et blanc dans *l'Océan Indien occidental XIV^e-XIX^e siècle*. Volume II, Catalogue. Saint-Louis-La Réunion : Maison française du meuble Créole, 1997, 143 p, p. 76.

⁷⁴ Annick PARDAILHE-GALABRUN *La naissance de l'intime : 3000 foyers parisiens (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Presses universitaires de France, 1988, 523 p. (Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne).

⁷⁵ Albert JAUZE, *op. cit.*, p.197.

⁷⁶ Thierry-Nicolas TCHAKALOFF et al., *op. cit.*, p. 145.

CONCLUSION

Cet article montre que les données archéologiques, corroborent les sources écrites qui attestent que les habitants de Bourbon, au XVIII^e siècle, étaient facilement approvisionnés en porcelaine chinoise de Jingdezhen, mais aussi d'autres régions productrices chinoises. Néanmoins, ces pièces étaient sans doute bon marché. Aucun exemplaire retrouvé en fouille ne porte ni signature ni armoirie de famille et les décors des pièces sont majoritairement en bleu et blanc. Les pièces à décor polychrome sont moins nombreuses. Mais si l'on regarde les collections des musées historiques de Villèle et du MADOI, force est de constater que de très belles pièces circulaient, au côté de porcelaines plus ordinaires.

La spécificité archéologique des assemblages céramiques réunionnais s'explique par le poids de la Compagnie des Indes qui régissait l'approvisionnement en vivre et en produits manufacturés des colons. La porcelaine comme les épices et les soieries, faisaient partie d'un commerce lucratif, et les habitants de l'Île Bourbon, comme ceux de l'Île-de-France, étaient aux premières loges pour bénéficier de ces produits de luxe, venant de Chine et transitant vers la France. Cette abondance témoigne du fait que certains riches colons organisaient leurs domaines avec le désir de jouir des mêmes conditions matérielles qu'en métropole, en s'attachant à maintenir un train de vie équivalent, voire supérieur, grâce aux esclaves attachés à leur service.

Les séries de porcelaines mises au jour lors des fouilles sont datées résolument de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui se place en Chine sous la dynastie *Qing* (1644-1912) et sous le règne de *Qianlong* (1736-1795). Elle correspond à la plus grande production et diffusion de cette vaisselle, celle où l'influence des productions européennes est la plus forte et celle aussi où la colonie se développe fortement. Quelques pièces plus anciennes, commencent à apparaître quand les contextes de découvertes, encore forts rares, sont antérieurs au milieu du siècle. Le goût pour les porcelaines chinoises se poursuit encore à La Réunion au cours du XIX^e siècle, comme le montrent aussi les pièces des collections muséales⁷⁷ et archéologiques.

⁷⁷ Hélène CHOLLET, Thierry-Nicolas TCHAKALOFF, *op. cit.*, pp. 130-138.

UN VERRE AGRO-INDUSTRIEL POUR LE RHUM

Laurence SERRA

Docteur en archéologie, spécialiste du verre médiéval et moderne
Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (La3m) UMR 7298
/ Aix-Marseille Université / Cnrs

Résumé : Depuis 2011, le mobilier en verre est examiné dans le cadre de fouilles archéologiques préventives et programmées, aux Antilles, en Guyane et dans l’océan Indien. Parallèlement, un programme de recherche a été lancé en 2022 à La Réunion pour étudier les artefacts en verre découverts sur l’île depuis 2012 et comprendre leur usage, leur provenance, leur datation afin de contribuer à interpréter les occupations. Cette recherche soulève l’hypothèse d’une nouvelle dénomination : un verre agro-industriel en lien avec les distilleries, dans une économie coloniale de plantations du XVII^e au XX^e siècle.

Mots-clés : La Réunion, Mayotte, Madagascar, Martinique, Guadeloupe, Guyane, verre, agriculture, industrie, plantations, canne à sucre, dame-jeanne, entonnoir, distillerie, guildiverie, fangourin, arak, rhum, tafia, laboratoire, alcoomètre, colonne à distiller

Abstract: Since 2011, glass furniture has been examined as part of preventive and planned archaeological excavations in the Antilles Islands, French Guyana and the Indian Ocean Islands. At the same time, a research program was launched in 2022 on Reunion Island to study the glass artifacts discovered on the island since 2012 and understand their use, their origin, their age in order to help interpret the occupations. This research raises the hypothesis of a new name for glass: agro-industrial glass linked to distilleries, in a colonial plantation economy from the 17th to the 20th century.

Keywords: Reunion Island, Mayotte Island, Madagascar Island, Martinique Island, Guadeloupe Island, French Guyana, glass, agriculture, Industry, plantations, sugar cane, demijohn, funnel, distillery, guildiverie, fangourin, arak, rum, tafia, laboratory, alcoholometer, distillation column

La multiplication des études de verres issus des opérations archéologiques récentes dans les territoires français de l'océan Indien, de la Guyane et des Caraïbes, a permis de réinterpréter des artefacts en verre d'époque coloniale. Grâce à la mise en correspondance avec des fonds d'archives iconographiques et grâce à des comparaisons avec les collections du musée Stella Matutina – musée de site d'une ancienne usine à sucre, dans la commune de Saint-Leu, sur l'île de La Réunion – il est enfin possible de préciser l'usage de ces instruments en verre qui posaient question. Certains instruments sont présentés en situation dans le laboratoire de cette ancienne distillerie. On comprend alors qu'il s'agit d'un verre à usage agricole et industriel qui rentre dans le processus de fabrication du rhum. En croisant les analyses, l'étude de ces verres peut alors permettre de tenter une restitution de quelques aspects de cette activité au moment de l'utilisation des objets retrouvés.

I) DE LA DISTILLATION ARTISANALE À L'ESPACE INDUSTRIEL

Au XVIII^e siècle, à La Réunion, les cultures sont principalement vivrières et caféières. La canne n'est cultivée que pour produire l'alcool appelé fangourin, arack ou guildive¹. À la même époque, aux Antilles et en Guyane, les planteurs produisent déjà du sucre et distillent également l'alcool de canne qu'ils appellent tafia ou rhum. Les plantations comprennent les champs de cannes, les bâtiments d'habitats et les bâtiments industriels dont la distillerie appelée aussi guildiverie. Cette partie du bâtiment abrite l'alambic pour la transformation du jus de canne ou du sirop de sucre en eau-de-vie. Le bon déroulement du processus de distillation s'appuie sur des instruments et du savoir-faire. C'est dans ces espaces identifiés comme distilleries que les fouilles ont livrés du verre agro-industriel.

II) LES DAMES-JEANNES AGRICOLES

Au XVIII^e siècle, un alambic artisanal sur foyer donne un alcool en faibles quantités qui doit être recueilli, à sa sortie, dans un vase de stockage, une dame-jeanne par exemple.

La dame-jeanne retrouvée dans le bâtiment industriel de l'habitation sucrière jésuite Loyola, en Guyane, est la plus ancienne dame-jeanne à usage agro-industriel connue à ce jour. Elle a été exhumée en 2004, lors de la fouille de la sucrerie du moulin à vent qui a fonctionné entre 1668 et 1755². La dame-jeanne a été mise au jour sur le sol du bâtiment 2 identifié comme celui de la distillerie [Fig. 1]. Elle est archéologiquement complète, en verre bleu-vert. C'est un bon exemple de verre qui nécessitait d'être réinterprété. En effet, lorsqu'elle a été publiée, même si la légende de la figure stipule que la dame-jeanne a été retrouvée dans l'emprise de fouille de la sucrerie, elle est présentée dans le chapitre dédié à la vaisselle de cuisine³. Son contexte de découverte, le bâtiment industriel de l'habitation, atteste bien que la dame-jeanne intervient pleinement dans le processus de distillation et n'est pas seulement un récipient de stockage à usage alimentaire.

¹ Daniel VAXELAIRE, *L'histoire de La Réunion. 1. Des origines à 1848*. Tome 1, ouvrage broché, Orphie éditions, 2016, p. 107.

² Nathalie CAZELLES, « Sucre et rhum en Guyane XVII^e-XX^e siècles », *Karapa*, vol. 2, association Airapa, région Guyane, 2013, p. 75.

³ Yannick LE ROUX, Réginald AUGER, Nathalie CAZELLES, *Les Jésuites et l'esclavage, Loyola, une habitation à Rémire au XVII^e siècle*, Presse de l'Université du Québec, 2009, 293 p., p. 188.



Fig. 1 : Dame-jeanne en verre bleu-vert exhumée lors de la fouille de la sucrerie de l'habitation jésuite Loyola, en Guyane (Photo N. Cazelles, Inrap)

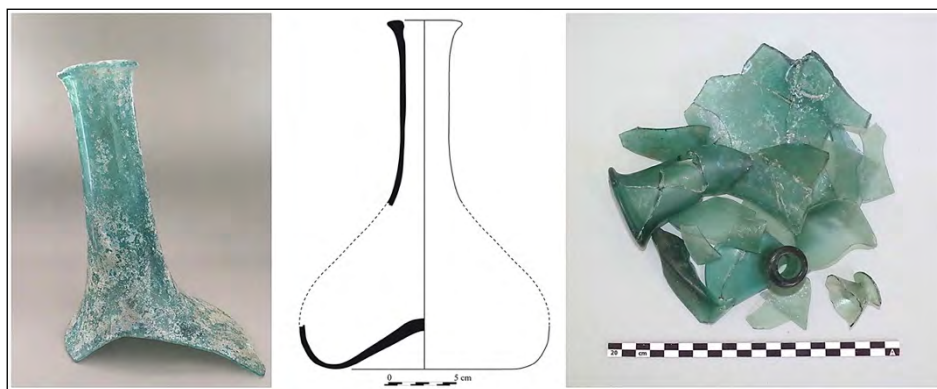


Fig. 2 : Dames-jeannes en verre bleu-vert provenant des fouilles de l'habitation jésuite Perrinelle en Martinique et de Bélost-la Diotte en Guadeloupe (Photo et DAO F. Casagrande, Inrap et L. Serra, La3m UMR 7298)

Deux autres grands contenants en verre bleu-vert ont également été retrouvés, en Guadeloupe, dans les sondages de l'habitation Belost-La Diotte⁴, et en Martinique, lors des fouilles de l'habitation jésuite Perrinelle⁵. En Guadeloupe, le contexte est bien daté de la transition du XVII^e au XVIII^e siècle. La teinte bleu-vert indique que ces grandes bouteilles ont été produites dans les ateliers du midi méditerranéen⁶. Les trois bouteilles présentent le même indice technique : le col se termine par une lèvre évasée sans cordon rapporté [Fig. 2]. Lors de la première étude l'exemplaire de Bélost-La Diotte avait été mal interprété avec la dénomination de « grande carafe », mais après avoir étudié ses dimensions, sa forme et son contexte, une ancienne habitation sucrerie, elle peut à présent être interprétée comme une dame-jeanne à distiller.

⁴ Fabrice CASAGRANDE, *Guadeloupe, Saint-Claude, Bélost-La Diotte*, rapport d'opération de fouille archéologique préventive, Inrap Grand Sud-Ouest, 2018, 149 p.

⁵ Serge VEUVE, *Habitation Perrinelle, Saint-Pierre de la Martinique*, rapport d'opération de fouille programmée (3^e campagne), AFAN, Service Régional de l'Archéologie, 2001, 82 p.

⁶ Laurence SERRA, Fabrice CASAGRANDE, « Assemblages de verres du XVII^e siècle dans les îles françaises d'Amérique. L'apport des fouilles préventives », *Bulletin de l'AFAV (Association française pour l'archéologie du verre - 34^{èmes} rencontres - Troyes 2019)*, Paris, 2020, p. 85.

L'usage des dames-jeannes pour recevoir l'alcool distillé va perdurer tout au long du XIX^e siècle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle les distilleries artisanales vont être remplacées par des usines plus perfectionnées qui intègrent des chaudières à vapeur associées à de grandes colonnes de distillation en cuivre qui produisent de plus grandes quantités d'alcool [Fig. 16]. Des fragments de dames-jeannes mis au jour dans les fouilles préventives des habitations sucrières de La Réunion, Grand Fond et Vue Belle à Saint-Paul ainsi qu'à Longoni à Koungou (Mayotte), en attestent⁷ [Fig. 4, 5, 6].

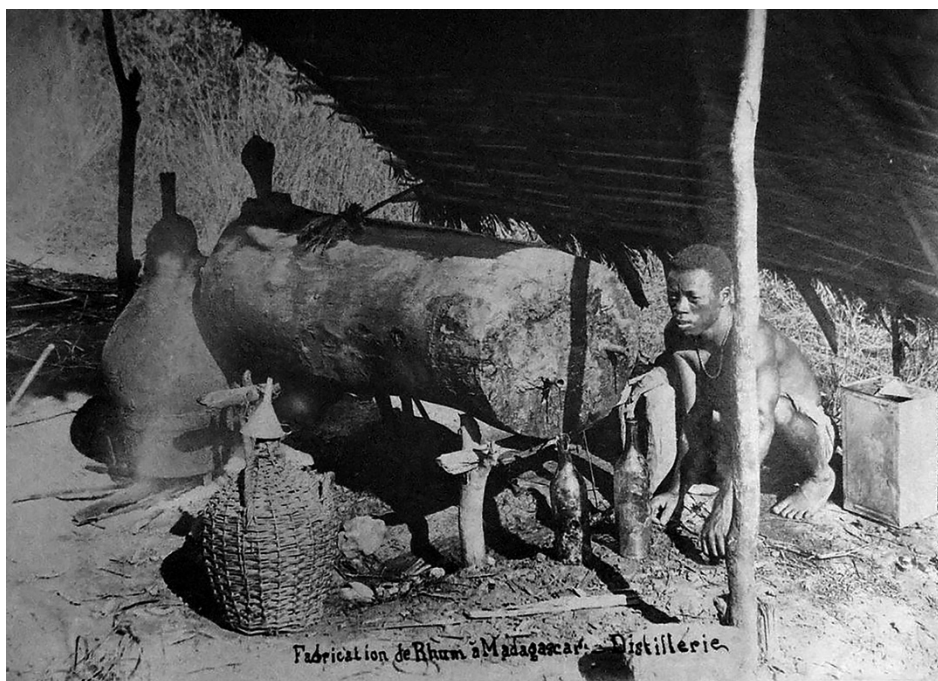


Fig. 3 : Fabrication du rhum à Madagascar. Album photographique titré « Souvenir de mes voyages à Madagascar, au Sénégal et au Congo » constitué Fernando Oliveda, administrateur colonial. Daguerrotypage d'époque montée sur feuille et légendée à l'encre, 1868-1895 (Collection Drouot)

Une photographie de 1930 donne à voir le liquide qui coule à la sortie du robinet de la colonne passant par un entonnoir dans une dame-jeanne protégée d'une toile [Fig. 5]. Un jeune garçon, assis à côté de la colonne, regarde l'objectif. Il tient entre ses jambes une seconde dame-jeanne, sans bouchon, probablement encore vide. Même si la photo est en noir et blanc on devine, en regardant le col, que le verre des bonbonnes est incolore comme c'est le cas pour les fragments mis au jour lors de la fouille préventive Vue Belle à Saint-Paul, à La Réunion [Fig. 7]

⁷ Laurence SERRA, « Le mobilier en verre » dans Christine ETRICH, *Saint-Paul, Pointe des Aigrettes, Grand Fond : archéologie d'une sucrerie réunionnaise du XIX^e siècle*, rapport de fouille préventive, Inrap Grand Sud-Ouest, novembre 2015, 247 p. ; Laurence SERRA, « Le mobilier en verre » dans Marie-Hélène JAMOIS, *Saint-Paul, La Saline, Vue-Belle*, rapport de fouille préventive, Inrap Grand Sud-Ouest, à paraître.



Fig. 4 : Fragments de dame-jeanne de l'habitation sucrerie Longoni à Mayotte (Photo J.-B. Lawereys, Inrap et L. Serra, La3m UMR 7298)

III) L'ENTONNOIR À USAGE AGRICOLE

L'alcool ne coule pas directement de la colonne au goulot du récipient. Pour qu'il ne déborde pas, et qu'il ne soit pas gaspillé, le jus coule de l'alambic vers la dame-jeanne ou la bouteille à l'aide d'un entonnoir comme le daguerréotype de Madagascar donne à voir [Fig. 3]. Au XVIII^e siècle l'entonnoir est exclusivement en verre. À La Réunion, le diagnostic 11 rue de l'hôpital, à Saint-Paul, a livré un fragment tubulaire en verre incolore aux parois épaisses (0,3 cm), identifié comme un fragment d'entonnoir⁸. Il est associé à un fond de bocal [Fig. 8].



Fig. 5 : Intérieur de la distillerie Picaud à Saint-Denis (Photographie ancienne, auteur anonyme) et fragments de dame-jeanne mis au jour de l'habitation sucrerie de Vue Belle à Saint-Paul à La Réunion (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)



Fig. 6 : Fragments de dame-jeanne de l'habitation sucrerie Grand Fond de Saint-Paul à La Réunion (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)



Fig. 7 : Fragments de dame-jeanne de l'habitation sucrerie Vue Belle de Saint-Paul à La Réunion (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

⁸ Laurence SERRA, Marine FERRANDIS, « Le verre » dans Thierry CORNEC, *La Réunion, Saint-Paul, 11 rue de l'hôpital*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer, avril 2022, p. 60.

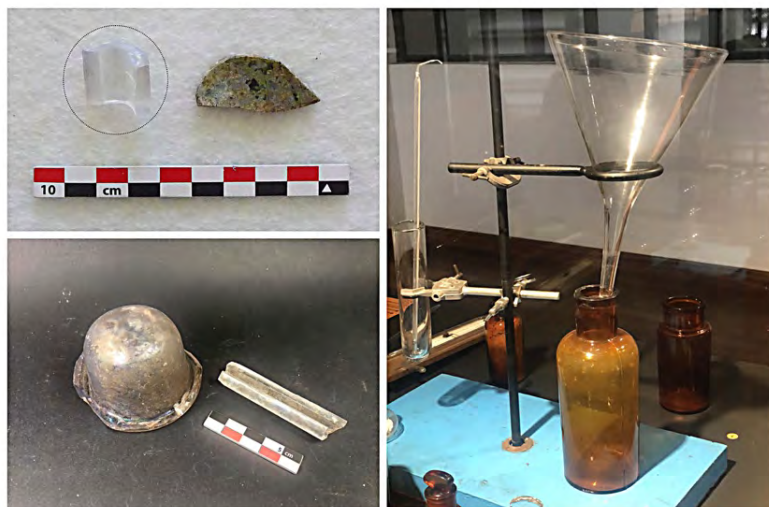


Fig. 8 : Fragments d'entonnoirs de la guildiverie du 11 rue de l'hôpital et de l'habitation sucrerie Grand Fond de Saint-Paul à La Réunion. Un entonnoir du musée Stella Matutina (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

Les deux artefacts en verre du 11 rue de l'hôpital sont à mettre en lien avec la fouille voisine, Route des Premiers Français, une petite habitation vivrière distillant un rhum appelé fangourin dans l'hypothèse d'une activité de guildiverie⁹. Des fragments similaires, datés de la seconde moitié du XVIII^e siècle, ont également été retrouvés en Martinique, mis au jour sur les sites archéologiques des habitations sucrières O'Mullane et Perrinelle¹⁰ [Fig. 9]. La seconde est une habitation jésuite qui a fonctionné à la même période que Loyola en Guyane. Au XIX^e siècle, le verre sera concurrencé par la ferblanterie mais l'entonnoir en verre ne disparaît pas pour autant, il est toujours proposé

dans les catalogues des verreries françaises à la rubrique des articles pour laboratoires et à usage agricole [Fig. 9 et 13]. On retrouve des fragments d'entonnoir en verre datés de la seconde moitié du XIX^e siècle dans les fouilles de Grand Fond et Vue Belle à Saint-Paul [Fig. 10].

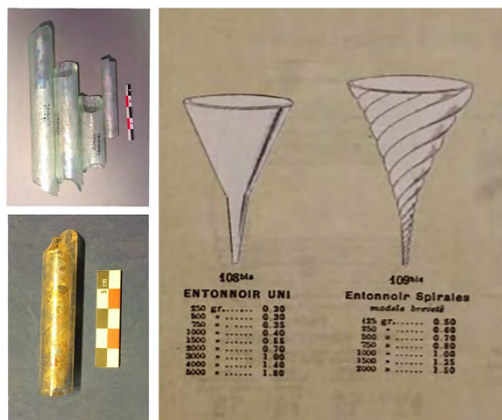


Fig. 9 : Fragments d'entonnoirs des habitations sucrerie O'Mullane et Perrinelle en Martinique. Extrait du catalogue des verreries de Saint-Denis - Paris, 1908 (collection privée) (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

⁹ Thierry CORNEC, « Saint-Paul, 11 rue de l'hôpital » dans Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021 – 2022*, DAC, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2024, p. 81.

¹⁰ Laurence SERRA, « Le verre » dans Christine ETRICH, *Martinique, Le Diamant, O'Mulanne Bas. Un quartier servile de l'habitation O'Mullane de la fin du XVIII^e siècle*, rapport de fouille préventive, Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer, 2023, p. 117.



Fig. 10 : Fragments d'entonnoir et de bouteilles de l'habitation sucrerie Grand Fond de Saint-Paul à La Réunion (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

IV) LE LABORATOIRE

La découverte, dans l'étude du corpus de *Perrinelle* en Martinique, d'un fragment de verre tubulaire avec son extrémité en forme de goutte et contenant du Mercure est restée longtemps sans interprétation [Fig. 11]. C'est la visite du musée *Stella Matutina* à La Réunion qui a permis de déterminer l'usage de cet instrument. Il s'agit d'un alcoomètre, c'est-à-dire un instrument qui mesure le degré de concentration d'alcool. Cet instrument est associé aux opérations qui se déroulent en laboratoire.

Le dictionnaire de l'Industrie et des Arts Industriels¹¹ mentionne que ces instruments de contrôle des alcools portent le nom de leur inventeur, un ingénieur français du nom de Salleron [Fig. 12]. Un petit alambic, en verre et en cuivre, est utilisé pour déterminer le degré alcoolique après distillation de l'alcool. Il correspond au nombre de centilitres d'alcool éthylique présents dans un litre de boisson. Pour le faire fonctionner, il suffit de verser l'alcool dans un petit ballon de verre, le poser sur la mini-chaudière chauffée à l'aide d'une lampe à alcool, relier le ballon au serpentin de la cuve en cuivre remplie d'eau froide qui coule dans une éprouvette. Il ne reste plus qu'à évaluer le degré de ce liquide avec l'alcoomètre plongé dans le verre gradué. Trois divisions sont tracées sur l'éprouvette, l'une marquée *a* au sommet du tube est destinée à marquer le

¹¹ Eugène-Oscar LAMI (dir.), *Dictionnaire encyclopédique et biographique de l'industrie et des arts industriels*, tome 1, 1881-1888.

volume d'alcool à distiller ; les deux autres marquées $1/2$ et $1/3$ servent à évaluer le volume du liquide restant de la distillation. Les éprouvettes peuvent être graduées comme à *Perrinelle* en Martinique ou lisse comme celle retrouvée dans la fouille du pénitencier agricole pour enfants de *l'Îlet à Guillaume* à La Réunion¹² [Fig. 13].



Fig. 11 : Fragment d'alcomètre de l'habitation sucrerie Perrinelle, présenté au Mémorial de la catastrophe en Martinique (Photo J.-B. Barret) Deux alcomètres en situation présentés au musée Stella Matutina (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)



Fig. 12 : Présentation de plusieurs modèles d'alambics et d'alcomètres de la maison Dujardin-Salleron. « Notice sur les instruments de précision appliqués à l'œnologie et à la distillation » (Dictionnaire de l'Industrie et des Arts Industriels 1881)



Fig. 13 : Fragment d'éprouvette du pénitencier agricole de l'Îlet à Guillaume à La Réunion ; fragments de grand et petit baromètre de l'habitation sucrerie Perrinelle, une éprouvette graduée du Mémorial de la catastrophe en Martinique (Photo J.-B. Barret) et L. Serra, La3m UMR 7298) Extrait du catalogue des verreries de Portieux, Vosges, 1932 (collection privée)

¹² Vincent MIALHE, « Saint-Denis, Îlet à Guillaume », dans Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021 - 2022* DAC, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2024, p. 40.

Ce procédé de contrôle a été adopté par l'Administration des Contributions Indirectes dès les années 1860. Il est par la suite adopté par les octrois des grandes villes et par un grand nombre de commerçants, de viticulteurs et, pour les colonies, de planteurs.

Dans le laboratoire, on trouve aussi des flacons. Ils servent à recueillir les échantillons d'alcool et de sucre. Le sucre est versé dans le flacon à l'aide d'un entonnoir en verre comme cela est présenté au musée *Stella Matutina* [Fig. 8]. Les fouilles, à La Réunion, de *La Roseraie* à Sainte-Rose, et de *Vue Belle* à Saint-Paul, ont livré des fragments de bouteilles en verre incolore. Les bouteilles d'abord identifiées comme des bouteilles à alcool, ont été réinterprétées comme des petits contenants destinés aux liquides industriels, comme de l'huile à graisser les machines à vapeur et probablement aussi des produits chimiques pour nettoyer certains secteurs des machines¹³ [Fig. 15].



Fig. 14 : Godet graisseur de l'habitation sucrerie *Vue Belle* de Saint-Paul à La Réunion. Godets graisseurs du musée *Stella Matutina* (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)



Fig. 15 : Fragments de flacons incolores des habitations sucrerie *Vue Belle* de Saint-Paul et *La Roseraie* de Sainte-Rose à La Réunion. Flacons d'huile pour machines du musée *Stella Matutina* (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

¹³ Laurence SERRA, « Saint-Denis, étude des verres des anciennes fouilles » dans Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021 - 2022 DAC*, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2024, p. 49.

V) DES MACHINES BIEN HUILÉES

Dans une distillerie industrielle les engrenages doivent être constamment lubrifiés. Pour chaque type d'effort mécanique, les lubrifiants et les façons de graisser diffèrent. Les verres godets mesureurs présentés au musée de Stella Matutina sont moulés d'un numéro. De différentes tailles, ils servent à doser visuellement avec précision le niveau d'huile pour une partie spécifique de la machine. Celui retrouvé dans l'emprise de fouille du laboratoire de l'usine Vue Belle à Saint-Paul n'a pas de numéro mais, comme tous les godets en verre du musée, il a une forme de gobelet qui se termine à sa base par un pied circulaire¹⁴ [Fig. 14].

VI) LES VITRES

Dans les fouilles d'une usine à sucre deux types de vitres sont à mettre en relation avec le domaine agro-industriel de la seconde moitié du XIX^e siècle. Le premier type est constitué de petits modules, rectangulaires et circulaires, en verre fin (0,1 à 0,2 cm). Les vitres sont intégrées comme hublots tout le long de la grande colonne de distillation pour surveiller la fabrication du rhum. On en a retrouvé à Vue Belle à La Réunion et à Longoni à Mayotte [Fig. 16 et 17].

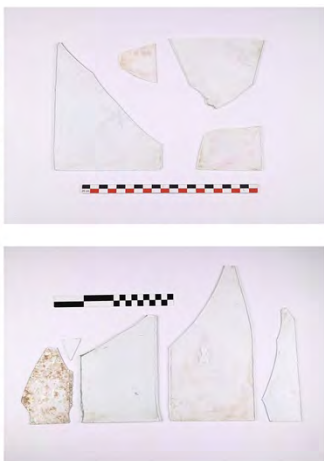
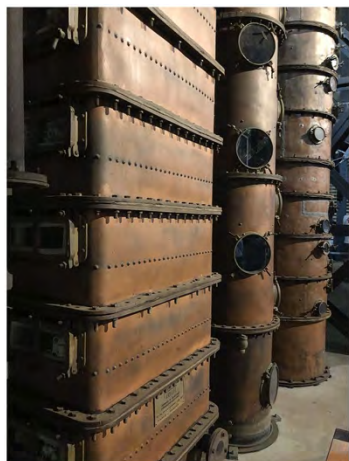


Fig. 16 : Colonnes de distillation du musée Stella Matutina et fragments de vitres circulaires et rectangulaires de colonne de distillation de l'habitation sucrerie Longoni à Mayotte (Photo L. Serra, La3m UMR 7298 et J.-B. Lawereys, Inrap)

Fig. 17 : Fragments de vitres circulaires et rectangulaires de colonne de distillation de l'habitation sucrerie Vue Belle de Saint-Paul à La Réunion (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)

À Longoni, les fragments de vitres ont été retrouvés dans l'emprise de fouille de l'usine où a été également mis au jour un plateau de colonne à distiller en cuivre. Cette colonne moderne, en verre et en cuivre, atteste que l'usine de Longoni investit, probablement dès son implantation vers 1850, dans des équipements modernes pour produire de l'alcool, activité qui est vite abandonnée au profit de la distillation des fleurs.



¹⁴ Marie-Hélène JAMOIS, « Saint-Paul, La Saline, Vue-Belle » dans Virginie MOTTE, Olivier ROYER-PEREZ, Indrafo RABE (dir.), *Bilan scientifique de l'île de La Réunion 2021 - 2022* DAC, service de l'Archéologie, ministère de la Culture, SDA, 2024, p. 65.



Le temps d'exploitation de la colonne à distiller, en verre et en cuivre, trouve sa correspondance avec l'ouvrage de Marie Didierjean sur les engagés des plantations de Mayotte et des Comores. Elle explique que l'on plante et produit du sucre et du rhum à Mayotte dès les premières décennies de la colonisation, puis toutes les usines arrêtent cette production à cause des cyclones de 1863 et 1898, de la crise boursière de 1863 et de l'arrivée sur les cours du marché européen du sucre de betterave. À partir de 1900, les planteurs se tournent vers la culture des fleurs aromatiques¹⁵.

Le second type de verre, retrouvé à Vue Belle [Fig. 18], se présente sous la forme d'un verre plat, épais, translucide (0,5 mm). Ce sont probablement des vitres fixes qui ne s'ouvrent pas et qui sont intégrées dans la structure métallique de la verrière de l'atelier, ou plus exactement du laboratoire, situé à l'intérieur de l'usine, comme on peut le voir sur le site de Stella Matutina à La Réunion et sur celui de la distillerie Clément en Martinique.

Fig. 18 : Fragments de vitres de verrière industrielle de l'habitation sucrerie Vue Belle de Saint-Paul à La Réunion et verrière du laboratoire du musée Stella Matutina (Photo L. Serra, La3m UMR 7298)



Fig. 19 : Annonce publicitaire pour la guildiverie, extrait du quotidien Le Moniteur de La Réunion du 12 mai 1869, rubrique « À vendre », folio 4 (Photo L. Serra, La3m UMR 7298, source Archives départementales de La Réunion, série presse ancienne)

¹⁵ Marie DIDIERJEAN, *Les engagés de Mayotte et des Comores (1845-1945)*, éditions L'Harmattan, 2013, 300p., p. 114.

CONCLUSION

La caractérisation d'une typologie de verre à usage agricole et industriel, lié à une économie de plantations, est totalement inédite. Ces premiers résultats vont permettre de poser les jalons d'une nouvelle typologie qui permet d'aborder l'évolution des méthodes de distillation du rhum sous l'angle des instruments en verre. La réinterprétation des corpus de verres vient compléter l'étude des formes en céramique déjà bien connue pour les sucreries. On pourrait suggérer que la dame-jeanne en verre est à la distillerie ce que la forme à sucre en terre est à la sucrerie. Cette nouvelle interprétation concerne notamment la distillation aux premiers temps de la colonisation, encore peu documentée, avec l'exemple des trois dames-jeannes des habitations Loyola, Bélost-La Diotte et Perrinelle, datées du XVII^e - début XVIII^e siècle ainsi que les fragments de la distillerie 11 rue de l'hôpital à La Réunion, datés du XVIII^e siècle. Il est possible à présent de préciser l'usage de ces verres qui est à mettre en relation avec la culture de la canne pour produire du rhum. Derrière les questions relatives aux techniques et aux objets se cachent celles du modèle économique du rhum. Ces verres sont les témoins privilégiés des circuits commerciaux qui s'étendent depuis leur lieu de production, des verreries françaises ou européennes, vers un marché colonial exclusif, la Guyane et les îles à sucre d'outre-mer.

Édition
PRO MEDIA
CONSULTING
promedia@moov.mg

Édition : 2^{ème} semestre 2024
PMC28 (9 797528 202412)
ISSN 1998-9784



***Tsingy* a déjà publié dans le domaine de l'archéologie :**

- Max GUEROUT, « Les esclaves oubliés de Tromelin », *Tsingy* n°6, pp. 6-14.
- Pierre BREST, « L'énigme des canons de Mayotte », *Tsingy* n°9, pp. 20-30.

Numéros thématiques :

- Démographie à Madagascar (*Tsingy* n°4)
- Les femmes dans l'océan Indien (*Tsingy* n°5)
- Religions et Sociétés dans l'océan Indien (*Tsingy* n°7)
- « Dossier 1947 » (*Tsingy* n°8)
- Les Hommes et la Mer (*Tsingy* n°9)
- La violence dans les sociétés de l'océan Indien (*Tsingy* n°11)
- La côte Est de Madagascar (*Tsingy* n°12)
- Voyages et Missions dans le S. O. de l'océan Indien (*Tsingy* n°13)
- Madagascar et La Réunion, (*Tsingy* n°14 et n°15)
- Les migrations dans l'océan Indien (*Tsingy* n°16)
- Les hommes et la nature (*Tsingy* n°17)
- Le Mozambique (*Tsingy* n°18)
- Images et représentations des sociétés coloniales (*Tsingy* n°19)
- Patrimoines et Tourisme à La Réunion et dans l'océan Indien (*Tsingy* n°20)
- Economies et Sociétés depuis le début du XX^e siècle (*Tsingy* n°21)
- Les conflits dans le Sud-Ouest de l'océan Indien : 1^{ère} partie, le temps de la guerre froide (*Tsingy* n°22) ; 2^{ème} partie (*Tsingy* n°23)
- L'enseignement en situation, coloniale et postcoloniale : perspectives croisées (*Tsingy* n°24 et 25)
- Santé(s), soin(s), et médecine(s) sur la longue durée dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (*Tsingy* n°26)
- La franc-maçonnerie aux Indes orientales (*Tsingy* n°27)

« TSINGY »

Les Tsingy sont une formation calcaire.

L'érosion forme des lames très fines de plusieurs mètres de haut, créant de véritables forêts minérales.

Les plus grands ensembles de Tsingy à Madagascar se trouvent dans l'Ouest (Bemaraha) et dans le Nord (Ankarana).



" La Réunion, Saint-Paul, Musée de Villèle, Fouille archéologique Inrap 2022-2024, la valorisation des résultats auprès des plus jeunes, Session 3.16 / réalisée par Eliza et Luca Giussani pour Dolce Cartolina & Dolce Cartolina Drone / @dolcecartolina - www.dcvvisuals.fr "



Sommaire

Avant-Propos
de Jean-Paul JACOB,
*« Il faut rendre possible
ce qui est nécessaire » :
développement
de l'archéologie réunionnaise
et de l'océan Indien.*

Marine FERRANDIS,
*Les Marrons de La Fournaise :
méthodes de recherche
et premiers résultats
archéologiques.*

Frédéric GERBER,
*Archéologie ferroviaire
mascarine : escale
historico-sociologique
autour des chemins de fer
réunionnais.*

Martial PAULY,
*L'archipel des Comores
et Madagascar, connexions
avant 1500.*

Michaël TOURNADRE,
*Le Rocher de Dzaoudzi,
jusqu'en 1841.*

Mélissa BAFFERT,
*Sur la route de la Chine :
les porcelaines provinciales
du Fujian et du Guangdong
au sein des assemblages
archéologiques
(XVIII^e-XIX^e siècles).*

Fabienne RAVOIRE,
*Sur la route de la Chine :
le luxe au quotidien dans
les assemblages
céramiques du XVIII^e siècle
de La Réunion.*

Laurence SERRA,
*Un verre agro-industriel
pour le rhum.*

EDITIONS
PRO MEDIA
CONSULTING

ISSN 1998-9784



Prix : 17€